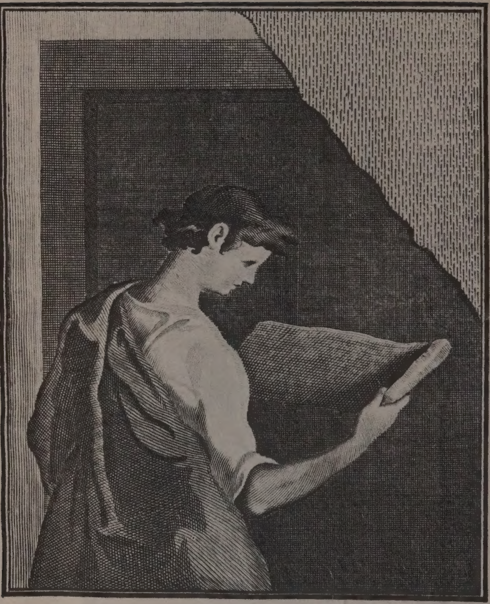

THE J. PAUL GETTY MUSEUM LIBRARY

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JANVIER, 1759. I. vol.

AVIS.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1759, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1759, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché, Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. Par M. l'Abbé Gauchat, Docteur en Théologie, Prieur de S. André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaiſe & de l'Académie de Villefranche. On reçoit en s'abonnant les onze premiers Volumes, reliés en veau, 27 liv. 10 ſol.

On publiera dans les mois de Janvier, Mai & Septembre 1759, les XII. XIII. & XIV. Vol. reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

Coll. Billom. Soc. Jesu
Cat. inscriptus

MÉMOIRES POUR L'HISTOIRE DES SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

JANVIER, 1759. I. vol.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée. HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LIX.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 741 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1731.	12.
1702.	12.	1732.	12.
1703.	12.	1733.	12.
1704.	13.	1734.	12.
1705.	12.	1735.	14.
1706.	12.	1736.	15.
1707.	12.	1737.	13.
1708.	12.	1738.	13.
1709.	12.	1739.	14
1710.	12.	1740.	13.
1711	12.	1741	12.
1712.	12.	1742.	12.
1713.	12.	1743.	12.
1714.	12	1744.	12.
1715.	12.	1745.	12.
1716.	12.	1746.	15.
1717.	12.	1747.	14.
1718.	12.	1748.	15.
1719.	12.	1749.	14.
1720.	5.	1750.	15.
1721.	12.	1751.	14.
1722.	12.	1752.	15.
1723.	12.	1753.	16.
1724	12.	1754.	16.
1725.	12.	1755.	16.
1726.	13.	1756.	16.
1727.	12.	1757.	16.
1728.	12.	1758.	16.
1729.	12.	1759.	1.
1730.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JANVIER, 1759. I. vol.

ARTICLE I.

LA RÉGLE DES DEVOIRS que la Nature inspire à tous les hommes. (Quatre Volumes *in*-12.) A Paris, chez Briaſ-

ſon, rue Saint-Jacques, &c.
M. DCC. LVIII.

SI nous voulions rendre compte en détail de ces quatre gros Volumes, notre Analyſe ſeroit fort longue & probablement encore fort ſuperficielle. Un Livre tel que celui-ci eſt fait pour être lû tout entier : ce qui ſuppoſe néanmoins du temps & de la patience : car il y a plus de 2200 pages d'impreſſion & les matières qu'on y traite, ne ſe bruſquent point comme celles des Brochures d'amuſement ; ſans compter que le ton de précepte & d'inſtruction, qui regne dans tout le Livre, ſubjugue un Lecteur & le tient comme dans la dépendance : ce qui eſt encore une épreuve pour l'amour propre.

Nous n'avons pas omis une ligne de ce ſingulier Ouvrage. Nous n'en parlerons qu'en gros & ſans déſi-

gner l'Auteur qui nous eſt totalement inconnu. Quel qu'il ſoit, il doit avoir beaucoup d'eſprit. Nous faiſons cas de ſon projet, de ſa méthode, de ſa façon d'écrire ; mais nous ne l'approuvons pas en tout ; & nous entrerons dans une ſorte de critique après le ſommaire que voici.

Des quatre Volumes que nous annonçons, le premier contient les Principes généraux des Devoirs ; les trois autres Tomes font l'application de ces Principes aux Devoirs de l'homme par rapport à lui-même, par rapport à la ſociété, par rapport à Dieu. Ce ſujet n'eſt pas neuf : on l'a même traité quelquefois dans la Chaire ; mais il n'eſt point ordinaire de le voir manié & développé comme il l'eſt ici.

Cependant l'Auteur nous dit d'abord que, pour bien parler des Devoirs de l'homme, *il n'y a*

point de système à faire, & qu'il suffit de consulter notre être, nos premiers penchants, nos affections, nos sentiments, nos connoissances naturelles. Que nous apprend donc ce coup-d'œil sur nous-mêmes? D'abord cette vérité essentielle & fondamentale, qu'il y a, dans nous & dans chacun de nous, l'*amour de la justice & le desir de la gloire* : l'amour de la justice qui nous avertit que nous sommes nés pour être justes, & le desir de la gloire qui nous empêche d'oublier que nous sommes faits pour elle.

Ce qui prouve bien qu'il y a toujours dans l'homme des idées de justice, c'est que les plus libertins même se déclarent contre ceux qui nient l'existence des Loix naturelles ; qui égalent le crime aux bonnes actions ; qui disent qu'il n'est nullement nécessaire de garder la pudeur, la tempérance, la

fidélité, la probité &c. *Un Maître déclaré de mauvaises mœurs ouvriroit en vain son école, il n'auroit point de disciples, ou ne les persuaderoit point.* L'impie Lucrèce craignoit fort qu'on ne soupçonnât son systême de tendre au renversement des mœurs; il louoit les vertus, quoiqu'il en détruisît les principes &c.

Les notions du bien & du mal sont donc communes & naturelles à tous les hommes; elles précédent toutes les Loix humaines, & les Loix humaines les supposent; elles commandent à l'homme avec un tel empire que, quand l'homme les rejette ou les méprise, il se tient lui-même pour coupable, il se condamne, & toute son attention se porte à cacher ou à pallier le désordre de sa conduite. On objecte contre l'universalité de ces notions que certains Peuples les méconnoissent totalement; que

d'autres regardent comme *bien* ce qui eſt *mal* &c. La réponſe à cette objection eſt excellente chez notre Auteur. 1° Il eſt faux qu'aucune Nation ait méconnu les premiers principes au point, par exemple, d'être inſenſible à la bienfaiſance, à l'affabilité, à la compaſſion pour les malheureux &c. 2° Il eſt arrivé quelquefois que des Peuples ont autoriſé des vices ou des crimes, en voulant pouſſer trop loin quelques vertus : tels furent ceux chez qui l'uſage s'établit d'accélérer la mort des vieillards, pour leur épargner les douleurs & l'ennui inſéparables de leur âge ; ceux encore qui ſe perſuaderent que, pour honorer les Dieux, il falloit leur immoler des victimes humaines. Mais ces actions ſuppoſoient toujours la connoiſſance du juſte & de l'injuſte : l'injuſte ne diſparoiſſoit qu'à la préſence & dans le concours d'un motif qui paroiſſoit

plus fort & plus juſte : dès qu'on diſſipoit le préjugé de ces peuples, ils rentroient d'eux-mêmes dans la route unique que leur traçoit la Loi naturelle &c.

Le *deſir de la gloire* eſt tout auſſi univerſel & impreſcriptible que l'amour de la juſtice. Il nous a été donné comme le cri perpétuel qui nous avertit de tendre à la vie future, qui nous la fait enviſager comme l'unique fin digne de nous. Nous abuſons bien de ce deſir. L'idée de notre propre excellence, l'impatience de jouir de l'eſtime publique, la recherche des diſtinctions, les ſollicitudes de notre vanité, les allarmes de notre amour-propre lezé, les tranſports de notre orgueil ; telles ſont les misères de ce deſir qui nous porte à la gloire. Nous ne nous rendons mépriſables qu'en prenant le change ſur les objets de ce ſentiment intime, qui eſt un don du

Créateur, & la preuve ſubſiſtante de l'immortalité qu'il nous deſtine.

L'amour de la juſtice & le deſir de la gloire, bien connus, fondent, en quelque ſorte, toute la connoiſſance de l'homme, & de-là il eſt aiſé de paſſer à la connoiſſance de Dieu. L'exiſtence de cet Etre ſuprême ſe démontre par mille autres arguments tous très-ſenſibles, & que notre Auteur développe encore avec étendue ; mais celui qu'on tire des notions morales de l'homme, de cet *amour de la juſtice* & de ce *deſir de la gloire* qu'on ne peut méconnoître, forme une démonſtration propre de ce Traité. S'il n'exiſtoit point de Dieu, l'homme n'auroit ni ſentiments de juſtice, ni tendance à la gloire. Le premier de ces ſentiments porte toujours avec ſoi, & intime une obligation : d'où viendra-t-elle s'il n'exiſte pas un Etre ſuprême qui

impose la Loi, qui imprime la terreur, qui parle à la conscience? Le second sentiment, bien approfondi, nous fait connoître que rien sur la terre ne peut satisfaire ce desir d'excellence qui se manifeste sans cesse. Quelle fin nous est donc destinée? sinon celle où se trouve l'ensemble de tous les biens & de tous les honneurs: & cette fin quelle est-elle? sinon la possession de l'Etre infiniment parfait.

Mais de-là vient donc aussi la connoissance des attributs de Dieu: de sa *sagesse*, qui éclate dans le don qu'il nous a fait de ces deux sentiments, *amour de la justice*, *desir de la gloire*: de sa *puissance*, qui exerce sur nous & sur toutes nos facultés l'empire le plus absolu: de sa *justice*, qui annonce déja par la voix de notre conscience, le compte exact & rigoureux qu'il doit exiger de nous &c. Ces *attributs*, cette *conscience*, ce

compte que nous devons rendre, démontrent l'immortalité de nos ames, le principe du mérite & du démérite qui eſt en nous, les técompenſes aſſûrées pour le mérite, & les châtiments certains pour le démérite : d'où l'on conclut que notre vie ſur la terre n'eſt que l'attente d'une meilleure ; que *notre véritable établiſſement eſt celui de notre éternité ;* que *c'eſt-là l'objet de toute notre prudence dans l'uſage de nos facultés & de nos penchants.*

Tels ſont les principes : on en fait l'application d'abord aux devoirs de l'homme : ce qui eſt la matière du ſecond Volume comprenant plus de 500 pages & diſtribué en dix-huit Chapitres. On commence par un Article très-néceſſaire : c'eſt la réfutation de quelques Moraliſtes ou Politiques modernes, qui ont fait entendre que tous les devoirs de l'homme

émanent directement du principe de la ſociabilité ; c'eſt-à-dire que, ſi nous vivions ſéparés de toute ſociété, nous n'aurions point de devoirs. Cette doctrine eſt déteſtable : il en réſulte qu'il n'y a point originairement de notions du bien & du mal, point de Loi naturelle ; que les Légiſlateurs, qui ont formé les Sociétés, ſont les Auteurs de tous les principes & de toutes les obligations ; qu'ainſi il ne doit y avoir nulle loi de conſcience, nul lien pour l'intérieur, & de-là toute deſtruction de morale, de juſtice, de culte, &c.

Il y a donc antérieurement à tout des devoirs pour l'homme ſolitairement pris, & conſidéré ſans ſes rapports à la Société. La Loi divine, qui porte qu'on doit *aimer ſon prochain comme ſoi-même*, énonce aſſez que l'homme doit commencer par s'aimer avant que d'aimer ſes ſemblables ; mais

cet amour que l'homme ſe doit à lui-même, eſt juſtement la ſource de ſes devoirs : il n'eſt plus queſtion que de ſavoir en quoi & comment on doit s'aimer.

L'Auteur enviſage les deux grands objets qui conſtituent tout l'homme, le corps & l'ame ; il développe avec une étendue qui ne laiſſe rien à déſirer, tout ce que l'homme doit à ces deux parties ſi eſſentielles. A ſon corps il doit les ſoins raiſonnables qui ont pour but de conſerver la ſanté, de pourvoir à la nourriture, au vêtement, au logement &c. De-là dérive l'obligation d'éviter les excès en tout genre : ſur quoi l'Auteur obſerve très-bien que *tous nos deſirs naturels ſont aveugles*, & qu'*ils ne connoiſſent point d'autre meſure que celle que la raiſon leur preſcrit ;* c'eſt-à-dire qu'abandonnés à eux-mêmes, ces *deſirs* ſont capables de tous les écarts & inca-

pables de toute modération ; qu'il eſt néceſſaire, pour les diriger & les réduire, de laiſſer toujours l'empire à la raiſon : & voilà ce gouvernement de l'ame oppoſé à l'anarchie des paſſions.

L'homme doit à ſon ame tous les ſoins qui peuvent la perfectionner : ce qui comprend les connoiſſances, ſur-tout celle de la Morale qui eſt de toutes les ſciences la plus néceſſaire, & ſouvent la plus négligée. Cette ſcience apprend à régler le deſir des richeſſes, de l'honneur, de la liberté, à ſupporter patiemment les maux de la vie, à former le plan d'un établiſſement convenable, à modérer les craintes de la mort, & à ne point oublier l'importance de ce dernier moment.

Il y a, dans cette vaſte inſtruction, toute eſpèce de détails, les uns pour le corps, les autres pour l'ame, tous pour la perfection de

l'homme. On prévoit tout, & les excès en plus & en moins, & les fautes qui ſe gliſſent dans l'exercice des ſciences, & l'illuſion du luxe, & la baſſeſſe de l'ambition, & l'infamie de l'avarice, & le déſordre de la colère, & le déréglement de l'intempérance, & la dépravation de l'hypocriſie, & la honte de l'oiſiveté &c. Cette inſtruction eſt d'une abondance qu'on appelleroit peut-être du luxe en matière de morale & de bons préceptes.

Troisiéme Volume. Il s'agit des devoirs de l'homme relativement à la Société. C'eſt une imagination de l'impie Hobbes, que l'état de la nature étoit un *état de guerre*, qui rendoit les hommes ennemis les uns des autres. Notre Auteur réfute cette fauſſeté que toute l'Hiſtoire de Moyſe condamne. Il fut toujours vrai que l'homme a dû aimer ſon ſembla-

ble comme il s'aime lui-même. Mais nous vivons dans un ſiècle qui tend à faire de nos Mœurs, de nos Littératures, de nos Loix, de nos Villes, peut-être de nos Familles, des *états de guerre.* On brouille toutes nos idées primitives, pour détruire le vrai bien qui eſt celui de la ſageſſe, de la vertu, de la Religion. L'Auteur de la *Régle des Devoirs* conſerve encore & propoſe les vrais principes : il parle de toutes les ſituations de l'homme par rapport à la Société ; de ce que les pères & les enfants ſe doivent mutuellement ; de l'éducation, ce bien ſi précieux & ſouvent ſi ignoré ; de la cordialité qui doit être l'ame de la Société ; de la bienfaiſance, qui en eſt la douceur & le nœud ; de la patience ſi néceſſaire dans les rapports qu'on entretient avec les autres hommes ; des Loix de tout Gouvernement ; des obligations

qu'impoſent la puiſſance & la dépendance ; du véritable amour de la patrie &c. Il y a encore-là cent choſes bonnes à lire & à retenir. Une des principales eſt l'avis que l'Auteur donne, de s'attendre toujours & par-tout aux inconvénients ; de ne point ſe troubler ni ſe fâcher pour les défauts, les travers, les oppoſitions, les négligences, les omiſſions, le concours, en un mot, des autres hommes. Car *la ſociété n'eſt qu'une foule d'incommodes. On interrompt votre ſommeil & vous interrompez celui des autres : on fait du bruit au-deſſus de vous & vous en faites au-deſſous. A côté de vous, les domeſtiques & les enfants font un vacarme continuel ; & chez vous ce ſont les chiens, les oiſeaux ou des inſtruments auſſi déſagréables qu'importuns. Un Ouvrier vous rompt la tête, par le fracas de ſon métier, & vous l'empeſtez par*

la mauvaise odeur du vôtre. Toute la vie se passe dans ces plaintes retorquées, & des deux côtés également injustes.

Le quatrième Volume énonce les devoirs de l'homme à l'égard de Dieu ; & c'est un grand développement des attributs divins, sagesse, puissance, bonté, science, providence, justice. La considération de ces grands objets nous inspire des sentiments de dépendance & de confiance : d'où nous concluons la nécessité de recourir à Dieu par la prière. On explique ici les qualités qu'elle doit avoir, & ce morceau très-détaillé comprend même les observations des Philosophes sur le recours à la Divinité. En général, c'est assez la marche de ce Livre d'unir les suffrages de la Philosophie à ceux de la Religion Chrétienne. Cela n'est peut être pas mal ; il y a eu, dans la Philosophie, quelques restes

de lumières, quelques hommes dont les penſées & les actions condamnoient la corruption de tout le genre humain. Cependant on trouve auſſi, parmi les Philoſophes, des idées ſi baſſes & ſi fauſſes, tant en matière de morale que de doctrine ſpéculative, qu'on eſt toujours dans la défiance quand cette Antiquité Payenne ſe préſente pour nous inſtruire.

Et ici commencent les petites difficultés que nous avons à former ſur la *Régle des Devoirs.* Si l'on demande aujourd'hui à un Payen, à un Chinois, par exemple, quelle eſt la *Régle des Devoirs*, il pourra répondre ſuivant le plan & la plûpart des détails contenus dans le Livre que nous annonçons. La raiſon en eſt ſenſible : ce Payen a les lumières naturelles, il eſt même borné à ces lumières, & le Livre de notre Auteur peut beaucoup ſervir à

mettre ces lumières dans un grand jour. Mais si l'on demande à un Chrétien quelle est *Régle des Devoirs*, il ne lui suffira pas de s'appuyer sur les documents des Philosophes ; il sera même obligé de s'en défier, de les abandonner en beaucoup de points : en un mot, sans détruire absolument la Philosophie, il répondra l'Evangile à la main, & la question sera résolue par rapport à lui. Il n'ira point s'appuyer sur Socrate quand Jesus-Christ aura parlé. On lit ceci au second Volume de la *Régle des Devoirs* (p. 403) : *Qu'est-ce que la liberté ? Comment peut-on la rendre parfaite ?... Vous connoîtrez la vérité, dit Jesus-Christ ; & la vérité vous rendra libres. Nous avons vu, dans le Chap. X. de la première Partie, que Socrate & quelques autres Philosophes s'étoient exprimés de la même ma-*

nière, &c. Or nous n'aimons point ce mêlange de Socrate avec Jeſus-Chriſt. Nous ſommes ſûrs, ſans autre examen, que Socrate & tous les Philoſophes n'ont été que des aveugles & des ſéducteurs en comparaiſon de Jeſus-Chriſt.

On trouve au premier Volume (p. 470) qu'on eſt coupable de vol, d'adultère, d'homicide, quand on en a formé le deſir : puis cette queſtion ſe préſente avec la réponſe : *Où trouve-t-on ces maximes? Dans l'Evangile, chez les Philoſophes, chez les Poëtes.* Or nous croyons encore qu'il ne faut point faire de ces ſortes d'alliages du plus ſaint des Livres avec les productions des Philoſophes & les chanſons des Poëtes.

Quoique ce Livre *des Devoirs* ſoit communément écrit d'un ſtyle noble & ſoûtenu, l'Auteur s'eſt néanmoins permis des détails qui le déparent quelquefois. Pour dire

que

que la vanité regne par-tout, on nous fait cette peinture (T. I. pag. 253, 254.) » La premiére » tonſure d'un jeune Clerc n'eſt » pas plus grande qu'un écu, mais » il eſt auſſi flatté que s'il portoit » une couronne royale : vous le » voyez y porter ſouvent la main » comme pour en meſurer la gran- » deur : il la couvre d'une calotte, » pour la faire imaginer plus gran- » de « &c. Ces détails minucieux ne ſont point rares dans cette *Régle des Devoirs.*

On peut croire qu'en quelques endroits l'Auteur donne trop aux forces de l'homme. Il croit, par exemple, (I. Vol. pag. 496) que *les ſeules notions naturelles* nous conduiſent à connoître l'obligation qui eſt en nous, *d'aſpirer à la perfection de la juſtice de Dieu :* ſur quoi on cite les Philoſophes, ébauchant le portrait du Sage. Or il ſemble qu'on doit rabattre beau-

coup des imaginations philosophiques de ces Anciens. Ils s'étoient mis dans la tête que le Sage avoit toutes les qualités, qu'il ne souffroit point, qu'il n'avoit nuls besoins, & mille autres faussetés semblables. Et ce Senèque, dont on nous vante l'axiome, que *l'homme, au milieu des maux, doit être immobile dans le bien comme Dieu même, autant qu'il est possible à l'homme*; ce Senèque loue, immédiatement après, comme un modèle de perfection, l'Epicurien Diodore, qui étoit sorti de ce monde en se tuant lui-même. Voilà les Héros de la Philosophie: quel cas doit-on en faire depuis la venue de celui qui a dit: *Je vous ai donné l'exemple, faites ce que vous m'avez vu faire?*

Nous ne croyons pas non plus ce qui est dit (même Vol. p. 582) que *l'éducation, les réflexions, des efforts assidus ramenent, sou*

l'empire de la raison, les inclinations les plus disposées à s'y soustraire. Ces choses sont utiles, & il ne faut jamais les négliger, mais, dans l'état de foiblesse où nous sommes, nous avons besoin de secours d'un ordre bien supérieur. On nous cite encore ici Aristote & Socrate, comme ayant réussi à vaincre tous leurs mauvais penchants; mais ces Philosophes se vantoient de leurs prouesses en ce genre, & il n'en faut pas davantage pour croire qu'il y avoit en eux plus d'orgueil que de vraie perfection. On reconnoît bien (pag. 594) que nous devons nous adresser à notre Auteur & implorer son secours, mais voici comme on s'exprime: *Quelle pensée doit donc nous venir quand, après avoir fait sincèrement ce que nous pouvons pour remplir les obligations que l'Auteur de notre être nous impose, nous sentons une*

eſpèce d'impuiſſance pour les accomplir plus parfaitement? Adreſſons-nous à lui : il peut nous ſecourir, &c. 1° La penſée de nous adreſſer à l'Auteur de notre être, ne doit pas être ainſi retardée ou rejettée après l'eſſai de nos forces : il faut d'abord ſentir nos beſoins, & recourir à la main qui ſeule peut nous ſoûtenir dans la carrière *des devoirs.* 2° Il ſembleroit que nous aurions ſimplement beſoin de ſecours pour accomplir *plus parfaitement les obligations que Dieu nous impoſe,* & que leur accompliſſement précis, eſſentiel & néceſſaire ſeroit d'ailleurs en notre puiſſance : ce qui, entendu généralement & abſolument, eſt tout-à-fait contraire à la vérité.

Il eſt aiſé de remarquer que l'Auteur *des Devoirs* eſt prévenu contre les pratiques extérieures de la Religion : ce n'eſt pas qu'il les condamne abſolument, il ſe borne

à obſerver ou plutôt à ſuppoſer que bien des perſonnes regardent ces pratiques comme *opérant par elles-mêmes ſur les ames.* Sur quoi il ſe récrie beaucoup, il regarde cette penſée comme une illuſion. Il ajoûte que, *par cette fauſſe perſuaſion, les Religions les plus ſagement établies dégénèrent preſque toutes inſenſiblement en pure ſuperſtition.* Il ne craint point ailleurs d'appeller ces pratiques des *obſervances frivoles.* On peut voir le premier Volume (p. 482 & ſuiv.) & le quatrième (p. 352, 362 & ſuiv.) Or il y auroit auſſi des obſervations à faire ſur l'extrême délicateſſe de ce Moraliſte.

1°. Comme il ne diſtingue aucune Religion, il eſt cenſé parler de la vraie comme de toutes les autres, & c'eſt même de la vraie qu'il s'occupe principalement dans les endroits cités ; mais cette ſainte

Religion a d'abord ſes Sacrements qui ſont des pratiques extérieures, efficaces par elles-mêmes. Enſuite, nulle *obſervance* ordonnée ou autoriſée par cette Religion ne peut être regardée comme *frivole.* En troiſième lieu ſe trouve-t-il beaucoup de perſonnes qui croient qu'elles feront leur ſalut, préciſément parce qu'elles s'abſtiennent d'une telle viande, ou qu'elles ſont fidèles à une telle obſervance ? S'il s'en trouve, il faut les détromper doucement, & leur inſpirer le véritable eſprit de ces pratiques extérieures, ſans entrer dans de longues critiques de morale à ce ſujet. Enfin on ne peut tolérer en aucun ſens la propoſition qui énonce que *les Religions les plus ſagement établies dégénèrent preſque toutes en pure ſuperſtition.* Il n'y a aujourd'hui dans le monde qu'une *Religion ſagement établie*, & cette Religion ne peut jamais

dégénérer en pure superstition, en Religion comme purement théâtrale, expression dont on se sert à la page 352 du 4e Volume.

Notre Auteur est extrêmement difficultueux, quand il s'agit des engagements de Célibat ou de Religion. Ses avis, à cet égard, pourroient être tempérés & n'en seroient pas moins utiles. Il est au contraire trop hardi en raisonnant sur le pouvoir qu'ont les hommes de faire des Loix. Au premier Volume (p. 339) il avance ou approuve ces propositions, que *ce pouvoir n'est jamais juste qu'autant qu'il n'est qu'un pouvoir précaire & de convention qui suppose que les Loix seront consenties de la part* des Peuples..... que ceux-ci *ont toujours le droit d'examiner les Loix qu'on leur propose, & de ne s'y soumettre que quand ils les ont approuvées.* Ces mêmes principes se rencon-

trent en d'autres endroits de cet Ouvrage, & font fort dangereux par les conſéquences qu'on en peut tirer. La régle divine qui ordonne d'obéir aux Puiſſances légitimes, fuſſent-elles même *fâcheuſes & difficiles*, ne laiſſe point lieu à la diſcuſſion publique & générale des Loix, telle que l'Auteur *des Devoirs* ſemble l'autoriſer.

Mais c'en eſt aſſez ſur cet Ouvrage, qui contient tant de choſes utiles qu'on eſt fâché d'y trouver des défauts. Il faudroit l'abréger. Quoique fort bien écrit, il eſt trop long, trop compaſſé, trop environné d'une ſorte d'appareil, qu'on ſeroit tenté de prendre pour de la pédanterie, quoique ce terme auſſi ſoit trop fort. Il mêle trop la Philoſophie profane au Chriſtianiſme. Il ſe butte quelquefois contre de petits défauts, & fait peut-être trop de grace à de

plus grands. Il eſt ſi diffus que les mêmes documents ſe rencontrent & ſe repréſentent pluſieurs fois. Enfin nous croyons qu'il manque d'exactitude, & les exemples cités plus haut en ſont la preuve : ſur quoi néanmoins il faut obſerver encore que ſa méthode eſt toujours circonſpecte. Ce qui n'eſt pas trop bien dit, eſt entouré de circonſtances qui pallient ou excuſent le défaut des expreſſions. En un mot on pourroit tirer deux Volumes très-excellents de ces quatre qui ne ſont pas exempts de reproches, & qu'on pourroit même cenſurer plus fortement que nous n'avons fait dans cette courte Analyſe.

ARTICLE II.

*LETTRE A M*** contenant quelques Observations sur les Pierres gravées.*

JE vais vous faire part, Monsieur, de quelques Observations sur cette partie des Arts, qui vous a toujours paru si aimable & si picquante; je veux dire sur les Gravures en Pierres fines ou sur les Pierres gravées. Vous vous ressouvenez qu'étant à Paris, en 1750, & lisant ensemble le beau Traité de M. Mariette, nous fumes frappés d'une de ses conjectures, (pages 36 & 37 de son premier Volume.) Je vous la remets sous les yeux, parce que c'est comme le texte dont mes Observations ne seront que le Commentaire.

» Il est bien consolant, *dit cet*

» *ingénieux & ſavant Auteur*, de
» pouvoir imaginer que ces Sta-
» tues, ces Grouppes, & peut-
» être quelques-uns de ces Bas-
» reliefs qui firent autrefois le ſujet
» de l'admiration d'Athènes & de
» Rome, & qui ſont aujourd'hui
» l'objet de nos juſtes regrets, ſe
» retrouvent ſur les Pierres gra-
» vées. Ce n'eſt point ici une vaine
» conjecture, on a ſur des Pierres
» gravées, indubitablement anti-
» ques, la repréſentation de plu-
» ſieurs belles Statues Grecques
» qui ſubſiſtent encore. Sans ſortir
» du Cabinet du Roi, on y peut
» voir ſur des Cornalines, la Sta-
» tue de l'Hercule de Farnèſe,
» un des chevaux de *Monte-Ca-*
» *vallo*, & le Grouppe du Lao-
» coon; & par conſéquent il eſt
» très-probable qu'un aſſez grand
» nombre de ces excellents mor-
» ceaux de Sculpture ſi vantés, que
» le temps a détruits, ont été pa-

» reillement mis ſur les Pierres
» gravées. On ne me diſputera
» pas du moins qu'il n'y ait un
» grand rapport entre certaines
» figures gravées ſur les Pierres
» fines & quelques Statues anti-
» ques qui ont péri, mais dont il
» nous reſte des Deſcriptions, &
» cela me paroît donner un grand
» poids à ma conjecture « &c.
Toute la ſuite, Monſieur, appuie cette même penſée : vous pourrez reprendre le morceau entier. Je viens à mes Obſervations.

Dès les premiers jours que je parcourus, dans Rome, les divers monuments de cette Capitale ; que je viſitai, avec quelque deſir de m'inſtruire, les Palais & les Vignes des Grands, je fus frappé des rapports qui ſe manifeſtoient, comme au coup-d'œil, entre certains morceaux de Sculpture, & quelques Pierres gravées que j'avois vuës dans le Livre de M. Mariette. Je

ſus aſſez heureux pour trouver cet Ouvrage chez M. Nattoire, Chef & Directeur de notre célèbre Ecole de France. Il eut la complaiſance de me le prêter, avec l'*Agoſtini* de l'Edition de 1686, & alors je ne fis plus un pas dans Rome, ſans rapprocher de mes Pierres gravées, les Bas-reliefs & les Statues qui ſe préſentoient à ma vuë. Dès ce moment auſſi je me perſuadai que la penſée de M. Mariette ne devoit pas être énoncée comme une ſimple opinion, mais comme une vérité très-ſenſible & très-intéreſſante pour cette partie des Arts.

Je vais, Monſieur, vous citer quelques morceaux de comparaiſon; vous verrez au moins qu'à cet égard j'ai mis à profit mon ſéjour de Rome.

1°. Le Dieu Mithra qu'on voit au N°. 77. de la ſeconde Partie de l'Agoſtini (Edition de 1686) ſe

trouve dans pluſieurs endroits de Rome ; à la *Villa* Borghèſe deux fois (l'Agoſtini lui-même en parle) au Palais Barberin, à la *Villa* Albani, dans la Galerie de Kircher &c. Il y a des différences entre ces morceaux, mais peu conſidérables ; le fond eſt le même quant aux figures principales & à leur attitude. Ces figures, au reſte, ſont, comme vous le ſavez, celle du Dieu Mithra, vêtu & coëffé à la Perſanne ; le Taureau qu'il tient terraſſé & percé d'un poignard ; les Buſtes du Soleil & de la Lune, l'Aigle de Jupiter, le Corbeau d'Apollon &c. Les Bas-reliefs, repréſentant le Dieu Mithra & ſes accompagnements, n'étoient que des emblêmes du Soleil & des effets qu'il opère dans les diverſes ſaiſons de l'année : ſur les Pierres gravées on en a fait des *Abraxas*, eſpèce de Taliſmans que les Baſilidiens & les

autres Gnoſtiques rendirent ſi communs parmi les gens de leur ſecte.

2°. Sur un grand vaſe de la Vigne Borghèſe, un Bacchant parfaitement ſemblable à celui de l'Agoſtini N°. 17. ſeconde Partie.

3°. A la *Villa* Médicis, dans un grand Bas-relief, appliqué à la façade qui regarde le Jardin, Hercule ſerrant entre ſes cuiſſes le Lion de la Forêt de Némée : morceau excellent & très-bien rendu dans la Pierre gravée du Cabinet du Roi, (N°. LXXX. du Recueil de M. Mariette.) Ici néanmoins, c'eſt-à-dire ſur cette Pierre qui eſt un Jaſpe ſanguin, au-lieu du Lion de Némée, on voit Cerbère qu'Hercule ſerre & enchaîne : mais l'attitude, l'expreſſion, le deſſein ſont abſolument les mêmes.

4°. A la *Villa* Albani, Ganymède préſentant à boire dans une Patère à Jupiter changé en Aigle :

ſujet preſque ſemblable à celui de la Cornaline du Cabinet du Roi, (N°. LII. de M. Mariette.) L'attitude de Ganymède eſt la même dans l'un & l'autre morceau : celle de l'Aigle eſt un peu différente. Dans le premier, l'Aigle a les aîles traînantes, & porte une de ſes ſerres ſur la Patère : dans le ſecond, l'Aigle a les aîles éployées & appuie une de ſes ſerres ſur le génouil de Ganymède. Dans le Bas-relief, Ganymède ſoûtient la tête de l'Aigle en lui paſſant la main ſous le bec : dans la Gravure en Pierre fine, Ganymède étend ſa main ſur le col de l'Aigle. Ces différences, comme vous voyez, ſont légères & n'empêchent pas que l'idée ne ſoit toujours la même.

5°. A la *Villa* Albani encore, Trajan & Plotine, Bas-relief parfaitement ſemblable à la Pierre gravée de l'Agoſtini, N°. 119, ſeconde Partie.

6°. Encore au même endroit une jolie Statue d'Isis, positivement la même que celle du Cabinet du Roi, N°. IX.

7°. Apollon en marbre blanc dans la Vigne Borghèse, & en Basalte dans la Galerie du grand Palais Farnèse, le même que celui du Cabinet du Roi, N°. XI.

Il y a, sans doute, à Rome bien d'autres Statues, d'autres Grouppes, d'autres Bas-reliefs qu'on retrouve sur les Pierres gravées; mais le peu que je viens de vous dire suffit pour montrer que M. Mariette a raison de croire que les Pierres gravées nous ont conservé les plus beaux morceaux de Sculpture antique. Cela me paroît vrai, sur-tout par rapport aux sujets badins & d'imagination. Je croirois que les traits d'Histoire ont été moins imités sur les Pierres fines, parce qu'ils appartenoient directement aux Médailles

& qu'ils exigeoient plus de figures.

Il eſt bon de vous faire obſerver que les petits ſujets, les ſujets agréables qui ont ſervi de modèles aux Graveurs, ſe trouvent ordinairement ſur le dé d'un piédeſtal, ſur les faces de ces grands candelabres triangulaires de marbre, en uſage chez les Anciens, ſur les vaſes, les urnes, les trépieds & autres uſtenſiles de cette eſpèce.

Mais voici préſentement, Monſieur, une autre idée qui étend & généraliſe beaucoup celle de M. Mariette. Dans le premier Volume des Antiquités d'*Herculanum*, Ouvrage qui a paru depuis cinq ou ſix mois, on voit des morceaux de Peinture, où ſont repréſentés des grouppes de Génies, qui folatrent en mille manières différentes. Or, parmi ces grouppes, combien ſont exécutés en marbre, & combien ſe voient auſſi ſur les

Pierres gravées ! Voilà donc des ſujets devenus communs aux trois Arts ; mais lequel de ces trois Arts a fourni le modèle aux deux autres ? C'eſt une queſtion qu'il n'eſt pas aiſé de décider. En mon particulier, je pencherois aſſez en faveur de la Sculpture ; mais pour ne pas me faire une querelle avec les Peintres, dont j'honore plus que perſonne les travaux & la profeſſion, je me borne à comparer la Sculpture avec la Gravure, & il me ſemble qu'on peut ne donner à ce dernier Art que le mérite de la plus parfaite imitation. Le Sculpteur Diogène exécutoit pour Agrippa une jolie idée ſur le contour d'un vaſe. Agrippa, enchanté du chef-d'œuvre, le faiſoit répéter ſur une Agathe par Solon ou par Dioſcoride, afin que le portant au doigt, il pût ſe procurer le plaiſir de le contempler plus ſouvent. Vous

jugerez, Monsieur, de cette conjecture & de toute ma Lettre que je finis en vous assûrant que je suis Votre, &c.

4. Octobre 1758.

ARTICLE III.

HISTOIRE POLITIQUE du siècle, où se trouvent en ordre & sous tous leurs rapports différents, les intérêts, les vuës & la conduite des principales Puissances de l'Europe, depuis la Paix de Westphalie en 1648 jusqu'à la Paix d'Aix-la-Chapelle en 1748 inclusivement, avec le détail des opérations des plus habiles Négociateurs, le caractère & le manège des plus fameux Politiques, & le Précis de tous les Traités négociés entre les Cours

depuis cent ans ; le tout appuyé des preuves de fait & de raisonnement, & de la citation des Actes, Mémoires & Relations sur les points contestés ou peu connus. (Tome premier, *in*-8°. pag. 634, sans le Discours préliminaire qui en contient XVI.) A Leipsic, chez la Veuve Gaspard Fritsch ; & se trouve à Paris chez Cavelier, rue S. Jacques, &c. M.DCC. LVIII.

LE titre qu'on transcrit ici expose tous les caractères de l'Ouvrage. C'est une Histoire où l'on rend compte des mouvements qui ont agité les Cours de l'Europe depuis cent ans : mouvements d'où sont émanées des ruptures, des déclarations de guerre, des expéditions militaires, des négociations, des intrigues de Cabinet, des pacifications.

Une Hiſtoire Politique démontre, en quelque ſorte, tous les reſſorts des grandes affaires, elle fait voir leurs forces reſpectives, leurs rapports ſecrets, leurs combinaiſons réfléchies. Quelquefois elle devine encore plus de choſes qu'il n'y en a eu; elle donne des vûës à tel homme qui en avoit peu; elle met des détours dans telle affaire qui étoit toute ſimple; elle ſuppoſe des intérêts auxquels on n'avoit point penſé. D'autresfois auſſi elle ne fait qu'entrevoir la profondeur des ſyſtêmes d'Etat; elle ne pénétre pas au-delà des premiéres cauſes & de la ſuperficie des évènements; elle effleure ſimplement le caractère des Miniſtres & des Négociateurs. Ce ſont des abyſmes que l'eſprit, le cœur, les deſſeins, les deſirs, les démarches, les diſcours, le clin d'œil même de ceux qui gouvernent en premier, ou qui agiſ-

ſent en ſous-ordre. Il n'y a guères qu'un point où l'Auteur d'une Hiſtoire Politique ſaiſit preſque toujours le vrai, c'eſt en ſuppoſant de l'artifice par-tout ; en peignant les hommes d'Etat comme des eſprits pleins de diſſimulation, de ruſes, de ſoupleſſe ; en apprenant au genre humain qu'il doit être bien méchant, puiſque, pour le gouverner, on ſe perſuade, en quelque ſorte, que la vertu ne ſuffit pas, & qu'il eſt néceſſaire d'appeller au ſecours la fraude, le menſonge, le vice, le crime & tout leur cortège.

Après avoir lu un Livre tel que celui-ci, on ſeroit tenté de s'applaudir d'être né hors du tourbillon des grandes affaires ; mais ſi, par malheur, on y étoit engagé, il faudroit profiter de ce qu'il y a de bon dans ce Volume. L'Auteur, que nous ne connoiſſons pas, a voulu donner une

esquisse, ou, comme il parle lui-même, un *croquis exact & bien lavé de toutes les opérations politiques*, qui ont occupé l'Europe depuis cent ans. Il ne devroit commencer, en rigueur, qu'aux Traités de Westphalie en 1648, mais la liaison des évènements l'engage à préluder par deux Chapitres, qui annoncent & préparent cette grande pacification.

On a de plus dix huit Chapitres pour le cours des affaires, depuis les préliminaires de cette paix jusqu'à la fin du siècle, c'est-à-dire jusqu'en 1699 : car, du projet de l'Auteur, il n'y a encore d'exécuté que la première Partie ou le premier Volume. Or ces dix-huit Chapitres sont comme autant de scènes qui servent à l'*intrigue*, qui occupent & suspendent l'esprit du Lecteur jusqu'à l'*évènement*; bien entendu qu'on y joindra encore les Chapitres du second Tome qui est

eſt attendu ; & à la fin duquel on doit trouver le dénouement de la pièce, l'*évènement*.

Telle eſt, en effet, l'idée de l'Auteur : on jugera de ce qu'elle vaut & de ce qu'elle peut produire de bon. Il conſidère l'Etat préſent de l'Europe comme le réſultat de ce qui a été préparé, négocié, traité, conclu depuis cent ans : c'eſt l'*évènement*, en un mot, & l'*intrigue* conſiſte dans tout ce qui a précédé. *Intrigue*, au reſte, qui ne procède que par des faits, qui ne ſuppoſe point de ſyſtême, qui ſe développe de proche en proche par les rapports qu'ont eus les grandes affaires entre elles, par les rôles divers qu'ont joués les premiers perſonnages de l'Europe.

Il y auroit à parier que cette allégorie, tirée des Spectacles & du Genre Dramatique, pourroit s'appliquer à tous les ſiècles. Quand Jules-Céſar aſſujettit ſa patrie, ce

fut le dénouement de pluſieurs grandes intrigues qui avoient précédé. Quand Pépin fonda notre ſeconde race, ce fut la fin & comme le réſultat de quantité d'opérations, qui avoient rendu les Maires du Palais indépendants du Souverain légitime. On pourroit dire de même que l'état de l'Europe, ſous Charles-Quint & François I^er^, fut l'*événement* par rapport à ce qui s'étoit paſſé & traité de plus important, depuis l'extinction de la maiſon de Bourgogne. Et il en eſt de même de toutes les autres ſituations du monde préſent & futur. Nous préparons aujourd'hui l'état du 19^e^ Siècle, qui ſera auſſi le germe du 20^e^ & ainſi de ſuite, toujours en vérifiant le mot d'Horace : *Ætas parentum pejor avis, tulit nos nequiores, &c.*

Tout Chapitre de cette Hiſtoire forme une ſorte de groupe, c'eſt-à-dire que, ſous un titre ou un

point de vue général, l'Auteur raſſemble toutes les affaires reſpectives à un même but. Ainſi, dans le ſecond Chapitre, on a tout ce qui concerne la guerre de trente ans, préliminaire aux Traités de Weſtphalie. Dans le troiſième & le quatrième, on voit les Négociations qui ménagèrent ces fameux Traités. Dans le cinquième, le ſixième & le ſeptième, on apprend à bien connoître l'état des ſept Provinces-Unies, ſoit en elles-mêmes, ſoit par rapport à leurs Stadhouders. Dans le Chapitre X. c'eſt le rétabliſſement de la Monarchie en Angleterre, le caractère de Charles II. &c. Dans preſque tous les Chapitres, la Politique du feu Roi Louis XIV. paroît en chef, & donne le branle à tout, &c.

Il ſeroit long & même impoſſible de remettre ſous les yeux du Lecteur tous ces grouppes déja

bien connus par nos Histoires modernes. Il nous suffira de présenter quelques morceaux où l'on remarque de la vérité & de la force, & d'ajoûter quelques observations sur la manière dont ce Livre est exécuté, parce qu'on peut y désirer des degrés de perfection.

Portrait de Jacques I. Roi d'Angleterre et d'Ecosse. » Jacques étoit mieux formé pour » régenter un Collège, que pour » régir un puissant Empire. Pédant » opiniâtre & vain, il se picquoit » de savoir & de bel-esprit. Prince » timide & soupçonneux, jaloux, » jusqu'à la puérilité, d'une auto» rité dont il ne connoissoit ni » l'usage, ni les bornes, il étoit » également incapable de gouver» ner par lui-même, & de se » laisser gouverner par d'habiles » gens. L'émulation n'avoit prise » sur lui que par boutades ; &

» rendu à la réflexion, il n'étoit
» pas même ſuſceptible de la honte.
» Toujours Sophiſte avec ſoi-
» même, pour ſe juſtifier le plus
» mauvais parti qu'il manquoit
» rarement de choiſir ; il n'eut
» jamais le courage de prendre le
» meilleur, dès qu'il faiſoit vio-
» lence à ſon goût aveugle pour
» la paix. Henri IV. qui eut bien-
» tôt priſé ce foible Prince ce qu'il
» valoit, diſoit que la Reine Jac-
» ques avoit ſuccédé au Roi Eli-
» ſabeth. « S'il y a quelques traits
de force dans ce caractère, il s'y
trouve auſſi des nuances ſombres
& de l'embarras dans le ſtyle.
En général, l'Auteur de cette Hiſ-
toire écrit comme un Etranger,
qui n'auroit appris notre Langue
que ſur le retour de l'âge & dans
les Livres.

Portrait de Christine, Reine de Suéde. » Chriſtine, fille uni-
» que de Guſtave-Adolphe,.....

» entra dans ſa majorité, & parut
» à la tête des affaires en 1664.....
» *Sous cette Reine*, la Cour de
» Suède ſe remplit de Littérateurs
» Etrangers de toute eſpèce. Les
» déniers de l'épargne furent pro-
» digués pour l'achat de manuſ-
» crits ſouvent plus rares qu'uti-
» les. La Reine fit de ſon Palais
» un Collège, où les Commenta-
» teurs du Grec & de l'Hébreu,
» les Grammairiens, les Etymolo-
» giſtes, les Théologiens Eſprits-
» forts eurent le premier rang.
» Elle effleura les genres de Lit-
» térature les plus épineux, &
» bientôt elle eut la préſomption
» d'un demi-Savant. Elle ſe crut
» élevée par ſes connoiſſances au-
» deſſus de ſon ſexe..... Elle en
» quitta les bienſéances avec plu-
» ſieurs des vertus qui le rendent
» aimable, ſans ſe défaire d'au-
» cune de ſes foibleſſes. Ses ca-
» prices furent continuels, & n'ex-

» ceptèrent point les grands objets
» du Gouvernement. Sa bizarrerie
» s'accrut avec ſon ſavoir, & ſon
» inconſtance n'eut aucune régle.
» Pluſieurs fois les Voſſius & les
» Saumaiſes perdirent, dans ſon
» eſprit, leur mérite & leur répu-
» tation. Rebutée de leurs *Dia-*
» *tribes*, *Animadverſions*, *Exer-*
» *citations*, elle ne vit plus dans
» leurs écrits que les épines & le
» jargon de la Science ; & leur
» érudition pédanteſque lui parut
» une charlatanerie peu digne de
» l'occuper. Mais ou ces retours
» étoient de peu de durée, ou d'au-
» tres fantaiſies profitoient de ſon
» dégoût pour celle-là « &c. La
ſuite du portrait n'eſt pas avanta-
geuſe aux mœurs de Chriſtine,
mais quoiqu'il en ſoit de la vérité
des faits, l'Auteur ſe trompe ma-
nifeſtement, quand il dit que cette
Reine *entra dans ſa majorité, &*
parut à la tête des affaires en

1664. Il eſt certain que Chriſtine abdiqua la Couronne en faveur de ſon couſin Charles-Guſtave dès l'an 1654, qu'elle avoit alors vingt-huit ans, & trente-huit en 1664 : terme qui outrepaſſe de beaucoup celui de la majorité. Dans cette façon de parler, *d'autres fantaiſies profitoient de ſon dégoût pour celle-là*, on entrevoit la penſée de l'Auteur : il veut dire que *Chriſtine paſſoit d'une fantaiſie à une autre* ; mais l'expreſſion, dont il ſe ſert, manque de naturel & de facilité : elle n'eſt point dans l'uſage de la Langue.

L'Auteur ſe picque d'impartialité, & voici une des preuves qu'il en donne ; c'eſt quand il s'agit d'apprécier au juſte le caractère de Charles II. Roi de la Grande-Bretagne. » Malheur, *dit-il*, à la » mémoire d'un Prince haï d'un » parti qui devient le dominant : » les Hiſtoriens lui enleveront juſ-

» qu'à l'intention de faire le bien
» qu'il aura fait. Charles II. enne-
» mi des Presbytériens, Fauteur
» des Catholiques, Précurseur d'un
» frère dont l'expulsion a paru né-
» cessaire à la conservation de la
» Religion & de la liberté, est à
» peine estimé en Angleterre par
» les Soldats Invalides dont il a
» fondé l'Hôtel. Ses foiblesses sont,
» dans l'Historien Anglois, des
» crimes énormes. Ses bonnes qua-
» lités & ses vertus n'y sont que
» des vices médiocres qui ser-
» voient de correctif aux plus
» grands vices. Il est jugé sans
» égard aux circonstances. On lui
» reproche d'avoir omis ce qu'il
» étoit dans l'impuissance de faire,
» d'avoir tenté ce qu'on l'avoit mis
» en droit d'exécuter. On le rend
» comptable de la peste, des effets
» d'une incendie, & du succès de
» l'heureuse témérité de ses enne-
» mis. On exaggère ses fautes

» envers la Nation ; & l'on ne » parle point à la Nation des fautes » énormes qu'elle commit envers » elle-même & envers lui. L'Hif» toire n'admet ni le Panégyrique, » ni la Satyre ; & celle d'un Prince, » dont la conduite quelle qu'elle » ait été, décida de la balance du » Commerce & du pouvoir en » Europe, mérite d'être ramenée » à la vérité. « Ce morceau eft d'un bon efprit, il eft même écrit avec intérêt : on devroit y fuppofer le mot *incendie* au mafculin.

L'Auteur auroit pu auffi conferver pour Jacques II. une partie de la juftice qu'il rend à Charles fon frere. Jacques eft fort maltraité aux pages 573, 574, 575 &c. Sans doute que la Catholicité de ce Prince contribue à la mauvaife humeur de l'Hiftorien Politique ; mais cet Auteur auroit pû & dû s'abftenir d'imputer à l'*Eglife Ro-*

maine en général, ce qu'il appelle *l'injuſte doctrine ſur l'obéiſſance des Sujets à un Prince hérétique.* Il entend apparemment que le ſentiment de cette Egliſe eſt que les Sujets ne doivent point *obéir à un Prince héretique :* or ceci eſt une fauſſeté démentie par l'enſeignement public de la même Egliſe, & par le ſentiment non-équivoque de tout ce qu'elle a d'habiles gens. Au reſte, on ne démêle pas trop quelle eſt la Religion de ce Politique. S'il attaque les Catholiques en quelques endroits, il ne ménage guères plus les prétendus Réformés dans d'autres. Tout ceci pourroit bien être l'effet & la preuve d'une façon de penſer, dont la Politique ſeule auroit formé le plan & dreſſé les articles peu nombreux. C'eſt, ſans doute, auſſi en vertu de ce Symbole abrégé que l'Auteur marque tant de mépris ou d'averſion pour

le Roi Louis XIV; qu'il traite de *nombreux préjugés* les maximes de Religion que ce Prince avoit reçues de la *pieuſe Reine ſa mère;* qu'il l'accuſe d'avoir eu *peu de lumières;* qu'il lui reproche comme une *foibleſſe* le temps de ſon Regne, où il pratiqua les exercices de la *piété*, &c. Toutes ces choſes & quelques autres répandues dans ce Volume, ſont écrites ſans preuves, ſans préciſion, avec des ſarcaſmes contre le Clergé & le Deſpotiſme prétendu. Il ne falloit plus qu'exalter la Philoſophie & les Paſſions, décrier le célibat des Prêtres, & ſaupoudrer le tout de Matérialiſme: cela eût fait, dans le goût du temps, un Livre *bien ſcandaleux, bien bon*, comme dit la Comédie du Méchant.

Il y a de plus quelques défauts que nos curieux Littérateurs n'excuſeront point, ſavoir la dureté & l'obſcurité du ſtyle, avec une

multitude d'expressions toutes singulières.

Par exemple, l'Auteur dit toujours *décréter une guerre*, *décréter une députation*, *décréter une armée* ; tandis que ce mot ne s'employe que dans les procédures du Barreau. On dit *décréter* une prise de corps, un ajournement personnel, un héritage, une terre. On dit aussi *décréter* quelqu'un de prise de corps, d'ajournement &c. mais point du tout *décréter* une guerre, une armée, une députation &c. Il faut dire *décerner*, qui ne seroit pas encore généralement bon dans tous ces exemples : on ne dit guères *décerner une armée*, pour signifier l'ordre de faire une levée de troupes, & de commencer des expéditions militaires.

Voici d'autres expressions vicieuses : *l'imparité du génie*, pour, *la différence*, *l'inégalité.*

Retenir de chercher, pour, *empêcher de chercher.*

Il *ſe trouva l'Empereur & l'Empire pour ennemis*, au-lieu de, il *trouva que l'Empereur & l'Empire étoient ſes ennemis.*

Il *avoit projetté à l'avance*, pour, il *avoit projetté d'avance.*

Il *l'en refuſa*, pour, il *lui refuſa* cette grace, &c.

Tous ces défauts font d'autant plus de peine au Lecteur, que notre Hiſtorien Politique étoit capable de donner un Ouvrage curieux, réfléchi, agréable. Il y a des vuës dans cette médiocre production, & un ton de Politique vraiment ſoûtenu, parmi les embarras du ſtyle & les peſantes diſcuſſions où eſt entré l'Auteur. Nous déſirons que ſon ſecond Volume réponde mieux à l'attente du Public.

ARTICLE IV.

RACCOLTA DI TRATTATI di diversi Autori concernenti alla Religion Naturale e alla Morale Filosofia de' Cristiani, e degli *Stoïci.*

Volume primo che contiene 1. *Saggio* di Filosofia Morale del *Sig.* di Maupertuis. 2. Ragionamento del *Sig.* Francesco M. Zanotti. 3. Difesa del *Sig.* di Maupertuis del P. Ansaldi. 4. Parere del P. Schiara sopra la Difesa suddetta.

Volume secondo che contiene 1. Discorsi tre del *Sig.* Francesco M. Zanotti. 2. Lettera del Padre Casto Innocente Ansaldi. 3. Lettere del Sig. Giuseppe Antonelli. 4. Dissertazione del *Sig.* Conte Lodovico Barbieri. 5. Lettere diverse

colle loro riſpoſte. 6. Appendice e Diceocriſia del Sig. Canon. Giuſeppe Guerreri. (*In*-4°.) In Venezia, Appreſſo Pietro Valvaſenſe, &c. M. DCC. LVII.

Recueil de Traités compoſés par divers Auteurs touchant la Religion Naturelle & la Philoſophie Morale des Chrétiens & des Stoïciens, &c. (Deux Volumes *in*-4°.) A Veniſe, &c.

IL y a environ dix ans que M. de Maupertuis donna ſon *Eſſai de Philoſophie Morale :* Ouvrage deſtiné à calculer le bonheur & le malheur de la vie, & à faire voir que le Chriſtianiſme ſeul, non la Philoſophie Stoïcienne, peut diminuer la ſomme de nos maux. Cette Diſſertation portée en Italie, y a excité une fort grande controverſe, dont toutes les pièces ſont raſſemblées dans

les deux Volumes que nous annonçons. On commence par y donner, en Italien, l'*Essai* de M. de Maupertuis, & l'on finit par une sorte de récapitulation, ou même de jugement tout en faveur de notre Auteur François & de sa doctrine.

Le premier qui s'est élevé contre l'*Essai*, est M. Zanotti, Secrétaire de l'Académie de Bologne, homme très-connu & très-estimé en Italie. On a de lui une Dissertation, sous le titre de *Ragionamento*, distribuée en six Chapitres, où il attaque presque tous les Articles du Traité de M. de Maupertuis. Il combat la définition que cet Académicien-Philosophe donne du bonheur. Il ne peut souffrir qu'on dise que, dans cette vie, la somme des maux l'emporte sur la somme des biens. Il n'approuve point la différence que l'*Essai* assigne entre les Epicuriens

& les Stoïciens : différence qui consiste, selon M. de Maupertuis, en ce que les premiers s'attachoient à augmenter la somme des biens, & les seconds à diminuer la somme des maux.

Mais ce qui déplaît le plus à M. Zanotti dans la Dissertation de notre Auteur François, c'est le portrait désavantageux qu'elle fait du systême des Stoïciens. Elle représente, en effet, ces Philosophes comme n'ayant eu aucune idée fixe & lumineuse sur l'existence de Dieu, sur la Providence, sur l'immortalité de l'ame ; comme n'ayant enseigné que de belles chimères sur l'insensibilité aux peines du corps, sur l'équilibre des passions, sur la perfection sublime du Sage ; enfin comme s'étant déclarés hautement pour la doctrine du Suicide : car tel étoit, dans cette Ecole, l'Antidote général contre tous les maux. Dès

qu'un Stoïcien ſe ſentoit malheureux, ſes Maîtres lui apprenoient à implorer le ſecours d'une mort volontaire ; & l'on ne peut pas dire que cette maxime ou cette pratique fût déraiſonnable dans un ſyſtême où l'on n'étoit retenu ni par la crainte des Dieux, ni par les intérêts de la Société : ſyſtême dont le but étoit de ſe garantir du mal à quelque prix que ce fût. *Sors de la vie,* diſoit Marc-Aurèle, *ſi elle te devient à charge. Pour ſavoir mourir,* diſoit Senèque, *il ſuffit d'être ennuyé de la vie.*

Voilà l'expoſition abrégée que M. de Maupertuis fait de la Philoſophie Stoïcienne. Il met en contraſte la Morale du Chriſtianiſme, & il démontre que celle-ci eſt bien plus propre à faire des heureux, ou plutôt qu'elle ſeule eſt capable de conduire les hommes au bonheur ; que d'elle ſeule auſſi dépendent la paix & la dou-

ceur de la Société &c. Ce Tableau de la Religion Chrétienne, quoique ſuſceptible de plus d'ornements qu'on n'en remarque dans l'*Eſſai* de notre Philoſophe, ſe préſente néanmoins avec grace, & attache un Lecteur qui ſait réfléchir, & préférer le vrai aux pompeuſes inutilités d'une fauſſe Philoſophie.

M. Zanotti ne reſſemble point à nos Incrédules qui blaſphêment ouvertement la Religion, ou qui ſemblent ne lui rendre hommage que pour la combattre plus ſûrement. Cet Italien eſt intimement perſuadé de la beauté, de l'excellence, de la néceſſité du Chriſtianiſme; mais il aime auſſi les Stoïciens. Il croit que ces Philoſophes avoient quelques notions de la vie future, ſans néanmoins être bien perſuadés des dogmes de l'exiſtence de Dieu, de la Providence, de l'immortalité de l'ame; il trouve,

dans cette Philoſophie, l'idée de l'*honnête* qu'il eſtime avoir été fort puiſſante pour guider les hommes dans la carrière de la vertu; il ſoûtient qu'à l'aide de cette idée de l'*honnête*, le Stoïcien pouvoit parvenir à une grande perfection, s'établir dans un état de paix très-poſitif & très-réel, s'exempter des maux de la vie ou en diminuer extrêmement l'impreſſion, s'intéreſſer enfin au bonheur de la Société & accomplir tous les devoirs du Citoyen. Quant au Suicide, M. Zanotti ne nie pas qu'il ne fît partie de la doctrine Stoïcienne, mais ce n'étoit pas, *dit-il*, par déſeſpoir que les bons Stoïciens ſe donnoient la mort : ils ne vouloient pas même, en uſant de ce remède, s'épargner les maux de la vie : leur but étoit de ſe ſouſtraire aux inſultes de la fortune, de conſerver leur dignité, & de tirer de preſſe leur vertu. Cette inter-

prétation prouve qu'on dit tout ce qu'on veut en philoſophant ſur le papier. Le Suicide, quoiqu'en diſe le docte Académicien, fut toujours une action de fanatique, une entrepriſe contraire aux vraies lumières de la raiſon. Mais ne prévenons pas la très-ample réfutation qu'on a faite du *Ragionamento* de M. Zanotti.

Il y a, dans l'Univerſité de Ferrare, un Profeſſeur célèbre nommé le P. Anſaldi, Dominicain, Auteur de quantité d'Ouvrages dont quelques-uns paroîtront encore dans nos Mémoires. Ce docte & zélé Théologien a remarqué que, depuis quelques années, les *petits Livres* de nos *Déiſtes*, de France & d'Angleterre, (Libercoli pieni di Deiſmo) paſſent au-delà des monts, y ſont accueillis de la jeuneſſe, y répandent le goût d'une Philoſophie toute Payenne. Il a craint que la Diſſertation de

M. Zanotti n'eût, à-peu-près, le même effet, quoique composée par un homme qui respecte la Religion. Il a pris le parti de la combattre, non absolument dans toutes ses parties : selon lui, quelques-unes des critiques publiées contre l'*Essai* de M. de Maupertuis, peuvent subsister ; mais il attaque fort les principes du systême ; il soûtient que cette Philosophie n'est nullement capable de diminuer nos maux en cette vie, & que le Christianisme seul a cet avantage. L'Ecrit est en Latin, sous le titre de *Vindiciæ Maupertuisianæ* : on l'a donné depuis en Italien, & c'est, dans cette Langue, qu'il fait partie du Recueil que nous annonçons.

Le P. Ansaldi se propose trois questions, dont l'examen & la solution remplissent tout son Livre, qui est un petit *in*-4°. de 250 pages.

La premiére queſtion eſt, *ſi, par les forces ſeules de la lumière naturelle & ſans le flambeau de la Religion, l'homme peut s'aſſûrer en cette vie qu'il ſera heureux après la mort.* Et notre Auteur ſe décide très-expreſſément pour la négative. Il prétend que les connoiſſances qu'ont euës tous les Peuples par rapport à la vie future, leur venoient originairement de la vraie Religion. Car, *ajoûte-t-il*, l'Idolatrie même n'étoit qu'une ſorte d'héréſie émanée du culte primitif, que le temps & les paſſions avoient altéré. Or, dans ce culte primitif, on tenoit le dogme de la vie future, & les traces de cette vérité s'étoient conſervées de ſiècle en ſiècle. Suppoſé donc que les Philoſophes, Stoïciens ou autres, euſſent des notions certaines ſur la vie future, ils ne pouvoient les avoir qu'en conſéquence de la tradition du genre humain,

& non par les ſeules forces de la raiſon. Cette lumière naturelle pouvoit faire naître, dans leurs eſprits, des conjectures ou des probabilités à cet égard, mais il s'agit ici de certitude, de connoiſſances capables d'appuyer l'eſpérance des hommes, de leur faire ſupporter les maux de la vie avec patience, & de diminuer par-là le ſentiment de leur infortune ſur la terre. Cependant on fait trop d'honneur aux anciens Philoſophes, en ſuppoſant qu'ils ont eu des notions certaines par rapport à l'état d'une autre vie. Bien-loin de recueillir avec ſoin les reſtes de la doctrine primitive, ſur ce point ſi eſſentiel, la Philoſophie ſemble s'être attachée à les proſcrire de la plûpart de ſes Ecoles. Un coup-d'œil ſur les diverſes ſectes des Philoſophes y fait appercevoir une multitude d'hommes, tantôt armés de Sophiſmes contre le dogme de la

vie future, tantôt incertains ſur cette vérité, la traitant d'une manière problématique, la ſoumettant à toutes les viciſſitudes des opinions les plus chancélantes.

La ſeconde queſtion, propoſée par le P. Anſaldi, eſt, *ſi l'idée Stoïcienne de l'honnête ſuffit pour diriger l'homme dans la route de la vertu, pour le rendre heureux en cette vie, ou du moins pour diminuer le ſentiment de ſes maux.* Et la réponſe eſt encore une forte & abſolue négative. L'Auteur fait voir que cette idée de l'honnête & de ſon empire ſur l'homme, n'a jamais pû être qu'une imagination ou une entité abſtraite : idée de l'honnête, en effet, qui, dans ce ſyſtême des Stoïciens, n'étoit émanée d'aucun Etre ſubſiſtant, éternel & ſouverainement parfait; qui, par elle-même, n'intimoit ni récompenſes, ni châtiments; qui, par cette raiſon, ne devoit

arrêter ni les fougues de la colère, ni les attentats de l'ambition, ni les fourberies de l'avarice, ni les folies du libertinage. Cette belle fantaisie de l'honnete, *dit notre Auteur d'après un Anglois*, cette fille du Ciel, dont on exalte les charmes & les vertus, n'étoit pourtant recherchée de personne, *parce que les Philosophes ne lui avoient point donné de dot*, c'est-à-dire, parce que la Philosophie s'étoit contentée de la louer sans lui départir le moindre attribut réel, actif & efficace. Le P. Ansaldi combat par toutes sortes d'argumens ce principe Stoïcien de l'*honnête*; il fait voir que ce n'est qu'un fantôme, tandis qu'on le sépare des dogmes essentiels de l'existence de Dieu, de la Providence, de l'immortalité de l'ame. Il montre qu'après l'Epicuréisme & l'Hobbésianisme qui n'admettent aucune Loi naturelle, aucune

notion primitive du juste & de l'injuste, le Stoïcisme est le plus mauvais systême qui ait pû être proposé aux hommes & enseigné dans les Ecoles de l'Antiquité; qu'il détruit encore plus de vérités que le Déïsme pur, puisque ce dernier conserve du moins l'existence de Dieu, la Providence *, l'immortalité de l'ame, & qu'il se borne à ne point admettre la Religion révélée; que le Stoïcien laisse moins de ressources à la vertu que l'Idolâtre, puisqu'il y a toujours, dans l'idolâtrie même, un systême de législation religieuse, un corps de devoirs à remplir, une vie future avec ses suites &c. Comment seroit-il donc vrai que la doctrine Stoï-

* On entend ici une espèce de *Déïsme*; Car il y a un Déïsme qui nie insolemment la Providence.

cienne peut rendre l'homme vertueux, le conduire au bonheur, lui apprendre du moins à ſe faire un ſort plus ſupportable ?

La troiſième queſtion eſt, *ſi l'attente des biens éternels eſt plus efficace que l'idée Stoïcienne de l'honnête, pour diminuer le ſentiment des maux de la vie.* Et l'Auteur affirme très-expreſſément cette propoſition, dont il démontre enſuite la vérité, mais en fort peu de mots, parce que la choſe ne peut être diſputée par un Philoſophe Chrétien tel que M. Zanotti. Tout ce que cet Académicien prétend, c'eſt qu'il ne faut pas priver non plus la doctrine Stoïcienne du privilège d'adoucir les maux de la vie : & voici un de ſes principaux arguments dont le P. Anſaldi fait ſentir très-aiſément l'abus & le foible. Il y a, *dit M. Zanotti*, dans le Chriſtianiſme, des ames généreuſes, qui

proteſtent qu'elles ſeroient prêtes à remplir leurs devoirs, même les plus difficiles, quand il n'y auroit point d'eſpérance pour l'autre vie : elles aſſûrent que la beauté ſeule du ſouverain Etre ſuffit pour les faire entrer & pour les ſoûtenir dans la carrière de la vertu : c'eſt même en cela que conſiſte la perfection de ces perſonnes. Pourquoi donc, *continue l'Auteur*, les Stoïciens ne ſe laiſſeroient-ils pas auſſi conduire par l'idée de l'*honnête?* Pourquoi cette vuë ne les animeroit-elle pas à ſupporter patiemment les traverſes de cette vie, quoique d'ailleurs il n'y eût nulle récompenſe à eſpérer, ſoit en ce monde, ſoit en l'autre? Le P. Anſaldi remarque deux défauts dans ce raiſonnement.

1°. Il ne s'agit pas, dans la queſtion préſente, de Chrétiens qui ſe porteroient pour vouloir accomplir leurs devoirs, quand ils

n'auroient rien à espérer en l'autre vie : il est question de ceux qui s'appuient sur l'espérance Chrétienne, pour se consoler dans leurs misères présentes ; & l'on soûtient que ces personnes ont beaucoup plus de ressources que le Stoïcien, qui n'a que l'idée abstraite de l'honnête, ou plutôt on assûre que celui-ci est sans appui raisonnable, tandis que le Chrétien peut tirer de son espérance des consolations infinies. On voit donc manifestement que l'Académicien de Bologne est hors de l'objet qui forme la controverse.

2°. Il est très-faux que la perfection des Chrétiens consiste à pratiquer la vertu sans s'appuyer sur l'espérance des biens futurs. Lorsqu'on aime Dieu pour lui-même, on conserve cette espérance, jamais on ne peut l'abdiquer, jamais on ne peut dire ni penser que l'amour de Dieu pour

lui-même exclue l'amour de Dieu pour la récompenſe. Dans la façon de penſer du Docteur de Bologne, il s'enſuivroit que le Chrétien parfait ne feroit pas ſeulement abſtraction de l'eſpérance Chrétienne, mais qu'il y renonceroit même, ou qu'il croiroit du moins pouvoir s'en paſſer. En effet, tel devroit être ſon état pour ſoûtenir le parallèle du Stoïcien, qui n'auroit jamais pour motif & pour déterminant que la raiſon de l'*honnête*, ſans eſpérer aucune récompenſe ni en cette vie, ni en l'autre.

Dans toute ſon Apologie du ſentiment de M. de Maupertuis, le P. Anſaldi traite ſon Adverſaire avec beaucoup de politeſſe, d'égards & de conſidération. Mais en Italie, comme en France, les Auteurs n'aiment point à être contredits. M. Zanotti a repris la plume non contre M. de Mauper-

tuis, mais contre le P. Dominicain de Ferrare. On a vu paroître trois Discours, remplis de plaintes sur le procédé de ce Professeur. Il n'est pas de notre objet d'entrer dans ces discussions polémiques. Observons seulement ce qui suit.

Dans son premier Discours, M. Zanotti se défend beaucoup de l'imputation de Stoïcisme ; il porte fort impatiemment les soupçons que l'Adversaire semble vouloir répandre sur ses façons de penser en matière de Religion.

Dans le second Discours, après avoir rappellé toutes les questions traitées dans le *Ragionamento* contre l'*Essai* de M. de Maupertuis, l'Académicien de Bologne reproche fort au P. Ansaldi la confusion & le désordre prétendu de son Apologie; puis il s'attache à faire voir que les Philosophes ont connu l'immortalité de l'ame ; que les seules lumières de la raison ont

ſuffi pour les guider dans cette connoiſſance ; qu'il ne s'agit pas de ſavoir ſi la perſuaſion qu'ils avoient de ce dogme étoit bien forte & bien fixe ; que, pour leur conduite & ſur-tout pour appuyer la Morale Stoïcienne, c'en étoit aſſez de la ſimple probabilité qui n'exclut pas le doute & la crainte de ſe tromper : car en ſuppoſant que le Stoïcien n'eût que des ſoupçons de l'immortalité de l'ame ; qu'il ne fît qu'entrevoir les récompenſes & les peines de l'autre vie, ne devoit-il pas toujours en tirer des conſéquences pour ſon ſyſtême ? n'étoit-il pas averti, par exemple, de ne procéder point ſi aiſément au Suicide, de peur que cette démarche violente ne fût condamnée & punie après ſa mort ? Ainſi raiſonne M. Zanotti.

Dans ſon troiſième Diſcours, cet Auteur revient à la même

matière du Suicide ; il tâche d'adoucir la doctrine Stoïcienne sur ce point ; il explique la sienne propre, & il reproche au P. Ansaldi de l'avoir altérée. Après quoi il disserte sur l'espérance Chrétienne, & se plaint beaucoup de ce qui lui est imputé à ce sujet par son Adversaire. Il se retourne de bien des façons, pour faire connoître qu'en défendant les Stoïciens il n'a donné nulle atteinte aux motifs surnaturels de crainte & d'espérance que renferme & fournit le Christianisme. Il passe de-là à cette question, tant rebattue & si peu expliquée encore, de l'*honnête* Stoïcien. Il prétend que l'idée de l'*honnête* impose une véritable obligation ; que, bien-loin d'être odieuse à l'homme par l'empire qu'elle exerce sur lui, elle le remplit de douceur, elle le gagne par ses charmes. Il représente l'*honnête*, pris en général &

dans sa signification la plus étendue, comme n'étant pas distingué de Dieu même &c. La fin de ce Discours est une sorte de complainte sur le procédé du P. Ansaldi. On voit par cette conclusion que l'Auteur n'est guères accoûtumé aux guerres littéraires: il fait paroître un trouble trop peu philosophique ; il manifeste une ame ulcérée, & le tout parce qu'il a été contredit sur son zèle à défendre les Stoïciens.

Le P. Ansaldi n'est point homme à céder le champ de bataille. Aux trois Discours de l'Académicien de Bologne, il a opposé une Lettre de 118 pages *in*-4°. Et c'est bien là qu'on voit toute la vigueur, toute la finesse, tout le sang-froid d'un Combattant fort aguerri. Ce morceau est véritablement à lire, & peut servir de modèle dans les combats philosophiques ou dogmatiques. D'abord l'Auteur mon-

tre assez bien que M. Zanotti ne saisit pas le vrai point de l'*Apologie*, publiée en faveur de M. de Maupertuis. Il rend justice à la bonne, franche & vraiment Chrétienne Religion de l'Académicien, mais il ne peut dissimuler que son penchant à justifier la Philosophie du Portique l'a entraîné trop loin. Il démontre, ce semble, d'une manière invincible, ce qui est précisément l'objet de la question, savoir, que le Stoïcien, dans les maux & les déplaisirs de la vie, n'a point de motif réel, raisonnable & efficace de consolation. Quelle différence, à cet égard, de ce Philosophe au Chrétien !

Le P. Ansaldi ajoûte un fort beau développement sur les connoissances qu'ont eues les hommes de l'immortalité de l'ame & de la vie future. Ce n'est point des Philosophes que ces lumières sont venues ; les Philosophes ont plus

répandu de voiles & de ténèbres ſur ces dogmes importants qu'ils ne les ont éclaircis. Ainſi la perſuaſion des Peuples, à cet égard, vient de tradition : ce ſont les traces du culte primitif, de la doctrine auſſi ancienne que l'univers, qui ont appris aux hommes de tous les ſiècles qu'il y a une autre vie, un état de bonheur ou de peines, ſelon qu'on aura été vertueux ou criminel en ce monde. L'Auteur inſinue bien, en cet endroit, que les Philoſophes n'ont eu, ſur ces objets, que des doutes, (encore faut-il entendre les Philoſophes les plus modérés, les plus ſenſés, les plus attentifs : car la plûpart furent de vrais Athées, des Précurſeurs de Spinoſa, des Matérialiſtes groſſiers.) Mais on déſireroit que ce P. Anſaldi eût bien fait ſentir que des conjectures, des ſoupçons, des probabilités ſur la vie & les récompenſes futures, ne

pouvoient ſervir de préſervatif ou de remède aux Stoïciens contre les traverſes de la vie préſente.

Il nous ſemble qu'un peu plus d'attention ſur ce point eût détruit juſqu'aux derniers retranchements de M. Zanotti. Celui-ci, au reſte, nous paroît ſe contredire beaucoup. Tantôt, ſelon lui, les Stoïciens n'admettoient ni Providence, ni immortalité de l'ame, ni vie future ; tantôt ils reconnoiſſoient ou ſoupçonnoient ces vérités ; tantôt ils en avoient la vuë & ne les croyoient pas néceſſaires pour l'exercice des vertus & pour l'acquiſition du bonheur. C'eſt, en effet, un chaos que toute cette doctrine philoſophique des prétendus Maîtres du genre humain. Un mot de l'Evangile met en poudre tout ce fatras de Zénon, d'Epictète, de Marc-Aurèle & de leurs admirateurs. Comme nous ne pouvons ſuivre tous les

détails où entre le P. Anſaldi ; nous nous contentons d'ajoûter qu'ils nous ont paru très-ſolides contre toutes les ſubtilités de ſon Adverſaire à l'égard du Suicide, de la frivole idée de l'honnête Stoïcien &c. Terminons notre Extrait par un coup-d'œil général ſur les autres Pièces contenues dans ce Recueil.

D'abord c'eſt un aſſez long Ouvrage ſous le titre de *Sentiment du P. Schiara*, Bibliothécaire de la Caſanate à Rome, *touchant les* Vindiciæ *du P. Anſaldi.* Il y a beaucoup d'érudition dans ce morceau, mais il paroît qu'en défendant les Stoïciens, l'Auteur a plus conſidéré l'état de leur ſyſtême, depuis l'établiſſement du Chriſtianiſme, que le fond même des opinions de Zénon & des autres Chefs de cette Ecole. Ainſi cette docte Diſſertation pourroit bien être étrangère à la controverſe,

née entre M. de Maupertuis & M. Zanotti.

On a ensuite quatre Lettres, sous le nom de M. Antonelli, en faveur de M. Zanotti & de son *Ragionamento.* Les fins Littérateurs d'Italie disent que c'est M. Zanotti lui même qui les a publiées sous un titre emprunté. Mais quoiqu'il en soit, ces Lettres n'ajoûtent rien d'essentiel aux Ecrits du docte Académicien de Bologne : elles ne font qu'en développer les principes, & dire de petites pointilleries au P. Ansaldi.

Vient après cela une Dissertation du Comte Barbieri de Vicenze, qui prétend que M. de Maupertuis n'a ni bien connu, ni bien attaqué les Stoïciens. Cette Dissertation est plus contre que pour le P. Ansaldi ; quoiqu'elle ne témoigne pas d'ailleurs une fort grande

estime du Stoïcisme tel que l'ont enseigné les Anciens.

Suivent plusieurs Lettres écrites à l'occasion du différend entre M. Zanotti & le P. Ansaldi. C'est le Libraire de Venise qui a recueilli ces morceaux, dont aucun n'étoit originairement destiné à l'impression.

Parmi ces Lettres, on trouve une pièce publiée sous le nom du feu Cardinal Querini, qu'on suppose décider la controverse présente en faveur des Stoïciens. Cet Ouvrage, qui n'est que le fruit de l'imagination, a donné lieu au dernier morceau contenu dans ce Recueil & intitulé, *Jugement de l'ombre du Cardinal Querini.* C'est un Ecrit de 70 pages, fort critique & fort véhément contre la fausse Philosophie des Stoïciens. L'*ombre* prétendue *du Cardinal* y est jugée & condamnée en ces termes : *Ella è dunque rea di*

falso in tutti i conti, e nel mentito nome, e nel mentito aspetto, e nel mentito stato di controversia, e nelle mentita idea delle virtù, e nella mentita nozione della felicità, e nelle mentite autorità, e ne' mentiti aggravi fatti a un religiosissimo e accreditatissimo scrittore, &c. On entend par ces dernières paroles le P. Ansaldi, qui a tout l'honneur de ce jugement, lequel n'est toutefois aussi qu'une fiction & une allégorie, mais mieux fondée que le Discours prétendu du Cardinal Querini.

ARTICLE V.

LETTRES ÉDIFIANTES ET CURIEUSES, écrites des Missions étrangères par quelques Missionnaires de la Compagnie de JESUS. *XXVIII*[e] *Recueil.* (In-12.) M. DCC. LVIII.

DEpuis plus de deux siècles que le zèle du salut des ames a conduit des Missionnaires dans le Nouveau-Monde & dans plusieurs vastes régions de l'Ancien, ces hommes Apostoliques se sont fait un devoir de nous rendre compte de l'état de leurs Eglises, des courses qu'ils entreprennent, des dangers qu'ils courent, des obstacles qu'ils rencontrent, des traverses qu'ils éprouvent, des succès que Dieu accorde à leurs travaux. A ce premier objet si précieux, pour

quiconque s'intéresse à la gloire & à l'accroissement de la Religion, ils en ont joint un second d'un ordre différent, mais qui bien entendu ne peut paroître étranger au but qu'ils se proposent, ni au motif qui les anime. Le desir d'être utiles à leurs Concitoyens, la reconnoissance qu'ils doivent aux Princes Chrétiens, qui protégent leurs établissements, leur a fait ménager des moments, au milieu des fonctions pénibles du Ministère, pour s'instruire de tout ce qui concerne les pays qu'ils habitent, & pour faire passer ensuite jusques à nous le résultat de leurs connoissances & le fruit de leurs observations.

C'est à cette correspondance suivie, qu'ils n'ont cessé d'entretenir en Europe, que nous sommes redevables d'une multitude de découvertes utiles au progrès des Arts, des Sciences, de la Na-

vigation, de l'Histoire. Elle a rectifié nos idées sur mille erreurs, que l'ignorance ou l'infidélité des Voyageurs avoient accréditées : elle nous a mis en état de fixer avec exactitude la position respective des pays, le cours suivi des fleuves & des rivières, les limites précises qui séparent les Royaumes & les Empires. Elle nous a éclairés sur les Mœurs, les Usages, le Gouvernement, la Religion, le génie de ces Peuples sans nombre, qui couvrent plus de la moitié de notre globe ; & dont, sans ce secours, l'Histoire seroit pour nous enveloppée d'épaisses ténèbres.

Tel fut le double objet qu'embrasserent, dès le temps de leurs premiéres courses, les Missionnaires qui pénétrerent dans les immenses contrées de l'Asie, de l'Afrique & de l'Amérique. Ceux qui leur ont succédé, n'ont pas perdu de vuë ce plan tracé par leurs pré-

deceſſeurs. Chaque année tranſmet, en Europe, l'Hiſtoire de leurs travaux Evangéliques & de leurs Opérations littéraires. Les détails ſe multiplient, s'accumulent tous les jours; & c'eſt dans ce fonds, comme perpétuel, qu'on a puiſé pour nous donner *le XXVIII^e Recueil des Lettres édifiantes & curieuſes* que nous annonçons au Public.

L'Epître préliminaire trace d'abord une légère eſquiſſe de l'état préſent de la Religion dans la Chine. C'eſt un préambule que l'Editeur a cru néceſſaire pour l'intelligence de quelques-unes des pièces qui compoſent ce Volume.

En 1746, il s'éleva, dans l'Empire de la Chine, une cruelle perſécution contre les Chrétiens; l'orage s'eſt un peu appaiſé depuis ce temps-là: il s'en faut bien cependant que le calme ſoit parfait.

ment rétabli. A Pekin, l'exercice de la Religion ſe fait avec une entière liberté. La conſidération dont y jouiſſent les Miſſionnaires, & l'eſtime que l'Empereur fait de leurs talents, contribüent à leur procurer cet avantage. Mais les effets de cette protection ne s'étendent pas juſques dans les Provinces: les Ouvriers Evangéliques y ont beaucoup à ſouffrir de la dureté des Mandarins.

L'arrivée d'un Ambaſſadeur * de Portugal à la Chine avoit fait eſpérer quelque heureux changement. On s'étoit flatté qu'à la prière de ce Seigneur, & en conſidération du Prince dont il étoit le Miniſtre, la ſévérité des Edits ſeroit mitigée : l'évènement ne

* Dom François Xavier d'Aſſis Pachaco Sampayo. Il arriva à Pekin le premier Mai 1753, & en repartit le 8. Juin de la même année.

répondit

répondit pas à l'attente. L'Ambassadeur fut reçu personnellement avec toutes les distinctions duës à son rang ; mais il trouva la Cour dans des dispositions si peu favorables, qu'il ne crut pas même devoir faire aucunes tentatives sur cet objet.

Cette Ambassade toute infructueuse qu'elle avoit été, servit néanmoins à augmenter la considération qu'on avoit à la Cour de Pekin pour le P. Gaubil, célèbre Missionnaire François, qui avoit servi d'Interprète à l'Ambassadeur Portugais pendant tout le temps de son séjour à la Chine. Deux des principaux Ministres de l'Empereur, curieux de s'instruire de ce qui concerne les différentes Puissances de l'Europe, & en particulier la France, dont ils font une estime singulière *, voulurent

* Les Chinois appellent leur Empire *le Royaume du milieu*. Les deux Mi-

avoir avec ce Père quelques conférences particulières, dont celui-ci profita toujours pour leur parler de la Religion Chrétienne. Il leur en exposa en peu de mots les fondements & la morale, & prit de-là occasion de détruire les calomnies dont on cherchoit à noircir les Missionnaires. Le témoignage avantageux que le grand Empereur *Kang-Hi* leur avoit rendu, ne fut point oublié, non plus que l'Edit porté par ce Prince pour autoriser la Religion des Chrétiens dans ses Etats. Les Ministres écouterent le Père avec beaucoup de plaisir, ils parurent même persuadés de la vérité de tout ce qu'il leur disoit. Mais les temps avoient changé. La plûpart des Grands étoient occupés à pré-

---

nistres disoient, après l'Empereur *Kang-Hi*, qu'en Europe *le Royaume du milieu* (c'est la France,

venir l'eſprit de l'Empereur contre les Européens. Tout ce que le P. Gaubil put obtenir des deux Miniſtres, c'eſt qu'ils feroient leur rapport à l'Empereur des deux entretiens qu'ils venoient d'avoir avec lui, & qu'ils employeroient leur crédit pour arrêter les recherches trop rigoureuſes de quelques Mandarins de Province.

Quant aux détails particuliers ſur la Chine, ſur les Juifs qui y ſont établis, & ſur pluſieurs autres objets touchant ce vaſte Empire, on nous renvoie au XXIX^e^ Vol. qui ne tardera pas à paroître. La fin de cette Epître rappelle le ſouvenir des Miſſionnaires, qui ont fini leur carrière dans l'exercice du zèle. C'eſt un tribut d'éloges qu'on paie à leur mémoire: tribut autoriſé par l'uſage, & qui ne peut paroître déplacé à la tête d'un Livre deſtiné à repréſenter

l'Hiſtoire de leurs travaux Apoſtoliques.

En entrant dans le corps du Volume, on trouve une Lettre écrite de Macao, par le P. Forgeot. C'eſt une Relation circonſtanciée de la mort que les Pères Joſeph-Antoine Henriqués & Triſtan de Athèmis endurerent en 1748, pour avoir prêché la Religion à la Chine. Il n'y avoit que fort peu de temps que ces Miſſionnaires travailloient au ſalut des ames dans la Province de *Nang-kin*, lorſque la perſécution s'y fit ſentir. Les précautions qu'ils prirent pour leur ſûreté, jointes au zèle des Néophytes, confiés à leurs ſoins, les dérobèrent d'abord à la vigilance du Viceroi & des Mandarins. Mais le P. Henriqués ayant enfin été dénoncé à pluſieurs Tribunaux par la trahiſon d'un Chrétien apoſtat, on envoya des Satellites pour s'aſſûrer de ſa perſonne. Le Père fut

inſtruit des ordres donnés contre lui, & déja il avoit commencé à s'éloigner du lieu de ſa réſidence ordinaire. Mais ayant appris, dans ſa retraite, la détention du P. de Athémis, qu'une ſorte de hazard avoit fait découvrir, il ne crut pas devoir abandonner ſon Confrère, dans le moment où ſon ſecours lui devenoit le plus néceſſaire.

Il s'arrêta donc, réſolu de ne ſe retirer qu'après avoir pris des meſures, pour lui adoucir la rigueur de ſa priſon. Ces délais que la charité ſeule avoit ſuggérés, donnerent aux Soldats le temps de le joindre. Il fut pris avec un Chrétien qui lui ſervoit de compagnon, & conduit dans la priſon où le P. de Athémis avoit été renfermé. On ne tarda pas à inſtruire le procès des deux Miſſionnaires. Après différents interrogatoires, dont le P. Forgeot nous donne le détail, & où l'on s'efforça en

vain de les faire passer pour coupables de rébellion, il furent condamnés l'un & l'autre à être étranglés : ce qui fut exécuté le 12. Septembre 1748. Voici en quels termes étoit conçuë la Sentence de mort prononcée contre eux.
» Moi Basial de Votre Majesté,
» instruit que *Vang-ngau-To-ni*,
» (nom du P. Joseph-Antoine
» Henriqués) enseigne une doc-
» trine erronée, & trouble le peu-
» ple, je l'ai fait prendre. Cet Eu-
» ropéen, après avoir passé la Mer,
» arriva à *Tchao-ven* le 15. de la
» premiére lune, 2e année *Kien-*
» *long*. Il y a débité une Loi qui
» contient divers points sur la Vie,
» la Mort, le Paradis, l'Enfer, &
» autres faussetés de cette nature.
» Il a trompé plusieurs personnes
» par cette doctrine, & les a en-
» gagées dans cette Loi qu'il a
» prêchée dans plus de vingt Villes
» ou Cités. Je donne avis qu'on

» a pris auſſi *Tan-fan-tſico*, (nom
» du P. Triſtan de Athémis) lequel
» vint demeurer au même endroit
» la 9e année *Kien-long*, & a prê-
» ché auſſi cette même Loi dans
» huit Villes ou Cités. Conformé-
» ment aux Loix de l'Empire, ces
» deux Européens doivent être
» étranglés. «

La ſeconde Lettre eſt du P. Vivier, Miſſionnaire dans l'Amérique Septentrionale. On y trouve des détails intéreſſants ſur les différentes contrées de la Louiſiane, depuis la Nouvelle-Orléans juſques aux Illinois, ſur les fleuves qui l'arroſent, ſur la poſition & les forces des diverſes Nations Sauvages qui l'habitent, ſur les productions de toute eſpèce dont abonde cet immenſe pays. Il y a long-temps qu'on dit que la Louiſiane, bien cultivée, pourroit animer preſque toutes les branches de notre Commerce. Le P. Vivier eſt tout-à-fait

dans ce ſentiment : » Le terroir, » *dit-il*, en eſt fort bon ; preſque » toutes eſpèces de légumes y » viennent aſſez bien ; on y a de » magnifiques orangers ; on y re- » cueille de l'indigo, du maïs en » abondance, du ris, des patates, » du coton, du tabac ; la vigne » y pourroit réuſſir ; du moins j'y » ai vu de bon muſcat. Le climat » eſt trop chaud pour le froment ; » mais le bled Sarraſin, le millet, » l'avoine y réuſſiſſent parfaite- » ment. On éleve, dans le pays, » toute eſpèce de volailles &c. Le » pays, *dit ailleurs le P. Vivier*, » produit trois fois plus de vivres » qu'il n'en peut conſommer. Nulle » part la chaſſe n'eſt plus abon- » dante : depuis la mi-Octobre juſ- » qu'à la fin de Mars, on ne vit » preſque que de gibier, ſur-tout » de bœuf - ſauvage & de che- » vreuil. « Ajoûtez à tous ces avantages, 1° les arbres, nommés

Ciriers, qui croiſſent en grande quantité près de la Nouvelle-Orléans, & dont la graine miſe en œuvre, produit une cire peu inférieure à celle d'abeilles. 2° Pluſieurs fontaines ſalées qu'on rencontre chez les Illinois, & ſi abondantes qu'une ſeule ſuffit pour fournir de ſel toutes les contrées circonvoiſines, & même pluſieurs poſtes de la dépendance du Canada. 3° Grand nombre de mines de cuivre & de plomb, qui pourroient être d'un profit immenſe, & dont on ne retire preſque rien, faute de faire les dépenſes néceſſaires pour les ouvrir & les travailler. Deux Eſpagnols & un Portugais, qui ſe donnent pour Connoiſſeurs en cette matière, ont même aſſûré au P. Vivier, que les mines de la Louiſianne ne ſont point d'une nature différente de celles du Méxique & du Pérou, & qu'en fouillant plus avant, on trou-

veroit immanquablement le minéral d'argent ſous le minéral de plomb.

Quoiqu'il en ſoit de cette dernière conjecture, il réſulte au moins des obſervations du Père Vivier, que la Louiſianne eſt une poſſeſſion de la plus grande importance ; que le climat étant tempéré, il ſeroit facile d'y former des établiſſements conſidérables ; que le pays des Illinois, en particulier, mérite, par ſa fertilité & ſur tout par ſa poſition au centre de nos Colonies dans l'Amérique Septentrionale, que la France ne néglige rien pour ſe le conſerver. » Il eſt vrai qu'il n'a pas encore » enrichi les coffres du Roi, que » les convois ſont coûteux ; mais » il n'eſt pas moins vrai que la » tranquillité du Canada & la ſû» reté de tout le bas de la Colonie » en dépendent. Certainement ſans » ce poſte plus de communication

» par terre entre la Louiſianne &
» le Canada. Autre conſidération :
» Pluſieurs quartiers du même Ca-
» nada, & tous ceux du bas-fleuve
» ſe trouveroient privés des vivres
» qu'ils tirent des Illinois, & qui
» ſouvent ſont pour eux d'une
» grande reſſource. Le Roi, en
» faiſant ici un établiſſement ſo-
» lide, pare à tous ces inconvé-
» nients. Il s'aſſûre de la poſſeſſion
» du plus vaſte, du plus beau pays
» de l'Amérique Septentrionale.
» Pour s'en convaincre, il ſuffit
» de jetter les yeux ſur la Carte
» de la Louiſianne, de conſidérer
» la ſituation des Illinois, & la mul-
» titude des Nations auxquelles ce
» poſte ſert communément de bar-
» rière. »

Une troiſième Lettre (du Père Chanſeaume) repréſente la Religion Chrétienne cruellement perſécutée dans la Cochinchine. Près de deux cents Egliſes démo-

lies, les Autels renverſés, les Vaſes ſacrés profanés, les Chrétiens, de tout âge & de tout ſexe, en proie à la fureur & à la violence, leurs maiſons livrées au pillage, les Miſſionnaires mal traités & proſcrits, un troupeau nombreux ſans Paſteurs & ſans guides, une Miſſion floriſſante anéantie, le Chriſtianiſme aboli preſque ſans reſſource dans un grand Royaume, offrent un tableau d'autant plus affligeant que les premiers progrès de l'Evangile, dans ce vaſte pays, ſembloient annoncer des ſuccès plus heureux. Cette révolution ſubite & inattendue fut l'ouvrage d'un Miniſtre à qui le Roi avoit donné toute ſa confiance, & qui s'en ſervit pour aſſouvir la haine exceſſive qu'il portoit aux Chrétiens. Les reſſorts qu'il fit jouer, les calomnies qu'il mit en œuvre, les tentatives multipliées, auxquelles il eut recours pour faire paſſer ſon

averſion dans le cœur du Roi, & amener un Prince naturellement bon à des voies de rigueur dont ſon caractère l'éloignoit, ſont rapportés dans le plus grand détail par le P. Chanſeaume. Nous déſirerions fort pouvoir le ſuivre dans le récit qu'il en fait ; mais la multitude des objets nous force, malgré nous, de paſſer avec rapidité ſur pluſieurs.

Par cette même raiſon, nous ne faiſons qu'indiquer une Lettre écrite de Cayenne en date du 10. Mai 1751, où le P. Fauque rend compte d'une ſorte d'expédition, que la charité lui fit entreprendre, & dont le ſuccès importoit au bien général de la Colonie. Il s'agiſſoit de ramener à Cayenne un aſſez grand nombre de Négres, que la dureté des traitements avoit engagés à s'échapper de la maiſon de leurs Maîtres. Ces *Marrons* (c'eſt le nom qu'on donne

à Cayenne aux esclaves fugitifs) s'étoient attroupés dans les bois, d'où ils répandoient la terreur, & troubloient la tranquillité de la Colonie. Plus d'une fois les voies de rigueur & les menaces les plus sevères avoient été employées pour les faire rentrer dans le devoir: mais toute la vigilance du Gouvernement y avoit échoué. Le P. Fauque se persuada, que si l'on ne pouvoit se flatter de les réduire par la force, il ne seroit peut-être pas impossible d'en venir à bout par la douceur. Après avoir obtenu du Gouverneur de la Colonie une entière amnistie pour ceux qui consentiroient à le suivre, il alla les chercher lui-même au fond des bois, & sut si bien les gagner par ses fortes, mais douces représentations, qu'il en ramena une grande partie à Cayenne.

En Europe, nous n'employons guères d'autre cire que celle

d'abeilles. Cette même cire eſt à peine connue à la Chine. Celle dont on y fait uſage, ſe recueille ſur les arbres, où elle eſt travaillée par de petits inſectes, appellés, dans la Langue du pays, *Pela-tchong*, ou *La-tchong*. La manière de recueillir & de mettre en œuvre cette *cire-d'arbre*, que les Chinois appellent *Pe-la*, forme la matière d'un Mémoire curieux & inſtructif, envoyé de la Province de *Hou-quang* par le P. Chanſeaume.

Le *Pe-la* ne vient pas également ſur toutes ſortes d'arbres. On n'en connoît, en Chine, que deux qui ſoient propres à le porter, ſavoir le *Choui-la-chu* & le *Kan-la-chu*. Le P. Chanſeaume ne dit rien du premier, dont il ne pourroit, *dit-il*, parler que ſur le rapport d'autrui. On trouve, dans ſon Mémoire, la deſcription du ſecond; à quoi ce Père ajoûte que le *Kan-la-chu*, dont il a une

connoiſſance plus particulière, ſupporte également le froid & le chaud, & croît, même ſans culture, dans un bon ou dans un mauvais terrein. De-là on peut conjecturer avec aſſez de vraiſemblance qu'il réuſſiroit en Europe & ſur tout en France, dont le climat, quoique plus Septentrional que celui de la Province de *Hou quang*, n'éprouve pas des froids plus picquants que ceux qui ſe font ſentir dans cette partie de la Chine. Pourquoi ne tenteroit-on pas ſur cela quelques expériences, qui certainement n'auroient rien de diſpendieux, & qui, par le ſuccès, pourroient tourner au profit du Commerce?

Les *Péla-tchong* ne ſe trouvent pas naturellement ſur les *arbres de cire*. Il faut les y placer : ce qui ſe fait au commencement du printemps. Mais une fois qu'on les y a appliqués, ils s'y multi-

plient, & c'eſt pour toujours. A l'entrée de l'hyver, on apperçoit ſur les arbres de petites tumeurs qui s'enflent par degrés juſqu'à la groſſeur d'une petite noiſette. Ces tumeurs récèlent autant de nids, dont chacun contient une multitude incroyable de petits œufs : les nids reſtent dans cet état juſqu'à ce que les premiéres chaleurs du printemps faſſent éclore les inſectes. » C'eſt le 30. » de Mai, *dit le P. Chanſeaume qui, dans tout ce Mémoire, ne parle que d'après les expériences qu'il a faites lui-même,* » que je » me ſuis apperçu qu'ils (les *Péla-* » *tchong*) commençoient à éclore. » A peine ſont-ils ſortis de l'œuf, » qu'ils courent ſur les branches. » Ils vont ſe promener ſur les » feuilles, ou plutôt y chercher » une ouverture pour entrer dans » l'arbre. Ils ſe collent ſur la ſur- » face de la feuille, y font un en-

» foncement, s'y incorporent, en
» laiſſant au-dehors une couver-
» ture ou un manteau qui cache
» leur petit corps. «

Il ne paroît pas que ces inſectes pénétrent juſques dans la moële, ni même juſques dans le bois des arbres. Les obſervations tendent à prouver qu'ils ne font que s'inſinuer entre le bois & l'écorce : ce qui fait dire au P. Chanſeaume que ce ſont des inſectes *intercutaires.* Quoiqu'il en ſoit, après avoir ſéjourné environ ſix ſemaines dans l'intérieur de l'arbre, ils en ſortent pour travailler. C'eſt ſur la ſuperficie extérieure de l'écorce qu'ils dépoſent leur cire, en forme de filaments de laine très-fine. Peu-à-peu cette cire s'éleve en duvet, elle ſe conſolide, & les chaleurs de l'été ſurvenant achevent de lui donner de la conſiſtence. Il faut avoir ſoin de la recueillir après les premiéres

gêlées-blanches de Septembre : si l'on la laissoit trop long-temps sur les arbres, le séjour qu'elle y feroit pourroit nuire à la multiplication des insectes qui, l'année suivante, n'y feroient pas leurs nids. La cire se détache sans peine avec les doigts, ensuite on la purifie. La manière de procéder à cette dernière opération est détaillée dans le Mémoire que nous analysons. Cette cire, au reste, est d'une blancheur & d'une transparence dont la nôtre n'approche pas. Elle est portée à la Cour, pour l'usage de l'Empereur & des principaux Mandarins. On ajoûte qu'on s'en sert comme de remède dans plusieurs maladies, & que les Chinois en font usage pour prévenir les palpitations & les défaillances de cœur, lorsqu'ils ont à parler en public.

On lira avec autant de plaisir que d'étonnement dans la Lettre

du P. Amyot, la deſcription d'une Fête pompeuſe qu'il eſt d'uſage de célébrer à la Chine, lorſque la mère de l'Empereur entre dans ſa ſoixantième année. Tout ce qui s'eſt jamais vu en Europe de plus brillant en ce genre, n'approche pas de la magnificence de cette cérémonie, telle qu'on la décrit ici. Ce fut à une maiſon de plaiſance de l'Empereur que l'Impératrice ſe mit en marche avec tout ſon cortége. Depuis ce Château juſqu'à Pekin, tous les endroits par où elle devoit paſſer, c'eſt-à-dire un eſpace de quatre lieuës, étoient décorés avec une richeſſe & une profuſion qu'il ſeroit difficile d'imaginer. De ſuperbes édifices, élevés des deux côtés du chemin, offroient, au milieu même de la campagne, une eſpèce de Ville factice, qui ſembloit ne différer des Villes ordinaires que par l'éclat & la ſingularité de ſes em-

belliſſements. » Dans la Ville,
» autre ſpectacle encore plus bril-
» lant en ſon genre. Depuis la
» Porte du Couchant, par où
» la Cour devoit entrer, juſqu'à la
» Porte du Palais de l'Empereur,
» ce n'étoient que bâtiments ſu-
» perbes, périſtyles, pavillons,
» colonnades, galeries, amphi-
» théâtres, avec des trophées &
» autres ouvrages d'Architecture
» Chinoiſe, auſſi éclatants les uns
» que les autres. Tout cela étoit
» embelli de feſtons, de guirlan-
» des, & de pluſieurs autres orne-
» ments ſemblables, leſquels étant
» faits avec la plus belle ſoie &
» de couleurs différentes, offroient
» un coup-d'œil charmant. L'or,
» les diamants imités, & autres
» pierreries dans le même goût,
» y brilloient de tous côtés. Une
» grande quantité de miroirs, d'un
» métal fort poli, y relevoit
» infiniment ce ſpectacle. Leur

» construction & leur arrange-
» ment, en multipliant d'un côté
» les objets, les rassembloient de
» l'autre en miniature, pour en
» former un tout qui enchantoit
» les yeux. «

Il faudroit copier toute la Lettre, pour donner de cette fête une idée qui répondît à la réalité. A ne consulter que la vrai-semblance, on seroit tenté de soupçonner de l'exaggération dans le récit qu'on nous en fait : mais le P. Amyot a soin d'avertir qu'il ne raconte que ce qu'il a vu, & que le merveilleux qui s'y rencontre, ne doit pas en infirmer la vérité. Au reste, l'étonnement diminuera, quand on fera réflexion qu'il a été dépensé pour cette fête près de trois cents millions de notre monnoie, & que, pendant plus de trois mois, tout ce qu'il y avoit, à Pekin & dans les Provinces voisines, de Peintres, Sculpteurs, Archi-

tectes, Menuiſiers &c. n'ont pas ceſſé d'être occupés, pour faire chacun des chef-d'œuvres de leur Art.

Nous paſſons ſous ſilence les Extraits de quelques Lettres de Perſe, de Damas & du Tong-kin. Tout ce qu'on a cru capable d'intéreſſer, s'y trouve raſſemblé en peu de mots; & par-là ces Letres ne nous ont paru ſuſceptibles d'aucune abbréviation. Nous renvoyons pareillement au Livre même pour un Mémoire du P. Cœurdoux, ſur les différentes manières dont les Indiens teignent en rouge; une pareille matière n'étant du reſſort que de très peu de Lecteurs. Les Connoiſſeurs apprécieront le mérite de ce Mémoire, & le degré d'utilité qui en pourroit réſulter, pour la perfection d'un Art auſſi néceſſaire & d'une étendue auſſi univerſelle que l'eſt la Teinture.

Janv. 1759. I. vol.

Il resteroit à rendre compte d'une pièce importante qui termine ce Recueil. C'est un Mémoire du P. Gaubil sur les Isles de *Lieou-kieou*, placées au nombre de trente-six entre la Corée, l'Isle Formose & le Japon. Mais cet Extrait n'a déja que trop d'étendue. Nous nous contenterons donc d'avertir que ce morceau nous a paru très-curieux, très-instructif, très-nécessaire même, quant à la partie Géographique, & qu'il est revêtu de tous les caractères d'authenticité dont ces sortes de pièces sont susceptibles.

Ce XXVIII. Volume se trouve, ainsi que les précédents, chez H. L. Guerin, & L. F. Delatour, rue S. Jacques, vis-à-vis des Mathurins.

ARTICLE

ARTICLE VI.

THE HISTORY of Great-Britain, *&c.* C'eſt-à-dire, *Hiſtoire de la Grande-Bretagne.* (Premier Volume, contenant les Regnes de Jacques I. & de Charles I. *in*-4°. pages 473.) Par David Hume. *A Edimbourg, chez Hamilton, Balfour & Neill; & ſe trouve à Paris chez Cavelier, rue S. Jacques, &c.*

NOus n'annonçons ici que le premier Volume de cet Ouvrage qui en contient deux *, & l'Hiſtoire de quatre Regnes, ſavoir ceux de Jacques I. de Charles I. de Charles II. & de Jac-

* Le premier a été publié en 1754, & le ſecond en 1757.

ques II. Nous présenterons ces Regnes de suite en parcourant les Chapitres de l'Auteur sans les indiquer.

JACQUES I. Avant la mort d'Elisabeth, *dit l'Historien*, on avoit songé, en Angleterre, au successeur qu'on donneroit à cette grande Reine. Jacques VI. Roi d'Ecosse, avoit les droits les plus légitimes au Thrône d'Angleterre, puisqu'il descendoit de la fille aînée de Henri VII. dont la postérité masculine étoit éteinte. La naissance & l'éducation qu'il avoit reçues dans un Royaume étranger, aussi ennemi que voisin, formoient contre ce Prince des préjugés & des ombrages fâcheux; mais la connoissance qu'on avoit de sa modération & de son caractère, diminuoit beaucoup la force de ces préventions. D'ailleurs l'union de l'Ecosse & de l'Angleterre, sous la même Couronne, étoient un

avantage qui contrebalançoit tout ce qu'on avoit à craindre d'un Monarque Ecossois. Ainsi les yeux & les vœux de tous les Anglois se tournoient vers ce Prince avec un empressement trop sensible pour échapper aux regards d'Elisabeth. La peine qu'elle en conçut la plongea dans la plus profonde mélancholie. La connoissance du monde & l'expérience qu'en avoit cette Princesse, ne lui avoient pas encore assez appris, *dit l'Historien*, jusqu'où va l'ingratitude des Courtisans & la légèreté du Peuple. Elle mourut le 24. Mars 1603,* après un Regne de quarante ans. » Jamais femme, *dit M. Hume*, » ne posséda tant de gloire & de » réputation : on a long-temps dis- » puté, on dispute eucore, si l'on

* M. Hume, dans toutes ses dates, suit toujours le vieux style.

» ne doit pas la mettre au nombre
» des plus grands hommes. Ce qui
» ne ſera jamais douteux, c'eſt la
» prééminence qu'elle mérite par-
» mi les perſonnes de ſon ſexe.....
» A ſa mort, elle laiſſa ſon
» Royaume dans un état ſi floriſ-
» ſant, qu'en montant ſur le Trône
» d'Angleterre, ſon ſucceſſeur,
» ſans avoir rien à déſirer, n'avoit
» rien à craindre que la compa-
» raiſon d'un Roi avec une Reine
» ſi illuſtre. «

Après avoir décrit le voyage, l'arrivée & la réception de Jacques I. en Angleterre, après avoir rapporté les premiers Actes de ſon Regne, & les compliments qu'il reçut des Puiſſances Etrangères ſur ſon avènement au Thrône Britannique, M. Hume préſente à ſon Lecteur un tableau, où eſt retracé l'état de l'Europe tel qu'il étoit alors. » A la vuë de la puiſſance » de Philippe II. qui réuniſſoit

» ſous ſa domination tous les Etats
» de la Maiſon d'Autriche, l'Eu-
» rope, *dit l'Hiſtorien*, avoit été
» frappée de terreur : elle avoit
» craint qu'une Maiſon, dont l'élé-
» vation étoit l'ouvrage de la for-
» tune, n'acquît un pouvoir ſans
» bornes. L'évènement montra que
» jamais allarme ne fut moins
» fondée. Une lenteur ſans pru-
» dence, une ambition ſans pro-
» jet, une fineſſe ſans jugement,
» une fauſſeté qui ne trompoit per-
» ſonne, tel fut le caractère de
» Philippe II. & de tout le Conſeil
» d'Eſpagne, pendant la vie de ce
» Prince & même après ſa mort.«
Slow without prudence, ambitious without enterprize, falſe without deceiving any body, and refined without any true judgment : ſuch was the caracter of Philip, &c.

Des Provinces révoltées ou dépeuplées, des Sujets mécontents

ou indolents furent le ſpectacle qu'une Monarchie étendue dans tout l'univers, offrit à Philippe III. & au Duc de Lerme, Miniſtre auſſi foible que ſon Maître. Quoique la Monarchie Eſpagnole ne fût alors qu'un corps languiſſant, il n'en reſtoit pas moins une impreſſion de frayeur qu'entretenoit l'ancienne idée de ſa puiſſance, de ſorte que toute l'Europe formoit toujours des vœux pour l'abaiſſement de la Maiſon d'Autriche. On ne s'appercevoit pas, *dit notre Hiſtorien*, que la France, unie & tranquille ſous le Gouvernement du plus grand & du plus aimable des Rois, étoit en état de contrebalancer tous le poids de la grandeur Eſpagnole.

Henri IV. fit alors propoſer au Roi d'Angleterre une ligue avec Veniſe, la Hollande & les Puiſſances du Nord. Jacques n'étoit pas capable de goûter un ſi vaſte

projet : la paix étoit sa passion. Rosny fut obligé de restaindre ses propositions à une alliance entre la France & l'Angleterre, pour la sûreté des Provinces-Unies. Le Monarque Anglois se faisoit un scrupule d'y entrer, il n'y consentit que par déférence pour sa Cour & pour ses Ministres.

Après la conclusion de ce Traité, dont l'Historien vante la sagesse & l'équité, il passe à la conspiration de Raleigh : elle fut découverte & dissipée, avant que d'être formée. De-là vient que M. Hume déclare qu'on n'en a point encore percé le mystère, quoique, selon les Mémoires de Sully, elle *fût avérée, & fît tout l'éclat imaginable.* Viennent ensuite les disputes des Puritains & des Anglicans, qui jettent l'Historien dans des détails curieux, où il paroît aussi animé contre l'enthousiasme des Puritains que partial contre les Catho-

liques. On en vint à des conférences dogmatiques, où le Roi présent ne fut pas si favorable aux Puritains qu'ils l'espéroient. En Ecosse, il avoit remarqué que cette secte avoit le génie plus Republicain que Monarchique.

Dans le Parlement assemblé, le Roi eut d'autres occasions de déployer son savoir & son éloquence. Parmi les membres de ce corps, l'esprit de liberté étoit encore plus sensible que parmi les Evêques & & les Théologiens. Jacques se rendit trop facile aux demandes de son Parlement. Il reconnut bientôt sa faute, & promit de s'en corriger; mais cette facilité fut un défaut dont il ne put jamais se défaire, & la source des peines qu'il éprouva pendant tout son Regne. Il eut bientôt d'autres démêlés avec la Chambre des Communes: cette Chambre réclamoit des Privilèges, dont elle n'avoit

pas joui ſous Eliſabeth. Dans ſes Requêtes, elle ſut mettre un air de modération & de fermeté qui embarraſſa tellement le Monarque, qu'il ne ſongea plus qu'à trouver les moyens de contenter cette Chambre, & de ſauver l'honneur du Roi. Notre Hiſtorien aſſigne ici le principe de ces licences qui furent autant d'atteintes portées à l'autorité royale. On ne ſauroit y faire trop d'attention pour ſuivre le fil des révolutions qui en furent la ſuite & l'effet. Une des cauſes primordiales de ces licences, & par conſéquent de ces révolutions fut, *dit M. Hume*, non pas la renaiſſance des Lettres, mais le progrès qu'elles firent dans le XVII[e] ſiècle. Alors avec le goût des Arts & des Sciences, les genies prirent un eſſor plus étendu, & un vol plus élevé en toute ſorte de matières, & même dans la Politique. L'émulation du ſavoir

s'étant mise parmi les gens de qualité, il entra dans le plan de la bonne éducation. Ce goût d'études fut dans les esprits un nouveau levain, qui dut, *selon notre Historien*, plus qu'ailleurs fermenter en Angleterre, où l'amour de la liberté est plus naturel. Sous le Regne populaire d'Elisabeth, ce levain n'osa éclater; mais quand on vit sur son Thrône un sang nouveau, une famille étrangère, un Prince moins redouté & moins aimé, aussi-tôt ce levain de liberté & d'indépendance, qui fermentoit dans la Nation, s'annonça par des symptômes sensibles dans le Parlement & dans la Chambre des Communes. Telle est la source des embarras qui agiterent le Regne de Jacques I. & qui l'engagerent peut-être à conclure si promptement avec l'Espagne un Traité de Paix, qui fut signé cette année 1604.

Sans avoir plus de preuves que les autres Historiens, M. Hume décrit avec des détails plus circonstanciés l'horrible & fameuſe conſpiration des *poudres*. Quoiqu'il s'y livre à toutes ſes préventions contre les Catholiques, il avoue cependant que la Religion Romaine doit être la Religion *favorite* des Monarques, parce que, dans les principes des Catholiques, l'autorité & la perſonne des Rois ſont bien plus ſacrées & bien plus inviolables que dans les dogmes de toutes les autres Communions. Au reſte, le déchaînement de l'Auteur contre l'Egliſe Romaine n'eſt qu'une déclamation. Rien de plus aiſé que de réfuter ces ſortes de critiques paſſionnées, mais nous ne devons point entreprendre cette tâche qui feroit de notre Analyſe une controverſe peu aſſortie au genre & à la briéveté de nos Mémoires.

L'Histoire de Jacques I. comme l'observe M. Hume, n'est guères que l'Histoire de sa Cour & des intrigues qui y entretinrent une agitation continuelle. Il prenoit le moins de part qu'il pouvoit aux affaires étrangères. La Cour d'Espagne l'amusa pendant plusieurs années d'un projet qui lui avoit beaucoup plû. C'étoit le mariage de son fils le Prince de Galles avec l'Infante d'Espagne Marie. Cet objet le rendit insensible aux malheurs de son gendre l'Electeur Palatin, dépouillé de son Palatinat : il ne le secourut si à regret & si foiblement, que dans la vuë de cette alliance qui échoua enfin pat les obstacles qu'y apporta le Favori Buckingham dans le voyage qu'il fit en Espagne avec le Prince de Galles.

Quelque avantageux que dût paroître à l'Angleterre le Regne pacifique de Jacques I. ce Prince

n'en étoit pas plus tranquille ſur ſon Thrône : il ne pouvoit aſſembler ſon Parlement ſans en eſſuyer des plaintes & des remontrances contre ſon Gouvernement. La Nation réclamoit ſans ceſſe pour ſes privilèges qu'elle vouloit étendre, & le Roi pour les prérogatives de ſa Couronne qu'il vouloit conſerver. Le Peuple avoit toujours des proteſtations à faire contre les atteintes données à ſes droits, & le Monarque avoit toujours à ſe juſtifier des torts dont on l'accuſoit. Ces repréſentations, ces réclamations ſi publiques faiſoient à ſon autorité des plaies que ſes Apologies ne guériſſoient pas. Il avoit toujours quelque Favori, dont il devenoit l'eſclave. A Robert Carre, Comte de Sommerſet, ſuccéda George Villiers, Duc de Buckingham. Tous deux furent également indignes de la faveur dont ils jouirent.

A la Cour il n'y avoit d'autre crédit que le crédit du Favori : on ne s'y ſoûtenoit, on n'y parvenoit qu'en gagnant ſon amitié, ou en flattant ſon orgueil. Le Roi ne ſe laſſoit jamais de combler de biens & d'honneurs celui qui avoit eu le bonheur de lui plaire. Les dépenſes & les profuſions du Monarque, le faſte & la domination du Favori autoriſoient les cris & les murmures publics. Le tréſor du Prince étoit toujours vuide : pour le remplir, le Roi n'oſoit aſſembler ſon Parlement dont il eut pu obtenir des ſecours, il aimoit mieux recourir à des moyens honteux & irréguliers, qui ne faiſoient qu'augmenter le mécontentement de la Nation. Les ordres que la Cour donnoit pour la contenir dans le reſpect, ſembloient l'inviter à diſcourir avec encore plus d'éclat & de licence. Par-tout on raiſonnoit ſur la ſituation actuelle de

l'Etat : le Monarque ſavant & les mécontents éclairés remontoient juſqu'à la ſource de la Puiſſance Monarchique. Tout le Royaume diſputoit ſur la nature de la Puiſſance Royale en Angleterre, & ſur les bornes où l'exercice de ce pouvoir devoit ſe renfermer. Les problêmes qui s'agitent parmi les Sujets ſur les droits du Souverain ſont toujours des coups mortels portés à ſon autorité : ils furent, dans la Grande-Bretagne, la ſemence des excès affreux que nous verrons éclore ſous les Regnes ſuivants. M. Hume, comme Rapin Thoiras, dont il s'écarte peu, entre, ſur toutes ces matières, dans des détails hiſtoriques qui ſont très-intéreſſants.

Il n'a pas oublié les troubles de Religion, qui, ſous le Regne de Jacques I. ne contribuerent pas peu aux diviſions inteſtines de l'Angleterre. La haine de ce

Prince pour les Puritains, étoit ſi marquée, que tout ce qui ne plioit pas ſous ſa Loi, étoit ſuſpect de Puritaniſme. Ces Sectaires s'en vengeoient en accuſant le Roi de favoriſer le Papiſme. Il vouloit donner à l'Egliſe d'Ecoſſe, où le Puritaniſme prévaloit, une forme aſſez ſemblable à celle de l'Egliſe Anglicane : il échoua dans cette entrepriſe, & ne réuſſit guères dans aucune, ſi ce n'eſt dans le projet qu'il forma de civiliſer l'Irlande. En traitant tous ces Articles, M. Hume remonte aux temps les plus reculés. En quoi il fait paroître une abondance de doctrine, & une multitude de recherches dont on ne trouve guères d'exemples que dans les Hiſtoriens Anglois. C'eſt leur talent que celui de comparer les mœurs & les uſages anciens avec les changements qui ſont arrivés durant le cours des ſiècles.

Le projet de mariage du Prince de Galles avec l'Infante d'Eſpagne, n'ayant plus lieu, le Roi Jacques n'étoit plus retenu par les mêmes conſidérations pour la Maiſon d'Autriche. Cependant il ne fit que des efforts foibles & ſtériles pour faire reſtituer à ſon gendre le Palatinat, dont l'Empereur Ferdinand II. l'avoit dépouillé, & pour ſoûtenir ce malheureux Electeur ſur le Thrône de Bohême, où il avoit été appellé par les Etats de ce Royaume. Après le mariage de ſon fils avec Henriette de France, Jacques mourut dans la 59^e^ année de ſon âge, & la 22^e^ de ſon Regne ſur l'Angleterre. Voici le caractère de ce Monarque, traduit librement d'après M. Hume (page 114.) On pourra le comparer avec celui que nous avons tranſcrit dans ce même Journal d'après l'Hiſtoire Politique du ſiècle.

» Jamais Prince moins entre-
» prenant & moins malfaiſant ne
» fut plus en butte aux excès con-
» traires dont la calomnie & la
» flatterie, la ſatyre & la louange
» ſont capables. Les factions qui
» commencerent de ſon temps &
» qui durent encore, n'ont jamais
» permis aux eſprits de ſe conci-
» lier ſur le compte de ce Mo-
» narque. Il faut avouer cependant
» qu'il eut bien des vertus; mais
» aucune ne fut pure ni exempte
» des vices qui en ſont voiſins. Sa
» libéralité confinoit à la prodi-
» galité; ſon ſavoir à la pédante-
» rie, ſa prudence à la fineſſe.
» Son humeur pacifique appro-
» choit fort de la puſillanimité.
» Son amitié étoit légère & fan-
» taſque dans ſes goûts, puérile
» & enfantine dans ſes ſentiments.
» Quoiqu'il s'imaginât ne ſoûte-
» nir que ſon autorité, néanmoins
» dans quelques-unes de ſes actions

» & encore plus de ses préten-
» tions, il fut justement soupçonné
» d'entreprendre sur les franchises
» de son peuple. En tâchant, par
» une exacte neutralité, de gagner
» la bienveillance de tous ses voi-
» sins, il ne sut conserver plei-
» nement ni l'estime, ni la consi-
» dération d'aucun d'eux. Sa capa-
» cité, quoique très-grande, le
» rendoit plus habile à discourir
» sur les principes généraux qu'à
» manier les affaires difficiles. Ses
» intentions étoient justes, mais
» plus appropriées à la conduite
» d'un Particulier qu'au Gouver-
» nement d'un Etat. Dans sa per-
» sonne & dans ses manières il
» n'avoit ni l'agrément, ni la no-
» blesse qui font respecter un Mo-
» narque. Ce n'étoit point le dis-
» cernement, mais l'esprit de parti
» qui régloit ses affections; aussi
» n'avoit-il guères le talent de se
» faire généralement aimer. Son

» caractère étoit plus foible que
» son jugement. Une vanité sans
» orgueil & sans arrogance, le ren-
» dit ridicule sans le rendre abso-
» lument odieux. Ainsi l'on peut
» dire que, si sa foiblesse gâtoit
» ses qualités, sa modération ne
» laissoit pas de les embellir. Il
» est certain que le courage poli-
» tique lui manquoit, & c'étoit-là
» le principal fondement des forts
» préjugés qu'on avoit contre sa
» bravoure personnelle. On ne
» sauroit disconvenir qu'il n'ait
» donné des preuves constantes
» d'une extrême fausseté &c. «

Nous croyons que la dissimulation qu'on reproche ici à Jacques I. fut moins un vice de son caractère qu'une suite de sa foiblesse, qui le fit souvent s'engager dans des partis dangereux, sans prévoir qu'il n'avoit pas les ressources nécessaires pour s'en tirer avec avantage. M. Hume termine

l'Hiſtoire de ce Monarque par un grand Chapitre, où il rend compte de l'état de l'Angleterre pendant ce Regne, c'eſt-à-dire de ſon Gouvernement Civil & Eccléſiaſtique, de ſes Mœurs, de ſes Finances, de ſa Navigation, de ſon Commerce, de ſes Manufactures, de ſes Colonies, & de ſon progrès dans les Sciences & dans les Arts. Ce Chapitre, où l'on compare toujours l'état ancien du Royaume à ſon état actuel, n'eſt pas le moins curieux de cette Hiſtoire.

Nous donnerons dans un autre Article l'Abregé du Regne de Charles I.

ARTICLE VII.

***HISTOIRE DU BAS-EMPIRE**, en commençant à Constantin le Grand.* Par M. le Beau, Professeur-Emérite en l'Université de Paris, Professeur d'Eloquence au Collège Royal, Secrétaire ordinaire de Monseigneur le Duc d'Orléans, & Secrétaire perpétuel de l'Académie Royale des Inscriptions & Belles-Lettres. (Tome II. *in*-12. pages 555.) *A Paris, chez Desaint & Saillant, rue Saint - Jean de Beauvais.* M. DCC. LVIII.

LE premier Volume de cette Histoire contient le Regne & les actions du grand Constantin : nous en avons parlé dans nos Mémoires d'Octobre 1757, &

nous croyons avoir rendu justice aux talents de l'Historien, en reconnoissant le succès de son Ouvrage. Le second Volume que nous annonçons, présente les trois fils de Constantin, partageant la Puissance de leur père, regnant sur les mêmes Peuples que lui, ne possédant qu'un très-petit nombre de ses bonnes qualités, copiant assez les mauvaises, & n'égalant en aucune manière sa réputation.

Le premier, nommé Constantin second, ne regna que deux ans & n'en vécut que vingt-cinq. *Il avoit de la bonté & de la valeur, mais il étoit ambitieux, fougueux, imprudent.* Il périt dans une guerre mal entreprise & mal soûtenue contre son frère Constant le plus jeune des fils du grand Constantin. Il y avoit encore alors bien de la férocité dans cette Famille Impériale. Le père, tout grand

homme qu'il étoit, avoit donné de très-pernicieux exemples en ce genre. Les enfants ne ſe firent pas un ſcrupule de l'imiter. Le jeune Conſtantin avoit été tué dans le combat ; il ne laiſſoit point de poſtérité ; il abandonnoit, par ſa mort, de très-vaſtes Etats à ſes deux frères. Que de titres & de raiſons pour épargner du moins la mémoire d'un Prince malheureux ! Cependant Conſtant, plein de la haine qu'inſpirent les guerres civiles & domeſtiques, eut le mauvais eſprit de déclarer Conſtantin *ſon ennemi & celui de l'Etat.* C'étoit pourſuivre un frère au-delà même du tombeau.

Conſtant ne paſſa pas la trentième année de ſon âge ; il étoit *haï ou mépriſé de ſes Sujets :* car l'Uſurpateur Magnence lui enleva aiſément l'Empire & la vie. C'eſt une révolution dont M. le Beau raconte toutes les circonſtances, ſans

ſans omettre le caractère de Conſtant, lequel n'étoit point aiſé à prendre, puiſque les Contemporains en ont dit trop de bien & trop de mal : les uns ne lui donnant que des éloges, & les autres l'accablant de reproches : ce qui prouve que tous ont jugé d'après leurs intérêts ou leurs préjugés. Il paroît que Conſtant eut du zèle pour la Religion, quelque amour de la juſtice, aſſez de bravoure, mais trop d'impétuoſité, de fierté, d'ardeur pour les plaiſirs.

L'Acteur principal, dans les grandes affaires qui rempliſſent ce ſecond Volume, eſt donc l'Empereur Conſtance, le ſecond des fils du grand Conſtantin. Seul Maître de l'Empire, à la mort de Conſtant & dans l'année 350, il fournit la plûpart des détails de cette Hiſtoire. Neuf années de ſon Regne, occupent ici plus de

400 pages ; & ce Regne ne doit encore finir que dans le Volume suivant. Constance eut le malheur d'être Arien, d'avoir successivement deux femmes Ariennes, de donner sa confiance à des Ministres & à des Evêques Ariens, de se prévenir extrêmement contre S. Athanase le fléau de l'Arianisme, de se mêler trop des affaires de l'Eglise, d'entrer dans des controverses dogmatiques qui surpassoient infiniment ses lumières, de négliger le Gouvernement de l'Empire, pour tenir des Assemblées Ecclésiastiques, où la saine doctrine perdoit toujours quelque chose, enfin d'être un esprit foible, jaloux, soupçonneux, toujours gouverné par des Favoris, Amateur des louanges, incapable d'en mériter de solides, & faisant tout ce qu'il falloit pour s'attirer le mépris de tout le monde.

M. le Beau ne supprime aucune

des foiblesses, des bizarreries, des inconstances de ce Prince. Il peint ses flatteurs, ses Conciles d'Ariens, ses lâches Evêques, ses Emissaires toujours prêts à persécuter les Catholiques ; & il n'oublie point le contraste des grands hommes qui défendirent alors la vérité. Voici, entre plusieurs excellents morceaux qui concernent S. Athanase, le portrait de ce saint Prélat, fuyant dans les déserts durant la violente persécution suscitée contre lui en 356. » Il se retira donc » dans les sables de l'Egypte, & » il y resta jusqu'à la mort de » Constance. D'abord il vécut avec » les Moines qui habitoient ces » retraites ; & ces Hommes angé-» liques, consommés dans la pra-» tique des plus sublimes vertus, » trouvoient, dans le nouvel Ana-» chorète, un Maître & un mo-» dèle. Athanase, au milieu de » ces solitudes, recueillit un héri-

» tage plus précieux pour lui que » tous les trésors d'Alexandrie : » c'étoit une tunique de peaux de » brebis que lui avoit laissée S. Antoine, mort quelque temps au» paravant, à l'âge de 105 ans. » Les Soldats poursuivirent le saint » Evêque jusques dans ces affreu» ses contrées..... Ce Héròs de la » Foi, fuyant, poursuivi, aban» donné, manquant de tout, ex» cepté de la grace divine, for» geoit au fond de ces déserts » les foudres qui alloient frapper » George & les Ariens au milieu » d'Alexandrie ; & dans des allar» mes continuelles, il trouva en » lui-même, ou plutôt en Dieu » qui le couvroit par-tout de ses » aîles, assez de repos & de force, » pour composer une grande partie » de ces Ouvrages pleins d'onction, » d'éloquence & de lumières, qui » feront toujours l'instruction & » l'admiration de l'Eglise. «

Qu'étoit-ce au contraire que ce George qui avoit envahi le siège d'Alexandrie ? Notre Auteur le fait connoître en peu de mots.
» C'étoit un Cappadocien, pre-
» miérement Parasite, ensuite Re-
» ceveur public, enfin Banquerou-
» tier..... Trente Evêques Ariens
» jetterent les yeux sur lui, pour
» le mettre à la place d'Athanase.
» Ils le firent Prêtre avant qu'il
» fût Chrétien..... & ils l'ordon-
» nerent Evêque d'Alexandrie. Il
» n'avoit ni connoissance des Let-
» tres, ni politesse, ni même le
» masque de la piété : mais il ne
» manquoit d'aucun des talents
» d'un persécuteur. L'argent des
» pauvres & celui des Eglises, qu'il
» fit passer dans la suite aux Fa-
» voris & aux Eunuques, couvroit
» tous ses crimes & lui tint lieu de
» mille vertus. Constance, né pour
» être trompé, lui prodiguoit,
» dans ses Discours & dans ses

» Lettres, les titres les plus pom-
» peux. Il l'appelloit *un Prélat*
» *au-deſſus de toute loüange,*
» *le plus parfait des Docteurs, le*
» *guide le plus expert dans le*
» *chemin du Ciel.* Il ne pouvoit
» trouver d'éloges aſſez emphati-
» ques pour honorer ce méchant
» Prélat, qui s'épargnoit même la
» contrainte de l'hypocriſie. « Ce portrait déja fort chargé eſt beaucoup plus déſavantageux dans M. de Tillemont, qui traduit ici mot à mot S. Gregoire de Nazianze, dont le burin extrêmement fort épargne encore moins le faux Patriarche d'Alexandrie.

Quoique Conſtance fût un Prince médiocre en tout genre, il ne laiſſa pas de ſoumettre deux Uſurpateurs, qui pouvoient lui donner bien des affaires. L'un étoit ce Magnence dont nous avons parlé plus haut, & que M. le Beau dépeint ainſi : c'étoit un

homme né au-delà du Rhin, grand & puiſſant de corps ; d'abord Soldat dans les Gardes du Prince, puis parvenu de grade en grade juſqu'au rang de Commandant d'une partie de la Garde des Empereurs. Il avoit quelque connoiſſance des Lettres, » & une ſorte » d'éloquence qui ne manquoit » pas de force & de vivacité. » L'éducation ne réuſſit toutefois » qu'à déguiſer ſes vices. Dur, » intraitable, avare, capable des » forfaits les plus noirs, hardi dans » le ſuccès par oſtentation, timide » dans l'adverſité par caractère. Il » étoit infiniment adroit à cacher » ſes noirceurs & ſa timidité ſous » des dehors de bonté & de cou- » rage. « On ne peut pas dire qu'il fût Payen, puiſque ſes Médailles portent le Monogramme de Chriſt ; mais il favoriſa l'idolatrie, il permit, dans Rome, des ſacrifices nocturnes qui y avoient toujours

été défendus. Cet ambitieux ne fut qu'un ſcélérat, un tyran, & il ne laiſſa pas d'occuper l'Empire pendant plus de trois ans : il poſſéda les régions de l'Occident, c'eſt-à-dire preſque tout le partage qu'avoit eu Conſtant; il donna des batailles, il ſe ſoûtint avec divers ſuccès contre les armées de l'Empire, enfin il ſuccomba ſous la puiſſance du Maître légitime; &, après avoir égorgé ſes amis, ſes proches, ſa propre mère, il ſe poignarda lui-même à Lyon dans le mois d'Août de l'an 353.

L'autre Uſurpateur fut Vétranion, vieillard aſſez expérimenté à la guerre, & beaucoup plus honnête homme que ne le ſont les Rebelles ordinaires : auſſi prit-il d'abord la pourpre plutôt dans le deſſein d'arrêter les progrès de Magnence le meurtrier de Conſtant, qu'avec le deſir d'entreprendre ſur les Etats de Conſtance.

Celui-ci néanmoins étoit trop jaloux de ſon autorité pour vouloir partager l'Empire, il arme contre Vétranion, le prévient, l'engage à une conférence, lui débauche ſes troupes, & le force à ſe dépoſer lui-même. Vétranion étoit ſimple & peu ambitieux; il ſut ſe réduire à une vie privée, faiſant ſon bonheur de l'éloignement des affaires, &, ce qui vaut encore mieux, de la pratique des vertus. Au reſte, pour remporter cette victoire, il n'en couta qu'une harangue à Conſtance. M. le Beau en préſente quelques traits avec l'appareil du ſtyle oratoire, quoique nous ne l'ayions qu'hiſtoriquement dans Zozime & dans les autres Ecrivains qui en ont parlé. L'Empereur Julien & Thémiſtius ſe contentent auſſi de la louer beaucoup ſans en conſerver le tour ni les détails. D'où nous concluons que notre Auteur orne plus

ce fait qu'il ne l'eſt chez les Anciens; mais au fond il ne l'altère point, & ce qu'il y ajoûte n'eſt qu'un ornement de plus pour cette Hiſtoire.

La guerre de Conſtance contre Sapor & les Perſes, donne lieu à M. le Beau de peindre des expéditions militaires & des opérations de ſiège : car Sapor s'attacha longtemps à Niſibe dans la Méſopotamie, aujourd'hui le Diarbeck. Il perdit vingt mille hommes devant cette Ville, & ne put la prendre : elle fut défendue, comme l'ont reconnu les Anciens, plus par les prières de S. Jacques, qui en étoit Evêque, que par la valeur de ſes habitants ou par la force de ſes murailles. Notre Auteur raconte, d'après Théodoret & d'autres Ecrivains, que le ſaint Prélat, Jacques de Niſibe, obtint de Dieu une multitude infinie de moucherons, qui *pénétrant dans la trompe*

des éléphants, dans les oreilles & dans les naſeaux des chevaux, les mirent en fureur, & leur firent prendre la fuite en jettant par terre les Cavaliers. Ce même prodige eſt conſigné dans le Ménologe des Arméniens, & dans le Synaxaire des Egyptiens. On a de plus, ſur la guerre de Sapor contre Niſibe, un beau Diſcours de S. Jacques dans l'Edition de ſes Œuvres *, donnée à Rome en Arménien & en Latin par M. Nicolas Antonelli, Chanoine de Latran; mais ce Diſcours regarde plutôt l'entrepriſe de Sapor, en 338, con-

* Cette Edition a paru en 1756, c'eſt un *in-fol.* contenant XIX. Sermons; la plûpart ſur la vie ſpirituelle. Ils n'avoient jamais été donnés au public, mais annoncés ſimplement par M. Aſſemani, dans le premier Tome de ſa Bibliothèque Orientale. Nous ſerions fort tentés d'en rendre compte dans ces Mémoires.

tre la même Ville de Nisibe, que celle de 350 *, où son armée fut détruite par le fléau que nous venons d'indiquer d'après notre Historien.

Durant la guerre des Romains contre les Perses, il se donna sur les bords du Tigre une bataille

---

* Quoique nous adoptions cette date en suivant le récit de M. le Beau, il nous reste toujours néanmoins une difficulté prise de deux monuments cités par M. Assemani, dans le premier Tome de sa Bibliothèque. Le premier est la Chronique de Denys, Patriarche des Jacobites ; & le second est la Chronique d'Edesse. Ces deux Ouvrages sont en Syriaque, & fort anciens. Or ils affirment que S. Jacques de Nisibe mourut en 338, par conséquent il auroit survécu fort peu de temps au premier siège de Nisibe, dont l'époque est aussi de 338. Cette difficulté ne nous paroît levée ni par le nouvel Editeur des Œuvres de S. Jacques de Nisibe, ni par les Bollandistes qui ont parlé de ce Saint dans leur quatrième Tome de Juillet.

fort ſanglante, dont le détail ſe trouve ici en ſtyle militaire, c'eſt-à-dire plus rapide & plus vif que celui de la ſimple narration. En voici quelques traits : » Les Perſes » prennent la fuite vers leur camp, » pour attirer l'ennemi à la portée » des traits prêts à partir de deſſus » la muraille & les côteaux. Les » Romains au déſeſpoir de les voir » échapper, demandent à grands » cris le ſignal du combat. En vain » Conſtance veut les arrêter ; ils » n'eſtimoient ni ſa capacité, ni ſa » valeur ; & malgré ſes ordres, ils » courent de toutes leurs forces » & arrivent au camp ſur le ſoir, » lorſque les Perſes y rentroient » en déſordre. Conſtance voyant » les ſiens fatigués d'une courſe » de quatre lieues, fait de nou- » veaux efforts pour les retenir..... » Rien n'arrête le Soldat Romain ; » il fond ſur cette Cavalerie, ren- » verſe hommes & chevaux, les

» aſſomme à coups de maſſes d'ar-
» mes. En un moment le foſſé
» (du camp) eſt comblé, les pa-
» liſſades ſont arrachées. Ils s'atta-
» chent enſuite à la muraille; elle
» s'écroule juſqu'aux fondements.
» Les uns pillent les tentes & maſ-
» ſacrent tous ceux qui ne peuvent
» fuir. Narſés (fils de Sapor) eſt
» fait priſonnier. Les autres cou-
» rent vers les hauteurs; mais à
» découvert de toutes parts, ils
» ſont accablés d'une grêle de
» traits: l'obſcurité fait égarer
» leurs coups; leurs épées déja
» rompues dans le corps des en-
» nemis, refuſent de les ſervir.
» Après avoir perdu leurs meil-
» leurs ſoldats, ils ſe rejettent
» dans le camp: là ſe croyant
» victorieux, ils allument des feux;
» & accablés de fatigue, brûlants
» de ſoif, ils cherchent de l'eau
» & ne ſongent qu'à ſe déſaltérer.
» Les vaincus profitant du déſor-

» dre, & favoriſés des ténébres » de la nuit fondent ſur eux ; ils » les percent de traits à la lueur » de leurs feux & les chaſſent du » camp « &c. La concluſion eſt que cette bataille fut extrêmement meurtrière de part & d'autre, & que les Romains, quoique vainqueurs, perdirent, par une mauvaiſe diſcipline, le fruit de leur victoire.

Conſtance avoit deux couſins-germains, Gallus & Julien ; il les fit ſucceſſivement Céſars, & le premier abuſa tellement de ſa dignité, qu'il la perdit au bout de quatre ans avec la vie. C'étoit de ſon fond un très-mauvais ſujet, & il eut le malheur d'épouſer Conſtantine, ſœur de Conſtance, Princeſſe cruelle & ſanguinaire. A quels excès ne ſe porterent-ils pas l'un & l'autre ! Notre Auteur les raconte avec la fin déplorable du Céſar Gallus, que ſon couſin &

ſon beau-frère fit décapirer.

Julien, qui fut depuis l'Apoſtat, avoit beaucoup plus d'eſprit, de modération, de ſageſſe que ſon frère Gallus, mais ſon indiſcréte curioſité & les Sophiſtes qui prirent ſoin de ſon éducation, le jetterent dans les excès que tout le monde ſait. Il devint pédant avec Libanius, Magicien avec Maxime d'Ephèſe, Theurgiſte avec Oribaſe : il étoit ſans ceſſe entouré de Philoſophes, de Rhéteurs, d'Aſtrologues, de Nécromanciens; & quand il fut à la tête des armées; *ſa Cour*, dit notre Auteur, *bigarée de manteaux de Philoſophes & de caſaques Militaires, offroit un ſpectacle auſſi bizarre que le Prince même : c'étoit à la fois un camp, une Académie, une Ecole de Sophiſtes.* Tout le caractère de Julien eſt extrêmement bien rendu dans ce Volume, où l'on ne voit cependant encore ce-

Prince qu'au second rang. Dans le Tome suivant, il paroîtra Empereur, ennemi déclaré du Christianisme, & zélateur aussi ridicule que furieux de l'idolatrie. M. le Beau ne dissimule point les bonnes qualités de Julien, il rend justice à l'équité de son Gouvernement dans les Gaules, à son application aux affaires, à son activité dans les temps de guerre, au soin qu'il prenoit de soulager les peuples, à l'éloignement qu'il témoignoit pour le faste & pour les plaisirs. Il paroît que, quand il fut Empereur, sa Cour dégénéra beaucoup de ce grand air de vertu qu'on admira dans le César Julien. Il n'y auroit qu'à lire, pour s'en convaincre, le XIII. Article des Mémoires de M. de Tillemont sur ce Prince: mais en général on ne peut que gémir des travers où donna Julien par rapport à la Religion. Son

apoſtaſie dénatura, en quelque ſorte, toutes ſes vertus & a rendu ſa mémoire extrêmement odieuſe. Les louanges outrées que lui donnent aujourd'hui nos Incrédules, ne manifeſtent que leurs préventions & leur impiété, elles n'empêchent pas qu'un Empereur apoſtat & perſécuteur du vrai culte, ne ſoit & ne doive être un objet d'horreur pour la poſtérité. Obſervons que ces louanges ſans réſerve & ſans meſure, ſe trouvent à point nommé dans preſque toutes les productions de nos prétendus Eſprits-forts, & que c'eſt un des caractères auxquels on peut reconnoître les Livres dont il faut ſe défier.

La vanité étoit comme le défaut capital & diſtinctif de toute la famille du grand Conſtantin. Ce Julien, dont nous venons de dire un mot, avoit, comme le remarque M. de Tillemont, une

passion excessive d'être loué pour les moindres choses. Constance & ses deux frères étoient pétris de présomption, Constance y ajoûta la fatuité & l'affectation. Quand il fit son entrée dans Rome en 357, » il étoit sur son char, gardant » une contenance roide & immo- » bile, & ne tournant la tête d'au- » cun côté. On remarque seule- » ment qu'il la baissoit au passage » des portes, quoiqu'elles fussent » fort elevées & qu'il fût de fort » petite taille : d'ailleurs il n'avoit » d'autre mouvement que celui de » son char. C'étoit une gravité » de maintien qu'il affecta toute » sa vie. Jaloux de sa dignité, il » l'attachoit toute entière à la fierté » de l'extérieur. « Il contenta bien sa vanité dans Rome : il y reçut les Couronnes d'or des Villes Latines & Grecques ; il entendit des éloges sans nombre & sans précision : espèce de charlatanerie

inventée pour duper les Grands, & pour les rendre inacceſſibles aux leçons ineſtimables de la vérité. Le Rhéteur Thémiſtius n'auroit pas manqué de venir flatter Conſtance, avec tout l'appareil de ſon art, mais une maladie le retint à Conſtantinople ; il ſe contenta d'envoyer ſon Diſcours. L'Empereur l'en récompenſa en lui faiſant ériger une Statue de bronze, & » l'Orateur, pour ne pas demeurer » en reſte, prononça encore dans » le Sénat, dont il étoit membre, » un autre Diſcours, où il n'oublia pas de prodiguer les éloges » qu'on n'épargne guères aux Princes les plus médiocres, lorſque » la vanité de l'Orateur s'évertue » à diſputer contre la ſtérilité de » ſa matière. «

Nous pourrions recueillir de ce Volume quantité d'autres traits intéreſſants ; ſur les affaires de l'Egliſe, ſur les Conciles qui furent

tenus pour & contre l'Arianiſme, ſur les excès des Ariens & la conſtance des Catholiques, ſur les guerres des Romains avec les Perſes, ſur celle de Julien contre les Allemands, ſur la bravoure des Gaulois qui furent employés dans les armées de l'Empire, ſur les Loix qui furent publiées par Conſtance & par ſes frères, ſur quelques évènements particuliers tels que des tremblements de terre, en particulier celui qui renverſa Nicomédie, le 24. d'Août de l'année 358. Cette cataſtrophe eſt racontée très-vivement d'après Ammien Marcellin que nous avons comparé *, ainſi que la plûpart

* Il y a dans Ammien que ce tremblement de terre commença *primo lucis exortu.* M. le Beau traduit *à la ſeconde heure du jour.* M. de Tillemont à 6 ou 7 heures. M. Fleury à 8 heures du matin. Nous croyons qu'on auroit dû diſtinguer deux termes dans le Texte

des autres ſources qu'a conſultées l'Auteur pour ſon Hiſtoire. En général cet Hiſtorien eſt exact, véridique, méthodique, point diffus, quoiqu'il diſe tout, & ſon Ouvrage attache un Lecteur qui n'eſt pas frivole & qui aime à s'inſtruire.

---

d'Ammien. 1° Il dit que le commencement du tremblement de terre fut à la pointe du jour, *primo lucis exortu.* 2° Il obſerve que deux heures après, *poſt horam ſecundam*, on vit les ruines & la grandeur du mal. Cette *ſeconde heure*, ſur la fin d'Août, ſeroit environ 7 heures du matin.

ARTICLE VIII.

NOUVELLES LITTERAIRES.

RUSSIE.

De Petersbourg.

Prix de l'Académie des Sciences.

ELISABETA AUGUSTA; Scientiarum atque Artium Promotrix, Optima, Maxima, in legibus Academiæ Imperialis Petropolitanæ, à ſe inſtauratæ, clementiſſimè prudentiſſimeque juſſit, *ut Præſes publicari quotannis curet problema erudito orbi ſolvendum, præmio centum aureorum propoſito illi, qui feliciorem præ cæteris ſolutionem illius argu-*

menti exhibuerit. Huic munificentiæ Scientiarum incremento insigniter profuturæ ea, qua solet, solertia responsurus *Excellentissimus Academiæ Præses, Præpotens minoris Russiæ Hetmannus,* AUGUSTÆ *Camerarius ordinarius, Legionis Prætorianæ Ismailovicæ Protribunus, Ordinum Equestrium S. Andreæ, Aquilæ Albæ, S. Alexandri & S. Annæ Eques,* CYRILLUS COMES A RASUMOWSKI ab anno 1749, quotannis quæstiones curavit proponi, sub præfata conditione Eruditis solvendas.

Accidit autem, ut neque superiori anno clɔ lɔcc LVII. de quæstione:

Motus diurnos planetarum circum axes proprios, imprimis Veneris vertiginem, accuratius observare, & inconcussis observationibus, iisque novis, una cum positione

positione æquatorum, demonstrare atque definire.

Neque hoc clɔ lɔcc LVIII. anno de hac:

1. *Qua prærogativa constent magnetes artificiales præ naturalibus?* 2. *Quæ sit optima eos conficiendi methodus?* 3. *Utrum phænomena nova per magnetes artificiales detecta theoriæ magneticæ adhuc propositæ satisfaciant? Si minus, ut quis novam eorum phænomenorum explicationem suppeditet.*

Tractationes scopum quæstionum exhaurientes, sufficientique ad delectum numero, Academiæ fuerint exhibitæ. Hinc eædem quæstiones in posterum quoque manent propositæ, præmiaque eo tempore conferentur, quo de quaque materia dissertationes ade-

runt, quæ jure ſuo ad certamen concurrere poſſint.

Præterea in annum clↄ Iↄcc LIX, propoſita eſt quæſtio :

Sexum plantarum argumentis & experimentis novis, præter adhuc jam cognita, vel corroborare, vel impugnare, præmiſſa expoſitione Hiſtorica & Phyſica omnium Plantæ partium, quæ aliquid ad fœcundationem & perfectionem ſeminis & fructus conferre creduntur. Præmium itaque, & ſexum plantarum defendentibus, & impugnantibus, offertur.

In annum autem clↄ Iↄcc LX, proponitur quæſtio :

Indagare experimentis refractionem radiorum lucis in diverſis corporibus, tam ſolidis, quam fluidis, indeque eruere, quantum

diversa gravitati specificæ corporum, quantumque variæ particularum cohæsioni, aut principiis corpora constituentibus, magnitudo refractionis debeat, idque omne per theoriam, quæ institutis experimentis respondeat, explicare.

More autem consueto pro solutione cujusque quæstionis optima præmium centum aureorum promittitur sub iisdem conditionibus, quæ adhuc obtinuerunt.

Invitantur ergo omnium gentium Viri docti, ut æque de hac, ac de prioribus quæstionibus cogitata sua atque observata ante diem 1. Junii cujusque anni cum Academia communicent.

Publicatum in conventu Academiæ solemni die VII. Septembris CIↃ IↃCC LVIII.

ALLEMAGNE.

De Liége.

On prépare, en cette Ville, un Livre important, ſous le titre de *Dictionarium Theologicum omnes quæſtiones totius Theologiæ Moralis ad forum conſcientiæ directè ſpectantes, ac caſuum reſolutiones ſummatim complectens ex ſacris Litteris, ſanctis Patribus, Conciliis ordine Chronologico relatis, ſummorum Pontificum Decretis, nec non graviſſimis Auctoribus compendiosè excerptum. Laxæ pariter ac nimis rigoroſæ Caſuiſtarum opiniones ac Hæreticorum propoſitiones à ſummis Pontificibus & Conciliis proſcriptæ ſuis locis & quæſtionibus aptatæ referuntur.* Ce Dictionnaire s'imprime chez Philippart Libraire, ſur le Pont d'Iſle. Le papier ſera

beau, le caractère neuf, & l'Edition bien soignée. Elle doit être en huit Volumes *in*-8°. Et l'Auteur est M. Tilly, Religieux de l'Abbaye de Valsery, Docteur en Théologie, Abbé & Vicaire-Général des Missions étrangères de l'Ordre de Prémontré, Prédicateur ordinaire du Roi de Pologne-Duc de Lorraine & de Bar. On a déja de lui un fort bon Ouvrage de Controverse, publié en 1749.

Le Livre qu'il nous annonce aujourd'hui, sera dans la forme alphabétique, & en même temps selon la méthode des Catéchismes, où tout procède par Demandes & par Réponses. On aura sur chaque question les principes clairement énoncés & appuyés de tout ce qu'il y a de plus fort & de plus décisif dans les monuments de la Religion, Ecriture, Tradition, saints Pères, Conciles, souverains Pon-

tiſes, Théologiens, Canoniſtes &c. Ces autorités interviendront dans la réſolution des cas de conſcience, laquelle ſe trouvera vers la fin de chaque Queſtion. Nous entendons qu'après la Réponſe à chaque Demande l'Auteur place une ſuite de Cas ou d'Eſpèces, comme on parle, avec la déciſion qui leur convient.

On uſe, dans cet Ouvrage, d'un langage fort clair, ſans barbarie quant aux termes & aux phraſes, mais auſſi ſans recherche d'élégance, ſans affectation de ſtyle. On ſe propoſe d'inſtruire tous ceux qui ſont dans le miniſtère, & l'on ſe proportionne à tous les Eſprits. L'Auteur promet de tenir un juſte milieu entre le relâchement de la Morale & un rigoriſme outré. A la fin de chaque Queſtion, il doit auſſi indiquer les propoſitions qui ont été condamnées par l'autorité légitime.

On l'aura *in*-12. en notre Langue, & l'on doit compter sur la bonne exécution de l'entreprise, l'Auteur étant exact, judicieux & habile Critique. Enfin le *Prospectus* de ce Dictionnaire donne une idée fort avantageuse du Livre ; & les talents de l'Auteur, bien connu par son zèle & par ses succès, préviennent déja très-favorablement le Public en sa faveur.

FRANCE.

De Paris.

Un homme d'esprit, nommé M. Targe, va faire paroître la Traduction de l'*Histoire d'Angleterre de M. Smollett.* Ouvrage dont nous avons beaucoup parlé.

Considérations sur le Commerce, & en particulier sur les Compagnies, Sociétés & Maîtrises.

(*In*-12. 180 pages.) A Paris, chez Guillyn, Quai des Auguſtins. Après un Préliminaire ſur les avantages de l'Agriculture & de la Pêche, ſur la néceſſité de ſoulager les Colons, & d'encourager le Commerce, matières répétées dans une infinité de Livres; l'Auteur s'engage dans la diſcuſſion de ce qui regarde les Corps de Métiers. Il fait connoître d'abord les abus autoriſés par ces Corps; le préjudice qu'ils cauſent à l'Etat & aux Arts par les longs apprentiſſages, par les Réglements de Communautés, par les Privilèges excluſifs, par le découragement qui en réſulte pour les Etrangers & pour les hommes de génie &c. Il obſerve enſuite que les dettes des Communautés ſont un fardeau très-onéreux pour l'induſtrie & pour la Nation &c. Sur tous ces points, l'Auteur indique des remèdes, des diſpoſitions plus favo-

rables, & quantité de projets qui sont fort beaux en Théorie, mais qui probablement ne passeront pas au-delà. Il faut bien d'autres choses que des Livres & des Considérations pour nous faire aimer, pratiquer, répandre, multiplier le vrai bien, tant moral que physique, tant particulier que général. Nous craignons qu'à force de raisonner sur ce qui regarde les diverses parties du Gouvernement & l'intérêt de la Patrie, nous n'oubliions nos besoins particuliers, & que l'Apologue de la *Bésace* ne nous convienne aussi à ce titre.

Quand la Poësie Latine reparoît sur notre Parnasse, il faut toujours lui faire accueil. Quoique l'aînée à tous égards, (en naissance, en agréments, en dignité,) du côté de la faveur publique, elle est aujourd'hui partagée en cadette ; elle ne se présente qu'avec

modeſtie, tandis que les Muſes modernes étalent une pompe qui eſt le ſigne & la preuve de la bonne fortune & de la vogue.

On publie une Ode ſous ce titre : *Ad illuſtriſſ. DD. Ebroic. Ep. Arthurum Richardum* DILLON *cum ad ſedem Toloſanam transferretur*. Cette Pièce, quoiqu'un peu trop longue & pas aſſez claire en quelques endroits, n'eſt nullement mépriſable dans pluſieurs de ſes détails. Elle commence ainſi :

Tam brevi ſummos apices adeptum
Ergò te gentem vocat ad remotam,
Quà nites, nobis inimica penè
Splendida virtus ?

Qualis errantem dubium per æquor
Navitàm, Cœlo ſubitò nigrante,
Linquit obductâ Cynoſura luce,
Sydus amicum,

Sic fugis visus, Pater alme, nostros,
Dum sibi plaudit tumidus Garumna,
Et novum jam jam ciet obstrepentûm
Murmur aquarum.

M. Dillon, ci-devant Evêque d'Evreux & aujourd'hui Archevêque de Toulouse, a eu deux frères tués à la tête de leur Régiment, l'un à Fontenoy, l'autre à Lawfeldt. Le Poëte donne de l'éclat à son Poëme par cet héroïsme militaire.

Vidimus nuper, socio Leone,
Cum fremens Pardus fera provocaret
Fata, nutantes quateret que nostras
Cæde cohortes,

Advolant ambo Juvenes. Suorum
Huc cient agmen, &c.

L'Auteur signe ainsi : *Hæc dolens exarabat Petrus-Guillelmus*

Coquillot. C'est un Ecclésiastique du Diocèse d'Evreux.

On distribue, chez Prault, Quai de Gêvres, une Brochure de 24 pages, intitulée : *Eloge Historique du R. P. Laurent, Augustin de la Place des Victoires.* C'étoit un des plus célèbres Prédicateurs de Paris, un fort honnête homme, un beau caractère, & un bon Religieux : c'est ce qui résulte de cet Eloge. On fait espérer ses Sermons ; on parle d'un *Dictionnaire des Pères*, dont il avoit formé le plan & qu'il étoit capable de bien exécuter. Cet homme estimable est mort le 29. d'Août 1758, à l'âge de 57 ans.

On a publié un petit Poëme sur la bataille de Lutzelberg, & il s'y trouve quelques Vers d'une grande beauté, entr'autres celui-ci qui s'adresse à M. le Maréchal-Prince

de Soubise, & à Madame la Comtesse de Marsan sa sœur.

Ta sœur forme les Rois, & ton bras les défend.

L'Auteur est M. Sabatier, qui publia, en 1754, une Epître en Vers sur l'Eloquence sacrée.

Chronologie historique militaire, contenant l'Histoire de la création de toutes les Charges, Dignités & Grades Militaires supérieurs; de toutes les personnes qui les ont possédés, ou qui y sont parvenues depuis leur création jusqu'à présent. Des troupes de la Maison du Roi & des Officiers supérieurs qui y ont servi. De tous les Régiments & autres Troupes, & des Colonels qui les ont commandés. Les Etats d'armées par chaque année, les Officiers Généraux qui y ont été employés de-

puis la premiére création des Régiments, & les opérations réelles de chaque armée avec leur véritable Epoque. Enfin une Table raiſonnée des Ordonnances Militaires, tant imprimées que manuſcrites, rendues depuis le Regne de Louis XIV. juſqu'à préſent. Tirée ſur les Originaux; avec des Eclairciſſements en Notes critiques des Auteurs qui ont travaillé à l'Hiſtoire de France & Militaire &c. *Par M. Pinard, Commis au Bureau de la Guerre. Huit Volumes* in-4°. *propoſée par ſouſcription.*

Outre l'étendue de cet Ouvrage que le titre fait aſſez connoître, il y a tout lieu de croire qu'il ſera exact, ſagement écrit, plein de détails intéreſſants pour les familles &c. La ſouſcription en papier ordinaire eſt de 96 livres, & de 144 livres en grand papier. On pourra ſouſcrire juſqu'en Avril

1759, & les deux premiers Volumes ſeront délivrés en Juillet (même année.) *Le* PROSPECTUS *ſe voit chez Claude Hériſſant, rue Notre-Dame qui imprime ledit Livre.*

Annales Typographiques, ou Notices du progrès des connoiſſances humaines. C'eſt une feuille *in*-4°. qui ſe diſtribue tous les Samedis moyennant 4 ſols. Le deſſein de l'Auteur eſt fort bon, & perſonne ne doit lui faire plus d'accueil que les Journaliſtes, ſurtout ceux qui ſont anciens dans le Métier. Malgré leur bonne volonté, ils s'apperçoivent continuellement qu'une infinité de Livres échappent à leur connoiſſance; que d'autres qui parviennent juſqu'à eux, ne peuvent ſouvent trouver place dans leurs Ouvrages périodiques. On eſt borné à un petit nombre de feuilles; on ne parle

que rarement au Public ; on eſt toujours accablé de la multitude des Nouveautés ; on eſt obligé de ſatisfaire à l'empreſſement des Auteurs qui ont plus d'activité ou dont les Ouvrages impoſent davantage. Bref on voudroit tout dire, le temps s'écoule, & l'on eſt en reſte ſur une infinité de choſes. Les *Annales Typographiques* vont remédier à tout. Leur but eſt d'annoncer tous les Livres qui auront paru en France & dans les pays étrangers dans le cours de chaque année. Ce qu'on nous donne, par exemple, regarde 1757. Aux titres des Livres, on ajoûte de petites Notices qui ne ſont point mal. Il faut encourager l'Auteur, lui recommander la ſageſſe, la vertu, la Religion. Car en ſix lignes d'Abrégé littéraire, il eſt fort aiſé de dire très-bien ou très-mal. *Ces Annales ſe diſtribuent chez Lambert, rue de la Comédie.*

Hiſtoire de la Ville de la Rochelle & du pays d'Aulnis &c. (*In*-4°. Tome II.) Par M. Arcère, de l'Oratoire, de l'Académie des Belles-Lettres de cette Ville. C'eſt la ſuite du fort bon Ouvrage dont le premier Tome nous a occupés ſur la fin de 1757. Nous rendrons compte avec le même ſoin de ce ſecond Volume. *Il a été imprimé à la Rochelle chez Desbordes ; & il ſe trouve à Paris chez Durand, rue S. Jacques ; & chez Saugrain, au Palais.*

Plan Topographique & raiſonné de Paris. Ouvrage utile au Citoyen & à l'Etranger, &c. Par les Sieurs Paſquier & Denys, Graveurs. (Volume *in*-12.) C'eſt une eſpèce de Guide & de Nomenclateur pour les Rues, les Egliſes, les Hôtels, les Places, les Collèges, les Hôpitaux, en un mot, pour tout ce qui peut inté-

reſſer dans Paris. On voit ici trente-quatre Planches proprement gravées, & tout l'Ouvrage eſt agréable au coup-d'œil. *On le trouve chez Paſquier, rue S. Jacques, au nom de Marie, & le prix eſt de 4 l. broché.*

PRIX propoſé par l'Académie Royale de Chirurgie, pour l'année 1760.

L'Académie Royale de Chirurgie propoſe pour le Prix de l'année 1760, le ſujet ſuivant.

Déterminer d'après une bonne théorie le traitement des Fiſtules conſidérées dans les différentes parties du corps.

L'Académie exige qu'on traite cette matière, de façon qu'après avoir établi les régles générales de la cure des Fiſtules, on déduiſe enſuite les méthodes particulières dont cette cure eſt ſuſceptible, relativement aux différentes par-

ties du corps, à la tête, à la face, dans la bouche, à la poitrine, au ventre, &c. Et pour les extrémités, aux parties molles, aux parties dures, aux jointures, &c.

Ceux qui travailleront ſur le ſujet propoſé, pourront s'épargner la peine de traiter en détail des Fiſtules, Lacrimales, & du Canal ſalivaire, à moins qu'ils n'aient des découvertes à ajoûter à celles que l'Académie a publiées ſur cela.

Ceux qui envoyeront des Mémoires, ſont priés de les écrire en François ou en Latin, & d'avoir attention qu'ils ſoient fort liſibles.

Les Auteurs mettront ſimplement une deviſe à leurs Ouvrages; mais, pour ſe faire connoître, ils y joindront à part, dans un papier cacheté & écrit de leur propre main, leurs nom, demeure & qualité; & ce papier ne ſera ouvert qu'en cas que la Piéce ait remporté le Prix.

Ils adreſſeront leurs Ouvrages, francs de port, à M. Morand, Secrétaire-Perpétuel de l'Académie Royale de Chirurgie, à Paris, ou les lui feront remettre entre les mains.

Toutes perſonnes, de quelque qualité & pays qu'elles ſoient, pourront aſpirer au Prix; on n'excepte que les Membres de l'Académie.

Le Prix eſt une Médaille d'or de la valeur de cinq cents livres, fondée par M. de la Peyronie, qui ſera donnée à celui qui, au jugement de l'Académie, aura fait le meilleur Mémoire ſur le ſujet propoſé.

La Médaille ſera délivrée à l'Auteur même qui ſe ſera fait connoître, ou au porteur d'une procuration de ſa part; l'un ou l'autre repréſentant la marque diſtinctive, & une copie nette du Mémoire.

Les Ouvrages ſeront reçus juſqu'au dernier jour de Décembre 1759 incluſivement ; & l'Académie, à ſon Aſſemblée publique de 1760, qui ſe tiendra le Jeudi d'après la quinzaine de Pâques, proclamera la Pièce qui aura remporté le Prix.

L'Académie ayant établi qu'elle donneroit tous les ans ſur les fonds qui lui ont été légués par M. DE LA PEYRONIE, une Médaille d'or de deux cents livres, à celui des Chirurgiens Etrangers ou Regnicoles, non Membres de l'Académie, qui l'aura mérité par un Ouvrage ſur quelque matière que ce ſoit, au choix de l'Auteur ; *elle annonce qu'elle en aura deux à adjuger en 1759, s'il ſe trouve deux bons Ouvrages parmi ceux qui lui ont été envoyés en 1758. Ce Prix d'émulation ſera proclamé le jour de la Séance publique.*

Le même jour elle distribuera cinq Médailles d'or de cent francs chacune, à cinq Chirurgiens, soit Académiens de la Classe des Libres, soit simplement Regnicoles, qui auront fourni dans le cours de l'année précédente un Mémoire ou trois Observations Intéressantes.

On voit *chez Poily, rue S. Jacques, à l'Espérance*, le Portrait du Pape Clément XIII.

Chez Gausseaume, rue S. Hyacinthe &c. les Portraits du Roi de Prusse & du Comte de Daun.

Chez le Sieur de Marcenay, qui est aussi homme de Lettres & Auteur d'une Dissertation estimable sur la Gravure, *Quai de Conti*, le Portrait de M. le Marquis de Mirabeau, avec ce Vers qui le caractèrise bien.

IPSE HOMINUM pariter lumen, AMICUS amor.

TABLE
DES ARTICLES
Du mois de Janvier 1759.
I. Vol.

ARTICLE I. *La Régle des Devoirs, &c.* 5
ART. II. *Lettre à M*** sur les Pierres gravées.* 34
ART. III. *Histoire Politique du siècle, &c.* 44
ART. IV. Raccolta di Trattati di diversi Autori, &c. *Traités composés par divers Auteurs touchant la Religion Naturelle, &c.* 63
ART. V. *Lettres édifiantes & curieuses, &c.* 92
ART. VI. The History of Great-Britain, &c. *Histoire de la Grande-Bretagne.* Par David Hume. 121
ART. VII. *Histoire du Bas Empire, &c.* Par M. le Beau, &c. 143

ART. VIII. Nouvelles-Littéraires. 167

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monſeigneur le Chancelier, ce préſent Journal, dont il m'a paru que l'impreſſion pouvoit être permiſe. A Paris, ce 15. Déc. 1758.

SALMON, *Docteur de la Maiſon & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.
Ce Journal ſe diſtribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

JANVIER, 1759. II. vol.

AVIS.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1759, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1759, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché, Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. Par M. l'Abbé Gauchat, Docteur en Théologie, Prieur de S. André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaiſe & de l'Académie de Villefranche. On reçoit en s'abonnant les onze premiers Volumes, reliés en veau, 27 liv. 10 ſol.

On publiera dans les mois de Janvier, Mai & Septembre 1759, les XII. XIII. & XIV. Vol. reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 liv. le Volume.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

JANVIER, 1759. II. vol.

A PARIS,

Chez { CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée. HERISSANT Imprimeur, rue Notre-Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LIX.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES MÉMOIRES COMMENCÉS en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 742 volumes : Sçavoir,

ANNÉES.	VOL.	ANNÉES.	VOL.
1701.	9.	1731.	12.
1702.	12.	1732.	12.
1703.	12.	1733.	12.
1704.	13.	1734.	12.
1705.	12.	1735.	14.
1706.	12.	1736.	15.
1707.	12.	1737.	13.
1708.	12.	1738.	13
1709.	12.	1739.	14
1710.	12.	1740.	13.
1711	12.	1741	12.
1712.	12.	1742.	12.
1713.	12.	1743.	12.
1714.	12	1744.	12.
1715.	12.	1745.	12.
1716.	12.	1746.	15.
1717.	12.	1747.	14.
1718.	12.	1748.	15.
1719.	12.	1749.	14.
1720.	5.	1750.	15.
1721.	12.	1751.	14.
1722.	12.	1752.	15.
1723.	12.	1753.	16.
1724.	12.	1754.	16.
1725.	12.	1755.	16.
1726.	13.	1756.	16.
1727.	12.	1757.	16.
1728.	12.	1758.	16.
1729.	12.	1759.	2.
1730.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

Janvier, 1759. II. vol.

ARTICLE IX.

L'ART DE PEINDRE A L'ESPRIT, Ouvrage dans lequel les préceptes sont confirmés par les exemples tirés des

meilleurs Orateurs & Poëtes François ; dédié à Monseigueur le Duc de Bourgogne. (Trois Volumes *in*-8°.) A Paris, chez Augustin-Martin-Lottin l'aîné, Libraire-Imprimeur, rue Saint-Jacques, près *S.* Yves, au Coq. 1758.

LEs différents morceaux d'Eloquence & de Poësie qui composent ces trois Volumes, sont annoncés par une Préface assez étendue & bien écrite. Comme c'est la Partie la plus neuve de ce Recueil, & qu'elle appartient en propre à l'Editeur, c'est par elle que nous commencerons notre Analyse. Nous rendrons compte ensuite de la manière judicieuse dont le Recueil même est exécuté.

Pour parler avec succès à l'esprit & au cœur, il faut parler vivement à l'imagination. C'est par elle

que se transmettent à notre ame ces impressions soudaines & profondes, qui nous passionnent & nous maîtrisent. Voulez-vous enlever les suffrages de ceux qui vous écoutent ? Commencez par intéresser fortement leur imagination en votre faveur : si vous venez à bout de la gagner, leur cœur & leur esprit ne vous résisteront pas long-temps : car la plûpart des hommes ne jugent & ne pensent que d'après leur imagination. Il est donc également essentiel à l'Orateur & au Poëte de s'attacher à peindre ; puisque la Peinture est le langage de l'imagination.

L'Orateur aussi-bien que le Poëte, doit peindre tout ce qu'il dit. La différence entr'eux consiste dans la manière d'employer le pinceau, dans l'application des couleurs, & dans la diversité des objets & des vues qu'ils se pro-

poſent. La Poëſie ſe contente de peindre pour plaire & pour émouvoir : l'Eloquence doit raiſonner pour convaincre & pour ébranler : mais juſques dans ſes raiſonnements elle doit peindre autant qu'il eſt poſſible ; c'eſt le plus sûr moyen d'éviter la ſéchereſſe, & par conſéquent l'ennui qui ſuit toujours de près les raiſonnements ſecs & décharnés. En quoi conſiſte ce talent de peindre ſi néceſſaire à l'Orateur ? Une image, *dit notre Auteur*, n'eſt pas ſimplement ce qu'on appelle un portrait composé de pluſieurs phraſes, où le trait qui ſuccéde ajoûte à celui qui précède : ſouvent un ſeul mot, une métaphore juſte, une application heureuſe, une alluſion ingénieuſe offrent une grande image: ce ſont de pareilles expreſſions qu'on peut employer dans les raiſonnements les plus concis.

S'il eſt vrai que le Poëte qui

n'eſt pas Peintre, n'eſt qu'un verſificateur ; il n'eſt pas moins certain qu'un Orateur, qui n'a point le talent de peindre, n'eſt qu'un Diſcoureur ou tout-au-plus un froid Raiſonneur. C'eſt ce talent qui anime & qui releve toutes les autres qualités ; il peut les remplacer toutes, & rien ne peut le remplacer. En vain un Orateur réuniroit-il d'ailleurs toutes les autres parties du Diſcours : il aura, ſi l'on veut, la juſteſſe du deſſein, la ſolidité des preuves, la force du raiſonnement, l'élégance du ſtyle, & la fineſſe des penſées ; mais s'il n'ajoûte à tout cela des images vraies, vives & ſublimes, il ne portera pas dans l'ame de l'Auditeur ces traits vainqueurs, & cette eſpèce d'enchantement qui ſuſpend preſque toutes les fonctions des ſens, qui fait oublier le lieu où l'on eſt, & l'homme qui parle, pour ne s'oc-

cuper que de ce qu'on entend.

Mais ce ſeroit abuſer de ce principe que de faire d'un diſcours comme une galerie de tableaux : leur multitude nuiroit à l'effet principal. Un pareil diſcours reſſentiroit la compoſition léchée d'un Faiſeur de Miniatures, & deviendroit inſipide par l'air de contrainte & de gêne qu'il auroit. Dans l'Eloquence comme dans la Muſique il faut des repos. Toujours de l'eſprit, n'eſt pas de l'eſprit : juſques dans les plus belles choſes, il faut ſe modérer & s'arrêter : prodiguer des portraits agréables & flatteurs, c'eſt vouloir amuſer l'oiſive curioſité des Auditeurs ; c'eſt rechercher des applaudiſſements frivoles. Tout Orateur qui, dans un ſujet important, ne fait penſer qu'à lui-même, manque ſon coup, perd ſon temps, & le fait perdre aux autres : tout ce qu'il gagne, c'eſt

de faire dire qu'il a de l'eſprit. Belle récompenſe pour un homme chargé de porter la parole au nom de l'Egliſe & de la Patrie ! *J'aimerois autant l'Eloge Ironique de M. de Harlay, qui louoit un Miniſtre d'Etat de ce qu'il ſiffloit bien.*

On doit imiter la ſage conduite des grands Orateurs. Chez eux l'eſprit n'oſe preſque ſe montrer, ou s'il ſe montre, c'eſt, pour ainſi dire, ſans leur aveu : du moins les traits les plus ingénieux y ſont-ils toujours à leur place & jamais recherchés. Ces grands hommes faits pour ſervir de modèles, élevent l'ame & plaiſent à l'eſprit tout-à-la-fois, parce qu'ils ont peint ſans affecter de peindre. Dans leurs diſcours, pleins de force & de chaleur, on remarque le pinceau vigoureux, & la touche fière d'un grand Maître qui ne tend qu'à l'effet.

Il faut pourtant convenir qu'il eſt des ſujets où les détails deviendroient bas ou peu intéreſſants, ſi l'on ne les relevoit par cette richeſſe d'expreſſions qui fait ennoblir juſqu'aux choſes les plus communes. C'eſt en pareilles occaſions qu'il eſt permis d'employer les ornements, l'éclat d'un ſtyle brillant & fécond.

Il ſeroit à craindre que, dans un long Diſcours, l'attention des Auditeurs ne vînt à ſe rallentir : on doit la ranimer par des traits vifs & ingénieux. On trouve de ces traits dans Cicéron & dans les plus illuſtres Orateurs. On ſent d'ailleurs que l'exactitude ſervile des préceptes ne peut regarder que ces eſprits ordinaires & médiocres qui ſont faits pour être conduits, parce qu'ils ſont incapables de ſe tracer des routes nouvelles. Quant aux Génies créateurs, ils ſont, dans l'ordre de la

Littérature, ce que les Conquérants ſont dans l'ordre Politique. Ils donnent des Loix, & n'en reçoivent pas ; ils ne ſuivent que l'impreſſion de leur génie, dont la marche rapide vaut mieux que les pas concertés de l'Art. Entraînés par la vivacité de leur imagination, ils ſemblent ſaiſis d'une inſpiration ſoudaine. Dans cette eſpèce d'enthouſiaſme, ils ſacrifient l'expreſſion à la penſée, & les régles au ſublime : ils forment comme un ordre d'eſprits à part. C'eſt dans leurs Ouvrages & d'après eux que l'on doit étudier ou réformer les régles de l'Art. Une ſeule harangue de Démoſthène fait connoître la belle Eloquence mieux que ne le feroient vingt Traités Didactiques ſur l'Art Oratoire. Dans les Traités, on ne rencontre que des préceptes inanimés ; là ſe trouvent des exemples frappants, capables d'échauf-

ſer l'imagination la plus froide: tout eſt image, tout eſt peint d'après nature.

L'Auteur de cette Préface y a mis quelques portraits : en voici un qui paroît d'une grande vérité. » Il eſt de nos jours un Orateur » célèbre, à qui l'on reproche » l'excès des ornements ; mais il » étoit réſervé à un homme » comme lui de faire autant de » mauvais Critiques que de mau- » vais Imitateurs. Peu de gens ont » aſſez de goût pour ſaiſir ſes véri- » tables beautés, & moins ençore » pour le ſuivre même, de loin. Il » eſt vrai que, dans ſes diſcours, » l'eſprit & la délicateſſe percent » de tous côtés preſque malgré » lui ; mais que ſes Cenſeurs nous » donnent des peintures auſſi gran- » des, auſſi nobles, auſſi vraies & » même auſſi pathétiques que les » ſiennes, & nous leur pardon- » nerons la ſurabondance d'eſprit

» qui pourroit leur échapper. «

La collection de tableaux qu'on présente ici, peut passer pour une excellente Rhétorique. Elle réunit les exemples aux préceptes ; & ces exemples, pour la plûpart, sont des plus grands Maîtres. On a préféré les Auteurs François ; & cela devoit être. En effet, pourquoi aller chercher des richesses chez l'Etranger lorsqu'on est assez riche de son propre fonds ? D'ailleurs ce Recueil est fait sur-tout pour la Nation : c'est un monument élevé à sa gloire. Enfin l'objet de cet Ouvrage est de nous faire connoître le tour & l'esprit particulier de notre Langue ; or, pour le saisir, ce tour & cet esprit, il falloit choisir des modèles parmi ceux qui l'ont parlée & écrite avec le plus de noblesse & de pureté.

C'est en lisant avec réflexion les plus excellents morceaux des Auteurs choisis qu'on se forme insen-

ſiblement à penſer, à parler, & ſur-tout à écrire noblement. L'imagination, *dit notre Auteur*, nourrie de grands objets, rendus avec dignité, n'éprouve plus, dans la compoſition, cette humiliante ſtérilité, qui n'offre rien ou qui n'offre que du médiocre. On contracte l'heureuſe habitude de travailler avec facilité, parce qu'on trouve dans ſoi-même une abondance de penſées, d'expreſſions & d'images, dont on s'eſt enrichi ſans preſque s'en appercevoir. On ne copie perſonne en particulier, & l'on peint d'après tous les grands Maîtres. On prend, chez eux, de quoi les égaler : on ſaiſit leurs traits, leurs coloris, & l'on ne laiſſe pas d'être original. En un mot, cette lecture réfléchie eſt pour l'eſprit ce qu'une nourriture ſaine & ſucculente eſt pour le corps; elle lui donne de la force, de l'embonpoint & des couleurs.

Il ne faut pas croire que l'utilité de ces peintures ainſi raſſemblées ſoit bornée à ceux qui compoſent ou qui ſe deſtinent à compoſer : elle eſt beaucoup plus générale. Elle s'étend juſqu'à ceux qui jugent ou qui veulent juger des Ouvrages d'eſprit. Comment en jugeront-ils ſainement, s'ils n'en connoiſſent le mérite ? & comment en connoîtront-ils le mérite, s'ils n'ont dans la mémoire ou ſous la main des pièces de comparaiſon, qu'ils puiſſent confronter avec les écrits qu'ils liſent, ou bien avec les diſcours qu'ils entendent ? Ces morceaux marqués de l'approbation publique ſont la vraie pierre de touche pour tous les Ouvrages nouveaux. Au mérite de l'utilité, ce Recueil joint les avantages de l'agrément & du plaiſir. On aime à ſe retracer des objets agréables ; la pompe d'une Fête, la magnificence d'un Palais,

la sérénité du Printemps, l'émail des Prairies, la fraîcheur d'un Paysage. On trouve, dans ce Recueil, des images qui rappellent à la mémoire tous ces objets riants, & qui souvent les représentent à l'imagination sous des couleurs si vives & si vraies, que l'esprit est quelquefois plus flatté de l'imitation, que les sens ne le sont de la réalité. On se plaît encore à voir des passions bien exprimées; les objets, même les plus terribles & les plus affreux, bien peints & bien imités. La mer en courroux, le ciel tonnant, la terre ébranlée, les fureurs de la guerre, les horreurs de la peste, les ravages de la famine, des batailles, des incendies &c. toutes ces images effrayantes ou lugubres frappent l'imagination, saisissent le cœur, pénétrent l'ame d'une douce tristesse. Et ces émotions de douleur, de pitié, d'attendrissement,

de frayeur ſont accompagnées d'un charme ſecret. Le Taſſe a ſi bien rendu le tumulte de ſentiments qu'excitent dans notre ame ces ſpectacles d'horreurs, lorſqu'il a dit :

> Bello in ſi bella viſta anco è l'orrore,
> E di mezzo la tema eſce il diletto.
>
> *Gieruſal. Cant.* 20.

Préſentée dans cet appareil ſuperbe l'horreur elle-même à ſa beauté, & le plaiſir naît du milieu de ces objets de terreur & d'effroi. *

Ce Recueil eſt rempli de pareilles peintures : & comme elles ſont de différentes mains, on peut

* La Traduction Françoiſe du Taſſe rend ainſi ces deux Vers : *Cette multitude de lances, de piques &c. offroient alors aux yeux un ſpectacle magnifique, mais un ſpectacle mêlé d'horreur & d'agrément.*

étudier & remarquer les jours & les traits divers ſous leſquels les mêmes objets ſont enviſagés & repréſentés par les plus grands Poëtes, & par les Orateurs les plus illuſtres : car les Peintres ne diffèrent pas davantage entr'eux par leur manière, que les Auteurs par leur ſtyle. Les Lecteurs trouveront de quoi former leur goût & leur eſprit ſans riſquer de corrompre leur cœur. L'Homme de Lettres * qui a fait cette collection, n'a choiſi que des peintures grandes & majeſtueuſes, il n'offre que des ſujets graves & ſérieux. Des portraits indécents, & des ſujets obſcènes contribuent autant à retrécir l'eſprit qu'à dégrader les talents. Ajoûtons auſſi que c'eût été offenſer le trône & la patrie que de préſenter de pareils ta-

* D. Senſaric, célèbre Bénédictin.

bleaux dans un Ouvrage dédié à l'Héritier de nos Rois.

Pour observer quelque ordre dans cette multitude de Peintures, l'Auteur a placé dans le premier Volume tout ce qui est moral, *les vices & les vertus.* Le second renferme toutes les images physiques, distribuées selon l'ordre des matières, & par une espèce de gradation. Dans le troisième, on a recueilli tout ce qui appartient aux actions, & qui participe au moral & au physique tout ensemble.

Nous avons lu tout ce Recueil avec attention ; & nous avons trouvé en général qu'il remplissoit bien son titre. La plûpart des exemples cités sont de nos plus grands Auteurs : & ces morceaux sont du genre de ces Ouvrages qu'on lit avec plaisir lorsque le goût se forme, qu'on admire lorsque le goût est formé, & dont on

ne ſent les beautés qu'à proportion que le goût s'épure. Ce n'eſt pas, au reſte, que tous les morceaux compris dans ces trois Volumes, portent l'empreinte de la perfection. Peut-être ſeroit-il à ſouhaiter qu'une critique plus ſévère eût retranché un aſſez grand nombre d'exemples qui ne ſervent qu'à groſſir ce Recueil, ſans le rendre plus eſtimable. A côté de nos plus grands Orateurs & de nos meilleurs Poëtes, on a quelquefois placé des Auteurs qui ne ſont pas faits pour figurer en ſi bonne compagnie. Et c'eſt ici le lieu d'appliquer le mot d'Ovide..... *inopem me copia fecit*; la trop grande abondance nuit à la vraie richeſſe, & tient à la pauvreté. On ne doit pas être tenté de ſe pourvoir de tableaux médiocres, lorſqu'on eſt en état & à portée d'avoir les chef-d'œuvres de Raphaël, de Rubens & de l'Albane.

L'Editeur de ce Recueil a terminé ſon troiſième Volume par un Diſcours de M. Coypel, premier Peintre du Roi & de Monſeigneur le Duc d'Orléans, ſur l'Eloquence & la Peinture. Nous croyons devoir donner le précis d'un Diſcours qui n'eſt point étranger à l'Art de peindre à l'Eſprit. L'Eloquence, la Poëſie & la Peinture tendent toutes trois au même but, quoique par un *faire* particulier : la fin qu'elles ſe propoſent c'eſt d'intéreſſer l'ame, & d'y faire naître des mouvements analogues aux objets qu'elles lui préſentent.

En comparant l'art de peindre à l'art de bien dire, M. Coypel ne prétend pas que l'un ſoit auſſi néceſſaire que l'autre à la Société. Ce qu'il entreprend de prouver, ce ſont les rapports qu'ils ont entr'eux dans preſque toutes leurs parties. Ces rapports ſaiſis & dé-

mêlés avec beaucoup de finesse & d'intelligence, sont mis dans le plus grand jour. Nous en indiquons rapidement les principaux.

L'invention, la disposition & le langage, ces trois parties de la Rhétorique n'appartiennent pas moins à la Peinture qu'à l'Eloquence. L'Invention Oratoire consiste à trouver la matière, à imaginer les raisons pour prouver les choses dont on parle, & à chercher les pensées avant que de songer à l'expression. Dans la Peinture, il s'agit, *dit l'Orateur-Peintre*, de faire choix d'un sujet proportionné à nos forces, d'envisager par quels moyens nous pourrons parvenir à le traiter, de ne point penser aux beautés de détail que nous n'ayions conçu le plan qui doit les renfermer, & où elles viennent presque toujours se placer d'elles-mêmes, lorsqu'il est heureusement tracé.

L'Orateur,

L'Orateur, après avoir préparé les matières d'un Discours, doit les disposer avec ordre, & leur donner le rang que chacune d'elles demande en particulier, pour qu'il en résulte un tout qui frappe, qui entraîne & qui persuade l'Auditeur. M. Coypel développe ce que c'est que la disposition dans la Peinture. Elle consiste à mettre en régle avec réflexion ce qu'une imagination a présenté dans une sorte de désordre ; à placer les Acteurs de la Scène, que le tableau doit représenter, dans le rang qui convient à chacun d'eux ; à disposer sur-tout la lumière, de façon qu'elle attire l'œil sur l'objet principal.

Ainsi que l'Eloquence, la Peinture a son langage. Dans l'Eloquence, c'est la justesse, la propriété, le choix & l'arrangement des termes les plus propres à

exprimer le ſujet qu'on a déja inventé & diſpoſé. Sans les penſées, les plus belles expreſſions ne ſignifieroient rien ; ſans les expreſſions juſtes & convenables, les penſées les plus heureuſes perdroient de leur force ou de leur grace.

Le deſſein, la couleur & le pinceau, voilà quel eſt le langage de la Peinture. » Nous aurions beau, » *dit M. Coypel*, avoir heureuſe- » ment diſpoſé une figure de Ve- » nus, nous ne parviendrions pas » à la repréſenter telle qu'on doit » ſe la figurer ſans l'élégance, & » la nobleſſe du deſſein ſans la » fraîcheur, & la délicateſſe de la » couleur, ſans la fineſſe & les gra- » ces du pinceau. Si un Peintre » au contraire nous offroit cette » Déeſſe peinte groſſièrement, » d'une forme ignoble, avec le teint » hâlé d'une baſſe villageoiſe, » quand même cette figure ſeroit

» dans sa mausladerie, correcte,
» bien coloriée & bien peinte, ne
» pourrions-nous pas dire que
» celui qui en seroit l'Auteur au-
» roit fait un mauvais usage du
» langage de la Peinture? «

M. Coypel continuant toujours avec succès le parallèle qu'il a établi, fait voir qu'un Tableau peut aussi-bien qu'un Discours, renfermer ce qu'on appelle les quatre parties d'Oraison, savoir l'*Exorde*, la *Narration*, la *Confirmation* & la *Conclusion* : peut-être même trouveroit-on que la Peinture a quelque avantage ici sur l'Eloquence. En effet, dans un Discours, ces quatre parties n'offrent que successivement les effets heureux qu'elles produisent à la fois & sans intervalle dans un Tableau qui les réunit.

Le style & la manière ne signifient que la même chose sous des

noms différents. Les Peintres & les Orateurs pourroient également employer ces deux mots dans l'expoſition de leurs Ouvrages, ſi l'uſage, cet arbitre ſouverain des termes & de leur valeur, n'eût point aſſigné le terme de *manière* à la Peinture, & le terme de *ſtyle* à l'art de bien dire. Ainſi quand on dit, *ce Tableau eſt dans la manière de Raphaël*, ces expreſſions ſont, pour l'Amateur de la Peinture, l'équivalent de ces autres expreſſions pour l'homme de Lettres : *ce plaidoyer eſt dans le ſtyle de Ciceron.*

Si dans l'Eloquence chaque Orateur a ſon ſtyle particulier ; dans la Peinture chaque Peintre a ſa manière propre & perſonnelle : & peut-être cette variété eſt-elle comparable à celle des phyſionomies. Cependant quelque grande que ſoit cette diverſité dans l'art d'écrire, on a cru devoir la reſſer-

rer, pour ainſi dire, & la borner de façon que l'on ne compte communément que trois ſortes de ſtyle; le ſtyle ſimple, le ſtyle tempéré, le ſtyle héroïque & ſublime. Cette diviſion fondée ſur l'expérience peut s'appliquer à l'art de peindre.

Savoir écrire dans le ſtyle héroïque & ſublime, c'eſt ſavoir revêtir d'expreſſions vives, énergiques & pittoreſques ce qu'on a dû penſer noblement & avec enthouſiaſme. Un Ecrivain ne doit pas prétendre ſe ſoûtenir toujours également dans cet eſſor. On lui permet, & même on lui conſeille d'en deſcendre quelquefois, mais on ne lui pardonne jamais d'en tomber. » Corneille & Michel-Ange, dans » leurs Ouvrages, *dit M. Coypel*, » nous paroiſſent ſouvent des Di- » vinités, & ſur le champ de foi- » bles humains. Racine & Ra-

» phaël ne ceſſent point d'être
» héroïques quand ils ceſſent d'êre
» ſublimes. «

Les choſes ordinaires, les actions communes ſont pour les Ecrivains & pour les Peintres les matières propres au ſtyle ſimple. On ne doit pas croire que des trois ſtyles généraux celui-ci ſoit le plus aiſé à imiter, à prendre & à ſaiſir. Juſques dans ſa ſimplicité, il exige beaucoup de préciſion, une grande pureté, une élégance naturelle & ces graces naïves qui ſavent tout embellir. S'il n'admet pas la pompe & la magnificence des ornements ſuperbes, l'éclat impoſteur des parures recherchées, il exclut encore plus rigoureuſement tout ce qui pourroit l'avilir & le dégrader. Loin qu'il doive jamais être groſſier, bas & rampant; il faut au contraire que ce ſtyle ennobliſſe les choſes les plus communes. On ne doit ja-

mais oublier le précepte de Despréaux, ce Maître en l'art d'écrire.

> Le style le moins noble a pourtant sa
> noblesse.
>
> *Chant. I. Art Poët.*

» Quel parti Raphaël n'a-t-il » point tiré du style simple dans » ses Tableaux des loges, où il a » peint les Patriarches dans leur » noble simplicité ? Avec quel » succès le Carrache & Rubens » l'ont-ils employé dans des Tableaux qui ne représentent que » des gens en conversation, des » nôces de village, des danses de » bergers, des plaisirs champêtres, tels que ceux de la pêche » & de la chasse. »

Le style tempéré tient le milieu entre le style simple & le style héroïque. S'il ne faut pas qu'il soit aussi paré que l'un, il ne doit pas être non plus aussi dépouillé

d'ornements que l'autre. C'est ce style qui caractèrise le pinceau gracieux de l'Albane. Dans la plûpart de ses Tableaux, on reconnoît ces pensées fines & nobles, ces expressions délicates, ces ornements, ces fleurs qu'offre sans prodigalité le style tempéré. » Annibal Carrache, qui ne pouvoit » perdre de vuë le sublime, *dit* » *M. Coypel*, eût été moins pro» pre que son Elève à nous repré» senter les Amours aux forges de » Lemmos ; Diane & ses chastes » Nymphes désarmant les Dieux » de Cithère endormis, & portant » leurs mains timides, armées de » ciseaux, sur les aîles de ces redou» tables enfants. «

Si nous ne craignions pas d'excéder les bornes d'une Analyse, nous suivrions M. Coypel dans le développement du parallèle ; nous dirions d'après lui que les Peintres, ainsi que les Ecrivains, peuvent

quelquefois se permettre la raillerie. Souvent même, sans pouvoir s'en dispenser, le Peintre à portrait fait de fortes épigrammes. Combien de gens remplissent des places qu'ils ne devroient pas occuper, ou embrassent des états qui ne leur conviennent pas ! Ils veulent cependant être peints avec les ornements qui annoncent leurs dignités ou leurs professions. Or le contraste des mœurs & de l'état, des talents & de la place ne forme-t-il pas lui seul une satyre sanglante ?

Nous terminerons cet Extrait par un morceau qui nous paroît ingénieusement pensé & finement rendu. Il s'agit des défauts que le Peintre, ainsi que l'Orateur, doit éviter. » J'ose comparer, dit » *M. Coypel*, le trop fréquent usage » des racourcis au style obscur. » Les minauderies & les tours for» cés, voilà pour le style affecté.

» Ces expressions du visage que l'on
» rend inintelligibles en voulant les
» rendre trop fines, voilà pour le
» style entortillé. Les grimaces, les
» gestes outrés, les muscles trop
» sensiblement prononcés, le trop
» d'ampleur & d'agitation dans les
» draperies le, coloris exaggéré,
» voilà pour le style enflé. Cette
» facilité d'autant plus dangereuse
» qu'elle s'acquiert promptement;
» cette facilité, dis-je, avec laquelle
» les mauvais Peintres savent mul-
» tiplier à l'infini des idées déja
» trop rebattues, voilà pour le style
» rampant. «

Il n'appartenoit qu'à un homme d'esprit & à un grand Maître dans l'Art de peindre, d'imaginer & d'exécuter un parallèle aussi ingénieux & aussi vrai entre l'Eloquence & la Peinture.

ARTICLE X.

FABLES CHOISIES, mises en Vers par J. de la Fontaine. (Quatre Volumes *in-fol.*) Avec des Planches pour chaque Fable. *A Paris, chez Desaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais ; Durand, rue du Foin ;* & de l'Imprimerie de Jombert, rue Dauphine. M. DCC. LV. M. DCC. LVI. M. DCC. LIX.

NOus avons annoncé plusieurs fois cette belle Edition des Fables de la Fontaine * ; mais un Ouvrage de cette importance exige une Analyse un peu raison-

* Voyez nos Mémoires de Septembre 1754, de Février & de Juillet 1755.

née, & nous l'entreprenons après la publication des trois premiers Volumes, & très-peu de temps avant que le quatrième & le dernier paroisse : car il ne faut point oublier que ces Fables doivent occuper quatre grands *in-fol.* parés de tous les ornements de la Typographie & de la Gravure.

C'est même presque uniquement de cette parure qu'il convient d'entretenir le Public. Le fond du Livre est si connu qu'on n'attend aucuns détails à cet égard. Les Fables de la Fontaine se retrouveroient dans la mémoire des François, s'il arrivoit que toutes les Editions qu'on en a faites, fussent perdues. Il ne s'agit ici que d'examiner & de dire comment & avec quel succès l'esprit de ce grand Fabuliste a été rendu dans les belles Planches qu'on nous donne.

Ces Planches ont été gravées

d'après les Desseins du célèbre Oudry, ce Peintre qui avoit, pour ainsi dire, dans son département, les animaux ; qui faisoit son capital d'exprimer sur la toile leur contenance, leurs couleurs, leurs jeux, leurs combats, oseroit-on dire leurs habitudes & leur caractère ? Comme la Fontaine a excellé dans le même genre, c'est-à-dire qu'en Poësie il a peint admirablement tous les Animaux depuis l'Aigle & le Lion jusqu'à l'Escarbot & l'Insecte ; Oudry le prit pour son modèle & pour son maître. Dans ces moments de loisir, où le génie est libre de tous rapports d'intérêts, de tout engagement d'affaires, il s'occupoit à traduire, s'il est permis de parler ainsi, son Recueil de Fables ; il saisissoit au crayon l'esprit de la Fontaine. N'avons-nous pas lu quelque part, qu'un nommé Aristodème rendoit en terre cuite ou

en ſtuc les ſujets d'Eſope, & qu'il contribua extrêmement, par ce travail, à étendre la gloire du Père des Fables ? Voilà notre Oudry, avec cette différence que les deſſeins de celui-ci ont probablement plus de vie, de naturel, d'agrément, que n'en eurent les formes encore groſſières de ce vieux Sculpteur, Ariſtodème.

Les deſſeins d'Oudry n'étoient pas tellement corrects & finis qu'ils n'euſſent beſoin du coup-d'œil & de la main d'un habile homme, pour être mis en état de ſervir d'objet & de fond à la Gravure. M. Cochin s'eſt chargé de cette tâche : il a rectifié tout, principalement les figures qui n'étoient pas le genre où ſe diſtinguoit Oudry : il a pris ſoin de faire graver ces beaux ſujets par les meilleurs Maîtres de Paris. Ces ſujets ſont au nombre de 276, & l'on en a déja 207 dans les trois premiers

Volumes qui ont paru, & qui font la matière de cette Analyse. Nous la commençons ici.

L'Apologue ou la Fable peint les mœurs des hommes dans les Animaux ou dans d'autres Etres, même insensibles, qu'on suppose avoir du sentiment & des connoissances. Toute Fable est donc une peinture, un tableau, & la Fontaine, si expert en cette matière, ne donna point les premiéres Editions de son Livre sans y joindre de petites Gravures analogues aux sujets. Nous avons sous les yeux une de ces premiéres Editions : les Gravures en sont miserables, & les desseins fort médiocres ; mais la Fontaine comptoit toujours intéresser par-là ses Lecteurs. Car il faut bien retenir que, si tous les hommes aiment les récits d'histoires ou d'historiettes, (c'est la réflexion de notre aimable Fabuliste) ils ne sont pas moins

curieux d'images. A cet égard, le monde, tout vieux qu'il eſt, ne diffère pas des enfants ; il faut l'amuſer : contez-lui quelque choſe, fût-ce la barbe bleue ou peau d'âne ; montrez-lui des marmouſets ſur la toile ou ſur le papier, il ſera content.

Tous les ſujets qu'emploie un Fabuliſte, ne ſont pas également pittoreſques : c'eſt ce qu'il faut bien conſidérer quand on ſe place vis-à-vis de la belle Edition que nous annonçons. Chaque Planche accompagne ſa Fable correſpondante : chaque Planche eſt comme la copie d'un original très-beau en lui-même, mais original enfin qui a plus ou moins de ſaillie, qui prête plus ou moins au génie du Peintre & du Graveur.

N'exigez pas que la rencontre d'une Cigale & d'une Fourmi frappe les yeux & l'imagination, comme le charmant Apologue du

Meunier, de ſon fils & de l'âne.
Pour rendre le premier ſujet, l'Artiſte ne peut que deſſiner les deux Inſectes : leur converſation doit être ſuppléée par le Spectateur. Le ſecond ſujet eſt tout en action, il ſe produit, s'énonce, & fait tableau par-tout. Auſſi trouve-t-on ici, pour cette admirable Fable, cinq Planches, qui ſont comme autant de ſcènes vives, attachantes, inſtructives, faiſant partie d'un tout, & terminant néanmoins, chacune en particulier, la curioſité actuelle du Spectateur.

N'allez pas égaler non plus, pour l'effet pittoreſque, la Fable du RAT ET DE L'HUITRE à celle de *Simonide préſervé par les Dieux.* Quel ſilence d'une part, quel fracas de l'autre ! D'un côté, ce n'eſt qu'un Rat *pris comme aux lacs* dans l'Huître qui ſe referme, au-lieu que la protection des Dieux ſur Simonide ſe manifeſte par la

chute ſubite d'une maiſon, par le déſordre d'un grand feſtin, par les éclats des verres & des pots, par le malheur des convives qui ſe retirent *la plûpart eſtropiés.*

On pourroit produire cent contraſtes pareils. Notre la Fontaine n'a pas cherché des ſujets métaphyſiques comme M. de la Motte; il n'a point fait parler *Dom Jugement, Dame Mémoire & Demoiſelle Imagination*; il n'a point aſſocié, pour un voyage, *vertu, talent, réputation.* Quels objets pour le pinceau ou pour le burin! Tous les Artiſtes du ſiècle dernier & du nôtre y *auroient jetté leur bonnet*, s'il avoit fallu mettre ces perſonnages ſur la toile ou ſur le cuivre. Notre Fabuliſte connoiſſoit trop ſon Art pour adopter ce monde abſtrait, philoſophique, intellectuel, capable peut-être d'amuſer les ombres aux Champs Elyſées, & nullement propre à inté-

reſſer des hommes bien *vivants*, bien *mangeants*.

Mais enfin la Fontaine, tout homme de génie & de goût qu'il étoit, n'a pu choiſir tous les Acteurs de ſes Fables parmi les Etres qui peuvent opérer un grand effet ſur les yeux du Spectateur. Et cette conſidération eſt juſtement ce qui nous met en voie de reconnoître les reſſources du génie de M. Oudry, & les beautés qu'il a ſu répandre dans ſes deſſeins. Il releve les ſujets de la Fontaine tantôt par des payſages enchantés, tantôt par des monuments de la plus grande Architecture, tantôt par de riches draperies, tantôt par des perſonnages acceſſoires, introduits à propos ou avantageuſement placés &c.

Il s'agit, par exemple, de la Mouche & de la Fourmi, *conteſtant enſemble de leur prix*. Le récit du Poëte eſt agréable ; mais,

dans un deſſein crayonné, deux beſtioles appointées l'une contre l'autre, font très-peu d'effet. Qu'imagine donc notre ingénieux Deſſinateur? Il place la conteſtation ſur le bord d'un baſſin, qui reçoit l'eau d'une magnifique Fontaine, & le reſte du payſage préſente de plus la décoration d'un beau jardin. Voilà un ſujet plein de feu, de graces & d'intérêt.

Dans la Fable qui traite des avantages de la Science, on n'a que deux Citadins qui *diſputent l'un contre l'autre pour le ſavoir.* Cela eſt bien ſec pour le crayon. Oudry y ſupplée par un ſite du plus beau choix. On voit la colonnade d'un Temple ou d'un Palais, & dans le lointain les reſtes d'une eſpèce d'amphithéâtre. Il n'en faut pas davantage pour animer cette diſpute & former une belle Planche.

Le Singe & le Léopard, qui

vont se faire voir à la Foire, ne sont que deux Charlatans, même de la petite espèce. Comment relever leur jeu ? par le concours des Curieux. Mais chez le Léopard ce *fut bientôt fait :* on ne jetta qu'un coup-d'œil, puis *on sortit.* La Planche représente donc une assez mesquine Auberge à l'enseigne du *Léopard.* L'Animal y paroît en cage, mais sot, décontenancé, n'ayant pour tout mérite que sa peau bigarrée. Les Spectateurs sortent d'un air ennuyé, & comme se disant les uns aux autres : *ce n'est que cela ? allons voir le Singe.* Celui-ci fournit la matière d'un second Dessein : chez lui on prend place, & tandis qu'il fait *des tours de toute sorte*, qu'il passe & repasse dans ses cerceaux, la plus brillante compagnie entoure son théâtre, lui applaudit ; & voilà donc

pour une ſeule Fable deux Deſ-ſeins & deux Eſtampes.

Que faire encore d'un ſujet tel que *le Cierge*, créature imprudente qui alla ſe jetter dans une fournaiſe embraſée, pour y être durcie comme la brique, & acquérir par-là le pouvoir de *vaincre l'effort des ans ?* Oudry ſaiſit ce mot de la Fable, & remplit le fond de ſon deſſein d'un monument antique, ſubſiſtant dans pluſieurs de ſes parties malgré les ravages des ſiècles. De-là réſulte encore un morceau très-ſatisfaiſant au coup-d'œil.

Nous citerions quantité d'autres exemples, où le génie & l'invention de notre Artiſte ont embelli les ſujets, leur ont donné le goût pittoreſque, les ont rendus propres à figurer dans une grande collection telle que les quatre Volumes qu'on publie. Que penſeroit le bon la Fontaine à la vuë

de tant d'ornements ſurnuméraires, de tant de vie & d'action ſurajoûtée à la ſcène de chaque Fable!

Mais reprenons tout dès le frontiſpice du premier Volume. Dans une forêt & ſous un riche voile qu'une Aigle replie de ſon bec & de ſes ſerres, paroît le buſte de la Fontaine, entouré de fleurs & couronné de laurier. Il eſt poſé ſur un très-haut piédeſtal, au-bas duquel on voit pluſieurs Animaux, & Eſope debout, qui leur fait admirer notre Fabuliſte François. Ces Animaux ſont le Lion, le Bœuf, le Loup, le Chien, le Mouton, & autour du buſte trois Singes ſervent à ſoûtenir la couronne, les fleurs, le voile.

Cette Planche, qui eſt auſſi de l'invention d'Oudry, annonce très-bien tout ce grand Recueil; elle eſt pleine de poëſie & de gaieté. Cependant elle n'a pas eu l'avantage de plaire à M. Gott-

ſched, ce Littérateur d'Allemagne, qui s'eſcrime ſi volontiers contre la Littérature Françoiſe, ſans trop la connoître. Et nous n'en voudrions d'autre preuve que le mot qui lui eſt échappé au ſujet de cette même Edition de la Fontaine. *Quelle entrepriſe !* dit-il. *Pauvre Eſope ! t'imprimera-t-on jamais avec tant de magnificence, ou ne le mérites tu pas auſſi-bien que tes Singes?* Or nous voudrions qu'il fût connu de M. Gottſched que la Fontaine eſt un Auteur original, & non ſimplement un *Singe* d'Eſope; que, ſi celui-ci a donné l'exemple du genre, l'autre a ſurpaſſé ſon modèle ; qu'il en eſt de notre Fabuliſte comme de Raphaël qui apprit à deſſiner chez le Pérugin, & qui s'éleva enſuite bien au-deſſus de ſon Maître ; qu'enfin, ſi la Fontaine ſe croyoit & ſe diſoit inférieur à Eſope & à Phèdre, c'étoit par modeſtie ou

par

par bêtise, comme l'a observé M. de Fontenelle : bêtise après tout qui se trouve dans un grand homme, quand il est simple, ingénu & sans prétentions.

Mais quoiqu'il en soit, voyons donc la Critique de M. Gottsched sur le frontispice de ce beau Recueil. *D'où vient*, dit-il, *cet Esope vivant à côté du buste de la Fontaine? La scène ne peut être ni dans ce monde-ci, ni dans les Champs Elysées ; & il n'y a pas plus de bon sens dans cette idée qu'à représenter Alexandre le Grand admirant Jules-César..... Il eût fallu placer Esope sur le piédestal, & le faire admirer par la Fontaine.*

C'est-à dire qu'il y a, dans le Dessein de M. Oudry, un Anachronisme & un renversement de conceptions, puisqu'on met l'homme, qui vivoit il y a deux mille ans, aux pieds de notre Contem-

porain, & qu'on fait le Maître Admirateur du Disciple. Mais ce M. Gottsched, qui se dit Favori d'Apollon, ignore donc que, dans le style des Anciens & sur-tout des Poëtes, les Inventeurs de la Philosophie, des Loix, des Arts furent regardés comme autant de génies, capables de percer dans l'avenir. Esope, dont il est ici question, ne prédit-il pas le malheur des Delphiens, ses ennemis & ses persécuteurs? Ce même Législateur en Apologue, ne peut-il pas être traité en Poësie & en Peinture comme un de ces amis des Dieux, qui portent leurs regards sur toute la suite des siècles, & qui y distinguent les talents extraordinaires? C'est ce moment qu'a saisi le crayon de M. Oudry. Esope est-là montrant aux Animaux le Fabuliste François, & leur apprenant qu'un jour ce Poëte donnera aussi des Loix dans l'Art de l'Apologue,

Le voile de la Poſtérité eſt levé ſur le buſte de ce grand homme, & laiſſe appercevoir les lauriers & les fleurs que lui mériteront un jour ſes travaux.

Cependant M. Gottſched incidente auſſi ſur ce voile & ſur l'uſage qu'en fait le Deſſinateur. *Qui a ſuſpendu*, dit-il, *ce riche tapis dans un bois, & à quelle fin s'y trouve-t-il?* Il s'y trouve, parce que le rendez-vous des Animaux ne pouvoit être ailleurs que dans un bois. *Mais*, continue le Cenſeur, *depuis quand la mode eſt-elle venue de couvrir les Statues de tapis? Eſt-ce pour garantir la perruque du Poëte des frimats & des injures de l'air?* Froide plaiſanterie qui ne fait de tort qu'à celui qui l'avance. Le voile de la Poſtérité ſe place poëtiquement au-deſſus de quiconque doit faire dans le monde la figure d'un grand homme, & quand ce grand homme

est destiné à être maître & modèle dans le genre de l'Apologue, quand sa fonction doit l'attacher à instruire les hommes par la voix des Animaux, on a droit de suspendre ce voile dans l'endroit qui sert d'asyle aux bêtes de la campagne & des bois. Enfin quand ce grand homme vient à être connu par l'évènement, ou même par la voie d'un oracle poëtique, le voile se lève & toute la gloire des talents est mise à découvert. M. Gottsched auroit dû savoir tout cela, & s'épargner une observation qui n'est au fond qu'une chicane.

En voici une autre du même Auteur. A la tête de tout le Recueil des Fables se trouve l'Apologue de la Cigale & de la Fourmi. » On y découvre, *dit M. Gottsched*, une belle urne, chargée » de bas-reliefs & une grande colonne d'Ordre Corinthien. Le » Dessinateur attache à cette co-

» lonne un riche tapis, & y re-
» préſente les deux beſtioles qui
» s'entretiennent. Quelle dépenſe
» inutile d'imagination pour raſ-
» ſembler deux Inſectes qui ſe ren-
» contrent par milliers dans tous
» les champs! « Le Critique oublie qu'il ne s'agit pas ici de ſavoir ſi les Cigales & les Fourmis ſont des animaux rares ou communs, s'ils habitent les campagnes ou les villes ; que l'objet de cette Fable & de cette Planche a été de réunir une Cigale & une Fourmi, & de les faire converſer pour déduire une grande inſtruction du travail de l'une, mis en contraſte avec la frivolité de l'autre ; que, pour cet effet, il étoit néceſſaire de les placer toutes deux en lieu remarquable, ſans quoi le Spectateur n'auroit pu les fixer aiſément, ni les diſtinguer même au coup-d'œil ; qu'enfin le Burin & la Planche ne conſervant aux Etres

que leur forme extérieure, & ne leur donnant point de parole, il falloit relever ce ſujet par les acceſſoires : & c'eſt-ce qu'Oudry a fait. Cette urne, cette colonne, ces bas-reliefs, ce tapis magnifique animent un deſſein qui ne ſeroit rien ſans cela ; & ſi l'on demande pourquoi l'on ſuppoſe les *deux beſtioles* ſur ce beau tapis, ſera-t-il difficile de répondre que le lieu de la ſcène eſt un ſallon tout ouvert, dont toute cette décoration fait la beauté & le mérite ? Sera-t-il impoſſible de ſuppoſer que la Cigale & la Fourmi ſont allées ſe placer ſur le tapis, ſuſpendu à l'antique par des cordons qui tiennent à deux colonnes, l'une viſible, l'autre ſous-entendue ? Tout ce qu'on pourroit peut-être trouver à reprendre dans cette belle Eſtampe, c'eſt que l'urne y paroît ornée de feuillages, tandis que, ſelon l'énoncé

même de la Fable, c'étoit le temps de l'hyver : *quand la bize fut venue*, dit la Fontaine. Mais Oudry répondroit que ces feuillages sont supposés en Sculpture, comme d'autres ornements pareils sont en broderie sur le tapis.

Notre intention est de parler à charge & à décharge de ce beau & grand Recueil ; de tenir compte des critiques & des louanges qu'on lui a données ; d'ajoûter, s'il est nécessaire, aux Observations qui ont déja paru sur cet objet. Revenons donc au frontispice.

On a dit, non plus en Allemagne, mais en France, que l'Esope qui y paroît, n'étoit pas drapé selon le *Costume* ; que son habillement étoit, à-peu-près, dans le goût de l'ajustement des paysans modernes, & que ce Père des Fables portoit *des boucles à ses souliers*. Mais 1° la draperie du personnage n'est qu'une simple

petite veſte ou camiſole, qui peut bien reſſembler aux habits des payſans de tous les pays & de tous les temps, ſans altérer le *Coſtume* de Phrygie, d'Egypte, de Babylone, où l'on prétend qu'Eſope a vécu. 2° Les boucles de ce Fabuliſte ne ſont peut-être que l'effet d'un rafinement de ſavoir. Voici ce que nous voulons dire :

Dans les Antiquités Romaines (Tome VI. pages 1010 & 1123,) on lit que les anciennes Statues portoient des boucles ou des agraffes à leurs ſouliers, dans le goût, à-peu-près, des nôtres. *In antiquis Statuis fibulæ calceorum in ſuperiore parte pedis viſuntur..... ad ſtringendum calceum ut hodiè fit.* Ce ſont des Modernes qui écrivent ainſi ; & il s'enſuivroit apparemment qu'il ne faut pas trop condamner les boucles de la chauſſure d'Eſope. Suppoſé néanmoins que ce fût un défaut,

on voit qu'il ſeroit très-léger, très-excuſable, en conſidération ſur-tout des beautés répandues dans cette Planche.

La Fable des *deux Mulets, l'un chargé d'avoine, l'autre portant l'argent de la Gabelle,* fournit deux Planches à ce Recueil. La premiére eſt deſtinée à la marche des deux Animaux, l'un fier & inſultant; l'autre bénin, ſouple, concentré dans la modeſtie de ſon état & de ſa fonction. Le lointain laiſſe appercevoir les voleurs qui fondent ſur le riche Mulet; qui l'aſſomment pour avoir ſon argent: c'eſt le ſujet qui ſe trouve très-fidèlement rendu dans la ſeconde Planche. Mais ce grouppe de Voleurs eſt-il bien dans la premiére? On a dit que la *plûpart de ces figures étoient en l'air, manquoient d'équilibre, & ſembloient prêtes à tomber.* Nous croyons, pour nous, qu'il faudroit modifier

cette Obſervation, vû la courſe de ces hommes & l'inégalité du terrein où ils ſe trouvent : deux raiſons qui ſemblent rompre l'équilibre. Une de ces figures néanmoins paroît véritablement *en l'air* ; c'eſt celle du Voleur qui charge ſon fuſil ou qui l'arme de la bayonnette ; car on ne diſtingue pas bien l'action de ce perſonnage : mais peut-être auſſi que cette action autoriſe ou excuſe une telle attitude. Nous renvoyons à la Planche.

Une des plus belles Eſtampes de cette ſuite eſt celle qui repréſente *la Fable du Rat de ville & du Rat des champs.* Il a encore été néceſſaire ici de recourir aux acceſſoires, aux ornements de la ſcène : car quel agrément trouveroit-on, ſans cela, dans l'entretien ou dans le feſtin de deux Rats ? On voit donc une Salle bien parée, un Buffet magnifique, une

Table couverte de mets, un *Tapis de Turquie* étendu ſur le Parquet. Enfin ce ſplendide repas eſt éclairé de huit bougies, que porte un vaſte & très-riche Surtout. On a cependant critiqué preſque tout cet appareil.

On a dit que les deux Rats devroient manger ſur le Tapis même & non ſur la Table ; mais la Fontaine diſant que *ſur un Tapis de Turquie le couvert ſe trouva mis*, ne fait-il pas aſſez entendre qu'il y avoit une Table ſur le Tapis, & ſur la Table tout ce qu'il falloit pour le repas ? Le Deſſinateur a eu droit de ſuppoſer que les gens chez qui le Rat de ville attira le Rat des champs, ne mangeoient pas à platte-terre ou ſur le parquet couvert d'un Tapis. Dans une des premiéres Editions, dirigées par la Fontaine même, on voit une Table éminente & les mets qui la couvrent, quoiqu'on ait repré-

ſenté les deux Rats au-bas de cette Table & mangeant ſur un coin du Tapis, ce qui n'eſt pas conſéquent à l'ordonnance du feſtin & au récit du Poëte.

On a objecté en ſecond lieu que la Salle étoit *mal éclairée*. Cependant on y voit huit groſſes bougies, bien eſpacées dans le contour d'un magnifique Surtout. N'en eſt-eſt-ce pas aſſez pour répandre la lumière dans un endroit qu'on peut bien ſuppoſer n'être pas d'une étendue immenſe ?

En troiſième lieu, comme la Fontaine dit que *quelqu'un troubla la fête, tandis que* les deux Rats *étoient en train*, Oudry fait entr'ouvrir une porte par un Laquais qui paroît à mi-corps & qui eſt d'aſſez bonne mine. Or c'eſt cette élégance qu'on a critiquée : on a trouvé ce Laquais trop à *la mode*, &c. Mais dans une maiſon telle qu'on la ſuppoſe

ici, & relativement au Buffet, à la Table, au Repas, on peut croire que les Domeſtiques n'étoint point des malotrus, tel que celui qui ſe montre dans notre vieille Edition de 80 ans.

Dans la Fable *de l'Homme & de ſon Image*, la Fontaine ſuppoſe un homme bien laid, qu'il appelle néanmoins *Narciſſe*, par alluſion au fol amour que le beau Narciſſe des Poëtes avoit pour lui-même. Le Deſſinateur a donc dû repréſenter une figure déſagréable; elle ne l'eſt pourtant pas trop dans la Planche, c'eſt plutôt un homme chagrin qu'un perſonnage difforme; & peut être trouveroit-on là matière à critique. Cependant on a pris la choſe tout autrement, on a paru déſirer que ce faux Narciſſe fût un bel homme; que la Planche ſe préſentât ſous un coup-d'œil agréable. L'idée n'eſt pas juſte: on ſeroit par-là

hors du plan & du récit de la Fontaine. Nous ne craignons pas de renvoyer encore à cette Planche, pour instruire & convaincre le Lecteur par ses propres yeux.

Il y a deux Planches pour la Fable du *Dragon à plusieurs têtes, & du Dragon à plusieurs queues.* On a observé que ces Planches *étoient monotones & ne disoient rien ;* qu'il auroit fallu représenter, dans la premiére, un *Voyageur* tranquille, & dans l'autre un *Voyageur* effrayé. Voilà deux reproches ; de *monotonie* d'abord, & il nous semble qu'en effet ces Planches auroient pu être plus animées. Les Dragons ne sont pas mal ; mais en jettant la vuë sur ces Gravures, on ne sait ce qu'elles signifient. La Fontaine place, dans son récit, un Spectateur ; il falloit, ce semble, le conserver. Le second reproche n'est pas également fondé : on voudroit, dans ces Estampes, la

figure d'un *Voyageur*, dont la Fontaine ne parle point : on désireroit que ce *Voyageur* fût tranquille dans la premiére Estampe, & saisi d'effroi dans la seconde ; mais le Poëte dit que le *Chiaoux*, qui fait la fonction de Spectateur, fut effrayé vis-à-vis des deux Dragons vus successivement. Il faudroit donc que l'effroi parût dans les deux Planches.

On a critiqué aussi l'expression du *festin de Simonide* ; *l'Aigle qui enleve le Mouton*, &c. mais il seroit aisé de répondre à ces objections qui, au fond, sont légères ; & qui n'ont point été faites, non plus que les précédentes, sans avouer que toute l'idée qu'on avoit fait naître au Public, en proposant ce beau la Fontaine, *est remplie par l'exécution* ; que *les gravures*, *l'impression*, *le papier*, *les ornements*, que *tout*, *en un mot*, *y est également soigné*.

Voilà de grands éloges, mais nous ne ſommes pas diſpenſés pour cela de revenir à ce magnifique Ouvrage. Nous devons l'examiner du côté de la Typographie ; des Gravures en bois, qui ſont des chef-d'œuvres ; de la Vie nouvelle de la Fontaine, qu'on voit à la tête du premier Volume. Enfin nous dirons encore quelque choſe des Planches : & quelques critiques, dont nous avons recueilli les détails, reparoîtront auſſi dans un autre Article de ces Mémoires.

ARTICLE XI.

DISSERTATION *ſur le phénomène de la diſparition des racines des dents de lait.* *

IL y a, dans l'Art du Dentiſte, comme dans tous les autres Arts, des phénomènes capables d'étonner les plus habiles Artiſtes. Rien n'eſt plus connu, dans cette Profeſſion, que le cours de la première & de la ſeconde dentition. La première comprend le temps deſtiné à la production des *dents de lait*; la ſeconde embraſſe les années où l'on voit naître toute la ſuite des *dents ſecondaires*, de ces dents

* L'Auteur eſt M. du Chemin, célèbre Dentiſte.

qui ſont pour l'uſage de l'homme parfait.

Il eſt certain que les dents de lait ont des racines : ceux qui ont voulu combattre cette vérité, ſe ſont attiré les reproches de tous les Anatomiſtes de profeſſion, & de tous les Dentiſtes attentifs aux opérations de leur Art. Ces racines diſparoiſſent d'ordinaire au temps de la ſeconde Dentition, voilà le phénomène ; mais que deviennent-elles ? voilà l'objet d'une queſtion aſſez difficile. Je tâcherai de la réſoudre dans cette Diſſertation, dont le mérite, au défaut des autres avantages, ſera du moins la clarté, la facilité, la briéveté.

Il y a eu pluſieurs ſentiments ſur la diſparition des dents de lait. Quelques Anatomiſtes, & même des Médecins fort célèbres, entre autres le ſavant Daniel Sennert, ont cru que les racines de ces dents ſervoient à la production des

ſecondes dents; qu'elles en étoient la ſource, la tige & l'origine: opinion tout-à-fait contraire à l'expérience qui nous apprend que les ſecondes dents viennent quelquefois bien des années après la deſtruction totale des dents de lait: ce qui n'arriveroit pas ſi celles-ci étoient le germe de celles-là. Car comment, après l'extinction de ce germe, la production ſe feroit-elle? Comment, les racines des dents de lait ne ſubſiſtant plus depuis long-temps, les ſecondes dents, qu'on ſuppoſe dépendre d'elles pour exiſter, parviendroient-elles à ſe montrer & à remplir les alvéoles des maxillaires? D'ailleurs il y a, comme je l'expliquerai bientôt, des lames, des cloiſons cartilagineuſes entre les dents de lait & les ſecondes dents, preuve manifeſte que la production de celles-ci n'eſt pas cauſée par l'efficacité de celles-là:

car, pour cette production, il faudroit un rapport immédiat, une influence directe, ſans intervalle & ſans milieu. Enfin peut-on contredire le témoignage des hommes les plus expérimentés dans l'Anatomie, d'un Euſtachi, par exemple, & d'un Riolan, qui diſent avoir vu les germes des ſecondes dents renfermées dans leurs alvéoles, & produire par ſucceſſion de temps ces dents nouvelles : le tout très-indépendamment des dents de lait & de leurs racines ? *

D'autres Maîtres de l'Art ont écrit que les ſecondes dents, placées ſous les racines des dents de lait, uſent & attenuent inſenſiblement celles-ci, & qu'elles les font peu-à-peu diſparoître : ainſi penſoit l'habile Dentiſte, M. Bunon, dont on a un fort bon Ouvrage *ſur*

* Voyez M. Bertin, Chap. 23 de ſon ſecond Volume.

les maladies des dents, mais ce ſyſtême ne peut encore ſe concilier avec l'expérience. D'abord il n'eſt point prouvé que les couronnes des ſecondes dents ſoient toujours placées dans la même ligne de direction que les dents de lait : on remarque même ſouvent le contraire. Or, pour le ſuccès de ce frottement qu'on imagine, il ſeroit aſſûrément néceſſaire que les ſecondes dents correſpondiſſent directement aux racines des dents de lait. Enſuite comment veut-on que le frottement de ces couronnes opère la deſtruction des racines des dents de lait, puiſqu'il y a une lame, une cloiſon cartilagineuſe entre les premiéres & les ſecondes dents ? Ainſi la même raiſon qui démontre que les racines des dents de lait ne ſont pas le germe des ſecondes dents, prouve auſſi que ces ſecondes dents ne peuvent, par

leur frottement, uſer les premiéres.

M. Bunon parle d'un autre ſyſtême, dont il tâche même de tirer parti pour ſon opinion. C'eſt que la diſparition des dents de lait pourroit être accélérée par l'acrimonie de la ſalive aidée d'une chaleur naturelle qui réſide dans l'intérieur des alvéoles. Nouveau ſentiment dénué de vrai ſemblance. Les racines des dents de lait ſont entièrement oſſeuſes, & leur ſubſtance eſt même plus dure que toutes les parties oſſeuſes qui entrent dans la compoſition interne des maxillaires. Comment ſeroit-il donc poſſible de ſuppoſer que la ſalive & la chaleur des alvéoles produiſent la deſtruction de ces racines, tandis que cette chaleur & cette ſalive ne laiſſent aucunes traces de leur activité ſur les parties des maxillaires qui ſont beaucoup moins dures?

Après avoir réfuté les ſyſtêmes qui ne peuvent être admis en cette matière, j'en viens aux réflexions que je dois à l'expérience & à l'obſervation. Il faut, ce me ſemble, recourir au méchaniſme des maxillaires, & conſidérer attentivement la forme interne des alvéoles où ſe fait la premiére & la ſeconde dentition.

Les maxillaires, tant l'intérieur que le ſupérieur, comprennent deux parois extérieurs, dont l'un répond au-dehors, l'autre au-dedans de la bouche. Ces parois ont une double contiguité entre eux, la premiére par le moyen d'une ſubſtance partie oſſeuſe & partie cartilagineuſe qui eſt entre les parois & les alvéoles, la ſeconde par le tiſſu des lames ou cloiſons qui ſéparent les cellules alvéolaires : cellules de deux ſortes, les unes pour les dents de lait, les autres pour les ſecondes dents;

celles-ci placées en dessous, celles-là en dessus : c'est-à-dire que les alvéoles des dents de lait sont plus éloignées de la base des maxillaires, & que les alvéoles des secondes dents en sont plus près ; c'est-à-dire encore (car on ne peut trop expliquer ceci) que les alvéoles des dents de lait couvrent en sens vertical, ou à-peu-près, les alvéoles des secondes dents : & il faut concevoir aussi que le tissu cartilagineux qui forme les lames ou cloisons, sépare dans le même sens ces deux rangées d'alvéoles.

Tout ceci supposé d'après les descriptions anatomiques, voici ce que nous apprend l'observation & ce qu'il nous est permis d'en conclure. Les cellules alvéolaires supérieures, c'est-à-dire celles qui s'éloignent davantage de la base des maxillaires, ont plus de profondeur & d'étendue que les alvéoles inférieures ou celles qui

avoisinent

avoiſinent cette baſe. Mais plus l'âge éloigne un enfant du temps de la premiére dentition & l'approche de la ſeconde, plus cette diſproportion de profondeur & d'étendue ſe change en ſens contraire ; je veux dire qu'à meſure que l'enfant avance en âge, la capacité des alvéoles de ſes dents de lait diminue, & que celle des alvéoles de ſes ſecondes dents augmente. Mais quelle eſt la cauſe de ce changement ? ſinon d'une part la ſortie des dents de lait hors de leurs alvéoles, & de l'autre l'accroiſſement ſucceſſif des ſecondes dents qui s'avancent auſſi, & qui aggrandiſſent leurs cellules aux dépens de celles des dents de lait.

L'accroiſſement des ſecondes dents s'opère par l'influence des ſucs nourriciers que ces dents comprennent dans l'intérieur de leur conduit oſſeux. On conçoit

que la force de l'âge augmente la vigueur de ces ſucs ; mais qu'arrive-t-il en conſéquence de l'accroiſſement qu'ils procurent aux ſecondes dents ? C'eſt que peu-à-peu le tiſſu des lames ou cloiſons, tendues entre les alvéoles des deux rangées, ſe trouve preſſé, pouſſé, ſoulevé : effet naturel de l'action des ſecondes dents & de la fléxibilité de ce tiſſu cartilagineux. Du tiſſu des lames ou cloiſons, l'effort ſe communique aux racines des dents de lait. A la vérité ces dents ou ces racines réſiſtent quelque temps, ſoit par les ſecouſſes réïtérées que la maſtication produit, ſoit parce que ces dents ſont intimement attachées aux rebords de leurs alvéoles, dans l'endroit où commence la ſuperficie convexe & émaillée des couronnes de ces dents ; mais cette réſiſtance ne peut empêcher les ſecondes dents, qui croiſſent &

preſſent toujours, d'opérer un grand effet : je m'explique.

Conſidérons les diverſes formes des dents priſes en général : il y a les inciſives ou tranchantes, les canines ou pointues, & voilà d'abord, de la part des ſecondes dents, deux eſpèces qui s'inſinuent facilement dans les alvéoles des dents de lait : ſur quoi il y a deux cas qui ſe réduiſent toutefois au même méchaniſme & au même effet. Le premier cas eſt quand les couronnes des ſecondes dents, ſoit inciſives, ſoit canines, correſpondent directement aux racines des dents de lait (toujours néanmoins le tiſſu des lames ou cloiſons ſuppoſé entre deux.) Alors ſi les racines des dents de lait contrarient la compreſſion des ſecondes dents leurs antagoniſtes, celles-ci tranchantes & pointues ne laiſſent pas de rompre le tiſſu ; & comme les dents de lait ſont fort au large

dans leurs alvéoles, il ſe fait de leur part au moins une vacillation, un détour : les couronnes des ſecondes dents en profitent pour s'étendre le long de la partie latérale des racines de ces dents de lait ; & l'effort durant toujours, l'accroiſſement devenant de plus en plus conſidérable, les racines des dents de lait s'inclinent, ſe courbent : inclination & courbure qui ſe fait vers la partie oppoſée, c'eſt-à-dire vers la partie intérieure de chaque alvéole. Il en eſt de même pour le ſecond cas ; ſavoir, quand il arrive, ce qui eſt le plus ordinaire, que les couronnes des ſecondes dents ne ſont pas dans la même direction que les racines des dents de lait : car on conçoit, ſans peine, que l'action des couronnes des ſecondes dents les porte tout naturellement à gliſſer le long des dents de lait ou plutôt de leurs racines. Mais

tandis que ces couronnes glissent dans le sens que je viens de dire, les racines des dents de lait s'inclinent aussi, & se détournent vers la partie intérieure de l'alvéole. Ainsi, dans les deux cas, toutes choses sont égales, & l'action des dents secondaires opère le même effet.

Il reste les dents molaires, tant de la premiére que de la seconde dentition. La couronne de ces dents est plane, & communément elles ont deux racines, quelquefois trois. Quand les secondes dents molaires croissent & s'avancent directement vers le tissu des cloisons qui les séparent des dents molaires de la premiére dentition, les deux racines de celles-ci se présentent, & l'effet des secondes dents est de comprimer peu-à-peu ce tissu dans l'entre-deux de ces racines; & comme la couronne des secondes dents est large

& plane, on conçoit qu'elle écarte de plus en plus à droite & à gauche les racines des premiéres dents, qu'elle les incline par conſéquent, & les dirige vers les parois intérieurs des alvéoles; d'autant mieux que l'eſpace de ces alvéoles eſt vague, lâche, & que les racines de ces premiéres dents y nagent en quelque ſorte. Voilà ce qui doit arriver quand les ſecondes & les premiéres dents ſont dans la même direction. Que ſi elles ſont dans une ſituation oblique les unes par rapport aux autres, l'action des ſecondes ſe portera vers une ſeule racine, ou un ſeul côté des premiéres, & l'effort en ce ſens ſera plus grand, plus efficace: cette racine par conſéquent & ce côté des premiéres dents devra céder, ſe détourner de plus en plus, s'incliner totalement vers un des parois de l'alvéole.

Mais, *dira-t-on*, tout ceci ne

nous explique pas encore la disparition des racines des dents de lait, & c'est néanmoins l'objet de la Dissertation. A quoi je réponds que l'explication qu'on vient de voir, n'est aussi qu'un prélude pour parvenir à ce qu'on exige de moi. Mais ce prélude, si l'on le conçoit bien, laisse entrevoir toute la solution.

J'ai dit plus haut que les secousses, produites par la mastication, & l'inhérence des rebords alvéolaires, donnent lieu aux dents de lait de résister quelque temps à l'effort des secondes dents; que nonobstant cette résistance les secondes dents s'insinuent dans les alvéoles des premiéres, qu'elles détournent & inclinent les racines de celles-ci &c. Arrêtons-nous à ce conflit, à cette opposition de forces contradictoires : d'un côté les racines des dents de lait sont poussées vers les parties latérales,

de l'autre les couronnes de ces mêmes dents ſont pouſſées verticalement par la maſtication, & de plus elles ſont fortement retenues par les rebords des alvéoles. De-là réſulte néceſſairement une ſorte de contre-coup dans les racines, elles ne peuvent en ſoûtenir l'effort, elles ſe caſſent plus ou moins loin de leurs couronnes : après quoi elles errent quelque temps dans le vuide de leurs alvéoles. Mais les ſecondes dents ne ceſſent point de croître en volume & en longueur : peu-à-peu elles en viennent à remplir preſque toute la capacité de ces mêmes alvéoles; elles preſſent par conſéquent d'autant plus, contre les parois de ces alvéoles, les racines des premiéres dents ; elles les forcent enfin à s'agglutiner, à s'anchyloſer, à s'unir & à ſe perdre dans la ſubſtance, partie oſſeuſe, partie cartilagineuſe, qui entoure les alvéo-

les. Alors ces racines disparoissent tout-à-fait ; leurs couronnes toujours poussées par les secondes dents, tombent d'elles-mêmes ; les secondes dents occupent seules les alvéoles & la seconde dentition se trouve complette.

Tout ce que je viens de dire doit s'entendre de ce qui se fait le plus ordinairement, & de la manière la plus conforme aux régles du méchanisme. Il peut y avoir des exceptions, des singularités, des combinaisons extraordinaires entre les routes que prennent les premiéres & les secondes dents ; mais ces cas rares n'infirment point l'explication de ceux qui arrivent le plus communément. J'ai prétendu ne rendre raison que de ceux-ci, & l'on ne peut raisonnablement attendre autre chose de moi.

Cette Dissertation, au reste, n'est pas une affaire de pure curiosité.

Le Méchanisme qu'on y expose, peut contribuer à prévenir un abus très-préjudiciable à la seconde dentition. Quelquefois on se hâte trop d'extraire les dents de lait, & il arrive de-là que les secondes dents ne prennent point leur place : pourquoi ? c'est qu'après cette extraction prématurée, les alvéoles venant à réunir leurs parois, forment une espèce d'anchylose alvéolaire, qui empêche les secondes dents de pénétrer, de s'avancer suivant le méchanisme expliqué ci-dessus : elles restent donc cachées sous les alvéoles des dents de lait, & la seconde dentition n'a point lieu. On sent le désordre & les inconvénients d'un pareil défaut.

ARTICLE XII.

VERSI SCIOLTI di tre eccellenti moderni Autori con alcune Lettere non più ſtampate, &c. *Poëſies non-rimées de trois excellents Auteurs modernes, précédées de quelques Lettres qui n'ont point encore paru.* A Veniſe 1758. (Volume *in*-4°.) Et ſe trouve à Paris chez Tilliard, Quai des Auguſtins.

CEs trois Auteurs ſont M. le Comte Algarotti, M. l'Abbé Frugoni, & le P. Bettinelli, Jéſuite. L'Editeur, en leur donnant le titre d'*excellents*, n'a fait que ſuivre & confirmer le jugement du Public, qui a déja applaudi à d'autres productions des mêmes Auteurs. Chacun de ces trois

Poëtes pouvoit se produire séparément avec avantage, & briller sans le concours d'aucune autre lumière. On les verra cependant avec plaisir rassemblés dans un même Volume ; & on louera le goût de l'Editeur qui a réuni ces trois Muses si bien assorties. Il y a, dans les grands Ecrivains, *dit Quintilien*, un art de saisir le vrai, & d'imiter la nature qui, malgré la diversité des génies & des styles, les rapproche & les réunit : *Scias quamvis in diversis ingeniis esse quamdam judicii ac voluntatis similitudinem ac cognationem.* *

Outre ce rapport général, les trois Auteurs en ont un plus particulier, qui est d'avoir écrit, à-peu-près, dans le même genre, d'avoir suivi la même mesure de Vers, & d'avoir embrassé le même

* Dialogus de Oratoribus.

ſyſtême de Poëſie. Malgré ces traits de reſſemblance, leurs compoſitions offrent une certaine variété capable de picquer le goût des Lecteurs. Ce ſont trois Peintres qu'on reconnoît pour être de la même école, mais qui ont leur maniere & leurs graces particulières, & dont on peut dire avec vérité : *Facies non omnibus una, nec diverſa tamen.*

Outre les Poëſies, ce Volume renferme une courte Préface de l'Editeur, une Epître préliminaire d'un homme de Lettres, ſous le nom de *Philomuſo Eleutherio*, & dix Lettres qu'on ſuppoſe écrites des Champs Eliſées par Virgile, & adreſſées à l'Académie des Arcadiens de Rome.

L'Auteur de l'Epître préliminaire déplore les abus qui ont dégradé la Poëſie Italienne. Il ſe plaint vivement de ce que les jeunes Auteurs, au-lieu d'envi-

ſager la nature en elle-même, & de remonter à la vraie ſource du beau, s'en tiennent à une imitation ſervile des Dante & des Pétrarque. Il prétend que c'eſt la rime ſur-tout qui ſéduit les jeunes Verſificateurs ; que, flattés du retour ſymmétrique des mêmes ſons, ils font conſiſter, dans cet agrément méchanique, l'eſſence de la Poëſie, & s'imaginent que rimer des mots, c'eſt faire des Vers.

L'Auteur, pour les ramener au vrai goût de la Poëſie, leur propoſe l'exemple de M^rs^ Algarotti & Frugoni, & du P. Bettinelli, qui n'ont puiſé que dans leur propre génie & au ſein de la nature, les traits vifs & ſublimes dont ils peignent les objets. Leurs Vers ne devant rien à la rime, c'eſt à l'harmonie imitative, à la force des images, à l'élévation des penſées, à la juſteſſe du deſſein, & à la vérité du coloris qu'ils

doivent tout leur éclat, & par-là ils donnent idée aux jeunes Poëtes des beautés essentielles de la Poësie.

Un second objet de l'Auteur, c'est de prévenir le Lecteur sur les Lettres de Virgile aux Arcadiens, & de conjurer la tempête qu'elles pourroient exciter dans l'Empire poëtique. Il faut avouer que l'objet de ces Lettres est extrêmement délicat. Il s'agit de détruire le culte superstitieux rendu aux Dante & aux Pétrarque, & de faire voir que les beautés prétendues qu'on admire en eux, ne sont souvent que des défauts consacrés par l'Antiquité, décorés par les Commentateurs, & ennoblis par l'Imitation. Quoique les critiques soient adoucies par toute sorte de ménagements & déguisées sous le voile de la fiction, quoiqu'on y distingue à propos les talents personnels d'avec les ouvrages, & ce

que les Auteurs doivent à leur génie d'avec ce qu'il faut imputer à la barbarie de leur ſiècle, l'Auteur craint cependant la prévention aveugle de quelques Lecteurs peu Philoſophes. Accoûtumés à regarder le Dante comme l'Homère de l'Italie, peut-être croiront-ils la Nation intéreſſée dans la cenſure qu'on fait de cet Auteur, & feront-ils intervenir le zèle patriotique dans une querelle purement littéraire. Il y a des Peuples qui n'entendent pas plus raillerie ſur le mérite de leurs Auteurs, que certaines familles ſur l'article de leur généalogie.

Le Dante, ſi nous en croyons M. Martinelli qui rapporte le fait, ayant un jour entendu, dans les rues, quelqu'un qui chantoit groſſièrement ſes Vers, ſaiſi d'une noble indignation, il lui fit le même traitement que fit Alcibiade à ce Rhéteur, qui n'avoit point chez

lui les Ouvrages d'Homère. Quelques partisans du Dante, à en juger par leur style, paroissent avoir hérité de cette humeur impatiente, & c'est, sans doute, ce qui a engagé l'Auteur des Lettres à laisser ignorer son nom, quelque intérêt qu'il eût à se faire connoître.

Pour nous, nous allons rendre compte de ces Lettres sans prendre aucun parti, comme simples Historiens & non comme Juges. C'est aux Littérateurs Italiens à décider si les critiques qu'elles renferment sont aussi solides qu'elles paroissent ingénieuses. L'Analyse de ces Lettres nous a paru s'allier très-bien avec l'Extrait des Vers, puisqu'elles tiennent elles-mêmes à la Poësie, par la fiction ingénieuse qui y régne, par les Descriptions animées dont elles sont remplies, & par quantité de remarques & de jugements qui décèlent un Poëte, ou du moins un Connois-

ſeur très éclairé des régles & des fineſſes de la Poeſie.

Virgile, dans la premiére Lettre, commence par ſe plaindre du déſordre qui s'eſt introduit dans l'Elyſée. Un monde de Poetes Italiens, de tout âge & de tout état, deſcend en foule dans les demeures fortunées, & ſemble ſe relayer pour venir troubler la paix des ſacrés Boſquets. Ce ne ſont que Rimeurs, Verſificateurs, Chanſonniers, qui, poſſédés de la maladie des Abdéritains, courent çà & là, récitant des Vers, déclamant des Scènes, frédonnant des Chanſons, diſtribuant des Sonnets & des Madrigaux. En vain Pindare, Tibulle & les autres vieux Poëtes Grecs & Latins s'efforcent de ramener la paix dans le Royaume de l'harmonie, & de guérir ces illuſtres Fous. Ils en viennent juſqu'à reprocher à Virgile d'ignorer leur Langue, & juſ-

qu'à le récuser pour Juge sur leur nouveau Parnasse. Virgile, pour les satisfaire enfin, se met à étudier la Langue Italienne. Quelle heureuse surprise ! il trouve qu'il la sait presque toute entière ; la Langue Italienne étant, à-peu-près, la même que cette Langue subalterne que parloit le Peuple à Rome, même du temps d'Auguste.*

Le Poëte Latin fut d'abord un peu dégoûté de la mesure inégale & presque variée à l'infini des Vers Italiens. La rime lui parut un tintement ennuyeux de finales monotones, inventé pour suppléer aux vraies beautés poëtiques. *Sopra tutto le rime strana cosa ci parvero, e barbara usanza, e quasi un sussidio trovato per supplire al mancamento della dolcezza, e*

* C'est ce que M. le Marquis Mafféi a fait voir dans ses Dissertations.

maestà del Verso. Mais que ne peut point l'habitude ! Virgile ne tarda pas à se réconcilier avec la Poësie Italienne & à goûter ses charmes. Orphée se mit à jouer des Airs Italiens sur sa Lyre, & Homère voyant ses plus belles descriptions & ses peintures les plus vives, enchassées dans une rime octave comme dans un quadre plus noble & plus heureux, *dentro un' ottava rima, quasi in piu nobil quadro*, s'imagina *être devenu* plus grave & plus harmonieux. *Quandoque bonus dormitat Homerus.*

La paix commençoit à renaître dans les Etats poetiques : mais lorsque les Grecs & les Latins voulurent examiner les Poëtes récents, qui étoient les plus empressés de se produire, ils sentirent tout-à-coup un ennui que les Zoiles & les Mœvius de leur temps ne leur avoient jamais fait

éprouver. Comment, se disoient ces illustres Morts, une Langue si riche en toute sorte d'expressions harmonieuses, si variée dans ses tours, & qui prête tant à l'essor poëtique, peut-elle produire tant de nouveaux Codrus? Les uns rapportoient ce malheur au trop grand nombre de Poëtes, d'autres à la multitude des Académies qu'on a semées jusques dans les Villages: *Moltitudine de' Poeti, e delle Academie, che ascolto in contrarsi per fin ne' Villaggi.* D'autres enfin à l'imitation aveugle des anciens Poëtes Italiens.

Virgile s'arrête à cette dernière cause. Plein de zèle pour l'honneur de sa patrie & pour la perfection de la Poësie, il entreprend de détromper les Imitateurs serviles & les Admirateurs outrés du Dante & de Pétrarque, & pour mieux promulguer ses

arrêts, il s'adresse à l'Académie des Arcadiens comme aux Législateurs de la Poësie Italienne. C'est vous, *dit-il*, qui envoyez des Colonies poëtiques dans toute l'Italie, vous qui donnez droit de Bourgeoisie sur le Parnasse aux Rois de l'Europe & aux Nations Etrangères, & qui par-là retracez les anciens Romains : *Voi mandate Colonie poetiche in ogni terra Italiana; voi date Poetica cittadinanza per fino ai Rè dell' Europa, e alle Nazioni straniere, e in ciò sembrate antichi Romani.* Mon zèle doit donc vous être agréable : si vous n'apprenez la vérité de la bouche des Morts, de qui pouvez-vous désormais l'attendre? *Se da un morto la verità non udite, da chi la sperate oggimai?*

Virgile depuis long-temps avoit envie de connoître le Dante. Mais comme il lui paroissoit d'humeur

taciturne & d'un langage peu intelligible, il n'avoit pu jusqu'ici former de liaison particulière avec lui. Enfin il trouva son Livre entre les mains d'un Géomètre solitaire. Le Sénat littéraire s'assemble. On prend l'Ouvrage, & on lit dabord le titre : *La divine Comédie du Dante.* Qu'est-ce ceci ? dit Virgile. On m'avoit assûré que c'étoit un Poëme épique. * Poursuivons ;

---

* Un défenseur du Dante, dont l'Ouvrage est postérieur à ces Lettres, justifie le Poëte, en disant qu'il a ainsi intitulé son Poëme par une espèce d'humilité : *Quasi per humiltà.* Quelques lignes après, il ajoûte que le Dante étoit naturellement vain, (chose assez croyable dans un Poëte) & que c'est par une certaine malice poëtique & pour se déguiser qu'il a mis un pareil frontispice à son Ouvrage : *Quantunque fosse d'animo piu tosto superbo, che nò, e volentieri da sè si esaltasse, egli lo fece con un certa Poetica malizia, per celarsi quanto potea.*

l'Enfer, le Purgatoire, le Paradis; c'eſt, ſans doute, un Traité ſcientifique. Virgile fut bien autrement ſurpris, lorſqu'il s'apperçut que le Dante l'avoit pris pour guide dans ſon voyage. La rencontre qu'ils firent d'abord d'une Louve & d'un Lion*, parut de fort

* Le même Apologiſte du Dante trouve, dans cet endroit, des allégories admirables. La Louve eſt l'emblême de l'avarice de l'Italie, & les autres animaux repréſentent d'autres vices. Selon cet Auteur, la queſtion ſur le mérite du Dante eſt neuve comme la Lune: *Nuova come la luna. Eſamini, chi vuole, quanto è che la Luna s'aggira in cielo, egli non potrà negare che non ſia vecchia; e tutta via ſi legge ne' lunari di meſe in meſe: Luna nuova*, &c. Qu'on examine combien il y a de temps que la lune fait ſon tour dans le ciel, on ne pourra pas nier qu'elle ne ſoit vieille. Cependant, dans les Almanachs, on lit à chaque mois *Nouvelle lune*, &c. Nous ne ſuivrons pas l'Auteur dans le reſte de ſa comparaiſon qui nous meneroit trop loin.

mauvais augure. Me faire dire que mes parens étoient Lombards, à moi qui, pendant ma vie, n'avois pu ſoupçonner l'exiſtence de cette Nation, le trait me parut peu honnête, *dit le Poëte*, & je craignis beaucoup de faire un perſonnage ridicule, de compagnie avec le Dante.

Les ſoupçons du Poëte ne tarderent pas à ſe juſtifier. Lorſqu'il s'apperçut que le Dante avoit fait de lui tantôt un Dialecticien, tantôt un Sectateur du Paganiſme, qui mêloit des myſtères reſpectables avec des fables ridicules, & faiſoit un aſſortiment bizarre des idées de Platon, & des rêveries des Arabes ; il ſe plaignit d'être devenu beaucoup plus ſavant, & bien moins ſage qu'il n'étoit autrefois. Eſt-ce de moi, *dit le Poëte*, que l'Auteur Florentin a appris à entaſſer tant de ſubtilités péripatéticiennes, de fictions bizarres,

d'allusions forcées, de traits cyniques & de descriptions burlesques dans des sujets sérieux?

Plus Virgile & son cortège s'engageoient dans la lecture du Poëme, & plus ils s'embarrassoient dans ce Dédale, quoique chaque mot fût suivi d'une explication enchassée elle même dans un Commentaire plus obscur que le texte, & qui de tout le Volume faisoit un *in-folio. Quanto più si leggeva, tanto meno se n'intendeva, benchè ad ogni parola fosse un richiamo, & ad ogni richiamo un comento più oscuro del testo, ma pur così lungo, che il Tomo era in-foglio.* Un Poëme *in-folio,* s'écrioit Horace, un Poëme assaisonné de gloses, d'allégories & de citations de Calepin, est une Œuvre rare & divertissante. Lucrèce bailloit. Ovide s'égayoit à comparer le cahos qu'il a décrit avec celui que le Dante avoit réalisé. *Lu-*

crezio ſteſſo ſbadigliava, e rideva tra tutti Ovidio dicendo eſſer quello un caos di confuſione maggiore che il deſcritto da lui.

Ce fut bien un autre embarras, lorſqu'il s'agit d'entendre ces Vers-ci :

Ra fel mai amech zabi almi, &c.
Di verno la Danoia in Auſtericch
Com' era quivi, che ſe Tabernicch
Vi fuſſe ſu caduto, o Pietrapana
Non avria pur dall' orlo fatto cricch.

Homère avoit mêlé différents dialectes, & cela lui avoit réuſſi. Mais confondre, comme le Dante, différentes Langues, l'exemple parut d'une licence inſoûtenable. Peut-être eût-on trouvé à l'aide des Commentateurs quelques alluſions myſtérieuſes dans ces paſſages étranges; mais dans le moment Juvenal ſe mit à crier d'un ton emphatique.

Vivite lurcones, comedones vivite ventres,
Ricini auratæ cicæ, & oracria mitra
Quinque haſtæ aureolo cinctu rorariu' velox.

Toute l'aſſemblée s'émut contre lui. Pourquoi, *lui dit-on*, reſſuſciter ces anciennes rapſodies des Pacuve & des Lucilius ? Comment, *reprit le Poëte Satyrique*, puiſque vous faites l'honneur au Dante de ſommeiller ſur ſes Vers, ne vaut-il pas mieux rendre cet hommage à nos biſayeux ſur le Parnaſſe ? Ils ont bien autant de droit à notre vénération que les anciens Poëtes Italiens à celle de leurs deſcendants. Eſt-ce la dureté & l'obſcurité de leur langage ſuranné qui vous rebute ? Je me fais fort, malgré ce petit obſtacle, de faire revivre leur réputation, & de reproduire leurs Volumes poudreux. *Io m'impegno di riſuſcitare la fama loro*

a dispetto della durezza, della rusticità, dell' oscurità del lor non intero linguaggio. Je semerai d'abord tant de Commentaires tout-au-tour, à la tête & aux marges, que j'en ferai un Volume immense. *Ci farò tanti comenti d'attorno, e a fronte, e a tergo, che ne verrà un gran Volume.* Les passages les plus bizarres nous les sauverons par des allégories. Les vieux mots s'éclairciront à l'aide d'un glossaire. Le titre de divin à la tête imposera au vulgaire. *Le allegorie ne' passi più strani, un Calepino di voci antiquate alla mano, i titoli di divina all' opera, &c.* Il ne nous manque plus que de nous attacher une Secte d'Antiquaires, de Lapidaires & d'Académiciens qui veuillent être Poëtes en dépit d'une ame froide & léthargique. *Una Setta di Lapidari, di Antiquari, e d'Accademici che voglian esser Poeti malgrado un' anima*

fredda, e insensibile. Avec ce secours voilà les Editions multipliées à l'infini & les Détracteurs des Pacuves & des Ennius, traités de rebelles & déclarés criminels de léze-Antiquité. *Trattati da ribelli, da empi bestemmiatori della sacra Antichità.* Juvenal continue sur ce ton ironique. Il faut avouer que, dans l'Elysée, il n'a rien perdu de son ton déclamateur: *Curæ nec in ipsâ morte relinquunt.* Nous serions trop longs, si nous voulions rapporter toutes les sorties qu'il fait contre le Poëte infortuné. Il conclut par mettre le Dante au-dessous d'Ennius * & de Pacuve, qui du moins

* Voici un trait de ressemblance entre Ennius & le Dante, que Juvenal eût pu citer. Un mot paroissoit-il trop long à Ennius? Pour faire son Vers, il le mutiloit ou le coupoit en deux. C'est ainsi qu'il a dit: *Replet te lætificum gau-*

n'ont jamais fait de Poëme aussi volumineux.

Le sage Virgile tempère la critique. Il distingue les talents de l'Auteur d'avec les défauts de l'Ouvrage, & rend justice au génie du Dante, l'un des plus poëtiques que la nature ait jamais produit. *S'il fût né*, *dit-il*, *dans des temps plus favorables, peut-être eût-il été le plus grand des Poëtes. Se a miglior tempi fosse vissuto, sarebbe forse il maggior de' Poeti.* Il n'a manqué au Dante que le bon goût & la connoissance des régles de l'Art. *A Dante null' altro mancò che buon gusto, e discernimento nell' Arte.* Il avoit l'ame grande & portée au sublime,

---

Saxo cere comminuit brum. Le Dante de même a dit *me'* pour *meglio*, *ca* pour *casa*. La rime ne le gênoit guères davantage : pour rimer à *voluntate*, il met *regnum cœlorum violentiam pate.*

l'esprit perçant & fécond, l'imagination vive & pittoresque : ce qui fait qu'il lui échappe de la plume des traits de génie & des Vers inimitables. *Grande ebbe l'anima, e l'ebbe sublime ; l'ingegno acuto e fecondo, la fantasia vivace, e pittoresca, onde gli cadono dalla penna de' Versi, e de' tratti mirabili.* Il fait remarquer à Homère la beauté du morceau sur le Comte Vgolin.* *Ami, lui dit-il, malheur à nous, si tout étoit écrit de ce style : le sceptre poëtique eût passé en d'autres mains.* Il s'arrête sur d'autres endroits, & fait admirer tantôt l'énergie, tantôt l'har-

* Ce morceau est d'une Poësie vraiment pathétique. Il a été traduit en fort beaux Vers Latins par M. le Beau, Secrétaire-Perpétuel de l'Académie des Inscriptions & Belles-Lettres, & se trouve dans le troisième Tome de la Traduction du Paradis perdu de Milton, par M. Racine.

monie & la cadence de certains Vers où le Dante ſemble oublier la groſſièreté de ſon ſiècle, & s'élever au-deſſus de lui-même.

Lorſqu'il s'agit enfin de fixer le deſtin du Dante, on fut un peu embarraſſé. Les Grecs choqués de voir les Italiens partager leur encens entre le Dante & Homère, rebuterent le Poëte Italien. Lucrèce & les Auteurs de Poëmes philoſophiques exigerent, pour l'admettre, qu'il ſe défît de ſes fictions extravagantes. Ariſtophane & Térence le méconnurent pour leur confrère. Il avoit bien l'humeur cynique du premier, mais il n'avoit ni les graces du Poëte Latin, ni l'enjouement du Poëte Grec. Le Dante couroit riſque de ne trouver aucun aſyle, lorſque Virgile propoſa un tempérament qui concilia tous les eſprits. Ce fut d'extraire les meilleurs endroits du Dante, & d'en

composer un petit Recueil de trois ou quatre Chants vraiment poëtiques, qu'on lieroit ensemble du mieux qu'il seroit possible. A ce prix tous les Poëtes consentirent d'admettre le Dante dans leur société, & de partager avec lui le privilège de l'immortalité.

Dans les Lettres suivantes, c'est, à-peu-près, le même fond de fiction. On analyse Pétrarque : on apprécie ses défauts & ses beautés : on assigne leur juste rang à ces Poëtes subalternes, qui n'ont fait que mettre Pétrarque en pièces dans leurs Vers décousus, & l'on ordonne que leurs Ouvrages soient désormais intitulés : *Nouvelle Edition de Pétrarque.*

Dans les derniéres Lettres, Virgile raconte un voyage qu'il a fait lui-même à Rome, pour voir de ses yeux l'état de la Littérature Italienne. Epiménide, après son réveil, ne fut pas si étonné que le

fut le Poëte à la vuë des nouveautés qu'il rencontra. Le paralèle des mœurs & des coûtumes de notre temps, avec celles du temps d'Auguste, pourra paroître un hors-d'œuvre. Mais cet épisode est d'ailleurs écrit si ingénieusement, qu'on sauroit mauvais gré à l'Auteur de l'avoir supprimé. Virgile finit ses Lettres par des arrêts qu'il rend sur presque tous les Poëtes Italiens, & par un nouveau Code de Poësie. Nous allons en citer deux Loix, dont il nous semble qu'on peut appeller.

1°. Qu'on ne lise & qu'on n'entende la Poësie Latine que pour perfectionner la Poësie Italienne. Si quelqu'un étant né Italien, prétend devenir excellent Poëte Latin, qu'on le condamne à écrire au fond d'un mausolée, puisqu'il écrit pour les morts. *La Poesia Latina si legga, ed intenda affin di perfe-*

zionare l'Italiana. Chi pretende di riuscire eccellente Poeta Latino, essendo nato Italiano, condannisi a comporre dentro d'un mausoleo, poiche scrive a i morti. Virgile paroît penser un peu trop mal de ce siècle-ci. Les excellents Poëtes Latins modernes, & en particulier les Italiens, peuvent encore trouver des Lecteurs parmi les vivants, dans leur Patrie & chez les Etrangers.

2°. Qu'on ne lise les Poëtes François ou Anglois qu'à l'âge de quarante ans, quand il n'est plus temps de faire des Vers. *Non si leggano Galli, e Britanni Poeti se non se all' età di 40 anni, quando non è più tempo di Poetare.* M. Algarotti & le P. Bettinelli ont ignoré cette régle nouvelle. Nous connoissons d'autres Poëtes Italiens, qui se sont très-bien trouvés de ne l'avoir point observée. Peut-être l'Auteur ne l'a-t-il pro-

posée que pour précautionner ses compatriotes contre les plagiats trop fréquents dont ils pourroient être tentés.

Nous pourrions incidenter sur quelques autres Articles, mais les bornes de cet Extrait ne nous permettent pas de nous étendre davantage. Le sentiment qui nous reste après avoir lu cet amusement littéraire, c'est que Virgile n'aura point à reprocher à l'Auteur, comme au Dante, de lui faire jouer un personnage indigne de lui. Par-tout le Poete de Mantoue s'exprime avec une grace & une sagesse qui représente son génie également inventif & ami des régles. Si nous n'osons prononcer sur le fond des choses, nous pouvons du moins assûrer que la manière de les dire est pleine de sel & d'agrément, & que l'Auteur a su, même en critiquant, donner une idée aussi

avantageuse de son caractère que de son esprit.

Nous rendrons compte dans un autre Article des Poësies que contient ce Recueil.

ARTICLE XIII.

THE HISTORY of Great-Britain. Vol. I. (*in-4°.*) containing the Reings of James I. and Charles I. By David Hume Esq. Edimburg, &c. *Histoire de la Grande-Bretagne. Tome I.* (in-4°.) *contenant les Regnes de Jacques I. & de Charles I.* Par David Hume. *A Edimbourg; & se trouve à Paris chez Cavelier, rue Saint-Jacques, &c.* Suite de l'Article VI. au I. Vol. de Janv. 1759.

EN montant sur le Thrône de la Grande-Bretagne, Charles I. avoit à entreprendre contre l'Es-

pagne & l'Empire une guerre que toute la Nation désiroit. Assemblé pour régler les subsides nécessaires, le Parlement les borna à une somme si modique, que cette contribution étoit, *selon M. Hume*, plutôt une insulte pour le Roi, qu'un secours pour l'entretien des troupes qu'il devoit armer. En recherchant les causes d'une conduite si étrange, l'Historien convient que la plus apparente étoit la haine du Favori, le Duc de Buckingham, Ministre aussi puissant & aussi absolu sous le *modeste* Charles que sous le *foible* Jacques Les autres causes étoient plus cachées : leur influence, pour être efficace, ne pouvoit être trop secrette; c'étoit le projet de renverser la Monarchie & la Hiérarchie Anglicanes. Le projet avoit été formé par des Parlementaires Presbytériens, zélés pour leur secte, éclairés sur ses besoins, ca-

pables de tout tenter pour la soûtenir, & assez habiles pour imaginer des moyens également impénétrables & infaillibles. Deux mots, *Despotisme* & *Papisme*, furent entre leurs mains les principaux instruments de cette révolution.

La rivalité, si l'on peut s'exprimer ainsi, allumée sous le Regne de Jacques I. entre les prérogatives de la Couronne & les privilèges de la Nation, ne fit que s'enflammer de plus en plus sous le Regne de Charles I. Il n'étoit pas moins zélé que son père pour les droits de son sceptre, & le Parlement étoit toujours résolu de les restreindre & d'aggrandir son pouvoir. Tous les actes qui émanoient du Roi sans le secours du Parlement, étoient regardés, par les Membres des deux Chambres, comme autant de pas vers le Despotisme. Au-lieu de se rappro-

cher, le Roi & le Parlement s'éloignoient l'un de l'autre : le Prince vouloit resserrer les nœuds de l'autorité qu'il trouvoit relâchés ; le Parlement espéroit s'en affranchir après les avoir affoiblis. Ces querelles ne finissoient que par la dissolution des Parlements, qui, en se retirant, laissoient toujours le Roi sans subsides. Forcé d'y suppléer par des moyens qui devenoient toujours insuffisants, parce qu'ils n'étoient jamais réguliers, Charles autorisoit des murmures beaucoup plus préjudiciables à ses affaires, que les secours qu'il se procuroit ne lui étoient avantageux. Ainsi le Monarque restoit toujours dans l'impuissance d'agir efficacement hors du Royaume pour les intérêts de la secte Protestante, que la Nation avoit épousés avec une chaleur qui ne s'exhaloit qu'en plaintes contre le Gouvernement. Le Parlement fai-

ſoit toujours au Monarque un crime de négliger la cauſe commune, ſans ſe reprocher l'impoſſibilité où il le mettoit de la ſervir utilement. Buckingham en fut la premiére victime, il périt par la main d'un aſſaſſin. Son ſucceſſeur, dans la faveur & dans le miniſtère, malgré la ſupériorité de ſes talents & de ſes vertus, eut encore une fin plus tragique: le Roi lui même fut contraint de ſouſcrire à l'injuſte ſentence qui fit périr le Comte de Straffort ſur un échaffaut. Charles en porta le remors tout le reſte de ſa vie: il ſe reprocha cette foibleſſe comme le plus grand crime qu'il eût à expier.

En ſoufflant dans toute l'Angleterre le feu de la ſédition, le Preſbytérianiſme y devint preſque auſſi dominant qu'en Ecoſſe. Les Parlements des deux Royaumes s'unirent pour abattre l'autorité

royale. Fiers de leur ſupériorité dans leur Parlement, les Puritains Anglois en firent proſcrire les Evêques & tout le haut Clergé. Dans les aſſemblées des deux Chambres, ces Sectaires propoſerent un doute ſur la néceſſité de l'Epiſcopat dans l'Egliſe ; la queſtion fut décidée contre les Evêques. En conſéquence il fut réſolu de les dépouiller de leurs biens. Les Puritains *rigides* imprimoient la tache de Papiſme ou de ſuperſtition, à tout ce qui s'écartoit de leur doctrine ; les Puritains modérés étoient eux-mêmes taxés de foibleſſe ou de penchant vers le Papiſme. Tels furent les degrés par où le Puritaniſme s'éleva à la plus haute indépendance dans l'Ordre Civil & dans l'Ordre Eccléſiaſtique.

Le Roi fut bientôt réduit à ne pouvoir que ſe relâcher de ſes droits : en cédant ſur un point, il

donnoit à ſes ennemis de nouveaux titres, pour emporter un autre article qu'il eût voulu défendre. Quand il eut tout accordé, on lui demanda, pour l'avenir, des ſûretés qui n'alloient à rien de moins qu'à lui lier les mains, on ne lui laiſſoit qu'une ombre d'autorité, encore n'en pouvoit-il jouir que ſous la tutelle ou le bon plaiſir du Parlement. De ſorte qu'à la naiſſance des guerres civiles, Charles étoit moins le Chef de ſa Nation que l'eſclave de ſes Sujets. Il eſſaya de gagner les Chefs de la faction, en leur prodiguant des faveurs : ils ne recevoient les dons de leur Souverain que comme des armes dont ils abuſoient pour l'attaquer avec plus d'impunité. En traitant mieux ſes ennemis que ſes amis, il dégoûtoit les uns ſans s'attirer les autres : aux yeux du Parlement d'Angleterre, il n'y avoit point de crime plus impar-

donnable que celui d'être attaché au Roi ou d'en être aimé, on n'expioit ce crime que par la perte de la liberté & de la vie. Voilà le résultat de l'Histoire de Charles I. telle que M. Hume nous la donne. Sous sa plume, la chaîne des troubles & des révoltes, des négociations & des complots, des évènements & des revers qui ont rempli d'amertume les jours du malheureux Charles, se noue & se dévelope avec tant d'art & tant de force, que l'intérêt va toujours en croissant, attache vivement le Lecteur, & ne le laisse pas respirer jusqu'à ce qu'il soit arrivé au fatal dénouement. Toutes les actions & tous les Acteurs sont peints avec des couleurs qui caractérisent également la singularité des détails historiques & le mérite de l'excellent Historien.

La Chambre des Communes fait toujours le centre & le foyer

de la conſpiration contre Charles I. La Chambre des Pairs avoit tâché de s'oppoſer au progrès de l'incendie : ſes plus illuſtres Membres avoient été proſcrits, ainſi elle fut abſolument ſubjuguée. La ſecte des Puritains, qui avoit prévalu dans la Chambre des Communes, s'appropria donc à la faveur des troubles qu'elle avoit excités, toute l'autorité du Parlement & de la Nation, & l'exerça avec un deſpotiſme plus violent que celui qu'elle pouvoit reprocher au Monarque. Accuſé, calomnié, inſulté par des clameurs fanatiques, ce Prince fut obligé de ſortir de Londres. Il étoit fugitif & errant dans ſon propre Royaume, quand on y apprit que l'Irlande s'étoit révoltée & que quarante mille Anglois avoient été maſſacrés dans cette Iſle. Le Parlement Preſbytérien ne parut frappé de ce malheur que pour l'imputer à ſon

Roi : on lui laiſſa le ſoin d'appaiſer la révolte ; on ne ſongea qu'à pourſuivre ce Prince, dont on avoit juré la perte. Comme il avoit plus à craindre de l'Angleterre que de l'Irlande, il ſe prépara plutôt à ſe défendre des Anglois, qu'à punir & à ſoumettre les Irlandois.

Ici s'ouvre devant M. Hume le théâtre des guerres civiles, qui commencerent la dix-ſeptième année du Regne de Charles I. & durerent environ ſix ans. L'Hiſtorien nous y repréſente des Citoyens fanatiques, armés contre des Sujets fidèles, & leur propre patrie teinte du ſang des deux partis. S'il eût été poſſible au Monarque de pourvoir aſſez aux beſoins de ſes armées pour y entretenir une exacte diſcipline, il eſt probable que la victoire n'eût jamais abandonné ſes étendarts, & qu'il eût regagné par les armes ce qu'il avoit perdu par ſa modération. Le genie des divers

Généraux, leurs vuës & leurs intentions, leurs mouvements & leurs actions, leurs succès & leurs échecs sont ici retracés par la main d'un Auteur qui écrit sans prévention & qui réfléchit sans passion.

En dressant toujours leurs batteries contre le Despotisme prétendu & contre le Papisme, les Presbytériens rigides avoient anéanti l'Episcopat Anglican, & se flattoient d'abattre le Trône qu'ils avoient abaissé aux pieds du Parlement. Cependant ils ne recueillirent pas le fruit de tant d'heureux crimes. Dans leur sein germoit un secte sourde, qui n'attendoit que ce moment pour enlever aux Puritains les dépouilles qui leur avoient tant couté : c'étoit la secte des *Indépendants*. Tout ce que le Puritanisme avoit gagné contre l'Eglise & sur les droits du sceptre, ne devoit servir qu'à frayer les voies à la Réforme, dont les

Indépendants

Indépendants avoient arrangé le plan Républicain. Ils se réservoient de faire subir au Presbytérianisme le même sort qu'il avoit fait souffrir à l'Episcopat. Par un Bill qu'ils avoient fait passer, tous les Membres du Parlement s'étoient exclus du service militaire. Le Chef des Indépendants, Cromwel, par voie de fait, se dispensa d'obéir à ce Bill dont il avoit été le Promoteur. En faisant ses essais d'armes à l'âge de quarante ans, il devint en un instant un Officier-Général du plus grand mérite. Génie aussi vaste qu'entreprenant, aussi profond que dissimulé, aussi ambitieux qu'hypocrite, il établit dans les troupes du Parlement une discipline qui étoit l'image du Gouvernement dont il avoit conçu le projet, & dont il se promettoit d'introduire la forme en Angleterre. Les machines que les Presbytériens avoient fait jouer contre la Royauté &

contre l'Epiſcopat, n'eurent pas plutôt opéré leur effet & délivré cette ſecte de tout ce qui lui portoit ombrage, qu'elles furent démontées par l'enthouſiaſme & le fanatiſme, que Cromwel ſavoit ſouffler avec autant d'adreſſe qu'il en avoit à manier les armes.

» Jamais, *dit M. Hume*, en » fait d'armée, on ne vit rien de » ſi ſingulier que celle du Parle- » ment : la plûpart des Régiments » n'avoient point de Chapelain : » les Officiers en rempliſſoient les » fonctions, & préſidoient au ſer- » vice ſpirituel comme au ſervice » militaire. Pendant l'intervalle » des combats, ils occupoient leurs » Soldats à des prières, à des Ser- » mons & à des Exhortations qu'ils » leur faiſoient. Dans le repos du » camp, ils ſe picquoient d'avoir » le même zèle pour l'honneur de » Dieu, que dans le fort de la » mêlée pour la gloire de leurs

» armes : ils se livroient à des
» transports extatiques, où il n'y
» avoit rien d'étudié, ni de réflé-
» chi. Sous le casque, ces dévots
» illuminés prêchoient sans prépa-
» ration : leurs discours étoient si
» éloquents, que les Prédicants &
» & les Assistants étoient égale-
» ment surpris de la beauté & de
» l'abondance de leurs pensées :
» on les écoutoit comme des Ora-
» cles inspirés par le Saint-Esprit.
» Ces Officiers montoient dans les
» Chaires interdites aux Ministres ;
» sur ces *dangereuses* Tribunes,
» ils étaloient au Soldat leurs sen-
» timents avec toute l'autorité que
» leur concilioient leur grade, leur
» valeur, leurs glorieux exploits,
» & que fortifioit admirablement
» l'idée qu'on avoit de leur zèle
» & de leur ferveur apparente. Le
» même esprit s'étoit emparé des
» simples Soldats : tous leurs mo-
» ments de loisir étoient employés

» à la prière, à la lecture des ſaints
» Livres & à des conférences de
» piété. En marchant à l'ennemi,
» aux ſons des inſtruments mili-
» taires, ils mêloient le Chant des
» Pſeaumes & des Cantiques les
» plus appropriés à l'action du
» jour. Le ſentiment du danger où
» ils alloient s'expoſer, diſparoiſ-
» ſoit à la vuë de la Couronne de
» gloire où ils s'imaginoient voler.
» Convaincus qu'ils combattoient
» pour une ſainte cauſe, ils ne
» voyoient dans leurs bleſſures
» qu'un ſujet de mérite, & dans
» la mort que le bonheur du mar-
» tyre. Le bruit & le péril de la
» mêlée ne faiſoient que graver
» plus profondément dans leur
» ame ces pieuſes imaginations &c.

» Ce fanatiſme de l'armée Par-
» lementaire, *continue notre Hiſ-*
» *torien*, paroiſſoit plus riſible que
» formidable aux yeux de l'armée
» Royaliſte. Elle avoit la ſupé-

» riorité ; mais ſes membres n'é-
» toient pas animés du même eſ-
» prit. Parmi ces troupes Roya-
» liſtes, le défaut de paie avoit
» introduit une licence qui étoit
» montée à un tel excès, que la pré-
» ſence de cette armée étoit plus
» redoutable à ſes amis qu'à ſes
» ennemis. Le Prince Robert, né-
» gligeant le Peuple pour com-
» plaire au Soldat, pardonnoit à
» ſes troupes les plus inſupporta-
» bles déſordres : Wilmot, *homme*
» *ſans principes*, favoriſoit tous les
» déréglements de cette armée.
» Goring, Gerard, Granville, Offi-
» ciers *licentieux*, autoriſoient les
» plus énormes abus « &c. Telle
étoit la diſpoſition des deux ar-
mées quand ſe donna la bataille
de Naſeby, qui fut déciſive contre
le parti Royaliſte. Les ſuites hor-
ribles n'en ſont que trop connues :
toute l'Europe en fut frappée &
indignée : ce juſte ſentiment ſe

renouvelle tout entier en lisant cette Histoire. Avec toutes les vertus du meilleur Roi, Charles I. y reparoît, poursuivi, saisi, captif, prisonnier. Ce Monarque, accusé sans forme de procès, jugé sans autorité, condamné sans crime, attendrit ici tous les Lecteurs, qui le retrouvent encore plus grand, plus ferme, plus généreux & plus vertueux sur l'échaffaud qu'il ne l'avoit paru dans les succès & dans les revers qui ont fait la gloire comme le malheur de son Regne. Après le tableau de son supplice, M. Hume nous trace le portrait de ce Monarque infortuné.

» Dans le mêlange des vertus » & des vices, qui composoit le » caractère de Charles I. les vertus » l'emportoient extrêmement sur » les vices, ou, pour parler plus » exactement, sur les défauts : car, » dans la conduite de ce Prince, à

» peine trouvera-t-on une faute » marquée au coin du vice. A le » considérer dans le jour le plus » favorable, on peut dire que » c'étoit un Prince auguste sans » fierté, humain sans foiblesse, » brave sans témérité, sobre sans » austérité, œconome sans ava- » rice. On ne sauroit trop louer » toutes ces vertus dans Charles I. » parce qu'elles n'excéderent ja- » mais les limites où elles doivent » se contenir. Mais, pour parler » de ce Prince avec moins de com- » plaisance, on peut dire que » plusieurs de ses bonnes qualités » étoient jointes à des foiblesses » cachées : sans paroître considé- » rables, ces foiblesses sécondées » par la malignité de la fortune » suffisoient pour dépouiller de » leur influence les vertus qui dé- » coroient ce Monarque. Moins » gracieuses que son caractère » n'étoit bienfaisant, ses manières

» en obscurcissoient la bonté. Un
» vernis de superstition * ternis-
» soit l'éclat de sa vertu. Son bon
» sens se démentoit quelquefois
» par la déférence qu'il avoit pour
» des personnes d'une moindre
» capacité que la sienne. Sa mo-
» dération ne l'empêchoit pas tou-
» jours de précipiter ses résolu-
» tions. Ce fut plutôt un bon
» Prince qu'un grand Roi : il eut
» été plus capable de gouverner
» un Royaume dont la constitu-
» tion est fixe & réglée, qu'un
„ Etat où se tiennent des Assem-
„ blées populaires, dont il faut
„ savoir ou dissimuler les entre-
„ prises, ou réprimer les préten-
„ tions : il n'avoit ni cette souplesse
„ adroite qui gagne en cédant, ni

* Nous avons remarqué, dans cette Histoire, que M. Hume applique quelquefois trop légèrement la Note de *superstition*.

» cette vigueur ferme qui triom-
» phe en résistant. Si le pouvoir
» qu'il tenoit de sa naissance eût
» été absolu, son Regne eût été
» heureux & le souvenir en seroit
» encore précieux. Si les préro-
» gatives de sa Couronne eussent
» eu des bornes bien certaines
» & bien déterminées, son inté-
» grité les eût toujours respectées
» comme des barrières sacrées &
» inviolables. Son malheur fut de
» succéder à des Souverains qui
» avoient pris *fortement* le goût
» du pouvoir arbitraire, & de
» regner sur un Peuple dont le
» génie étoit alors *violemment* en-
» traîné vers la liberté. C'étoit une
» situation dangereuse, dont il n'é-
» toit pas aisé de se tirer : sa poli-
» tique y échoua ; on n'en doit pas
» moins l'excuser, puisque, même
» après l'évènement où il est si
» facile de reconnoître les fautes
» passées, il seroit encore difficile

» de décider quelle conduite Char» les I. devoit tenir, pour conser» ver les prérogatives de son scep» tre & la paix de sa Nation. Etant » en butte aux assauts d'une faction » *bigotte* & fanatique, furieuse & » implacable, la moindre de ses » méprises ne pouvoit qu'avoir les » plus funestes suites : condition » trop rigoureuse pour un homme » quelque grande que puisse être » sa capacité.« Le défaut de graces qu'on reproche ici à Charles I. fut apparemment un effet des peines qu'il eut à souffrir, puisqu'au 3e Chapitre de cette Histoire, en hazardant contre ce Monarque un petit soupçon de *fierté* & d'*affectation*, M. Hume n'en convient pas moins que *ses manières étoient convenables à son rang souverain, & donnoient de la grace à la réserve & à la gravité qui lui étoient naturelles*, and gave grace to that reserve and gravity which vere

natural to him. Au même endroit, on peint encore Charles I. comme *un tendre époux, un père indulgent, un maître aimable, & un ami ſolide.*

Il ne faut que comparer cette Hiſtoire du Regne de Charles I. avec les autres qui ont été également écrites ſelon les préjugés propres aux Proteſtants, pour ſentir la ſupériorité de M. Hume, du côté du génie, du ſtyle, de l'exactitude & de l'impartialité. De cette comparaiſon, ſans y comprendre aucun Ecrivain Catholique, il réſulte 1° Que, depuis leur ſéparation de l'Egliſe Romaine, les Proteſtants, livrés à leur propre eſprit, ne peuvent avoir qu'une doctrine flottante & incertaine qui les expoſe aux plus affreux égarements, ſans avoir aucune reſſource ſolide pour régler leur créance, & la rappeller à une vraie uniformité. 2° Que l'influence de leur doctrine

a cauſé les troubles les plus horribles en Angleterre, & les attentats les plus abominables contre les Souverains. 3° Qu'à la faveur des diviſions dogmatiques entre les Réformés, le Fanatiſme ſe gliſſant d'abord ſourdement, s'élevant enſuite avec éclat, a mis le comble aex déſordres de la Nation. 4° Que ce fanatiſme hérétique n'eſt pas ſeulement prompt & rapide dans ſes progrès, mais fécond & intariſſable en monſtres dangereux, puiſque les *Indépendants*, ſi Cromwel leur chef n'eût pas prévenu le danger, furent à la veille d'etre ſubjugués par les *Agitateurs* ou les *Applaniſſeurs*, ſecte dont l'enthouſiaſme enté ſur le fanatiſme des mêmes *Indépendants*, aſpiroit à mettre parmi les Citoyens la plus parfaite égalité, & par conſéquent la confuſion & l'anarchie la plus monſtrueuſe dans le Gouvernement. 5° Que, *comme l'inſinue*

M. Hume, les queſtions, même ſpéculatives ſur l'étendue ou les bornes de la puiſſance royale, ne doivent jamais être portées au Tribunal du Peuple ; que ſur ces matieres on doit impoſer le plus rigoureux ſilence, même aux Philoſophes *Raiſonneurs*, & qu'en général il y a moins de danger à laiſſer ignorer au Peuple les limites de ſon obéiſſance, qu'à l'inſtruire de celles où ſes Souverains devroient ſe renfermer.

ARTICLE XIV.

BIBLIOTHÉQUE Portative des Pères de l'Eglise, qui renferme l'Histoire abrégée de leur vie ; l'Analyse de leurs principaux Ecrits ; les endroits les plus remarquables de leur doctrine sur le Dogme, la Morale & la Discipline avec leurs plus belles sentences. Ouvrage utile à Mrs les Ecclésiastiques, & même à tous les Fidèles qui désirent s'instruire à fond de leur Religion. Par M*** (Tome premier, *in*-8°.) contenant S. Ignace Martyr, S. Justin, S. Irénée, S. Clément d'Alexandrie, Tertullien, Origène, S. Cyprien, Eusèbe, S. Athanase & S. Hilaire de Poitiers. *A Paris, chez Augustin-Martin Lottin l'aîné, Libraire-*

Imprimeur, rue S. Jacques, près S. Yves, au Coq. M. DCC. LVIII.

DANS l'Avertiſſement, qui précède cet Ouvrage, on nous apprend qu'il eſt le fruit des travaux *d'un Eccléſiaſtique qui s'occupe, dans la ſolitude où le retiennent ſes infirmités habituelles, à faire des Recueils*, d'après *les Livres qu'il lit ou dont on lui fait la lecture.* Ce vertueux Auteur deſire qu'on ſache qu'à proprement parler il n'y a de lui, dans cette Bibliothéque, que le choix & l'arrangement des matières ; qu'il a pris le fond de l'Ouvrage dans divers Ecrivains célèbres tels que M[rs] Fleury, Dupin, D. Ceillier &c. que s'il ne nomme pas toujours ces Auteurs, il a néanmoins eu l'attention de marquer les ſources qu'ils ont conſultées, & que par-là les Lec-

teurs seront toujours en état de recourir aux Textes originaux.

Cette compilation n'est qu'un abrégé, puisqu'on aura dans l'étendue de quatre ou cinq Volumes *in-8°.* tous les principaux Pères de l'Eglise depuis S. Ignace Martyr jusqu'à S. Bernard inclusivement. On trouvera cependant sous chaque Article tout ce qu'un bon Esprit & même un homme de Lettres peut être curieux de savoir touchant la vie, les écrits, la doctrine, les maximes spirituelles de ces saints Docteurs. Il y a, de plus, dans l'exécution de l'Ouvrage, une méthode, une clarté & une intelligence qui le rendent très-utile & très-agréable.

On commence, ainsi que l'annonce le titre, par *S. Ignace, Disciple des Apôtres, Evêque d'Antioche & Martyr.* L'Histoire de sa vie, l'Analyse de ses Lettres, l'Abregé de sa doctrine, les sen-

timents de cette belle ame ; c'eſt ce qui ſe préſente de ſuite, & il en eſt de même de tous les autres Pères de l'Egliſe. Il ſuffit d'en avertir une fois pour toutes.

Dans l'Analyſe des Lettres de S. Ignace, on ſuit preſque partout M. Fleury, c'eſt-à-dire qu'on tranſcrit, en grande partie, ſes Extraits, au-lieu que, dans le jugement qu'on porte ſur la doctrine de ce Père, on s'attache plus particulièrement à D. Ceillier. On n'attend pas de nous des traits de ces beaux monuments de l'Antiquité Eccléſiaſtique : nous ne devons à nos Lecteurs qu'un petit nombre d'obſervations, avec le témoignage de l'eſtime qui eſt duë au très-bon choix qu'a fait l'Auteur de cette Bibliothèque.

Dans l'Epître de S. Ignace aux Romains il y a un paſſage très-beau & très-touchant, où le ſaint Martyr manifeſte l'ardent amour

qu'il avoit pour Jesus-Christ. *Amor meus crucifixus est*, s'écrie-t-il dans un saint enthousiasme, *neque ille amor est qui extingui aquâ velit: vivit in me, loquitur in me, & sic me compellat: veni ad Patrem.* Voilà le Latin, assez conforme au Grec tel qu'il se trouve dans les Editions ordinaires. D. Ceillier ne traduit que *Amor meus crucifixus est*, & laisse le reste. M. Fleury dit: » Mon amour est crucifié: je n'ai » point un feu matériel; mais une » eau vive qui parle en moi, & » me dit intérieurement: *Allons* » *au Père.* « Et l'on nous transcrit ici cette Version qui ne rend point le Grec de nos Editions. Ensuite, quand il est question des *sentences spirituelles* de S. Ignace, notre même Auteur adopte une autre traduction qui porte: » Mon » amour a été crucifié; & le feu » qui m'anime ne cherche aucun » rafraîchissement, qui le rallen-

» tiſſe ; mais il eſt vivant dans mon » cœur, & j'y entends ſa voix qui » me dit : *Venez au Père.* « Ceci rentre mieux dans le ſens de l'Original Grec. Mais d'où peut donc venir cette diverſité d'expreſſions, cette différence entre les deux Verſions d'un même Texte ? Le voici : M. Fleury, autoriſé d'une Note de M. Cotelier qui approuve la leçon de ce paſſage, telle qu'on l'a dans Métaphraſte, traduit de la premiére façon qu'on a vuë plus haut, & notre Auteur recueillant les ſentences de S. Ignace, traduit de la dernière. Ainſi l'une & l'autre Verſion peuvent être cenſées bonnes & fidèles ſelon le Texte auquel on ſe détermine. Pour bien ſaiſir tout ce que nous voulons dire, il faudroit relire la Note de M. Cotelier ſur cet endroit de l'Epître de S. Ignace aux Romains.

Il n'entre pas dans le plan de

cette Bibliothèque de marquer les imperfections, les taches, les opinions hazardées qu'on remarque dans quelques-uns des premiers Pères de l'Eglise. Cependant l'Auteur ne laisse pas de toucher quelquefois cette matière. Sur S. Justin, par exemple, il observe que ce Père *donne, comme Papias, dans l'opinion des Millénaires :* ce qui est exactement vrai, mais on ne nous laisse pas ignorer, en même temps, que ce saint Docteur *avoue qu'il y avoit plusieurs Chrétiens qui rejettoient* cette imagination, *& qu'il ne faisoit aucune difficulté de communiquer avec eux : ce qui fait voir que S. Justin ne regardoit point le regne de mille ans comme un dogme de foi, mais comme une opinion.* Cette remarque est juste, & tempère beaucoup le Millenarisme de ce Père de l'Eglise. Le P. Alexandre & M. Dupin auroient dû faire la

même obſervation. Elle n'a pas échappé à M. de Tillemont, ni peut-être à d'autres qui ont ſervi de guides & de garants au ſage Rédacteur de cette Bibliothèque.

Sur l'Article de Clément d'Alexandrie, il eût été bien curieux de trouver quelque choſe de l'excellente Diſſertation du feu Pape ſur cette queſtion, ſavoir s'il faut admettre cet Auteur Eccléſiaſtique dans le Martyrologe; s'il faut appeller *Saint* cet illuſtre Ecrivain du ſecond ſiècle de l'Egliſe. Cette Diſſertation ſe trouve dans la longue Préface, en forme de Lettres Apoſtoliques, adreſſée au Roi de Portugal, & placée à la tête du Martyrologe Romain donné en 1749. Il eſt difficile de trouver un point de critique plus approfondi, plus manié, plus diſcuté que ne l'eſt celui ci. Le Pape avoit tout lu ſur ce point, & après avoir balancé toutes les raiſons pour &

contre l'admiſſion de Clément d'Aléxandrie dans le Martyrologe, après avoir fait valoir les vertus & les ſervices de ce perſonnage célèbre, après être convenu que d'anciens Martyrologes portent ſon nom, il décide néanmoins, d'après des raiſons encore plus fortes, qu'il n'eſt point à propos d'innover en ce point & d'admettre cet ancien Père dans les faſtes de l'Egliſe. Encore une fois, une Note, un peu raiſonnée ſur cet Article, eût picqué l'attention du Lecteur qui aime toujours les obſervations contemporaines, & les lumières dont il peut recevoir l'influence directe & prochaine.

Du reſte, la Notice ſur Clément d'Alexandrie eſt fort bien : elle préſente ſur-tout un bon nombre de *ſentences ſpirituelles* ; comme pour nous apprendre que Clément eſt un des premiers & des plus grands Maîtres de la vie inté-

rieure. Dans le cours de ses Analyses ou Extraits, notre Auteur recueille aussi beaucoup de principes de spiritualité, & il les présente dans le vrai sens de Clément d'Alexandrie. Il dit, par exemple, sur le *Gnostique* * ou l'homme spirituel, qu'il doit pratiquer les bonnes œuvres, tant à l'égard de lui-même qu'à l'égard des autres; que ses communications avec Dieu, quelque sublimes qu'elles soient, doivent se faire par Jesus-Christ *le grand Pontife auquel* l'homme spirituel *se rend semblable autant qu'il est possible*; que les prières du Gnostique se font en tout temps, en tout lieu, & dans le secret du cœur : ce qui n'exclut

---

* Il faut bien distinguer le *Gnostique* de Clément d'Alexandrie, de la secte des Gnostiques. Le premier étoit le vrai & parfait Chrétien; les autres étoient des Hérétiques abominables.

pourtant pas les prières vocales, puisqu'il *chante des Pseaumes & des Hymnes* au Seigneur. Enfin quoique, selon Clément d'Alexandrie, le Gnostique se soit *rendu maître* de toutes *les* passions *qui pourroient troubler son ame*, quoiqu'il soit *déja par la charité avec son Bien-aimé*, quoiqu'il soit *infléxible aux voluptés*, on nous le représente cependant comme ayant toujours besoin de *demander la remission de ses péchés* & la grace *de ne plus pécher.* Il y a, dans cette doctrine, tout ce qui est nécessaire pour bien réfuter nos Quiétistes modernes.

On nous parle ici à charge & à décharge des Ecrits d'Origène, c'est-à-dire qu'on ne dissimule ni les erreurs qu'on lui attribue, ni les raisons qui semblent le justifier. *Il expose*, dit notre Auteur, *la Foi de l'Eglise Catholique*, *& ce qu'elle enseigne universellement :*

il traite le reſte comme des queſtions problématiques, ſur leſquelles il propoſe ſes penſées avec une grande modeſtie..... Il y avoit d'autres opinions qu'il déſavouoit abſolument, ſe plaignant que les Hérétiques avoient falſifié ſes Ouvrages. Mais enfin ſes Livres demeurerent infectés de pluſieurs erreurs, tant de celles qu'il avoit propoſées en doutant, que de celles que les Hérétiques y avoient malicieuſement inſérées. Quant au *ſalut d'Origène*, on ſe garde bien d'agiter cette queſtion, comme on le fit dans le ſiècle dernier, avec auſſi peu d'eſprit que de diſcrétion & d'utilité.

Eusèbe eſt encore un de ces perſonnages dont la conduite, en matière de Foi, n'eſt pas exempte d'imputations fâcheuſes. Après l'Analyſe de ſes Œuvres, on s'exprime auſſi fort ſagement ſur ce point : *Malgré les Apologies qu'on*

a publiées en ſaveur de cet Evêque pour le juſtifier de l'Arianiſme, ſa Foi eſt demeurée juſtement ſuſpecte, & ſa ſainteté auſſi équivoque que la pénitence qu'on ſuppoſe qu'il a faite.

Pour S. Athanaſe, il ne mérite que de l'admiration & des éloges. *C'eſt louer la vertu même*, diſoit S. Gregoire de Nazianze, *que de louer Athanaſe.* L'Article qui le concerne remplit ici 88 pages. Nous avons ſuivi, le Texte à la main, toutes les Analyſes raſſemblées dans ce grand morceau, & nous y avons trouvé beaucoup d'exactitude avec un grand fond d'inſtruction. Les détails même des paſſages, objectés par les Ariens ſur la divinité du Verbe, y ſont conſervés : c'eſt ce qui ſe remarque ſur-tout dans l'Abrégé des quatre beaux Diſcours du ſaint Docteur contre les Ariens. Il faudroit voir auſſi le réſumé que

fait notre Auteur des points de doctrine enseignés par S. Athanase, & ne pas omettre l'explication très-naturelle d'un passage, dont les Sacramentaires ont voulu faire usage pour infirmer le dogme de la présence réelle. Cette explication se trouve à la page 474 de la présente Bibliothèque. Quant à ce que S. Athanase » dit que » les paroles de l'institution de l'Eu- » charistie ne doivent pas s'en- » tendre d'une manière charnelle, » mais spirituelle; & que la chair » de Jesus-Christ est un aliment » céleste & d'en-haut, que nous » devons manger spirituellement; » il ne veut dire autre chose, sinon » que la chair de Jesus-Christ ne » se divise pas à la manière des » aliments matériels, pour être dis- » tribuée aux hommes: *Comment* » *un Corps*, dit-il, *pourroit-il* » *suffire pour la nourriture de* » *tous les hommes du monde?* S'il

» ajoûte que la chair de Jesus-
» Christ est un aliment spirituel,
» c'est par rapport à l'effet qu'elle
» produit dans ceux qui la reçoi-
» vent, qu'elle rend comme assûrés
» de ressusciter à la vie éternelle. «
Cette explication, qu'on trouvera d'autant meilleure qu'on la comparera de plus près avec le Texte du saint Docteur, n'exclut pas une autre pensée qui est aussi très-analogue aux principes de saint Athanase. Dans ce même endroit, où il s'agit de saisir le sens du passage : *Spiritus est qui vivificat, caro non prodest quidquam*, il prend l'*esprit* pour la *divinité* de Jesus-Christ, ce qui ne laisse plus aucune difficulté par rapport au Dogme Catholique de l'Eucharistie, puisque ceux qui professent ce dogme, croient que la divinité est présente avec la chair de Jesus-Christ dans le Sacrement.

Ce premier Volume de la Bibliothèque eſt terminé par l'Article de S. Hilaire, qui eſt tout auſſi étendu que celui de S. Athanaſe. Il ne mérite pas moins d'être lu, & l'on pourra y remarquer pluſieurs Notes inſtructives, avec un commencement de critique raiſonnée ſur les Fragments de S. Hilaire. Nous abandonnons tout ceci à la juſte curioſité du Lecteur, ainſi que les Notices de S. Irénée, de Tertullien, de S. Cyprien, dont nous n'avons rien dit, perſuadés que les Eccléſiaſtiques, pour qui principalement cette Bibliothèque eſt dreſſée, n'omettront rien de ce qu'elle embraſſe.

ARTICLE XV.

EXPLANATION of the ocular Harpſichord, &c. London, printed for S. Hooper and A. Morley, at Gay's head 1757. *Explication du Clavecin oculaire. A Londres, chez S. Hooper, & A. Morley, &c. 1757.* (Brochure *in* - 8°. 22 pages.)

L'Histoire des Sciences & des Arts fournit peu d'exemples d'Auteurs, qui aient eu la ſatiſfaction de jouir par eux-mêmes de la gloire de leurs découvertes. La plûpart des inventions nouvelles, ſur-tout lorſqu'elles ſont préſentées par les mains qui les ont faites, trouvent dans les eſprits une oppoſition de ſentiments, ou bien une indifférence qu'il eſt diffi-

-cile de ſurmonter. Mais lorſque, retranchés du nombre des Contemporains & des Auteurs vivants, les Inventeurs commencent eux-mêmes à faire, pour ainſi dire, partie de l'Antiquité, il ſe fait preſqu'auſſi-tôt dans la façon de penſer du Public une révolution en leur faveur; & l'on voit diſparoître ou s'affoiblir les obſtacles que leurs productions avoient d'abord eſſuyés. C'eſt qu'alors la malignité ou la jalouſie ne voyant plus, à côté des inventions nouvelles, les travers ou les défauts perſonnels des Inventeurs, ce ſont ces découvertes elles-mêmes qu'on juge, & non ceux qui les ont miſes dans le Public. On ne s'occupe plus que du ſoin d'appliquer ou de perfectionner même ces découvertes; on les accueille avec reconnoiſſance, & l'on en vante les agréments ou l'utilité.

Qui ſait ſi le Clavecin oculaire

n'éprouvera pas le même ſort, & ſi la poſtérité ne le mettra pas au rang des Arts nouveaux, qui auront contribué à la gloire du ſiècle où nous vivons ? On ſe ſouvient des contradictions qu'éprouva ce nouveau genre de Muſique, lorſque ſon Auteur (le P. Caſtel) en propoſa la premiére idée. Ce ne fut pas uniquement avec les armes de la Phyſique & des Mathématiques que l'on attaqua la Muſique des couleurs, elle devint un objet de plaiſanterie *; eſpèce d'armes ſouvent plus redoutables que les démonſtrations géomètriques.

Voici peut-être pour la Muſique chromatique le temps où elle va prendre faveur, & être vengée : car la fortune des ſyſtêmes, ainſi que celle des hommes, tient quel-

* Quelqu'un dit qu'il ne déſeſpéroit pas de voir inceſſamment des payſages faits pour les oreilles.

quefois à un moment que des circonstances heureuses peuvent seules amener. Voilà du moins un Auteur qui non-seulement entreprend la défense du Clavecin oculaire, mais qui prétend encore l'avoir exécuté.

Cette Brochure Angloise renferme deux Parties : la premiére nous donne l'historique du Clavecin oculaire ; la seconde nous en présente l'exécution ou la promet.

On sait que ce fut le P. Kircher qui entrevit le premier l'Analogie des sons & des couleurs : il en parle dans son grand Ouvrage : *Ars magna lucis & umbræ* ; &, dans quelques autres de ses Livres, il appelle le son, le singe de la lumière. Newton, qui probablement connoissoit les Ouvrages de Kircher, profitant de cette idée, poussa plus loin l'Analogie des sons & des couleurs. Il en établit

les convenances & les rapports. On peut en voir l'Exposé dans les éléments de la Philosophie de Newton (pag. 143 & suivantes, Edit. de Londres.) C'est d'après les idées de ces deux grands hommes que le P. Castel imagina son Clavecin oculaire. Mais ce qui, dans Kircher & même dans Newton, ne fut, pour ainsi dire, que l'annonce ou les principes de l'Analogie des sons & de la lumière, l'imagination vive & féconde du P. Castel en fit une théorie neuve & sublime, d'où l'on vit éclore d'utiles découvertes.* De sorte

---

* Telle est l'Art d'imprimer des Tableaux, ou de la Gravure en couleurs; du moins le Sieur Gautier convient qu'il est redevable de la théorie de cet Art aux lumières du P. Castel, ... & il prétend que le Sieur le Blon avoit puisé dans la même source. (Mercure de France, au mois d'Avril 1756, page 212.)

que, si jamais la Musique des couleurs devient un Art, on ne pourra refuser au P. Castel la gloire d'en être l'Inventeur.

Ce fut en 1725 qu'il conçut le projet du Clavecin oculaire, il le communiqua au public, mais sans aucun dessein, *disoit-il*, de réaliser lui-même ce projet; il laissoit à d'autres le soin de l'exécuter. Cependant quelques années après il y travailla : ce n'étoit encore qu'une ébauche fort imparfaite; malgré ses imperfections, elle excita la curiosité. On s'empressa de voir ce phénomène chromatique, ainsi que le nomme son Auteur. Pendant quelque temps, on ne parla que de la Musique des couleurs; les uns pour en relever les avantages, & les autres pour en attaquer la possibilité. Des Physiciens célèbres écrivirent contre le nouveau systême de Musique : parmi les différentes objections qu'on

fit à ſon Auteur, on lui dit : Ce paſſage rapide de pluſieurs couleurs devant les yeux, ſemble devoir étonner, éblouir & fatiguer la vuë ; nos yeux ſont peut-être de tous nos ſens le plus pareſſeux ; ils veulent du repos pour jouir de l'agrément des couleurs. Ce n'eſt pas aſſez de nous propoſer un plaiſir, il faut que la nature nous ait rendus capables de recevoir ce plaiſir. D'ailleurs, *ajoûtoit-on*, le nouvel inſtrument ſeroit ſans harmonie ; car, dans la Muſique ordinaire, l'harmonie n'eſt produite que par l'union de différents ſons qui, reçus en même temps dans l'oreille, s'y confondent, en quelque ſorte, pour n'y former plus qu'un ſon unique, qui eſt comme le réſultat des autres ſons. Or, ſuppoſons que trois ou quatre couleurs différentes viennent en même temps à frapper mes yeux : ces couleurs y ſeront-

elles décompoſées, unies & fondues enſemble au point de ne plus former qu'un ſeul ton de couleur qui ſoit bien décidé ? &c.

Le P. Caſtel entreprit de réfuter les objections, par leſquelles on attaquoit la poſſibilité du Clavecin oculaire. Ses réponſes ſe trouvent dans nos Mémoires ſous l'année 1735. Elles conſiſtent en ſix Lettres fort longues, adreſſées au Préſident de Monteſquieu. C'eſt-là que l'Auteur développe tout ſon ſyſtême ſur la Muſique des couleurs : il n'oublie aucune des raiſons propres à établir le parallèle des deux harmonies optique & acouſtique ; il en montre exactement les convenances & les rapports. A meſure qu'il entre dans le détail, ſon imagination s'échauffe ; & l'on en voit ſortir quantité de traits de lumière qui caractèriſent le génie. S'il ne perſuada pas les adverſaires de ſon

ſyſtême, il les força du moins de convenir qu'on ne pouvoit donner à un paradoxe un plus grand air de vérité. Il eſt certain que ces Lettres ſont pleines d'idées neuves : il y regne une intelligence profonde de la Muſique & des couleurs. Elles forment comme un Traité complet ſur l'harmonie. Les Coloriſtes, les Peintres, les Muſiciens eux-mêmes y trouveront des vuës pour avancer le progrès de leurs Arts reſpectifs.

Quelque temps après, le P. Caſtel reprit le projet d'exécuter par lui-même le nouveau Clavecin, dont il avoit prouvé la poſſibilité du moins idéale. Mais les difficultés qu'il y rencontra, le peu d'habileté des Ouvriers qu'il employa, & ſur-tout les frais que l'exécution entraînoit, le dégoûterent ; il parut y renoncer abſolument. Il y revint cependant encore ; & même en l'année 1754,

plusieurs personnes qui virent la dernière tentative, ou, si l'on veut, la dernière Edition qu'il venoit de faire du Clavecin, crurent que le projet étoit exécuté, & que l'on alloit enfin jouer des airs aux yeux. Mais l'Auteur qui voyoit mieux que les Spectateurs dont il recevoit des éloges, eut la bonne foi d'avouer que, bien-loin d'être achevé, le Clavecin étoit à peine ébauché.

Si cette machine ingénieuse, qui demande pour juge des yeux philosophiques, a dû être réalisée, il convenoit qu'elle le fût par le P. Castel, ou par un de ses Elèves: & c'est ce qui est arrivé. L'Auteur de cette Brochure Angloise, initié par le P. Castel aux mystères de la Musique chromatique, a eu le courage d'entreprendre le Clavecin oculaire, dont l'exécution s'étoit refusée aux recherches & aux efforts de l'Inventeur. Lors-

que le nouvel inſtrument ſera donné en ſpectacle au Public, ce ſera aux Phyſiciens & aux Connoiſſeurs à décider ſi l'objet eſt rempli, ſi le ſuccès juſtifie l'entrepriſe, & ſi l'effet répond à ce que promettoit la Théorie. En attendant nous entrons dans le détail de la compoſition même de la machine.

Le Clavecin oculaire a la forme d'un Buffet : ſa hauteur eſt de cinq pieds huit pouces ; ſa largeur de trois pieds quatre pouces, & ſa profondeur de deux pieds. Il eſt placé perpendiculairement ſur la partie antérieure d'un Clavecin ordinaire qui lui ſert de baſe. Le fond, dans un eſpace de trois pieds quarrés, contient cinq cents & tant de lampes.

La partie qui eſt en face des Spectateurs, préſente ſoixante morceaux de glace ou de verre colorés. Chacun de ces verres a

un ton de couleur analogue ou répondant au ſon, qui entrera dans l'oreille à l'inſtant que la lumière colorée viendra frapper les yeux ; car la même touche qui produit le ſon, fera étinceller la couleur lumineuſe. Mais comme la marche du ſon eſt beaucoup moins rapide que celle de la lumière, c'eſt lui qui d'abord eſt mis en mouvement. Les intervalles ſont obſervés & ménagés avec l'art néceſſaire, pour que le ſon parvienne à l'oreille à l'inſtant que le rayon coloré frappera les yeux. Ces verres colorés ſont des émaux tranſparents ; leur forme elliptique a deux pouces & demi de diamètre.

Dans l'ordre & l'arrangement harmonique de ſes couleurs, l'Auteur de la Brochure Angloiſe s'eſt écarté des idées de ſon Maître. En effet, le P. Caſtel vouloit que le bleu fût *la baſe*, *la racine pri-*

mitive & la couleur générative des autres couleurs. Le rouge en étoit, ſelon lui, la quinte dominante, & le jaune la tierce médiante. Il fut toujours invariablement attaché à ce principe : & c'eſt-là, ſuivant notre Auteur, ce qui a dû le plus traverſer le P. Caſtel dans l'exécution de ſon Clavecin, parce que ce principe eſt contredit par toutes les démonſtrations & les expériences qui dépoſent en faveur du ſyſtême de Newton. Notre Auteur a cru devoir abandonner le P. Caſtel pour Newton, dont le ſyſtême juſtifié, *dit il*, par les expériences que j'ai faites, donne mieux que tous les autres ſyſtêmes, la vraie génération des couleurs & leur analogie avec les notes de la Muſique. Ce n'eſt point là ce que penſoit le P. Caſtel. Il déclare que ſon idée ſur l'harmonie des couleurs eſt contradictoire aux idées

de Newton sur l'optique. Voici comme il s'exprime à ce sujet: » Je l'avoue donc enfin de bonne » foi à ma confusion, si l'on veut: » si le systême de M. Newton a » lieu, tout le mien est renversé » de fond en comble ; il n'y a ni » musique, ni harmonie, ni *Cla-* » *vecin* de couleurs, & tout ce que » j'en ai dit jusqu'ici, n'est qu'une » belle chimère comme bien des » gens l'ont prétendu. « Mémoires de Trévoux Octobre 1735, page 2033.

Il n'est pas vrai-semblable que l'Auteur de cette Brochure ait ignoré cet aveu du P. Castel ; il faut donc qu'il n'ait pas cru le systême de Newton, sur les couleurs, destructif du *Clavecin* oculaire, puisqu'il en entreprend l'exécution d'après les vuës mêmes & le systême de l'Archimède Anglois. Si le nouveau Clavecin oculaire réussit, le P. Castel aura eu tort

de prétendre que le ſyſtême de Newton renverſe de fond en comble la Muſique & l'harmonie des couleurs.

L'Auteur termine ſon écrit par l'Expoſé des difficultés qu'il a rencontrées & ſurmontées dans l'exécution du Clavecin des couleurs. Il inſiſte en particulier ſur ce qu'il lui en a couté de ſoins, d'attentions & de ménagements pour vaincre les préjugés, l'ignorance ou l'entêtement des Ouvriers qu'il employoit.

A la lecture on ſent aiſément que cette Brochure eſt l'Ouvrage d'un François : nous croyons même qu'elle a d'abord été écrite en François, puis traduite en Anglois : car l'Anglois eſt ſi tranſparent, que le François perce à travers. Au ſurplus, ceci n'eſt point étonnant, notre imagination accoûtumée à la marche élégante & naturelle de notre Langue, ne

peut, ſans un grand uſage, ſe plier aux tours & aux inverſions de la Langue Angloiſe, qui perd en clarté ce qu'elle gagne du côté de la force & de l'énergie.

L'Auteur s'eſt trompé ſur le jour de la mort du P. Caſtel : ce P. mourut le 12. Janvier 1757, & non pas le 9.

ARTICLE XVI.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

NOus aurions voulu pouvoir annoncer plutôt le Projet de ſouſcription pour la *Gravure des Vuës perſpectives des Ports de France, d'après les Tableaux appartenants au Roi, peints par M. Vernet, de l'Académie Royale de Peinture & de Sculpture.* S'il eſt encore temps de ſouſcrire, nous y invitons le Public, & nous expoſons ainſi l'objet de la ſouſcription.

Un Port de Mer eſt toujours

un ſujet très-pittoreſque, c'eſt-à-dire qu'il prête beaucoup à l'imagination du Peintre & à la curioſité du Spectateur. On a, dans une Ville maritime & dans un Port, mille choſes à obſerver; des Conſtructions pour la ſûreté ou pour l'ornement de la Place; des Navires deſtinés à la Marine Militaire ou Marchande; des Manœuvres de Guerre ou de Commerce; des mouvements de Citoyens & d'Etrangers; des Embarquements de troupes, de paſſagers, de munitions, de marchandiſes; des points de vuë, ſoit du Port même ou de ſon entrée; ſoit de la Mer calme ou en fureur; ſoit d'un combat naval près de la terre; ſoit d'un naufrage à la côte; ſoit d'une Flotte qui rentre victorieuſe ou chargée de richeſſes. Et quels objets ne préſentent pas au pinceau les rochers, les falaiſes, les ſables, les coquillages, les monſ-

tres marins qui ſe jouent dans les eaux, les rayons d'un Soleil levant qui dore les pavillons des Navires, les météores qui conſolent ou allarment le Pilote, les eſpaces immenſes qui forment le lointain des Mers, &c.

Pour réuſſir en ce genre, il faut de la vivacité, de la gaieté, de la fécondité. Le Peintre doit être exercé dans preſque toutes les parties de l'Art; dans la perſpective locale & aërienne; dans le mêlange des lumières & des ombres; dans la repréſentation des figures, des giſements de terre, des campagnes & des eaux; dans la connoiſſance des mœurs & des vêtements qui diſtinguent les différentes conditions & les divers peuples. L'eſſentiel ſur-tout eſt de faire des Tableaux picquants, de captiver l'œil du Spectateur par la vérité des expreſſions & du coloris, par le choix & la beauté des

ſites, par l'action & le mouvement des grouppes, par l'éclat & le brillant des circonſtances du lieu, & en général de tous les acceſſoires : car c'eſt dans les Marines principalement qu'il ne faut rien négliger, & qu'on doit tirer parti des moindres choſes pour opérer l'effet total.

Dans tout ce préambule, nous ne repréſentons encore qu'imparfaitement le mérite, les talents & les ſuccès de M. Vernet, célèbre Peintre de Marines, & Membre de l'Académie Royale de Peinture. Il a fait voir au Public un nombre de Marines, qui ne ſont que le commencement de ce qu'il promet, & qui donnent néanmoins la plus haute idée de ſon génie. En 1755 & 1757, on admira ſes Tableaux au Salon du Louvre, & c'eſt le cri du Public qui fait entreprendre aujourd'hui la Gravure de ces excellents Mor-

ceaux. Deux Artiſtes du premier mérite, M^rs Cochin & le Bas, ſe chargent de l'Ouvrage, & l'on aura les quatre premiéres Eſtampes à la fin de 1759 moyennant 6 liv. pour chaque Eſtampe ſi l'on ſouſcrit, & 9 liv. ſi l'on ne ſouſcrit pas. Ce ſera, de l'une & de l'autre manière, de l'argent bien employé. On nous apprend que les deux célèbres Graveurs ci-deſſus nommés, travaillent ſans relâche, & mettent dans cette entrepriſe tout l'intérêt de goût & d'honneur que méritent ces belles Marines. *On ſouſcrit chez M. Chardin, Peintre de l'Académie aux Galeries du Louvre; chez M. Cochin, au même endroit; & chez M. le Bas, rue de la Harpe.*

Théâtre de la Guerre préſente en Allemagne, contenant la Deſcription Géographique du Pays où elle ſe fait actuellement; avec

un Journal Historique des opérations militaires des Armées des Puissances belligérantes ; accompagné d'un grand nombre de Cartes relatives à ces opérations, & des plans des principales Villes dont il est parlé dans cet Ouvrage. (Deux Volumes *in* 12. prix 6 liv.) Chez Duchesne, rue Saint-Jacques, &c. Il y a exactement, dans ces deux Volumes, ce que le titre énonce : 1° La Description Géographique des cantons de l'Allemagne, où la guerre se fait actuellement. Cette Description est, à peu-près, dans le goût des Notices du Dictionnaire de la Martinière, ou des meilleures Géographies. 2° Le Journal des opérations militaires, qui ont été faites en Allemagne depuis l'année 1756 jusqu'à la fin de 1757. On voit bien que ceci est le résultat des Nouvelles publiques & des Gazettes publiées dans le temps. 3° Les

Cartes relatives à ces opérations: il y en a une générale à la tête, & environ trente autres partiales & détaillées. 4° Les plans des principales Villes au nombre de onze, à commencer par Berlin. 5° La Table alphabétique de tous les endroits dont il eſt parlé dans l'Ouvrage. Ces deux Volumes préſentent donc, ſur la guerre préſente, tout ce que les Curieux peuvent déſirer pour leur inſtruction ; & d'ailleurs le coup-d'œil des Gravures eſt agréable : on pourroit ajoûter, dans une nouvelle Edition, un état des meſures itinéraires d'Allemagne, & des diſtances reſpectives des lieux.

MARCI ACCII PLAUTI Comœdiæ quæ ſuperſunt. *Les Comédies de Plaute.* (Trois Volumes *in*-12.) Chez Barbou, rue S. Jacques. M. DCC. LIX. Cette nouvelle Edition de Plaute entre dans la

ſuite des Auteurs Latins, que la Typographie du Sieur Barbou met dans le Public. On ſait quelle eſt l'élégance de ces Editions : Caractères, Papier, Planches, Vignettes, correction du Texte, tout y eſt choiſi, ſoigné, agréable au coup-d'œil & digne d'orner les meilleurs Bibliothèques. M. Capperonnier, de l'Académie Royale des Belles-Lettres, & M. l'Abbé Valart, très-célèbre Littérateur, ont donné leurs ſoins à ce Plaute en trois Volumes ; c'eſt-à-dire que, d'après les meilleures Editions conſultées & comparées, ils ont rétabli & fixé le Texte de celle-ci. Le premier Tome eſt orné d'une Dédicace dans la forme antique, à M. l'Abbé Sallier, ſi connu par ſes talents & par le deſir qu'il a d'obliger les hommes de Lettres. Le troiſième Volume eſt enrichi d'un Gloſſaire pour les mots extraordinaires, ſurannés &

difficiles à entendre dans cet ancien Comique : ce morceau eſt fort travaillé & fort utile. On voit tout à la fin du même Tome une liſte exacte des Editions qu'on a faites de Plaute, depuis celle de Veniſe en 1472 juſqu'à celle-ci qui eſt datée de 1759. Enfin tout l'Ouvrage eſt décoré de trois belles Planches, une pour chaque Volume ; & de trois Vignettes, la premiére pour l'*Amphitryon* ; la ſeconde, pour les *Bacchides* ; la troiſième, pour le *Pœnulus* ou le *Carthaginois*.

Quant au Poëte même & au mérite de ſon Livre, les Anciens & les Modernes ont aſſez connu Plaute. C'eſt l'Inventeur ou le Reſtaurateur du vrai Comique chez les Latins. Il eſt plein d'action, de feu, de naïveté, de variété. Mais il abonde auſſi en bouffoneries, en turlupinades, en mauvaiſes pointes, en obſcénités:

dernier défaut qui eſt le plus grand de tous, & qui fait déſirer que cette belle Edition ſoit plus pour la parure des cabinets que pour l'uſage des jeunes gens. Heureuſement la lecture de ce Poëte ſuppoſe bien de l'avance en matière de Latin; ce qui n'eſt point trop commun de nos jours: & d'ailleurs le Texte qu'on nous donne eſt ſans Commentaire, ſans Notes, ſans Préliminaires inſtructifs. Il faut ſe faire la route à ſoi-même, & défricher tout ce terrein où nos foibles Latiniſtes n'ont point l'habitude de marcher.

Quoiqu'il en ſoit, voilà un très-beau Plaute qui ſera ſuivi, ſelon la promeſſe de M. Barbou, de Tacite, d'Ovide, de Pline le Naturaliſte, de Ciceron &c. tous exécutés dans le même goût. Nous eſpérons qu'après cette entrepriſe conſommée & portée à ſa perfection, la même Typographie ſe

dévouera à la Grèce, & nous donnera Homère, Héſiode, Théocrite, Platon, Ariſtote, Hérodote, & généralement tous les Auteurs Grecs : ce qui fera un honneur infini à nos Preſſes Pariſiennes, qui ont actuellement beſoin de célébrité en ce genre.

Le même Imprimeur-Libraire vient de donner, dans la ſuite de ſes Auteurs, *les Poëſies de Mathias-Caſimir Sarbievius*, ou Sarbieuski, Jéſuite Polonois, mort à 45 ans en 1640. Ce Poëte a toujours paſſé pour un Lyrique du premier mérite, en ſorte même que Grotius a dit de lui : *Non ſolùm æquavit, ſed interdum ſuperavit Flaccum :* ce qui eſt néanmoins un peu fort. Sarbievius a peut être autant d'élévation qu'Horace, mais il n'a ni ſes graces, ni ſa clarté, ni ſon ton philoſophique, ni ſon talent de dire les choſes les plus obligeantes

ſans fadeur, ſans appareil, ſans baſſeſſe : ajoûtez le ſtyle qui eſt ſûrement très-bon & très-Latin chez Horace, au-lieu que nous aurions beſoin de garants pour aſſûrer la même choſe du Poëte Polonois, ainſi que de tous les Latins modernes. Mais quoiqu'il en ſoit, ce Recueil de Poëſies eſt toujours très-eſtimable : on nous le donne plus complet qu'il n'avoit paru juſqu'ici. Outre pluſieurs Pièces qui manquoient au 5[e] Livre, on publie aujourd'hui deux autres Livres (6[e] & 7[e]) qui ont auſſi leur mérite, & le tout paroît dans toute la parure Typographique qu'ont les autres Editions du Sieur Barbou. A la fin du Volume on voit deux Tables ; la premiére, pour la Géographie & l'Hiſtoire relativement à l'Ouvrage de Sarbievius ; la ſeconde, pour les choſes mêmes contenues dans ces Pièces de Poëſie.

Metaphysica ad usum Scholæ accommodata, &c. *Métaphysique à l'usage & selon la méthode des Ecoles.* (Deux Volumes *in*-12.) Par M. Seguy, Licentié de la Faculté de Théologie de Paris, & Professeur de Philosophie au Collège de la Marche. *Chez la Veuve Bordelet; Brocas, rue S. Jacques; & Aumont, Place du Collège Mazarin.* L'Auteur traite dans ces deux Volumes, 1° de la Métaphysique en général ou de l'*Ontologie*, 2° de la Métaphysique particulière ou de la *Pneumatologie* : ce qui comprend surtout la Théologie naturelle & le Traité de l'ame. La méthode & la clarté paroissent les deux qualités principales de ce Livre. *Nous en rendrons compte incessamment.*

Méditations pour tous les jours de l'année, sur les principaux devoirs du Christianisme. (Volume

in-12.) Chez Guerin & Delatour, rue S. Jacques, &c. 1759. Ce Livre eſt court, clair, commode, bien digéré & bien diſtribué.

Colloque de Jeſus-Chriſt avec une ame fidèle. (Volume *in*-12.) Par M. D***, Docteur de Sorbonne, Prieur-Curé de la Ville de Meaux. *Chez Claude Hériſſant, rue Notre-Dame, &c.* Il y a pour chaque jour du mois un *Colloque* de Jeſus-Chriſt, une *affection* de l'ame fidèle, & une *réſolution* conforme au ſujet. Tout eſt tiré de la vie de Jeſus-Chriſt, & c'eſt le ſentiment qui domine dans cette compoſition, dont on ne peut trop recommander la lecture.

L'Incrédulité convaincue par les Prophéties. (Trois Volumes *in*-12.) On l'aura auſſi en un Volume *in*-4°. Chez Hériſſant, rue Notre-Dame; & Chaubert, Quai

des Augustins. M. DCC. LIX. Nous rendrons compte de cet important Ouvrage.

Histoire générale des Guerres, &c. (Tome II. *in*-4°.) Par M. le Chevalier d'Arcq. De l'Imprimerie Royale. Nous avons beaucoup parlé du premier Volume, & nous n'oublierons pas cette suite.

Le Guide du Compositeur, (en Musique, *in*-8°.) Par M. Giannotti. Chez Durand, rue du Foin; & chez M. le Clerc, rue S. Honoré.

PRIX proposés par l'Académie Royale des Sciences, Inscriptions & Belles-Lettres de Toulouse. Pour les années 1759, 1760 & 1761.

La Ville de Toulouse célèbre par les Prix qu'on y distribue de-

puis long temps à l'Eloquence, à la Poëſie & aux Arts, voulant contribuer auſſi au progrès des Sciences & des Lettres, a, ſous le bon plaiſir du Roi, fondé un Prix de la valeur de cinq cents livres, pour être diſtribué tous les ans par l'Académie Royale des Sciences, Inſcriptions & Belles-Lettres, à celui qui, au jugement de cette Compagnie, aura le mieux traité le ſujet qu'elle aura propoſé.

Le ſujet doit être alternativement de Mathématique, de Médecine & de Littérature.

L'Académie avoit propoſé pour le ſujet du Prix triple de 1758, *l'Etat des Sciences & des Arts dans le Royaume de Toulouſe, ſous les Rois Viſigots, & quelles y furent les Loix & les Mœurs ſous le Gouvernement de ces Princes.*

Entre les Pièces préſentées pour ce Prix, quelques-unes auroient paru le mériter, ſi les Auteurs

eussent également étendu leurs recherches à ce qui concerne tant les Habitants naturels du pays que les Visigots : s'ils avoient tiré de ce travail tous les avantages qui peuvent en résulter ; & s'ils eussent traité avec le même soin les différentes parties du sujet. Mais comme ces conditions, qui sont toutes remplies séparément dans divers Ouvrages, ne se trouvent réunies dans aucun, l'Académie s'est déterminée à réserver encore le Prix, & à le joindre à celui de 1761, qui sera de 2000 livres, & pour lequel elle propose le même sujet.

Les Auteurs qui composeront pour ce Prix, doivent s'attacher à rendre sensibles les changements que la domination des Visigots a produits dans le pays que renfermoit le Royaume de Toulouse.

L'Académie proposa l'année derniére pour le sujet du Prix de 1760, *les moyens de reconnoître*

les contre-coups dans le corps humain, & d'en prévenir les suites.

Quant au Prix de 1759, qui est triple, & qui a pour sujet de *déterminer la direction & la forme la plus avantageuse d'une digue, pour qu'elle résiste avec tout l'avantage possible à l'effort des eaux, en ayant égard aux diverses manières dont elles tendent à détruire*, les Auteurs doivent se rappeller qu'ils ont été avertis que l'Académie a principalement en vuë les Digues ou les Epis destinés à changer le cours des rivières, & les principes de Dynamique relatifs à la solution de ce problème.

Les Auteurs qui ont déja remis des Ouvrages sur les sujets des Prix réservés, pourront les présenter de nouveau, après y avoir fait les changements qu'ils jugeront convenables.

Les Savants sont invités à travailler sur ces sujets, & même les

Associés étrangers de l'Académie. Ses autres Membres sont exclus de prétendre au Prix.

Ceux qui composeront, sont priés d'écrire en François ou en Latin, & de remettre une copie de leurs Ouvrages qui soit bien lisible, sur-tout quand il y aura des calculs Algèbriques.

Les Auteurs écriront au-bas de leurs Ouvrages une sentence ou devise; mais ils n'y mettront point leur nom. Ils pourront néanmoins y joindre un billet séparé & cacheté, qui contienne la même sentence ou devise, avec leur nom, leurs qualités & leur adresse : l'Académie exige même qu'ils prennent cette précaution, lorsqu'ils adresseront leurs Ecrits au Secrétaire. Ce billet ne sera point ouvert, si la Pièce n'a remporté le Prix.

Ceux qui travailleront pour le Prix, pourront adresser leurs Ou-

vrages à M. l'Abbé de Sapte, Secrétaire perpétuel de l'Académie, ou les lui faire remettre par quelque personne domiciliée à Toulouse. Dans ce dernier cas, il en donnera son Récépissé, sur lequel sera écrite la sentence de l'Ouvrage, avec son numero, selon l'ordre dans lequel il aura été reçu.

Les Paquets adressés au Secrétaire, doivent être affranchis de port.

Les Ouvrages ne seront reçus que jusqu'au dernier Janvier des années pour le Prix desquelles ils auront été composés.

L'Académie proclamera, dans son Assemblée publique du vingt-cinq du mois d'Août de chaque année, la Pièce qu'elle aura couronnée.

Si l'Ouvrage qui aura remporté le Prix, a été envoyé au Secrétaire en droiture, le Trésorier de l'Aca-

démie ne délivrera ce Prix qu'à l'Auteur même qui se fera connoître, ou au Porteur d'une Procuration de sa part.

S'il y a un Récépissé du Secrétaire, le Prix sera délivré à celui qui le représentera.

L'Académie, qui ne prescrit aucun systême, déclare aussi qu'elle n'entend point adopter les principes des Ouvrages qu'elle couronnera.

Avis important pour les Cultivateurs.

On vient de publier à Prague en Bohème, un Mémoire en Langue Allemande, dans lequel l'Auteur propose un moyen de multiplier considérablement le fourage, dont on nourrit les chevaux & les bestiaux. Tout le secret consiste à cultiver l'arbre, nommé *Acacia*, qui est très-connu en France. Les

bestiaux sont très-avides de sa feuille, qui, suivant les expériences qu'on en a faites, est plus agréable & plus nourrissante que toutes les Plantes telles que la Luzerne, le Tréfle, le Sainfoin que l'on donne communément à ces Animaux. Cette feuille peut se donner ou fraîche ou séchée, seule ou mêlée avec du foin & de la paille hachée. La culture de l'*Acacia* est très-facile, il ne se plaît que dans les terreins secs & élevés, qui d'ailleurs ne sont de nul rapport; il vient également de graine & de boutures; il faut seulement observer de ne point planter cet arbre près des terres labourables, parce que ses racines courent & s'étendent fort loin.

Cette découverte si utile est due à M. J. B. Bohadsch, Conseiller du Commerce de Sa Majesté l'Impératrice-Reine de Hongrie

& de Bohème, Professeur de Médecine & d'Histoire Naturelle dans l'Université de Prague, & de l'Académie de Florence. Son Mémoire a été imprimé à Prague en 1758.

Nous terminons ce Journal par deux petites Pièces de Vers dignes d'attention par l'objet & par les talents de l'Auteur. Mademoiselle DE THOMASSIN, fille de condition, & déja connue par plusieurs Poësies, adresse la premiére Pièce en forme & sous le nom d'Etrennes à la REINE. Mais, comme Sa Majesté pleine de modestie & de piété se refuse à de justes éloges, l'Auteur en prend occasion de célèbrer un objet encore plus sublime. Elle destine le Sonnet qu'on va lire, à l'honneur de la sainte Vierge : destination qui répond parfaitement aux desirs & aux inclinations de la REINE.

Étrennes à la Reine.

De la plus brillante Couronne
Craindre autant l'éclat que le faix,
Gémir du faste, être humble sur le Trône,
N'annoncer sa grandeur que par ses seuls bienfaits.
Que de vertus ! Marie en est l'heureux modèle :
L'aspect, l'ame, l'esprit, tout nous ravit en elle.
Oui, Reine..... Cependant tu le veux, je me tais ;
Mais songes que tu rends le portait plus fidèle
En y méconnoissant tes traits.
Hé bien ! au-lieu de ces louanges vaines,
Reçois-en dont ton cœur ne peut qu'être flatté ;
C'est un tribut d'amour pour la Reine des Reines,
Ta Patrone, l'écueil des vanités humaines :
Je ne puis mieux flatter ta piété,
Ni par de plus dignes Etrennes,
Rendre hommage à ta Majesté.

Sonnet à l'honneur de la Ste Vierge.

Mortels infortunés, déplorez votre sort :
Eve vous a rendus complices de son crime.
Que dis-je? le Vengeur épargne sa victime ;
L'amour, au cœur d'un père, est toujours le plus fort.

Si de la femme enfin, par un perfide effort,
Satan a triomphé, la femme magnanime
En triomphe à son tour, & sa vertu sublime
Lui fait fouler aux pieds le Serpent & la Mort.

Oui, c'en est fait, pécheurs, votre salut s'opère ;
L'Eve sainte détruit l'Eve d'iniquité :
L'une vous met aux fers, & l'autre en liberté.

Quelle gloire ! Marie accomplit ce Mystère.
Pour faire, en sa faveur, grace à l'humanité,
Un Dieu devient mortel, & la choisit pour Mère.

TABLE

DES ARTICLES

Du mois de Janvier 1759.
II. Vol.

ARTICLE IX. *L'Art de peindre à l'Esprit, &c.* 197

ART. X. *Fables choisies de la Fontaine,* (quatre Volumes *in-fol.*) *avec Planches, &c.* 227

ART. XI. *Dissertation sur le phénomène de la disparition des racines des dents de lait.* 257

ART. XII. Versi sciolti di tre eccellenti Autori, &c. *Poësies non-rimées de trois excellents Auteurs Italiens, &c.* 275

ART. XIII. The History of Great-Britain, &c. *Histoire de la Grande-Bretagne, &c.* Suite de l'Article VI. au I. Vol. de Janvier. 302

ART. XIV. *Bibliothèque portative des Pères de l'Eglise, &c.* 326

ART. XV. Explanation of the ocular Harpsichord, &c. *Explication du Clavecin oculaire, &c.* 342
ART. XVI. Nouvelles Littéraires. 358

ERRATA

Pour Janv. 1759. I. vol.

Pag. 190, *lig.* 4, *Académiens.*, lis. *Académiciens.* Ibid. *lig.* 10, Poily, *lis.* Poilly. Ibid. lig. dern. *AMICUS* ajoûtez une virgule.

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 25. Déc. 1758.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'HERISSANT, rue N. D.
Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. DEVILLE.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

FÉVRIER, 1759.

AVIS.

Les ſeize Volumes de ces Mémoires pour l'année 1759, rendus chez les Abonnés le premier de chaque mois, & le 15. des mois de Janvier, Avril, Juillet & Octobre, 12 liv. 16 ſ. Par la Poſte port-franc 17 liv. 12 ſ.

Les 15 Cahiers de *la Religion vengée*, année 1759, rendus de même à Paris, 9 liv. Par la Poſte port-franc, 12 liv.

La Spiritualité & l'Immortalité de l'Ame &c. in-12. trois Volumes, Ouvrage analogue à la *Religion vengée*, & qui doit lui ſervir de ſupplément, relié en veau, 7 liv. 10 ſ. broché, Par la Poſte port-franc, 9 liv.

Lettres Critiques, ou Analyſe & Réfutation de divers Ecrits modernes contre la Religion, *in*-12. Par M. l'Abbé Gauchat, Docteur en Théologie, Prieur de S, André, Abbé Commendataire de S. Jean de Falaiſe & de l'Académie de Villefranche. On reçoit en s'abonnant les onze premiers Volumes, reliés en veau, 27 liv. 10 ſol.

On publiera dans les mois de Janvier, Mai & Septembre 1759, les XII. XIII. & XIV. Vol. reliés en veau, 7 liv. 10 ſ.

Les ſuivants, dont on donnera trois Volumes par année juſqu'à la fin de l'Ouvrage, ſeront de même prix. Ceux qui ne ſe ſeront point abonnés, payeront tout l'Ouvrage 3 *liv.* le Volume.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS,

Commencés d'être imprimés l'an 1701 à Trévoux, & dédiés à son Altesse Sérénissime Monseigneur LE PRINCE SOUVERAIN DE DOMBES.

FÉVRIER, 1759.

A PARIS,

Chez CHAUBERT, Quai des Augustins, à la Renommée.
HERISSANT Imprimeur, rue Notre Dame, à la Croix d'or.

M. DCC. LIX.

Avec Approbation, & Privilége du Roi.

CES ME'MOIRES COMMENCE'S en Janvier 1701, forment (compris celui-ci) 743 volumes : Sçavoir,

ANNE'ES.	VOL.	ANNE'ES.	VOL.
1701.	9.	1731.	12.
1702.	12.	1732.	12.
1703.	12.	1733.	12.
1704.	13.	1734.	12.
1705.	12.	1735.	14.
1706.	12.	1736.	15.
1707.	12.	1737.	13.
1708.	12.	1738.	13
1709.	12.	1739.	14
1710.	12.	1740.	13.
1711	12.	1741	12.
1712.	12.	1742.	12.
1713.	12.	1743.	12.
1714.	12	1744.	12.
1715.	12.	1745.	12.
1716.	12.	1746.	15.
1717.	12.	1747.	14.
1718.	12.	1748.	15.
1719.	12.	1749.	14.
1720.	5.	1750.	15.
1721.	12.	1751.	14.
1722.	12.	1752.	15.
1723.	12.	1753.	16.
1724.	12.	1754.	16.
1725.	12.	1755.	16.
1726.	13.	1756.	16.
1727.	12.	1757.	16.
1728.	12.	1758.	16.
1729.	12.	1759.	3.
1730.	12.		

Chacun de ces volumes se vend 15 sols en feuilles, & 16 sols broché.

MÉMOIRES
POUR
L'HISTOIRE
DES
SCIENCES ET BEAUX-ARTS.

FÉVRIER, 1759.

ARTICLE XVII.

FABLES CHOISIES, *mises en Vers par J. de la Fontaine*. (Quatre Volumes *in*-4°. dont trois ont paru.) A Paris, *Février*, 1759.

chez Deſaint & Saillant, rue S. Jean de Beauvais; Durand, rue du Foin. M. DCC. LV. M. DCC. LVI. & ſuiv. *Suite de l'Article X. au mois de Janvier, II. Volume.*

NOus reprenons cette belle Edition de la Fontaine, pour dire quelque choſe de la vie de cet Auteur; des Fables qu'on voit ici rendues en pluſieurs Planches; des Fleurons & Culs-de-Lampes qu'on y remarque; de l'exécution Typographique de ces grands Volumes.

La vie de la Fontaine a été écrite par tant de perſonnes, qu'il n'eſt plus poſſible d'ignorer la ſuite des actions de cet homme célèbre. On a recueilli juſqu'aux plus petites particularités qui le concernent. M. de Montenault, à qui nous devons cette Edition & la nouvelle Vie, a eu ſous les

yeux la plûpart des Notices hiſtoriques qui pouvoient le guider. Ce qu'il nous donne ſur la Fontaine eſt donc aſſez étendu, & peut occuper agréablement le Lecteur : nous en citons un morceau qui eſt comme le réſultat de cette Vie, & le trait principal qui caractèriſe le génie de notre Fabuliſte.

» Il ne connut jamais d'efforts, » ni de contrainte dans ſes Ouvrages: L'indépendance de ſon » eſprit fut égale à celle de ſa vie ; » & l'amour de la liberté fut le » guide de ſa plume & de ſes pro» ductions, comme il l'étoit de » ſon goût & de ſes inclinations. » C'eſt cette aiſance & cette faci» lité d'écrire qui le faiſoit ingé» nieuſement appeller par Madame » de Bouillon *un Fablier*, pour dire » que ſes Fables étoient une pro» duction naturelle des idées qui » ſe trouvoient toút arrangées dans » ſa tête. Le ſoin de les en tirer,

» fut tout ſon travail, ou, pour
» mieux dire, fut l'Ouvrage de la
» douce & tranquille rêverie dont
» il s'occupoit..... Ses expreſſions
» délicates, enjouées & naïves fu-
» rent des copies fidèles de la belle
» nature, dont le goût, de concert
» avec l'eſprit, lui fit ſaiſir par-tout
» les nuances & les traits. C'eſt
» ainſi qu'en remaniant les Ou-
» vrages des Anciens, il ſe les eſt
» rendu propres, & leur a prêté
» une tournure & des graces qu'ils
» n'avoient point. Auſſi ſage, auſſi
» ſenſé qu'Eſope, il l'a ſurpaſſé
» autant par la juſteſſe des appli-
» cations que par l'élégance & la
» préciſion. Plus vif, plus rempli
» d'intérêt & de chaleur que Phè-
» dre, il l'a laiſſé derrière lui, &
» s'eſt ouvert, dans ſes Fables, une
» carrière toute neuve, toute par-
» ſemée de fleurs & d'agréments
» picquants. Auſſi peut-on dire
» qu'il eſt parvenu au plus haut

» point de perfection où l'on puisse
» atteindre dans ce genre. «

Quoique M. de Montenault se soit picqué d'exactitude dans la Vie de la Fontaine, on lui a néanmoins reproché trois méprises, & c'est dans nos Mémoires même que cette Critique est consignée. Nous en faisons mention ici, persuadés que M. de Montenault regardera ce morceau comme une espèce de Supplément, propre à perfectionner son Ouvrage.

1°. Il fait naître la Fontaine d'une famille Bourgeoise ; & l'on prétend qu'il étoit Gentilhomme d'extraction, & que son indolence seule l'empêcha de produire ses titres de Noblesse, dans le temps de la recherche des Nobles de la Généralité de Soissons.

2°. M. de Montenault, comme tous les autres Historiens de la Fontaine, dit que ce Fabuliste avoit une épouse impérieuse, bi-

zarre, d'humeur difficile, & que c'eſt elle qu'il peint dans ſa Nouvelle de Belphégor ſous le nom de la Dame *Honeſta*. Or, par le témoignage de perſonnes qui ont connu Madame de la Fontaine, il eſt prouvé qu'elle étoit *du caractère le plus doux, le plus complaiſant, le plus liant*, & que ſon mari n'a pas plus penſé à elle dans la Pièce de Belphégor, qu'il n'a ſongé à faire les portraits de tant d'autres perſonnages dans ſes diverſes compoſitions. M. de Montenault le diſculpe aiſément à l'égard de ceux-ci, il ne s'agit que de mettre Madame de la Fontaine dans la même liſte.

3°. La nouvelle Vie parle d'un parent de la Fontaine, nommé *Jannart*, comme s'il avoit été attaché au ſervice de M. Fouquet le Surintendant des Finances; & l'on ſoûtient que ce parent étoit très-bon Gentilhomme, nullement,

domeſtique de M. Fouquet, mais ſon ami ; & qu'enfin il eſt mort Conſeiller d'Etat en 1690. Ces trois Obſervations ſe trouvent dans la ſuite de nos Mémoires au mois de Juillet 1755.

Nous croyons auſſi qu'après avoir lû l'Ouvrage de M. de Montenault, on pourra s'occuper encore avec plaiſir de la Notice qui ſe trouve ſur la Fontaine dans le grand Dictionnaire hiſtorique de M. de Chauffepié. On y a raſſemblé la plûpart des Anecdotes qui peuvent intéreſſer dans la Vie de notre Fabuliſte, & l'on y donne une liſte exacte de ſes Ouvrages avec le temps des Editions : ce qui eſt un morceau de Bibliographie eſtimable. On y rapporte auſſi tout-au-long le témoignage magnifique que M. de la Motte rend à la Fontaine, & c'eſt au jugement de l'Auteur du Dictionnaire l'éloge le plus complet qu'on ait jamais fait de ce

grand homme. On n'oublie point non plus le trait vif & picquant de la Bruyère sur le même personnage : *Un homme paroît grossier, lourd, stupide, il ne sait pas parler, ni raconter ce qu'il vient de voir : s'il se met à écrire..... ce n'est que légèreté, qu'élégance, que beau naturel & que délicatesse dans ses Ouvrages.*

Enfin une vie de la Fontaine pourroit encore être ornée de cinq ou six beaux Vers Latins, mêlés de critique & d'éloges que nous devons au P. Vanière : on les lit dans le Parnasse de M. Titon du Tillet.

Felix ille, suâ si nùnquam voce locutus,
Usque lupi vulpisque dolos, nec furta
        referret
Altera, sed pecudes solas melioraque
        fantes
Induxisset aves, nec quos à crimine fictis
Amovet Historiis, veris peccare doceret.

On voit que l'Auteur condamne ici les Poëſies licentieuſes de la Fontaine, objet des larmes & de la pénitence ſincère de ce Poëte; mais le ſcandale eſt donné, & la ſéduction ſe perpétue.

On ſait la différence qu'il y a entre l'Apologue & le Drame. Le premier de ces genres eſt en récit; le ſecond eſt en action. Mais le récit de l'Apologue ſuppoſe une action, une ſcène, des perſonnages; & voilà ce que ſaiſit la Gravure, elle ne peut pas donner la parole, mais elle rend les ſituations, elle conſerve les attitudes, elle anime les figures toutes muettes qu'elles ſont en elles-mêmes. De-là encore la pluralité & la diverſité des Planches qui ſe ſuivent dans ce beau Recueil, quand il s'agit de ſujets qui comprennent pluſieurs actions. Nous en avons cité des exemples, en voici deux ou trois nouveaux.

Février, 1759.

La Fable du *Jardinier & de ſon Seigneur* eſt en deux Planches fort belles & fort picquantes ; la premiére repréſente le bon-homme *demi-bourgeois demi-manant*, qui vient ſe plaindre des dégâts que fait un lièvre dans ſon jardin. C'eſt au Seigneur du Bourg que la ſupplique s'adreſſe. Le bon-homme eſt dans l'attitude la plus parlante ; le Seigneur paroît un peu indifférent, & ne pas rendre tout-à-fait ce charmant endroit de la Fable :

Il eſt Sorcier, je crois. Sorcier ? Je l'en défie,
Repartit le Seigneur. Fût-il Diable, Miraut
En dépit de ſes tours, l'attrapera bientôt.
Je vous en déferai, bon-homme, ſur ma vie
Et quand ? & dès demain, ſans tarder plus long-temps.

La ſeconde Planche comprend la chaſſe. On y voit les Cavaliers & les chiens mettre tout le jardin du bon-homme au pillage.

. . . Adieu planches, carreaux,
Adieu chicorée & porreaux,
Adieu de quoi mettre au potage.

Le Lièvre ne paroît point, *il eſt gîté deſſous un maître-chou.* Plus de paliſſade, plus de haye dans le jardin ; on y entre comme dans un grand chemin ; & voilà *jeux de Prince* diſoit le bon-homme.

La Fable de l'*Ane & de ſes Maîtres* eſt auſſi en deux Planches, mais il pourroit y en avoir trois ; car la Fontaine dit que le changement de condition ſe fit juſqu'à trois fois ; que l'Ane appartint d'abord à un Jardinier, enſuite à un Corroyeur, & enfin à un Charbonnier. La premiére

Planche eſt pour le Jardinier ; il n'y en a point pour le Corroyeur : la troiſième repréſente non un *Charbonnier*, mais un *Chaudronnier* avec toute ſa batterie de cuiſine, & ce morceau eſt même fort bien. Il n'y a point de Chaudronnier de Ville-Dieu qui ne ſe reconnût dans cette Gravure.

L'admirable Fable du *Savetier & du Financier* n'a fourni qu'une Planche à ce Recueil, & elle pouvoit en donner trois ; car il y a trois moments, ou, ſi l'on veut, trois ſcènes dans ce récit. D'abord le Savetier qui *chante du matin juſqu'au ſoir*, qui *fait des paſſages :* enſuite l'allocution du Financier qui lui donne cent écus, & *le met* pour un moment *ſur le trône :* enfin le retour du Savetier qui, excédé de ſoucis, rapporte les cent écus pour ratrapper *ſes chanſons & ſon ſomme.* Or de ces trois ſcènes, toutes bonnes à peindre

& à graver, on n'a ici que la dernière : on ne voit que le Savetier qui rend la bourſe avec les cent écus : mais il eſt très bien ; il a l'air d'un homme fort ennuyé de ſon opulence, & fort preſſe de retourner à ſon travail & à ſa premiére tranquillité.

Quod te per genium, dextramque, deoſque penates,
Obſecro & obteſtor : vitæ me redde priori.

C'eſt ce que diſoit le *Vultejus* d'Horace, & ce Vultejus eſt le Savetier de la Fontaine & d'Oudry.

La Fable *Rien de trop* eſt bien exprimée en trois *Planches.* D'abord ce ſont les Moutons qui ayant permiſſion de brouter quelque peu d'herbe, gaſpillent tout. Viennent les Loups qui, pour punir les Moutons, en font une dé-

confiture générale. Enfin courroucés contre les Loups, les hommes s'arment de toutes pièces, & détruiſent preſque tous ces Animaux.

Rien de trop eſt un point
Dont on parle ſans ceſſe & qu'on n'obſerve point.

Les Fleurons & les Culs-de-Lampe qui ornent cette Edition, ne ſont qu'en bois, & c'eſt néanmoins une vraie beauté, une ſingularité qui ajoûte au mérite du reſte de l'Ouvrage. Quelques perſonnes, peu inſtruites du procédé des Arts, ont cru qu'on avoit eu recours à ces Gravures par eſprit d'œconomie & pour épargner la dépenſe: mais c'eſt une illuſion. Ces Fleurons & Culs-de-Lampe coutent beaucoup plus que s'ils avoient été gravés en taille-douce. La gravure en bois eſt un Art qu'il a fallu, en quelque ſorte, reſſuſ-

citer & venger du diſcrédit où il étoit tombé. Ses avantages d'ailleurs ſont précieux : on imprime les ornements de ce genre avec l'Ouvrage même. La Typographie & cette ſorte de Gravure ſont comme deux ſœurs qui ne ſe ſéparent point, & qui, liées indiſſolublement enſemble, ſe prêtent des ſecours mutuels. La Typographie communique à cette Gravure toutes ſes facilités, & cette Gravure releve par ſes agréments les richeſſes de la Typographie. Encore une fois, on ne ſent pas aſſez le prix de cette parure, dont la nouvelle Edition des Fables eſt une eſpèce de modèle unique ; tant on s'eſt donné de ſoins pour y réuſſir. M. Bachelier, Peintre célèbre de Fleurs, a inventé les Deſſeins, M[rs] Papillon & le Sueur les ont exécutés. Mais quels ſont-ils ces Deſſeins ?

Voici encore le Cenſeur Alle-

mand, M. Gottſched, que nous trouvons en notre chemin, & à qui nous devons parler, au moins pour l'inſtruction de nos Lecteurs. Il commence par critiquer le Fleuron du Frontiſpice. Comment, *dit-il*, ce Fleuron loge-t-il une ruche d'abeilles & un maſque dans les nues? Ce déplacement n'eſt-il pas contraire à la nature? Qui vit jamais *des ruches d'abeilles voltiger dans les airs ou repoſer ſur des vapeurs?* Le vrai de la choſe eſt que ce Fleuron préſente à l'œil une Ruche d'Abeilles, un Caducée, une Corne d'Abondance, un Maſque, des Fleurs répandues çà & là, l'écharpe de Mercure ou le voile de l'Allégorie; enfin la flamme, ſymbole de l'invention, d'où partent des traits de lumière; & le tout paroît porté ſur un nuage. Mais M. Gottſched a-t-il pu ignorer que toutes ces choſes ſervant à

caractériser le génie de la Fontaine & les divers attributs de ses Fables ; le Graveur a eu droit de faire intervenir les Dieux, & de supposer qu'un Ouvrage si excellent n'avoit pas été fait sans le concours du ciel ? Le Caducée, orné de ses aîles, marque la vivacité & la force d'esprit dont fut doué la Fontaine. La Ruche dénote la douceur & les richesses de son récit. Le Masque est l'emblême de l'Apologue, dont le propre est de couvrir des vérités affligeantes & de les faire passer à l'appui de la fiction. La Corne d'Abondance signifie la variété des sujets traités par notre Fabuliste. L'Echarpe de Mercure ou le voile de l'Allégorie exprime la nature même des Fables. Les Fleurs annoncent la beauté & les agréments de l'Ouvrage. La Flamme est ce présent divin qui, dans le style

des Poëtes & des Peintres ; n'eſt donné qu'aux hommes extraordinaires. Les traits de lumière ſont les éclats du génie. Le Nuage annonce que, par ſon travail & ſes ſuccès, le Poëte eſt venu à bout de ſe placer au-deſſus des choſes mortelles : c'eſt comme l'accompliſſement des eſpérances dont ſe flattoit Horace en diſant : *Sublimi feriam ſydera vertice.*

Autre Critique de M. Gottſched : » La même inexactitude, » *dit-il*, caractériſe la Vignette de » la Dédicace. Un ſerpent cerclé » en rond, qui mord dans l'extré- » mité de ſa queue, eſt entouré » de lys & de fleurs, & brille de » rayons de lumière. D'où partent- » ils ces rayons ? D'ordinaire les » ſerpents n'en répandent point, » & je ne découvre nulle part ce » ſoleil qui puiſſe les produire. » Les Palmes qui traverſent tout » le corps de la figure ne ſont rien

» moins que copiées d'après na-
» ture ; & jamais l'univers n'a vu
» l'Original des autres rameaux
» qui germent, pour ainſi dire, de
» l'extrêmité des Palmes. «

Ce M. Gottſched n'eſt guères verſé dans le ſtyle des emblèmes, des allégories, des éloges figurés, des Peintures & Gravures conſacrées à la gloire des Rois. La Vignette dont il nous parle, eſt formée, à proprement parler, de deux Palmes en ſautoir, repréſentant chacune la premiére lettre du nom de LOUIS. Le ſerpent *cerclé* enlaſſe ces palmes pour marquer que la prudence forme le caractère du Monarque auquel ces Fables ſont dédiées : le cercle eſt auſſi le ſymbole de l'immortalité. Les rayons de lumière dénotent la gloire du Roi. Les palmes ſont héroïques, & telles qu'on les ſuppoſe dans les monuments deſtinés à célèbrer les grands hommes.

Février, 1759.

L'extrémité inférieure de ces palmes eſt terminée par une guirlande de fleurs, ſervant à former & completter la premiére lettre du nom de Louis. Qu'y a-t-il en tout cela d'inſolite, de bizarre, d'inconſéquent ?

Ces Critiques du Docteur Allemand n'empêchent donc pas que les Gravures en bois qui décorent ces Volumes, ne ſoient une belle choſe. Les Culs-de-Lampe ſont variés ſuivant l'eſpace qui reſtoit après chaque Fable. Ce ſont des Fleurs, des Fruits, des Cornes d'abondance, un Caducée, une Lyre, un Serpent, les attributs du Temps, ſavoir un Sable, une Faux, des Ciſeaux, des Aîles &c. Les mêmes ſujets reviennent de temps en temps, mais il y a un aſſez grand nombre de combinaiſons & de variétés, pour empêcher la monotonie. Au reſte, de l'aveu même de M. Gottſched, les

les figures compriſes dans ces Ouvrages en bois, ſont d'un grand goût & d'une grande fineſſe; elles ſont toutes deſſinées d'après nature, & l'on y retrouve avec plaiſir les chef-d'œuvres des anciens Graveurs Allemands qui ont inventé l'Art de graver en bois, & dont les talents avoient été enſevelis avec eux. Contentons-nous de cet aveu qui ne ſe concilie que par des ſubtilités avec la mauvaiſe humeur de ce même Critique.

Quant à la partie Typographique de cette Edition, elle a été le ſujet d'une controverſe aſſez vive entre des gens du métier, c'eſt-à-dire des Imprimeurs, des Graveurs & Fondeurs de Caractères. On a les pièces de ce différend en divers Volumes du Journal des Savants & du Mercure *

* Voyez le Journal des Savants (Janvier, Février, Mai, Juin, Septembre,

de France. Il ne nous vient en penſée ni de vouloir continuer la querelle, ni d'entreprendre de la décider. Il nous ſuffit d'obſerver que le Cenſeur le plus ſevère de la nouvelle Edition de la Fontaine eſt convenu qu'*elle tiendra toujours un rang diſtingué parmi les grandes productions de l'Imprimerie.* Quant aux détails des Critiques de ce Cenſeur, il paroît d'abord que pluſieurs ſont d'une très-légère importance, & qu'elles peuvent être regardées comme des minucies ou comme des chicanes. Cependant nous ſavons auſſi que le deſir de la perfection eſt difficultueux, qu'il ne paſſe rien, qu'il ſonge à tout, & qu'après avoir donné lieu de l'accuſer d'inquiétude ou de malignité, on ſe ſauroit néanmoins bon gré de n'avoir

---

Octobre 1756,) & le Mercure (Mars, Mai, Juillet 1756, Janvier, Mai 1757.)

point méprisé ses avis. Nous avons suivi, la nouvelle Edition à la main, tout ce qu'on a critiqué quant à la forme de certaines lettres, à l'arrangement de quelques titres, au choix de tels ou tels caractères &c. & peut-être qu'avec ces observations ce bel ouvrage auroit eu quelques beautés accessoires qu'il n'a pas. Le beau est susceptible de tant de degrés, & des yeux extrêmement connoisseurs voient tant de choses qui échappent à des regards ordinaires !

Mais quel que soit le parti qu'on prenne dans le démêlé Typographique, dont nous venons d'insinuer l'objet, il y a, dans l'Edition qui nous a occupés jusqu'ici, quantité de parties qui n'ont été attaquées de personne, comme la beauté du papier, le tirage des Estampes & l'impression du Texte, la perfection & l'élégance des Gravures en bois, la délicatesse

& le goût des Gravures en Taille-douce, la correction des Desseins, la distribution, l'arrangement & l'exécution générale de tout l'Ouvrage.

Des quatre Volumes qu'il doit comprendre, le premier a été présenté au Roi par M. de Montenault le 27 Avril 1755. Le second, le 2. de Mars 1756. Le troisième, le 24. Août 1757. Le dernier paroîtra dans peu, & sera également mis sous les yeux de S. M. qui a toujours témoigné une satisfaction particulière de l'entreprise, & de la manière dont elle est exécutée.

ARTICLE XVIII.

HISTOIRE DE LA RÉPUBLIQUE de Venise, depuis sa fondation jusqu'à présent. Par M. l'Abbé L***. *A Paris, chez N. B. Duchesne, Libraire, rue S. Jacques, au-dessous de la Fontaine de S. Benoît, au Temple du Goût.* M. DCC. LIX. (Trois Tomes *in*-12.)

PLUSIEURS de nos Auteurs se sont attachés à nous faire connoître le Gouvernement de la République de Venise.* Amélot de

* Amélot de la Houssaye a fait *l'Histoire du Gouvernement de Venise.* C'est un de ses meilleurs Ouvrages. On lui reproche quelques traits de Satyre contre les Vénitiens. L'Ouvrage du Chevalier de S. Didier est plus sage & plus modéré. Il a pour titre, *la Ville & la Republique de Venise.*

la Houſſaye & le Chevalier de S. Didier en ont fait une étude particulière. Ils en ont ſaiſi le plan, l'art & les principes les plus ſecrets. Il ſemble que rien n'ait échappé à la pénétration de leurs regards. On diroit qu'ils ont aſſiſté toute leur vie aux Conſeils & aux délibérations du Sénat. Ils nous développent avec la plus grande intelligence le jeu des reſſorts, & les coups d'Etat que la Politique profonde & toujours vigilante de ce Corps illuſtre a mis en œuvre, pour donner à la République cette conſiſtance & cette eſpèce d'immutabilité qui, depuis tant de ſiècles, fait l'admiration & l'étonnement de l'Europe. Mais ces Ouvrages, quelque eſtimables qu'ils ſoient d'ailleurs, ne ſont pas aſſez étendus. Il manquoit à notre Littérature une Hiſtoire complette & générale de Veniſe. M. l'Abbé Laugier vient de l'entreprendre;

il l'a même exécutée en grande partie.

A la tête du premier Volume, l'Auteur a mis une Préface historique qui pourroit elle-même passer pour un Ouvrage dans les formes : elle contient plus de cent pages. Conformément à la méthode ordinaire des Auteurs, M. l'Abbé Laugier commence par faire l'éloge du sujet qu'il a choisi. Ensuite il se propose d'examiner ce que l'on doit penser de l'origine des Vénitiens, du privilège de leur indépendance, de la forme primitive de leur Gouvernement, & de l'ancienneté de leurs Nobles.

Les Vénitiens sont incontestablement originaires des Vénetes, Peuple très-anciennement soumis aux Romains, & qui devint une portion distinguée de leur Empire. Les Historiens de l'ancienne Rome font mention de la Province de

Vénitie, ſituée entre les Alpes & la Mer Adriatique, dans les mêmes lieux où les Vénitiens modernes ont formé leur Etat de terre ferme.

Mais ces Vénetes eux-mêmes de qui tiroient-ils leur origine? Cette queſtion partage les Auteurs. Les uns veulent que les Vénetes d'Italie ſoient une Colonie des Vénetes Gaulois qui ſe joignirent aux Boiens, aux Inſubres, aux Cénomaniens, pour franchir les Alpes & s'établir dans le pays qu'on nomme aujourd'hui la Lombardie. Ce n'eſt point ici une de ces opinions uniquement fondées ſur des conjectures arbitraires; pluſieurs circonſtances concourent à lui donner un grand air de vraiſemblance: 1° La certitude de l'ancienne tranſmigration de diverſes Nations des Gaules au-delà des Alpes: 2° L'exiſtence très-aſſûrée d'une Nation établie ſur

la Côte Méridionale de l'Armorique, dont la Capitale se nommoit *Venetiæ* ou *Dariorigum Venetorum.* (Voyez les Comm. de César, L. 3.)

Cependant quelque plausible que puisse être cette opinion, M. l'Abbé Laugier ne l'adopte pas ; il entreprend même de la réfuter. » La parfaite ressemblance » de nom, *dit-il*, l'exacte conformité de position sur le bord de » la Mer *sont les seuls rapports* » *que l'on trouve entre les deux* » *Peuples....** S'il étoit possible de » leur attribuer un même langage, » la question seroit bientôt décidée.... Une seule observation, » *ajoûte-t-il*, va détruire cette » opinion..... Les Vénetes d'Italie,

* Nous verrons plus bas si ce sont-là les seuls rapports qu'aient entre eux ces deux Peuples.

» loin d'être unis d'intérêt avec ce
» qu'on nommoit à Rome les Gau-
» lois Cisalpins, ont paru avec eux
» dès le commencement en riva-
» lité & en inimitié déclarée.....
» Nous voyons que tous les autres
» Gaulois-Cisalpins furent cons-
» tants à se prêter un appuy réci-
» proque... Les seuls Vénetes mon-
» trerent toujours, à cet égard, des
» vues particulières, qui ne per-
» mettent pas de les regarder
» comme faisant un même corps
» de Nation avec les Gaulois-
» Cisalpins. « L'Auteur raconte ensuite différentes guerres des Romains contre les Gaulois-Cisalpins, guerres dans lesquelles les Vénetes prirent parti pour les Romains, & firent en leur faveur des diversions utiles dans le pays des Gaulois-Cisalpins.

Nous conviendrons que ces observations forment une présomption contre le sentiment qui

fait descendre des Véneres Gaulois les Vénetes d'Italie. Mais après tout, ce n'est qu'une présomption, qui ne détruit pas la *Communauté de Patrie* de ces deux espèces de Vénetes, si cette Communauté paroît d'ailleurs bien établie. C'est ce que nous examinerons bientôt. Observons toujours ici qu'il n'est pas rare de trouver dans l'Histoire des exemples de Peuples qui, au bout de quelques générations, se sont fait des guerres sanglantes, quoiqu'ils eussent une origine commune. Le même esprit d'intérêt qui, dans les familles, produit des haines, qui, parmi des parents & des frères, éteint les sentiments de la nature, peut armer les uns contre les autres les membres d'une même Nation, & les engager, pour détruire leurs rivaux, à implorer le secours d'ennemis étrangers contre lesquels ils auroient dû se réunir.

Le ſecond ſyſtême ſur la deſcendance des Vénetes d'Italie les fait originaires de Paphlagonie, Province Maritime de l'Aſie Mineure, dont la Capitale étoit Amaſtris ſur le Pont-Euxin. Il y avoit, *dit-on*, dans ces Contrées Orientales, une Nation de Paphlagoniens, que l'on appelloit Hénètes. On conjecture qu'une Colonie de cette Nation fut conduite par Anténor en Italie après le ſiège de Troie. Ces Hénètes, dont la prononciation Latine a changé le nom en celui de Vénètes, comme elle a fait *Veſper* de *Heſper*, étant entrés dans le Golfe Adriatique, aborderent dans le pays des Etruſques Euganiens, & s'y établirent.

M. l'Abbé Laugier prétend, d'après le célèbre Marquis Maffei dans ſon Ouvrage intitulé *Verona illuſtrata*, (p. 6 & 7) que cette opinion eſt appuyée ſur des probabilités beaucoup plus fortes que

la précédente. Outre la ressemblance de nom entre les Hénètes Paphlagoniens & les Vénetes d'Italie ; outre la conformité de leur position dans des pays Maritimes, les Auteurs anciens ont remarqué entre eux des rapports moins vagues & plus immédiats. Les Vénetes d'Italie avoient de commun avec les Hénètes Paphlagoniens, un grand amour pour les chevaux..... une grande attention à élever des jumens..... un goût décidé pour les jeux équestres, & les courses de chariot. ... les honneurs qu'ils rendoient à Diomède, à qui ils sacrifioient un cheval blanc. Usages & habitudes, *poursuit notre Auteur*, qui tiennent aux mœurs, qui décèlent la tournure du génie que donne l'éducation ou le climat, & qui caractèrisent aussi sûrement la patrie originaire des Peuples transplantés, que certaines qualités défi-

gnent le terrein producteur des plantes étrangères.

On voit que, dans ce détail des rapports qu'ont entre eux les Hénetes & les Vénetes, il n'est pas fait mention de l'identité de leur langage. Ainsi, à cet égard, tout est égal pour les deux opinions, & la seconde n'a aucun avantage sur la premiére. Jusqu'ici nous avons entendu l'Auteur estimable de cette Histoire : il nous permettra, pour l'éclaircissement de ces origines, d'entrer aussi dans quelques détails, & de donner le résultat de nos recherches.

D'abord est-il bien vrai *que la ressemblance de nom & la conformité de position sur le bord de la Mer soient les seuls rapports que l'on trouve entre les Vénetes Gaulois & les Vénetes d'Italie?* Polybe, parlant des Vénetes qui habitoient les bords du Golfe Adriatique, dit que ces Peuples res-

sembloient aux Gaulois par leurs mœurs, leurs coûtumes, par leur façon de se vêtir, & qu'ils n'en différoient que par leur langage. Nous citons le Texte au bas de la page.* Il n'a pas été ignoré du Marquis Maffei, puisque cet Auteur cite (p. 7) en faveur de son sentiment les mots qui attestent que les Venetes d'Italie avoient *une Langue différente de celle des Gaulois.* Sur quoi nous demandons si la fidélité historique n'exigeoit pas qu'il fît mention également, & de ce qui est contraire & de ce qui est favorable à son opinion dans ce Texte. S'il a crû pouvoir s'autoriser des paroles de Polybe, pour établir que les Vé-

---

* Τὰ δὲ πρὸς τὸν Ἀδρίαν ἤδη προσήκοντα γένος ἄλλο πάνυ παλαιὸν διακάτεσχε. Προσαγορεύονται δὲ Οὐένετοι τοῖς ἔθεσι καὶ τῷ κόσμῳ βραχὺ διαφέροντες Κελτῶν, γλώττῃ δ' ἀλλοίᾳ χρώμενοι. *Polyb. Lib.* 2.

netes & les Gaulois-Ciſalpins *avoient un langage différent*; le paſſage de cet ancien Auteur n'eſt ni moins authentique, ni moins déciſif, pour donner à ces deux Peuples, les mêmes mœurs, les mêmes coûtumes, & la même façon de ſe vêtir. Nous pouvons donc ici faire uſage des réflexions de M. l'Abbé Laugier, & dire: *Les Coûtumes, les Mœurs, les Vêtements* décèlent la tournure de génie que donne le climat ou l'éducation, & caractériſent auſſi ſûrement la patrie originaire des Peuples tranſplantés, que certaines qualités déſignent le terrein producteur des plantes étrangères. Et nous en conclurons ultérieurement que les Vénetes d'Italie deſcendent des Vénetes Gaulois.

Au reſte, cette concluſion eſt appuyée du ſentiment de Strabon, qui dit, en parlant des Vénetes Gaulois vaincus par Céſar: Je

crois que ces Vénetes ſont les Ancêtres & les Auteurs des Vénetes établis ſur la Mer Adriatique.* Caſaubon, dans ſes Notes ſur cet endroit, ſe déclare pour cette même opinion. *Strabonis conjecturam probo ac libenter amplector. Quis enim adeo harum rerum imperitus quin ſciat à Gallis totam illam Italiæ partem fuiſſe occupatam, multaſque ab ipſis fuiſſe conditas urbes iis undè profecti erant cognomines?* (Caſaub. Comm. in Lib. 4. Strab.) Ajoûtons encore quelques réflexions, dont M. l'Abbé Laugier lui-même ſentira mieux que perſonne la force & les conſéquences.

Si, pour décider la queſtion, on vouloit compter & peſer les

* Τούτους οἶμαι τοὺς Οὐενετοὺς οἰκιστὰς εἶναι τῶν κατὰ τὸν Ἀδρίαν. *Strab. Lib.* 4. *p.* 298. *Edit. Amſtelodam.* 1707.

Février, 1759.

autorités pour & contre les deux opinions ci-deſſus expoſées, les Vénetes Gaulois ne gagneroient-ils pas leur procès, & les Hénetes Paphlagoniens ne ſeroient-ils pas *déboutés des prétentions* qu'on leur prête? En effet, les premiers ont pour eux les plus célèbres Géographes anciens & modernes. Voyez Paul Mérula dans ſa Coſmographie (L. 3. Ch. 31,) l'Atlas de Blaeu; Sanſon dans ſes Remarques ſur la Carte de l'ancienne Gaule. Enfin la Martinière dit expreſſément qu'*il n'y a que les Poëtes & les Hiſtoriens, Amateurs des Fables, qui aient voulu faire deſcendre ces* Veneti *d'Italie*, ab Henetis Paphlagoniæ populis. (Diction. de la Martin. Tome IX.)

Quant à ce qu'on ajoûte que *cette origine* (qui fait deſcendre les Vénetes d'Italie des Paphlagoniens) *eſt infiniment plus glo-*

rieuse aux Vénetes, nous demanderons 1.° Si toutes les origines qui remontent à plus de deux mille ans, ne sont pas, à-peu-près, également illustres? 2° S'il n'est pas aussi glorieux de descendre d'un Peuple d'habiles Navigateurs tels qu'étoient les Vénetes Gaulois que d'avoir pour Ancêtres des Asiatiques; qui *aimoient beaucoup les chevaux, les jeux équestres & les courses de chariots?* Eh! la République elle-même, qui a été fondée au milieu des eaux & qui épouse tous les ans la Mer, ne donneroit-elle pas volontiers son suffrage à la premiére de ces origines? Mais c'en est assez sur ces discussions d'Antiquités; revenons à la Préface historique de notre Auteur.

L'indépendance de l'Etat de Venise est le second objet qu'il s'est proposé de discuter. L'Etat de Venise a-t-il été de tout temps

un Etat libre & indépendant ? Les auteurs Vénitiens, *dit M. l'Abbé L.* ſe déclarent fortement pour l'affirmative, & non contens d'établir le privilège de la liberté, ils veulent l'indépendance de droit & de fait. Les Auteurs Anti-Vénitiens tiennent la négative plus obſtinément encore ; non-ſeulement ils détruiſent l'indépendance, ils attaquent même la liberté. Dans ceux-ci c'eſt humeur, c'eſt partialité dans ceux-là. Un Patriotiſme outré aveugle les premiers ; une rivalité indécente emporte les ſeconds. M. l'Abbé L. évite ſagement ces excès de zèle & d'aigreur. Degagé de préventions & de préjugés ſur cet article, il prend un milieu entre ces deux opinions, & dit que l'Etat de Veniſe a toujours été un Etat libre, mais qu'il n'a pas toujours été un Etat indépendant. On ne doit pas croire que ces deux mots *Libre* & *Indé-*

pendant ne ſignifient que la même choſe quand il s'agit d'un Etat. En effet un peuple peut être Libre ſans être Indépendant, & toute Nation maîtreſſe de ſes Loix, mais obligée à des ſervices vis-à-vis d'une autre, ne peut ſe dire indépendante, quelque grande que ſoit d'ailleurs ſa liberté. Cette diſtinction auſſi clairement rendue qu'elle eſt finement ſaiſie forme un morceau très-intéreſſant. Nous n'avons rien vû de ſi judicieux & de ſi exact ſur ce point Hiſtorico-politique.

Notre Auteur prouve très-bien que de tout temps les Vénitiens ont joui du pouvoir de ſe gouverner ſelon leurs Loix propres & nationales, de choiſir leurs Magiſtrats, d'inſtituer & de changer à leur gré leurs Magiſtratures; qu'à cet égard ils n'ont ſuivi l'impreſſion d'aucun pouvoir étranger;

qu'ils n'ont eu que leur ſageſſe pour guide dans les règles qu'ils ſe ſont preſcrites. Ces faits, *dit M. Laugier* ne peuvent être conteſtés que par l'ignorance ou la mauvaiſe foi. L'Auteur de l'*Examen de la liberté de Veniſe* que l'on croit être le Marquis de Bedmar, eſt le ſeul qui ſe ſoit aviſé de les révoquer en doute, en conjecturant que les Tribuns & les premiers Ducs Vénitiens pourroient bien avoir été choiſis & nommés par d'autres que par les Vénitiens mêmes. Mais cet Auteur n'oppoſe à des faits conſtants que des conjectures & des préſomptions deſtituées de toute apparence de fondement, & qui n'ont pour principe que la partialité qui l'animoit contre la République.

Après avoir établi & prouvé ſolidement la liberté de Veniſe, M. l'Abbé Laugier examine avec le même déſintéreſſement, ſi cet

Etat a toujours été un Etat indépendant. Les Vénitiens n'ont-ils jamais eu de Maître auquel ils fussent obligés de rendre un hommage de soumission ? Notre Auteur est persuadé qu'ils ont été dans leur origine sujets de droit de l'Empire Romain ; qu'ils ont reconnu les Empereurs pour leurs Maîtres, & que malgré les foiblesses des successeurs d'Honorius ils n'ont jamais osé se prétendre indépendants de l'Empire.

Théodoric qui régna si longtemps & si heureusement en Italie, rendit les Isles Vénitiennes ses tributaires : nous avons une Lettre de Cassiodore qui fournit sur cela une preuve, à l'évidence de laquelle il n'est pas possible de se refuser. On voit par le contenu de cette Lettre que les Vénitiens étoient obligés à des services envers le Roi Théodoric, qui d'ailleurs ne touche ni à leurs Loix,

ni à leurs uſages. Lorſque Narſés eut détruit l'empire des Goths, les Vénitiens ſe dévouerent au ſervice des Empereurs d'Orient. C'eſt ce qu'on doit conclure de l'autorité que ſe donna cet illuſtre & malheureux Général de faire bâtir, au ſein même de l'Etat de Veniſe, les Egliſes de ſaint Théodore & de ſaint Géminien, comme un monument de ſa victoire ſur les Goths.

Cet aſſujettiſſement des Véniniens aux Empereurs d'Orient ſubſiſtoit encore dans ſon entier au commencement du neuviéme ſiècle. On en trouve une preuve complette dans un acte de Juſtinien Participatio, dixième Doge de Veniſe. L'an 827. ce Doge fit bâtir une Abbaye de filles dédiée à ſaint Zacharie. L'acte de la fondation eſt rapporté par Sanſovin, Auteur qui ne peut être ſuſpect aux Vénitiens. Or dans cet acte

on

on voit des ordres donnés par l'Empereur d'Orient au Chef de cette République, une chambre Impériale établie à Venise, d'où l'on ne peut tirer des deniers qu'en vertu d'une commission émanée de la Cour de Constantinople. On y voit que tous les membres principaux de la République & les Doges eux-mêmes sont nommés *fidèles du saint Empire Romain.* On y voit des prières ordonnées pour le salut de l'Empereur Léon l'Arménien. On voit en même temps par cet acte que la dépendance de l'Etat de Venise se bornoit à peu d'objets. Le Doge ne donne point aux Membres de l'Etat le nom de sujets du saint Empire Romain *subditi*, dont la signification détruiroit la liberté que l'Auteur a si bien établie plus haut, mais la qualité de fidèles, *fideles*, qui ne peut désigner que

la vaſſalité, ſorte de dépendance dont les Princes & les Rois eux-mêmes ſont ſuſceptibles. Le Doge s'annonce comme ayant ſon Palais, ſa Juſtice, ſon Greffe & ſon Fiſc.

» L'Etat de Veniſe en un mot, » *dit M. l'Abbé Laugier* étoit dans » l'Empire d'Orient ce qu'ont été » ſous l'Empire François les Prin- » ces poſſeſſeurs des grands Fiefs, » ce que ſont encore aujourd'hui » en Allemagne les Electeurs & » les autres Princes de l'Empire.

Ce fut vers le commencement du dixiéme ſiècle que l'Etat de Veniſe parvint à l'indépendance abſolue. On vit alors les Vénitiens ſortir de leurs bornes, faire des Conquêtes en Dalmatie, Province ancienne de l'Empire d'Orient, & ne plus traiter avec les Empereurs de Conſtantinople que comme on traite d'égal à égal.

Cette Diſſertation ſur la liber-

té, & ſur la dépendance de Veniſe occupe près de 40 pages de la Préface. Nous n'avons pû en donner que le précis. Elle mérite d'être lue en entier. On y trouvera d'excellentes recherches, une critique judicieuſe, & une grande impartialité.

Nous ne ſuivrons pas l'Auteur dans les éclairciſſements qu'il préſente ſur la forme primitive du Gouvernement de Veniſe. En rendant compte de cette Hiſtoire, nous aurons ſoin de faire remarquer les différentes révolutions que ce Gouvernement aura eſſuyées, & les nouvelles formes d'adminiſtration que les évenements & la ſuite des ſiècles auront introduites dans la République.

Nous ne dirons qu'un mot ſur les Nobles Vénitiens. On ſçait qu'*il n'eſt point de Nation qui renferme en ſon ſein des parti-*

culiers d'une auſſi grande qualité. Les familles qu'on nomme à Veniſe *Caſe Vecchie* peuvent le diſputer aux Maiſons ſouveraines, pour l'ancienneté de la Nobleſſe. Elles deſcendent des premiers Tribuns qui gouvernerent les Iſles Vénitiennes à la naiſſance de la République : ainſi elles peuvent ſe flatter d'une Nobleſſe qui a douze ou treize ſiècles d'antiquité. On nomme ici ces illuſtres familles. A Veniſe, comme par-tout ailleurs, il y a du choix & des différences à faire. On ÿ diſtingue quatre claſſes de Nobles : mais parce que ce détail nous meneroit trop loin, nous renvoyons les Lecteurs à l'Ouvrage de notre Auteur.

Sur la fin de ſa Préface, il donne une liſte des Hiſtoriens de Veniſe : peut-être n'a-t-il pas prétendu la rendre parfaite. Il eſt certain du moins qu'on n'y voit

point 1° *Paul Morosini* dont l'Histoire commence à l'origine de la République, & finit en 1486. *cette Histoire*, dit l'Abbé Lenglet, *est des plus estimées* (Meth. pour l'Hist. T. II. p. 346.) 2° le Sénateur Jacques Diedo qui a fait l'Histoire de Venise depuis la naissance de la République jusqu'en l'année 1747. cet Ouvrage a été imprimé à Venise en 1751. il consiste en quatre Tomes in-4°.

On dit à la fin de cette Préface (pag. 112.) que le Cardinal Pierre Bombe (lisez Bembe, ou Bembo) a donné une Histoire générale de Venise, cela est vrai si l'on entend une Histoire de tous les Etats & de tout le Gouvernement de la République. Mais si l'on conçoit un Ouvrage qui remonte à l'origine de Venise & des Vénitiens, cela ne peut être appellé une *Histoire générale*, puisque Bembe ne promet dès la

premiére phraſe de ſon Livre que 43 années.

Nous parlerons du corps de l'Hiſtoire dans un autre Article.

ARTICLE XIX.

LETTRE AUX AUTEURS de ces Mémoires ſur les Antiquités Romaines, & ſur les Temples des Anciens.

MM. RR. PP.

L'Accueil favorable que trouve auprès de vous tout ce qui appartient aux Sciences & aux Arts, m'enhardit à vous communiquer encore quelques réflexions ſur les Edifices Antiques. Parmi cette multitude de Monuments qui firent l'admiration des ſiècles paſſés, & dont il ne ſubſiſte

aujourd'hui que des descriptions ou des ruines, je choisis les Temples des Dieux : objets méprisables, quand on les envisage du côté de leur destination sous le regne de l'Idolatrie, mais objets intéressants dès qu'on en examine la structure; objets dignes sur-tout de la curiosité des vrais Amateurs, qui ne doivent jamais admirer ce qu'ils ne connoissent qu'imparfaitement, moins encore prononcer d'après un préjugé commun. Les anciens Temples entrent pour beaucoup dans l'Histoire de l'Architecture, & l'on ne peut aimer ce bel Art, sans faire une étude particulière des Monuments où il a le plus déployé sa majesté & ses richesses. Je sais que je n'en parlerai qu'après beaucoup d'autres, mais en traitant la même matière qu'eux, je la restreindrai. Je n'examinerai ni l'origine, ni l'antiquité des Temples ; leurs

ornements même n'entreront que par occaſion dans ce que je veux vous en dire. Leur grandeur ſeule m'occupera, & je me bornerai à fixer un peu les idées ſur leurs dimenſions les plus ordinaires.

A la vuë de nos Temples, ſurtout de ceux qui ont le plus de célébrité, on ſe demande s'ils valent les Temples du Paganiſme; & l'idée que l'on a des Anciens dictant la réponſe, il eſt rare qu'on ne décide point en faveur de l'Antique. J'avoue qu'on ne riſque guères de ſe tromper en ſuppoſant aux anciens Temples plus de magnificence & de richeſſe que n'en a le commun des nôtres hors de l'Italie; & nous devons rougir que la Superſtition ait été plus généreuſe que la vraie Religion. Mais je crois qu'on ſe trompe, en donnant, du côté de la capacité ou grandeur, la préférence à l'Antique ſur le Moderne. Vous me

direz ce que vous en penſez vous-mêmes, quand je vous aurai expoſé ſur ce point mes conjectures, que je tâcherai cependant d'appuyer de notions bien certaines. Après vous avoir parlé des anciens Temples, peut-être vous parlerai-je de nos Egliſes. Il en eſt parmi elles qu'on mépriſe trop, & qui gagnent beaucoup à être examinées ſans prévention. Si vous jugez à propos de communiquer mes Lettres à quelques Amateurs de vos amis, dites-leur, je vous prie, que je ne ſuis point Architecte, & qu'ils ne doivent point prendre pour des oracles ce que j'avancerai, en parlant d'un Art que je n'exerce pas; mais repréſentez-leur auſſi, qu'il y auroit de leur part un peu d'injuſtice à trouver toutes mes raiſons mauvaiſes, préciſément parce que je n'ai conſtruit ni Temple, ni Palais.

D'autres que vous, MM.RR.PP.,

s'étonneroient peut-être de voir douter que la grandeur des anciens Temples égalât celle de nos Egliſes. On a ouï parler des Temples de Jupiter Olympien, de Diane d'Ephèſe, de Sérapis &c. & pleins des merveilles qu'en ont racontées les Hiſtoriens, on attribue la célébrité de ces Edifices autant à leur capacité, qu'à leur richeſſe. Ils étoient vaſtes, ſans doute, mais en inférer que tous les autres avoient, à peu-près, les mêmes dimenſions, c'eſt une erreur de l'imagination qui ajoûte au moins les deux tiers à la réalité. Pour ſavoir à quoi s'en tenir, diſtinguons deux ſortes de Temples. Cette diſtinction, je ne la tire point, en Architecte, de la forme de l'Edifice, du plus ou moins de modules donné à l'entrecolonnement, ce qui le rend ou Pygnoſtyle, ou Diaſtyle &c. Je la prends de ſa ſituation dans les

Villes, ou hors des Villes. Donnons notre premiére attention à ceux-ci.

A la ſuite du plus habile Voyageur de l'Antiquité *, je parcours toutes les campagnes de la Grèce, du Péloponèſe, des Iſles adjacentes. De tous côtés j'apperçois de petits édifices, qu'on me dit être des Temples. Les uns ſont à moitié ruinés ; les autres encore en bon état, n'ont preſque rien qui les diſtingue d'une maiſon profane : point d'ornements extérieurs ; tous, à-peu-près, ſont de brique ; il y en a qui ne ſont compoſés que de quelques lauriers, dont les branches entrelacées forment une enceinte étroite, au milieu de laquelle eſt la Statue du Dieu qu'on y adore. Ceux-ci ſont ſans toîts, ou parce que le temps les a détruits, ou parce

* Pauſanias.

qu'il n'a pas plu à l'Architecte de leur en donner. Ceux-là n'ont qu'un toit de chaume ; les plus magnifiques ſont couverts d'une voûte, ou d'un plat-fond orné de légères ſculptures. Je les trouve quelquefois entourés d'un boſquet, ou conſacré par la ſuperſtition, ou uniquement deſtiné à donner de l'ombrage à ceux qu'elle amène aux pieds de l'Idole. Une fontaine, un ruiſſeau que la nature y a placé, & qu'on n'a pas manqué de diviniſer, fourniſſent au Pélérin altéré de quoi étancher ſa ſoif. Du reſte, les environs ſont déſerts, ou habités tout-au-plus par quelque Hiérophante, chargé de faire l'Hiſtoire du monument, & d'amuſer, par des fables, le Voyageur curieux.

Ce n'eſt donc point dans ces Edifices qu'il faut chercher la grandeur des Temples de la Grèce. Les Romains en conſtruiſirent

aussi dans les campagnes, mais en beaucoup plus petit nombre que les Grecs ; leur Histoire avoit moins de merveilleux. Presque tous les Dieux de l'Olympe, de la Terre, & des Enfers étoient nés chez ces derniers ; les premiers Héros du monde étoient Grecs ; il n'étoit aucun canton de l'Attique, de la Thessalie &c. où il ne se fût opéré quelque métamorphose, & qui n'eût été le théâtre de quelque combat divin. Ces prérogatives, en étendant la superstition, devoient multiplier les Monuments propres à l'annoncer. Mais les Romains, imitateurs des Grecs & formés par eux dans les Arts, ne donnerent pas plus d'étendue que leurs Maîtres à ces Temples isolés. Il en subsiste encore des ruines en plusieurs endroits, & les plans qu'en ont levés quelques Architectes modernes, ne présentent que d'élé-

gantes compoſitions, dont un coup-d'œil ſaiſit les dimenſions & apperçoit en un inſtant toutes les parties.

On dira peut-être que je donne le nom de Temples à des Edifices qui, dans l'Antiquité, ne le portoient pas & qui n'étoient point regardés comme des Temples proprement dits. Sans entrer dans des diſcuſſions ſur la ſignification exacte & préciſe de *Templum*, *Delubrum*, *Ædes*, *Fanum*, &c. il me ſuffit que les Edifices, dont je parle, fuſſent ſacrés & publics; qu'on y vît des Statues, des Autels, des Trépieds. Je ne trouve rien de plus, pour l'eſſentiel des cérémonies communes, dans les plus vaſtes Temples d'Athènes & de Corinthe. Ceux-ci ſont plus grands, mais les autres n'en ſont pas moins des Temples par leur objet & leur uſage. Enfin, ſi l'on veut ne comprendre ſous le nom de

Temples, que ceux dont les dimenſions ſe déſignoient par arpents ou par ſtades ; il faudra convenir que Rome, malgré ſa prodigieuſe étendue, quoique la Ville de tous les Dieux, n'avoit que trois Temples : celui de Jupiter Capitolin, celui de la Paix, & le Panthéon. Ce ſont les ſeuls qui fuſſent d'une étendue beaucoup au-deſſus de l'ordinaire. Vous ſavez que le dernier qui ſubſiſte encore en entier, n'a que 144 pieds de diamètre. Le temps a auſſi épargné le Temple de la Fortune *Virile*, & celui de Veſta : l'un eſt un quarré long, l'autre eſt une rotonde, & pour ſe former une juſte idée de leur grandeur, il ſuffit de ſavoir que tous les deux ſe placeroient à l'aiſe dans le Panthéon.

Si les anciens Architectes n'avoient eu à conſtruire que de pareils morceaux, ils auroient pu y

montrer du goût & de la délicatesse, mais le génie n'y auroit point trouvé à se développer. Nous savons jusqu'où alloient leur imagination & leur hardiesse dans certains Edifices profanes, comme Théâtres, Thermes, Basiliques. C'est en examinant les Temples des Villes qu'il faut voir si, pour les Dieux, ils travailloient en grand, comme pour les hommes. Pour cela, il n'est pas nécessaire d'entrer dans des détails de toises & de pieds, de comparer les longueurs & les largeurs. On l'entreprendroit même assez inutilement, puisqu'il est très-peu d'anciens Temples dont les Historiens nous aient marqué les dimensions principales. D'ailleurs ceux dont ils parlent, passoient pour des merveilles, & ce n'est point d'après eux qu'il faut juger des autres. Je vous en dirai cependant un mot.

Preſque tous les Antiquaires qui ont parlé des anciens Temples, ſe ſont plus attachés à peindre leur magnificence, qu'à fixer leur étendue. Dans ce qu'ils en ont dit, je crois trouver deux défauts de préciſion d'où naît la fauſſe idée que l'on ſe fait des Monuments ſacrés d'Athènes & de l'ancienne Rome. Ils appliquent à tous les Temples en général, ce qui n'étoit propre que de quelques Temples particuliers; ils ne diſtinguent pas aſſez ce qui conſtituoit le Temple proprement dit, de ce qui n'en étoit que l'acceſſoire.

Conſultez ſur les Temples du Paganiſme ceux qui ont travaillé à nous en donner une idée, ils vous diront: Qu'au-devant de ces Temples il y avoit toujours une grande Place, appellée *Area* (Aire,) occupée par les Marchands qui vendoient les denrées néceſſaires

aux Sacrifices, aux Offrandes, aux Libations ; qu'enſuite étoit une Fontaine, deſtinée à purifier les Sacrificateurs & les Victimes ; que de l'Aire on paſſoit dans une Cour, appellée *Atrium*, entourée de Portiques, de cette Cour dans le Veſtibule, du Veſtibule dans le corps de Bâtiment, nommé *Cella*, où étoient les Dieux, les Autels, les Candelabres ; que cette *Cella* avoit trois parties principales, la *Baſilique* répondant à ce que nous appellons Nef, l'*Adytum* qui répond à notre Sanctuaire, & la *Tribune* ou Rond-point de nos Egliſes, où étoit la Statue du Dieu dont le Temple portoit le nom. Ils parlent encore du *Penetrale*, du *Sacrarium* &c. & ſont aſſez embarraſſés à diſtribuer ces différentes pièces. Quoiqu'il en ſoit, voilà une deſcription qui ſuppoſe bien du terrein occupé ; ſur-tout les rapports que l'on donne aux di-

verſes parties de la *Cella* avec celles de nos plus grandes Egliſes, laiſſent dans l'eſprit l'image d'un Edifice ſpacieux. Mais cette deſcription eſt faite d'après le Temple de Diane d'Ephèſe, ou de Jupiter Olympien ; elle ne convient point à tous les Temples ; tous n'avoient ni ces Places, ni ces Portiques, ni ces Veſtibules qu'on nous repréſente comme eſſentiels à leur compoſition. Les trouvoit-on, par exemple, aux ſoixante Temples qui étoient ſur le Capitole, celui de Jupiter Capitolin occupant déja une bonne partie du terrein ; & l'Egliſe de S. Pierre couvrant aujourd'hui elle ſeule preſqu'autant de ſurface, qu'en a cette fameuſe montagne ? Les trouvoit on à ceux qui entouroient la moitié du *Forum Romanum*, où il y avoit outre cela des Baſiliques, des Roſtres, des Arcs de triomphe, des Statues équeſtres,

des Fontaines qui resserroient l'espace ? Quelques-uns avoient, tout-au-plus, un petit Portique à deux, quatre ou six colonnes ; les autres pouvoient être riches en Peintures & en Sculptures, mais l'extérieur étoit sans cet appareil qui demande un grand terrein pour avoir de la majesté, & qui tombe dans le mesquin dès qu'on le traite en petites proportions.

L'ancienne Rome avoit une étendue immense ; mais vu la quantité aussi immense de Temples qu'elle renfermoit dans son enceinte, il faudroit lui supposer une grandeur trois fois plus vaste, si tous les Temples avoient été accompagnés de Portiques, de Prodomes, &c. Croit-on que la Superstition, sans bornes dans les objets de son culte, n'en connût point dans les dépenses auxquelles l'engageoit la multiplicité de ses Dieux ? L'œconomie eut

autant de part que la commodité à l'invention du *Pseudodiptère* par Hermogène. Il est sûr que pendant les six premiers siècles de Rome, les Temples ne furent ni plus grands, ni plus magnifiques que les maisons des Citoyens, lesquelles n'avoient qu'un étage, & c'est à la pauvreté des Citoyens qu'il faut attribuer cette égalité entre les Edifices sacrés & les habitations des Particuliers. Tel fut du moins l'état des choses avant les conquêtes des Romains dans la Grèce. En 662 de Rome, dit Pline, on ne voyoit encore de colonnes de marbre dans aucun Edifice public ; & c'est dans ce siècle que le Temple de Jupiter Férétrien n'avoit que quinze pieds de long. La Fortune étoit une des Déesses les plus honorées des Romains, le culte de Vesta étoit des plus sacrés, datoit de l'origine même de la Nation ;

& ce que j'ai dit plus haut des Temples de ces deux Divinités qui ſubſiſtent, doit arrêter l'eſſor de l'imagination ſur leur étendue, dans ceux qui ne les ont point vus. Je vous expoſerai dans une ſeconde Lettre la révolution qui ſe fit dans l'Architecture ſous les Empereurs.

Je ſuis, &c.

15. Décembre 1758.

ARTICLE XX.

THE HISTORY of Great-Britain. Vol. II. &c. C'eſt-à-dire : *Hiſtoire de la Grande-Bretagne. Volume II. Contenant la République & les Regnes de Charles II. & de Jacques II.* Par David Hume. *A Londres, &c.* M.DCC.LVII. Suite de l'Article XIII. au II. Vol. de Janv. 1759.

CHARLES II. Ce Prince monta ſur le thrône à l'âge de 30 ans en 1660. Dans ſa perſonne, dans ſon caractère, & dans le choix de ſes Miniſtres, on ne vit d'abord que des augures favorables. La joie que le peuple en reſſentit, ne contribua pas peu à décrier les principes auſtères de ces noirs fanatiques, dont le cré-

dit avoit si long-temps fait le deuil & le malheur de toute la nation. *The melancholy austerity of the fanatics fell into discredit together with their principles*. L'expérience, *dit M. Hume*, avoit enfin appris aux Anglois à distinguer la gravité de la sagesse, la vertu de ce qui n'en a que la forme, & l'hypocrisie de la Religion, *Gravity was very distinct from wisdom, formality from virtue, and hypocrity from Religion*. Mais, *ajoûte l'Historien*, on ne revient d'un extrême que pour passer dans un autre : on ne fit qu'échanger les vices pernicieux à la Société générale contre les désordres funestes à ses membres.

Charles signala les premiers jours de son rétablissement par la publication d'un Bill d'*indemnité*, tel qu'il l'avoit promis dans la *Déclaration* qui avoit accéléré son rappel. Après qu'on eut réglé ses revenus,

revenus, on procéda contre les meurtriers de ſon pere. Le Parlement qui, depuis l'arrivée du Roi, ne s'appelloit plus que la *Convention*, fut diſſous. Alors Clarendon, Chancelier du Royaume & premier Miniſtre de Charles, s'employa tout entier à calmer les eſprits, à modérer les partis, & à procurer le bien du Roi & de la Nation. L'Epiſcopat fut rétabli, la Liturgie réglée, & dans toutes ces opérations qui n'étoient rien moins qu'agréables aux Presbytériens, on eut pour cette Secte des égards qui ne lui laiſſoient pas droit de ſe plaindre d'une partialité trop marquée. Malgré ces attentions la querelle entre l'Epiſcopat & le Presbyterianiſme ſubſiſta. L'un aſpiroit à la ſupériorité ſur l'autre. On en vint à des diſputes théologiques dont le ſuccès fut auſſi nul qu'on devoit s'y attendre.

Le Roi ayant convoqué un nouveau Parlement, les Royaliſtes & les Epiſcopaux s'y trouverent dominants. Les Actes en furent également favorables au Monarque & aux Evêques qui reprirent enfin leurs places dans ce Parlement où le Bill d'*uniformité* fut porté. Ce Bill impoſoit à tous les Miniſtres l'obligation de ſe conformer au culte de l'Egliſe Anglicane, de renoncer au *Convenant*,* à la ligue *ſolemnelle*, & à toute maxime qui permet de prendre les armes contre ſon Roi ſous quelque prétexte que ce puiſſe être. Ce Bill, en confondant ſous le terme de *Non-conformiſtes*, toutes les ſectes qui refuſeroient

* Ce *convenant*, cette *ligue* étoient des formulaires & des actes qui avoient été dreſſés par les Preſbytériens, pour conſommer la ruine de l'Epiſcopat & de l'Egliſe Anglicane.

de s'y ſoumettre ; élevoit entre les Epiſcopaux & les Presbytériens, un mur de ſéparation ; il mettoit l'Ordre Epiſcopal en état de ſe venger de la cruelle & ſanglante perſécution qu'il avoit ſoufferte ſous la domination Presbyterienne. Le prétexte qu'on prit pour dreſſer ce Bill, furent les bruits continuels de complots qui ſe formoient dans le Royaume contre le Roi & le Gouvernement.

Notre Hiſtorien commence à parler ici des profuſions du Roi : ce Monarque oublia bientôt dans l'aiſance les règles d'œconomie qu'il avoit ſi bien pratiquées dans ſa diſgrace. Charles eut toujours été un Roi heureux & puiſſant, s'il n'eût jamais été un Prince prodigue & débauché. Quelque dévoué que le Parlement fût à ſes ordres, il ne ſe prêtoit pas à ſes profuſions. Pour ſuppléer aux

moyens qui lui manquoient ; Charles fit une faute que les Anglois ne lui ont jamais pardonnée, il vendit Dunkerque à la France.

M. Hume, avec tous les Hiſtoriens Proteſtants, regarde la Déclaration que Charles donna en 1662. pour adoucir le Bill *d'uniformité*, comme une faveur accordée plutôt aux Catholiques qui avoient toujours fidèlement ſervi la famille Royale, qu'aux Presbytériens dont elle avoit toujours eu à ſe plaindre comme de ſes plus mortels ennemis. Quoique ces Ecrivains aſſurent que le Roi étoit réconcilié avec l'Egliſe Romaine, avant qu'il eût recouvré ſon Royaume, cependant ce n'eſt point au Roi, c'eſt à la Reine Cathérine, Infante de Portugal, qu'ils attribuent cet acte d'indulgence. Ils prétendent que, dans la force de l'âge & des paſſions, Charles plutôt *Déiſte* que Catho-

lique, n'avoit qu'une Religion fléxible au gré de ſes intérêts politiques.

Alors le plus ſolide appui des Catholiques à la Cour, étoit le Duc d'Yorck: ſon application aux affaires le rendit d'autant plus puiſſant que le Roi ſon frere étoit plus livré à ſes plaiſirs. Ces deux Princes, ſelon M. Hume, qui ſuit toujours les mêmes guides dans l'Hiſtoire, étoient charmés de ce qu'il y avoit un ſi grand nombre de Presbytériens qui aimoient mieux renoncer à leurs Bénéfices que de ſouſcrire au Bill *d'uniformité.* Cette foule de Non-conformiſtes étoit un prétexte honnête pour relâcher la rigueur du Bill, & pour procurer plus d'aiſance aux Catholiques. Mais le Chancelier & le Parlement, auſſi oppoſés aux Catholiques qu'aux Presbytériens, ſoûtenoient que le Parlement ſeul pouvoit diſpenſer de la Loi qui

enjoignoit l'uniformité. Les deux Chambres de concert firent une remontrance : le Roi y déféra en publiant contre les *Papiſtes* une proclamation ſevère dont leurs ennemis ne furent pas encore contents.

Clarendon étoit un Miniſtre plein d'honneur & de fermeté : il ne ſçavoit ni flatter les gouts de ſon Maître, ni plier ſous le joug de ſes Maîtreſſes. L'oppoſition du Chancelier aux penchants du Roi étoit trop forte, pour que ſon crédit n'en devînt pas plus foible. La Ducheſſe de Cleveland s'en apperçut. Cette femme prodigue & avide, auſſi violente dans ſes reſſentiments que déréglée dans ſa conduite *A woman prodigal rapacious, diſſolute, violent, revengeful*, ſaiſit ce moment pour ſapper un crédit qui déclinoit : elle commença par écarter les amis de Clarendon, & les remplaça par ſes créatures.

Alors, dit M. Hume, aux yeux pénétrants qui obſervoient Charles II. s'évanouirent ces belles qualités qui avoient ébloui la Nation. On remarqua que ce Prince, avec beaucoup d'intelligence, n'avoit aucune application; qu'il y avoit plus de facilité que de généroſité dans la bonté de ſon caractère; qu'il étoit familier ſans dignité, & voluptueux ſans décence; que ſon accueil plein de graces ne ſuppoſoit aucun fond d'amitié, & qu'il avoit trop mauvaiſe idée des hommes pour ne pas ſe défier de tout le monde. On lui reprochoit encore de manquer de reconnoiſſance envers des amis qui avoient tout ſacrifié pour ſa cauſe. M. Hume l'excuſe avec raiſon: c'étoit principalement à ſes ennemis qu'il devoit ſon rétabliſſement: il ne pouvoit étendre ſes faveurs à tous ceux qui l'avoient obligé; mais ce qu'on ne ſçauroit

trop lui reprocher, c'eſt que ſes immenſes revenus étoient la proie de ſes Maîtreſſes & des Compagnons de ſes plaiſirs.

Le Commerce devint en ce temps-là un objet de jalouſie & de guerre entre l'Angleterre & la Hollande. Le Duc d'Yorck frère de Charles II. eſpéroit ſe ſignaler par des opérations militaires. M. Hume, comme les autres Hiſtoriens Proteſtants, ſoupçonne, probablement ſans raiſon, que ce Prince étoit charmé d'avoir cette occaſion d'humilier une puiſſance qui étoit le boulevart de la Religion Proteſtante. Cette guerre qui fournit à l'Hiſtorien le récit de pluſieurs batailles navales où la valeur Angloiſe fut preſque toujours couronnée, entraîna une rupture entre l'Angleterre & la France, qui ſe crut obligée de ſoûtenir la Hollande en vertu de ſon alliance défenſive avec les Etats Géné-

raux. Charles rompit encore avec le Roi de Dannemark, dont il avoit éprouvé l'infidélité. Pendant le cours de cette guerre, où le Pensionnaire de With déploya toutes les ressources de son génie, comme Ruyter & Tromp toute leur valeur & toute leur capacité, arriva l'incendie de Londres. Ce funeste accident troubla la joie des victoires qui avoient couté si cher à l'Angleterre. M. Hume n'en accuse pas plus les Catholiques que les Presbytériens : il convient que cette imputation ne fut qu'une calomnie accréditée par les préjugés populaires.

La guerre avec la Hollande ne rendoit pas aux Anglois tout ce qu'ils en avoient espéré. Les Hollandois étoient plus en état de réparer leurs pertes que les Anglois de soûtenir leurs avantages. Pour avoir la paix, Charles fit des avances, qui n'empêcherent

pas Ruyter d'entrer dans la Tamiſe & de brûler les Vaiſſeaux Anglois qui s'y trouverent. Les Hollandois s'en prévalurent dans les Négociations, & en obtinrent à de meilleures conditions, la paix qui fut ſignée à Breda en 1667. Par ce Traité, la France recouvra l'Acadie, & l'Angleterre acquit la Nouvelle-Yorck. Cependant les Anglois n'étoient pas contents du Gouvernement. Clarendon fut immolé à la haine publique : ſa chute fut agréable aux ſectes qui le regardoient comme leur perſécuteur, & même aux Catholiques dont il étoit l'ennemi juré. Le Roi ne fut pas fâché de trouver cette occaſion de ſe défaire d'un Miniſtre trop roide & trop auſtère, pour ſe plier aux mœurs & aux dépenſes d'une Cour diſſolue. Malgré les mouvements que ſe donna le Duc d'Yorck en faveur de Clarendon, ſon beau-

père, ce Miniſtre ne put ſe ſouſtraire aux pourſuites de ſes ennemis, qu'en ſe retirant en France : il n'en fut pas moins banni par le Parlement. Pendant les ſix ans qu'il ſurvécut à ſa diſgrace, il compoſa ſon Hiſtoire des guerres civiles d'Angleterre.

Sous un Monarque auſſi indolent & auſſi voluptueux que Charles II. le Parlement d'Angleterre, comme l'obſerve M. Hume, n'étoit pas fort gêné dans ſes opérations : il n'avoit point à lutter contre les droits de la Couronne en faveur de la liberté nationale. Ainſi, à cet égard, tout étoit en paix. Néanmoins la Chambre des Communes ne laiſſoit pas de murmurer contre la Cour ſur bien des articles, entr'autres ſur les maximes de tolérance qu'on y ſuivoit, & ſur le mauvais emploi des ſommes qu'on accordoit au Roi. Mais ce qui indiſpoſa le plus contre

Charles, fut le changement qui ſe fit dans ſon Conſeil. Il ceſſa d'y appeller les hommes qui méritoient le mieux la confiance de la Nation : il les remplaça par d'autres, dont le Committé fut appellé la *cabale*, dénomination fondée ſur l'aſſemblage des lettres initiales de leurs noms, & autoriſée par l'idée qu'on avoit de leur caractère, que M. Hume ne laiſſe pas ignorer à ſon Lecteur. Il prétend que le projet de ce Conſeil fut de reprendre tout ce que le Parlement avoit uſurpé ſur l'autorité royale. Pour y réuſſir, on n'imagina point de meilleur moyen que de ſe fortifier d'alliances avec l'Etranger, & ſurtout avec la France, de lever une bonne armée, & d'en faire naître la néceſſité en déclarant à la Hollande une guerre qui procureroit des ſubſides & des priſes, dont l'armée navale n'épuiſeroit pas tel-

lement les fonds, qu'on n'en pût tirer, à-peu-près, ce qu'il faudroit pour entretenir l'armée de terre. Ce projet, *ajoûte l'Historien*, n'étoit que trop conforme aux inclinations de Charles II. La France y devoit entrer avec d'autant moins de peine, que c'étoit une brêche faite à la triple alliance, formée auparavant entre la Hollande, la Suède & l'Angleterre. Sans appuyer sur l'ambition dont M. Hume accuse trop Louis XIV, c'étoit encore nous présenter une occasion de nous venger de la Hollande, dont nous avions plus à nous plaindre que notre Historien Ecossois n'en paroît persuadé.

Quoiqu'il en soit, il faut avouer qu'à la faveur des vuës qu'il prête & des démarches qu'il interprète, M. Hume lie admirablement les négociations & les incidents qui précéderent la rupture de l'Angleterre avec la Hollande. De-là

il entre dans le récit des grandes batailles navales, & des autres ſuites qu'eut cette fameuſe guerre commencée en 1672 & terminée en 1674, du moins pour l'Angleterre & la Hollande. Charles fut forcé par ſon Parlement de ſigner la paix : il n'en eût pu obtenir de ſubſides pour continuer la guerre, & la France n'étoit pas alors en état d'y ſuppléer. C'eſt peut-être ici l'endroit de ſon Hiſtoire, où M. Hume décèle plus ouvertement ſon génie Républicain & ſa partialité pour la Hollande. Il rapporte toutes les vuës de Charles II. & de ſon Conſeil, à l'intention d'étendre l'autorité Monarchique aux dépens de la liberté Angloiſe : c'eſt-là ce qui lui fait applaudir à toutes les réſolutions où le Parlement d'Angleterre ſe déclara contre Charles II. contre ſon Conſeil, contre la tolérance accordée aux Non-Conformiſtes,

& révoquée enſuite à la Requête des Communes.

Le Parlement s'uniſſoit au parti oppoſé à la Cour, pour entretenir, dans la Nation, des frayeurs fondées ſur l'augmentation des forces de la France. On craignoit qu'à la faveur de notre alliance avec Charles II. la Religion & les maximes de notre Monarchie ne vinſſent enfin à prévaloir dans la Grande-Bretagne. Quoique, dans ſon Hiſtoire, M. Hume ſe laiſſe guider par ces préjugés, cependant lorſqu'en 1678, il arrive à la *conjuration des Papiſtes*, il en reconnoît l'évidente fauſſeté, ſans diſconvenir de l'impreſſion fâcheuſe que fit ſur les Anglois une Fable ſi mal ourdie. La Cour avoit alors de puiſſants ennemis, qui ſavoient profiter de tout pour décrier le Gouvernement. Le peuple ſe laiſſe aiſément prévenir par les partis qui ſe montrent zelés pour ſa

Religion & pour ſes franchiſes. Cette prévention aſſûroit le ſuccès de tous les artifices qui appuyoient l'abſurde ſoupçon d'une ſi horrible conſpiration : la nier, *dit M. Hume*, c'étoit en être coupable ; en douter, c'étoit en être complice. Quand le Parlement fut aſſemblé, il ſaiſit ce prétendu complot, pour exercer contre les Catholiques la plus ſanglante perſécution. L'Hiſtorien avoue qu'il n'y a, dans l'Hiſtoire, aucun exemple où la *frénéſie du peuple & l'illuſion des dévots* ſe ſoient portées, contre l'évidence la plus ſenſible, à des extrémités ſi affreuſes & ſi injuſtes.

L'animoſité des Communes contre cette conjuration imaginaire ſe livra aux mêmes excès dans deux Parlemens conſécutifs, & elle devint enfin une conjuration réelle contre le Roi, ſes partiſans, & ſur-tout contre ſon frère le Duc

d'Yorck. Il fut bientôt queſtion de l'exclure de la ſucceſſion à la Couronne : déja les yeux ſe tournoient vers le Duc de Monmouth, fils naturel de Charles. Pour parer ce coup, le Roi relâchoit de ſes droits tout ce qu'on vouloit. Rien ne paroiſſoit ſuffiſant à la faction des *Wighs*, c'eſt ainſi qu'on appelloit ces mécontents, comme on appelloit *Thorys* ceux du parti de la Cour. Enfin on propoſa contre le Duc d'Yorck le Bill d'excluſion, & l'on y ajoûta le projet d'un acte de banniſſement. Pendant toutes ces troubles, le Roi n'étoit guères mieux traité que ſon frère : on ne lui payoit point ſes revenus, il étoit obligé de les anticiper & de s'endetter : on pourſuivoit à toute outrance le Comte de Danby, ſon Miniſtre. Les Communes regardoient le pardon que le Roi lui avoit accordé comme une entrepriſe ſur leurs libertés. Le Preſby-

térianiſme, dominant dans ce Parlement, renouvelloit, malgré les Pairs, ſes anciennes perſécutions contre les Evêques rétablis. La prorogation, la diſſolution même de ce Parlement, qui devint un acte néceſſaire, n'empêcha pas de procéder contre les Catholiques, & d'en faire des exécutions ſanglantes.

Le Parlement, aſſemblé en 1680, ne fut pas plus traitable : les Communes s'y éleverent avec plus de violence que jamais contre le Roi & contre les droits de ſa Couronne : elles inſiſterent fortement ſur le Bill d'excluſion : ce fut preſque le ſeul article que Charles rejetta toujours avec fermeté. Il ſavoit, *dit M. Hume*, qu'il ne pouvoit y conſentir ſans ſe livrer à ſes ennemis mortels, ſans trahir ſes meilleurs amis, & que les Preſbytériens, qui conduiſoient toute l'intrigue, étoient, par principe,

ennemis de la Royauté. Dans l'intention de les engager à ſe relâcher ſur ce Bill, le Roi ne refuſoit rien aux Wighs. Les offres qu'il leur faiſoit, même aux dépens de ſa Couronne, enchériſſoient les unes ſur les autres. Il n'en étoit pas moins charmé qu'elles ne fuſſent pas acceptées, eſpérant qu'une obſtination ſi déraiſonnable ſe diſſiperoit d'elle-même en vains éclats, & qu'un jour il pourroit s'en prévaloir devant ſon peuple. Cependant, malgré la Chambre des Communes, ce Bill fut rejetté. Indépendamment des autres motifs connus, M. Hume en allégue un qui, quoique ſecret, fut très-puiſſant ſur le Clergé Anglican; c'eſt qu'en rejettant le Bill, on ne riſquoit de favoriſer que le Papiſme : en le recevant, on auroit favoriſé le Preſbytérianiſme dont la domination étoit bien plus redoutable. Les Communes s'en

vengerent ſur Halifax, en forçant le Roi à le chaſſer de ſon Conſeil; & ſur le Vicomte Stafford, dont l'injuſte ſupplice fut un ſpectacle agréable aux yeux de ces Fanatiques ſanguinaires. Ce vieillard, auſſi infirme que reſpectable, porta ſur l'échaffaud ces ſentiments de douceur, qui caractériſent la plus noble & la plus vertueuſe innocence. Sa tendre piété rendit tous les aſſiſtants ſenſibles au coup qui trancha ſa tête. Tel fut, *dit M. Hume*, le *dernier ſang* qu'on fit couler pour expier une conſpiration chimérique. Cet Hiſtorien ne ſauroit, ſans en être humilié, tranſmettre à la poſtérité l'image de ce ſupplice; il ſouhaite qu'elle proſcrive à jamais un fanatiſme ſi honteux & ſi barbare.

Les Communes, tranſportées d'une fureur dont les accès alloient toujours en croiſſant, propoſerent pluſieurs Bills qui étoient autant

d'attentats contre le Trône : ces horreurs ne se montroient que sous les dehors les plus sacrés & les plus imposants pour la multitude : la sûreté du Roi, la conservation de la Religion, la paix & la tranquillité de l'Etat, voilà le cri éternel des Wighs & des Communes : il n'y a point de danger dont ils ne feignissent de croire le Royaume menacé, tandis qu'il y resteroit la moindre trace de *Papisme*. On avoit attaché à ce terme une idée de conspiration, dont on étendoit le crime à tous ceux qui n'entroient pas dans les vuës des Wighs. Le flambeau de la guerre civile alloit se rallumer ; le Roi n'eut aucun moyen de l'étouffer, que la dissolution du Parlement & la convocation d'un autre à Oxfort, où les mêmes scènes recommencerent si promptement qu'il fallut presque aussitôt le dissoudre, de peur qu'à la

fin les Communes ne devinssent assez puissantes pour faire passer le Bill d'exclusion.

La dissolution de ce dernier Parlement fut un coup hardi de la part du Roi, & un triomphe pour tout son parti. La Nation en conçut plus de respect pour le Monarque, & le peuple en fut plus soumis à son autorité : le Clergé Anglican répandit & fortifia ces sentiments avec le plus grand zèle. Enfin la conjuration des *Papistes*, dont les ennemis de Charles avoient tiré de si grands avantages, devint, *dit M. Hume*, un problème. Cette légion de faux témoins & d'espions infidèles qui avoient été si bien accueillis, quand leurs dépositions autorisoient à verser le sang des Royalistes, étoit également disposée à flatter la Cour, quand elle eut pris le dessus. Ainsi les instruments qui avoient servi la haine des Wighs, s'offrirent

à ſervir la vengeance des Thoris. Les vils délateurs ſont une peſte publique : le parti qui les ſuſcite & les récompenſe, eſt toujours le plus mauvais des partis qui déchirent un Etat. Charles comprit donc enfin que les Factieux qu'il avoit laiſſés s'accréditer & ſe fortifier dans ſon Royaume, ne pourroient être regagnés en leur cédant le terrein, & que le ſeul moyen de ne les point craindre, étoit d'en venir à des coups d'autorité capables de les intimider eux-mêmes.

En 1683. on découvrit la *conſpiration des Proteſtants*, & *le complot de Rye-Houſe*. L'une étoit un projet de ſoulever tout le Royaume contre le gouvernement: l'autre étoit un deſſein formé d'aſſaſſiner le Roi. Le Duc de Monmouth & le Lord Schaftesbury étoient les Chefs de la conſpira-

tion ; le Colonel Rumſey étoit un des principaux auteurs du complot. Ces deux évenements attirerent encore une foule de ſanglantes exécutions. Les Hiſtoriens Proteſtants n'ont rien publié pour rendre ces complots auſſi douteux que la conſpiration des *Papiſtes*. M. Hume n'en a pu diſſimuler la réalité : il remarque que la *Couronne* en tira de grands avantages. Ces attentats, *dit l'Hiſtorien*, n'étoient plus dans le goût de la Nation : l'horreur qu'en avoit eue le peuple, ſe tourna contre le parti où s'étoient formés de ſi déteſtables projets.

L'Ecoſſe & l'Irlande ont fourni à cette Hiſtoire d'agréables digreſſions que nous n'avons pu placer dans notre extrait. En parlant de la paix qui régnoit en Irlande, pendant les troubles que cauſoient dans toute l'Angleterre ces faux bruits de *conſpirations papiſtiques*,

papiſtiques, M. Hume remarque qu'en Irlande les *Papiſtes*, quoique la plus nombreuſe partie de la nation, étoient les ſujets les plus ſoumis & les plus dociles, tandis qu'en Angleterre où *ils étoient à peine un contre-cent*, on veut qu'ils conſpiraſſent éternellement contre une Cour qui ne leur étoit pas contraire.

Charles II. ne ſongeoit qu'à regagner toute l'affection de ſon peuple, lorſqu'il mourut aſſez bruſquement. Quelques Hiſtoriens ennemis du Duc d'Yorck, l'ont ſoupçonné de n'avoir pas été innocent de cette mort : M. Hume plus équitable, quoique très-partial contre ce Prince, avoue que ce ſoupçon s'évanouit à la ſimple vue des circonſtances qui accompagnerent la mort du Monarque. Charles mourut dans la Communion Romaine : ſon frere publia un Ecrit où le Roi rendoit compte

des motifs qui l'avoient déterminé à préférer la Religion Catholique. M. Hume regarde la publication de cet Ecrit, comme une démarche où la politique fut moins conſultée que la piété, preſque toujours confondue dans cette Hiſtoire avec la *bigotterie.*

Dans la ſociété, Charles II. dit M. Hume, étoit le plus aimable & le plus ſéduiſant des hommes, *the moſt amiable and engaging of men.* Il aimoit à railler; mais en Prince bien élevé qui ne ſe permet aucun trait offenſant, *His love of raillery was ſo tempered with good breeding, that it was never offenſive.* Son penchant à la ſatyre étoit réprimé par une diſcrétion qui mettoit toujours ſes amis à l'abri de ſa malignité. Son ſavoir n'étoit point un ſavoir rafiné & ſublime, qu'on jalouſe & qu'on redoute dans la ſociété; c'étoit plutôt un ſavoir

aiſé, agréable, poli, qui ſe faiſoit chérir & rechercher, *His wit..... could not be ſaid ſo much to be very refined or elevated, qualities apt to beget jealouſy and apprehenſion in company, as to be a plain, gaining, well-bred, recommending kind of wit.* Dans la converſation, on étoit toujours ſi charmé d'entendre un Prince ſi affable & ſi communicatif, qu'en le quittant on étoit toujours content du Monarque & de ſoi-même, &c.

Dans les devoirs de la vie privée, ſans avoir été auſſi irréprochable, Charles, ſelon M. Hume, fut encore *au fond aſſez digne d'éloges :* c'étoit, *dit-il*, un époux civil & obligeant, un frere tendre, un pere indulgent, un bon Maître. Dans toutes les amitiés qui étoient de ſon choix, les ſentimens de ſa tendreſſe & de ſa reconnoiſſance ne furent jamais foibles; mais pour ſes Miniſtres

& ses Courtisans, il n'eut jamais d'affection sincère : il ne les croyoit attachés à son service que par l'intérêt : aussi de son côté, étoit-il toujours prêt à les sacrifier aux circonstances du temps & aux besoins de ses affaires. Voilà, continue notre Historien, tout l'éloge qu'on peut faire de Charles II. Dans tout le reste, on pourroit quelquefois excuser sa conduite ; mais on ne sçauroit gueres y applaudir, *the other parts of his conduct may admit of some apology, but can deserve small applause*. Sans thrône c'étoit un Prince arrangé, frugal, œconome : sur le Thrône ce fut un Roi prodigue, dissipé, négligent, *profuse, thoughtless, négligent.*

Pour finir ce caractère, M. H. nous représente Charles II. comme un Prince *qui ne sçut pas se faire honorer*, comme un Souverain *dangereux à son peuple*, par

ſon indifférence pour les intérêts de ſa nation, enfin comme un Roi dont l'adminiſtration expoſoit ſon Royaume à la *fureur des guerres civiles* & au péril des *invaſions étrangéres.* Quoique ce portrait ne ſoit pas flatté, il faut néanmoins ſçavoir gré à l'Auteur de n'avoir pas employé les couleurs dont ſe ſert le Docteur Brunet pour peindre le même Prince : couleurs ſombres, effrayantes, & telles que les choiſit l'Hiſtoire pour repréſenter l'Empereur Tibère.

Jacques II. Il ne faut pas s'attendre, que M. Hume, en écrivant l'Hiſtoire de ce regne, garde une exacte impartialité : il eſt trop prévenu d'une part contre la perſonne, la Cour, la Religion de Jacques II. de l'autre contre la France, Louis XIV. & toute eſpèce de zèle, pour que ſa plume ne répande pas dans cette Hiſtoire des traces de ſes préventions.

Malgré ses préjugés, il avoue que Jacques II. avoit les qualités essentielles d'un bon Citoyen & d'un bon Roi, *which form a good citizen....... a good Sovereing* : il avance même que *ses talens & ses vertus* auroient fait un *excellent Monarque*, s'il n'eût manqué ni d'égards, ni d'affection pour la Religion & la constitution de son Etat, *a due regard and affection to the Religion and constitution of his country.* Si M. Hume ne parle pas avec autant d'horreur qu'il le devroit, de la révolte & de l'invasion que firent de concert le Duc de Monmouth, & le Comte d'Argile, l'un en Angleterre, l'autre en Ecosse; au moins ne rejette-t-il pas tant sur Jacques II. que sur le premier Juge Jefferies, & sur le Colonel Kirke, ce qu'il y eut de trop cruel dans les exécutions qui suivirent la défaite & le supplice du Duc & du Comte,

On ſçait que les Wighs, qui avoient porté le Bill d'excluſion contre Jacques II. ont imaginé différents ſyſtêmes contradictoires, pour jetter des doutes ſur la naiſſance de ſes enfants dans l'intention de les exclure de la ſucceſſion, & principalement ſur les couches de la Reine d'Angleterre en 1688. M. Hume ne daigne pas entrer dans le détail des abſurdités qui démontrent la fauſſeté de ces ſyſtêmes, & la noirceur des calomnies dont on les a voulu étayer : il ſe contente de rejetter ces ſoupçons avec mépris, & de les traiter d'*intolérables*. Il n'a pas eu le courage de s'élever avec l'énergie dont il eſt ſi capable, contre l'intrigue du gendre qui déthrôna ſon beau pere, c'eſt-à-dire, du Prince d'Orange Guillaume III. qui les armes à la main uſurpa la Couronne de Jacques II. & chaſſa de ſon Royaume un

Monarque dont il avoit épouſé la fille.

Quoi qu'il en ſoit, parmi les Hiſtoriens Proteſtans qui ont écrit l'Hiſtoire d'Angleterre du dernier ſiècle, M. Hume, eſt encore le moins partial contre l'Egliſe de Rome, & pour les ſectes de la Réforme ; c'eſt un mérite dont on doit lui tenir compte. Mais ce qui attache & ce qui intéreſſe le plus dans ſon Hiſtoire ; c'eſt la beauté du ſtile, la vérité de pluſieurs caractères, & l'abondance des réfléxions utiles qu'elle ſuggère à tout Lecteur judicieux.

ARTICLE XXI.

HISTOIRE DES MATHÉMATIQUES, dans laquelle on rend compte de leurs progrès, depuis leur origine jusqu'à nos jours; où l'on expose le tableau & le développement des principales découvertes, les contestations qu'elles ont fait naître, & les principaux traits de la vie des Mathématiciens les plus célèbres. Par M. Montucla, de l'Académie Royale des Sciences & Belles-Lettres de Prusse. (Deux Volumes *in*-4°.) *A Paris, chez Jombert, rue Dauphine, &c.* M. DCC. LVIII.

LE Chancelier Bacon désiroit ardemment qu'on écrivît l'Histoire Littéraire; il disoit que sans cette Histoire, celle du genre hu-

main ſeroit toujours comme la *ſtatue de Polyphème* à laquelle on auroit arraché l'œil ; c'eſt-à-dire, qui manqueroit de ce qu'il y a de plus animé, de plus parlant, de plus *caractériſtique* dans une figure. Nous ne changeons rien à cette ſimilitude qui eſt peut-être giganteſque comme la Statue de Polyphème, mais elle a toujours l'avantage d'exprimer une grande vérité.

L'Hiſtoire du monde ſeroit en effet comme une ſtatue tronquée & défigurée, ſans l'Hiſtoire de l'Eſprit humain, laquelle n'eſt autre choſe que l'Hiſtoire des Sciences, des Lettres & des Arts : car ce ſont là les trois objets, ſur leſquels l'eſprit de l'homme s'eſt exercé & s'exerce depuis qu'il exiſte : ce ſont ces trois objets qui font connoître ſes facultés, ſa force, ſon activité, ſa hardieſſe, ſon étendue ; & il faut dire auſſi

ſes écarts, ſa témérité, ſes folies. Mais ceci entre pareillement dans l'Hiſtoire de l'Eſprit, & ſert à prouver que cette puiſſance, dont nous nous prévalons ſi fort, a ſes bornes, ſes écueils; ſes devoirs par conſéquent, dont le premier & le principal eſt de reconnoître qu'elle diffère eſſentiellement de l'Eſprit incréé qui fait tout ſans exception, ſans meſure, ſans travail, ſans viciſſitude.

Si le Chancelier Bacon avoit vécu de nos jours, il auroit vu ſes deſirs accomplis. L'Hiſtoire littéraire a occupé beaucoup de bons Eſprits & de plumes ſavantes. Quelle eſt la Science, quel eſt l'Art, quelle eſt la partie des Belles-Lettres dont on n'ait pas recherché l'origine, les progrès, les révolutions, les ſuccès & les diſgraces, les temps de guerre & de paix, d'obſcurité & d'éclat, de chute & de renaiſſance?

M. Montucla ferme, en quelque ſorte, la marche par l'entrepriſe qui auroit dû la commencer ; par l'Hiſtoire des Mathématiques, c'eſt-à-dire des Sciences proprement dites, des connoiſſances qu'on appelle exactes, démontrées, infaillibles. En divers temps, on avoit écrit quelque choſe ſur ces matières, mais c'étoient des eſſais, des productions informes. Notre Auteur énonce, dans ſa Préface, les Ouvrages principaux qui ont préludé au ſien ; il s'en eſt ſervi, parce que, quand on eſt en train de faire des recherches, on ne néglige rien, on s'attache à tout, on ſe flatte de trouver des ſecours par-tout. L'Imagination du moins ſe contente, & l'on ſe met à l'abri de la crainte d'oublier des choſes eſſentielles, ou du reproche d'avoir mépriſé les lumières des Devanciers.

Toute la Bibliographie Mathé-

matique a donc été consultée, mais au fond, elle a été presque inutile pour les grands traits de cette Histoire, & notre Auteur sera toujours l'Historien des Mathématiques, c'est-à-dire le Chef de l'entreprise & le Conquérant de cette terre inconnue. Bacon eût fait d'autant plus d'accueil à cet Ouvrage qu'il y auroit remarqué presque tout son plan, quoique tracé par lui plus en grand pour toutes les Sciences & tous les Arts. On pourroit relire le Chap. 4e du second Livre de l'*Accroissement des Sciences*, & le comparer avec la distribution de cette Histoire des Mathématiques. On verroit que Bacon désiroit sur-tout qu'on prît chaque Science dans le point précis de son origine, & qu'on en conduisît le fil dans l'étendue de tous les siècles, pour faire voir tout ce qu'elle a été en elle-même, & par rapport à ceux qui l'ont

cultivée, protégée, ou même dégradée, perſécutée; pour donner, en un mot, tout le ſpectacle de ſa fortune.

Or voilà ce qu'exécute M. Montucla dans le diſtrict des Mathématiques, & nous rendrons compte de ſon travail qui eſt grand. Ici nous ne préſenterons que quelques traits de ſon *Diſcours préliminaire ſur la nature, les diviſions & l'utilité des Mathématiques.*

On eſt aſſez prévenu en faveur des Mathématiques, pour croire qu'elles ſont ainſi appellées en conſidération de leur excellence. On prétend que ce ſont les *Sciences* proprement dites, & que les Anciens leur ont donné très-à-propos le nom qui exprime leur caractère de certitude, d'élévation, de diſtinction : ce ſont les *Mathématiques*, dit-on ; ce ſont les Sciences, les Connoiſſances qui méritent le

plus les attentions & les travaux de l'Esprit humain.

Notre Auteur n'est pas tout-à-fait de ce sentiment. Il trouve cette Etymologie trop peu fondée en origine, & trop peu autorisée des Anciens. Cependant il nous semble que, selon Aulu-Gelle *, l'Antiquité donna le nom de *Mathémathiques*, à la Géomètrie, à la Gnomonique, à la Musique, & à toutes les Connoissances supérieures, *Disciplinas altiores* : preuve assez évidente qu'on fit choix de ce nom, pour exprimer le haut dégré d'estime dont jouissoient ces Sciences, & toutes les Mathématiques en général. Nous nous ressouvenons aussi que Platon attribuoit spécialement aux Mathématiques le privilège d'appartenir à l'Esprit, d'occuper la pensée, de n'avoir nul besoin des opérations

---

* *Lib.* 1. *Cap.* 9.

de la main : diſtinction ſublime ; & qui avoit fait naître, ſans doute, le nom dont ces Sciences étoient décorées.

Mais quoiqu'il en ſoit, l'obſervation de M. Montucla marque toujours ſa bonne foi, & le deſir qu'il a de traiter la matière ſans partialité. Il donne, dans la ſuite de ſon Diſcours préliminaire, quelques moments à la définition des Mathématiques, à leur nature ou leurs objets, à leur diviſion ou leurs différentes branches ; après quoi il en vient aux éloges qu'elles ont reçus, dans tous les temps, des meilleurs Eſprits & des plus grands Philoſophes. Cet Article n'auroit preſque pas beſoin de preuve, s'il ne s'étoit trouvé quelques hommes de mérite, & quantité d'Ecrivains de mauvaiſe humeur, qui ont paru négliger ou même déprimer les Mathématiques.

Socrate, par exemple, disoit que, » quand on sait assez de Géomè- » trie pour mesurer son champ, » assez d'Astronomie pour connoî- » tre les heures & les temps, pour » se conduire dans les voyages de » terre & de mer, on ne doit pas » affecter un savoir plus profond. « Cependant est ce là une objection contre la Géomètrie & contre l'Astronomie ? Si l'on étend ainsi l'étude & les usages de ces Sciences à tout ce qui regarde les besoins de la société, n'est-ce pas les laisser jouir encore d'une grande considération ? Celui qui saura mesurer toutes les terres qui sont ou peuvent être en la possession des hommes, qui pourra diriger tous les voyages terrestres & maritimes, sera-t-il un Géomètre & un Astronome médiocre ? Tel est le résultat de la pensée à laquelle s'attache d'abord notre Auteur. Bientôt il y ajoûte une autre

observation prise du motif qui faisoit parler Socrate. Ce Philosophe préféroit la Morale à tout; il craignoit que le temps donné aux Mathématiques ne fût un larcin fait à la Science des Mœurs, & au soin de la perfection dont l'homme doit être si jaloux : c'est véritablement là son idée dans l'Ouvrage de Xénophon, où nous lisons le trait cité plus haut. M. Montucla ne blâme point ces vuës, il convient que la Philosophie morale est *la premiere & la plus essentielle*, mais il voudroit tempérer l'austérité de Socrate, & laisser à l'homme l'étude, même profonde, des Mathématiques; il la trouve au moins utile pour occuper, amuser, enrichir l'Esprit humain. D'ailleurs il observe que Socrate qui paroît si rigide chez Xénophon, se prête volontiers à l'éloge des Mathématiques dans les Ouvrages de Platon. Et

cette remarque eſt encore très-juſte. Pour peu qu'on ait lu les Dialogues de ce dernier Philoſophe, on y aura rencontré preſque par-tout Socrate exaltant la Géomètrie, l'Arithmétique, la Muſique, &c. d'où l'on pourroit conclure qu'en ce point Platon contrarie Xénophon ; & que ces deux Diſciples de Socrate, toujours ennemis & jaloux l'un de l'autre, ont pris à tâche de ne ſe point accorder ſur les ſentiments de leur Maître à l'égard des Mathématiques. Cette petite mention des rivalités de ces deux illuſtres Grecs, n'eſt point à négliger dans un point de critique tel que celui-ci.

Les Mathématiques ont eu pour adverſaires une foule de Sceptiques, tels que Pyrrhon, Sextus Empiricus, Ariſtippe, & dans ces derniers temps, Hobbes, Bayle, avec une eſpèce d'illuminé, nom-

mé Pierre Poiret *, qui mourut en 1719, après avoir été Ministre dans plusieurs Villes Protestantes, & s'être fait l'Editeur des Œuvres d'Antoinette Bourignon. Notre Auteur dit un petit mot à chacun de ces personnages. Par exemple, » Quel est l'homme raisonnable » qui ne rira des prétentions ab- » surdes d'Empiricus, lorsqu'il en- » treprend de prouver contre les » Géomètres qu'il n'y a ni corps, » ni étendue ; contre les Arithmé- » ticiens, qu'il n'y a pas même » de nombre ; contre les Musi- » ciens, qu'il n'y a point de son ? » L'exposition seule de ces para- » doxes ridicules suffit pour les » réfuter. «

Bien des gens qui n'étoient pas

* Sur ce personnage, on peut voir une bonne Notice dans le quatrième Tome de l'Histoire de la Philosophie par Brucker.

Sceptiques, ont reproché aux Mathématiciens de s'exercer ſur des objets qui n'exiſtent point & qui ne peuvent exiſter ; ſur des lignes ſans largeur, des ſurfaces ſans profondeur, des points ſans longueur, largeur, ni épaiſſeur. On a formé beaucoup de difficultés contre le plan parfait, le cercle parfait, la ſphère parfaite, &c. Mais il y a long-temps auſſi que ces attaques ont été repouſſées ; qu'on a montré le vrai but des Mathématiques, qui eſt de conſidérer les rapports de grandeur ou de nombre indépendamment de la nature & de l'exiſtence phyſique des corps. Ces choſes ont été rebattues cent fois ; s'il reſtoit encore quelque nuage à cet égard, le Diſcours de M. Montucla acheveroit de le diſſiper.

Cet Auteur combat un autre adverſaire des Mathématiques ; ſavoir, le fameux Abbé Desfon-

taines, qui a écrit quelque part que les ſiècles de Barbarie ont poſſédé des Mathématiciens, & que ceux qui ont le mieux réuſſi dans les Mathématiques, ont toujours été *les plus âgés*, ou les plus laborieux. Nous diſons ſur la foi de M. Montucla que l'Abbé *a écrit* cela *quelque part*, ſans qu'il nous ſoit facile d'articuler les endroits de ſes Ouvrages, où il s'eſt exprimé de cette manière. En particulier, nous nous reſſouvenons ſimplement que, dans le 33e Volume de ſes *Obſervations*, on trouve un mot de critique ſur le Diſcours de M. l'Abbé de la Chapelle touchant l'étude des Mathématiques. Cet Auteur, d'ailleurs très-eſtimable, prétendoit qu'Euclide *peut être étudié à ſix ans.* Sur quoi l'Ariſtarque témoignoit que, généralement parlant, il ne croyoit pas la choſe pratiquable; que d'ailleurs l'étude de la Géomètrie à ſix ans

rendroit un enfant rêveur : ce qui n'eſt point le caractère propre de cet âge ; qu'il valoit mieux conſacrer ces tendres années à l'ornement de la mémoire, aux exercices légers & agréables de l'eſprit. Le même Critique ajoûtoit que les Géomètres manquoient d'ordinaire d'*invention* & d'*agrément*, que leur *imagination* étoit *ſtérile* & *peſante* ; mais il avouoit que cette régle n'eſt nullement générale ; il convenoit que de très - beaux Eſprits avoient été Géomètres, & il citoit en preuve Pythagore, Platon, Paſcal, Mallebranche, &c. Il rendoit juſtice ſur le même pied d'eſtime & de conſidération à pluſieurs Géomètres de ſa connoiſſance, *dont l'imagination étoit vive & gaie, & qui raiſonnoient fort bien ſur tout.*

Comme M. Montucla attaque très-vivement cet Ecrivain célèbre en ſon temps, & bien plus aiſé à

vaincre douze ans après sa mort, que quand il tenoit le timon de la Critique, nous avons dû, ce semble, remettre sous les yeux du Lecteur les pensées qu'il a eues sur les Mathématiques vers la fin de sa vie.* Ensuite nous convenons, que, si cet Abbé a prétendu donner la palme dans ce genre d'étude *aux plus âgés & aux plus laborieux*, indépendamment de leur génie & de leurs dispositions naturelles, il est tombé dans une très-grande illusion ; il a dit une chose très-réfutée par le bon sens & par l'expérience. Qu'il ait soûtenu que le commun des enfants de six ans ne pouvoit entendre Euclide, c'est peut-être une vérité ; mais qu'il n'ait voulu reconnoître pour grands Mathématiciens que

* Cet endroit des Observations est du mois de Juillet 1743, & l'Abbé est mort sur la fin de 1745.

ceux

ceux avoient vieilli dans l'exercice des Mathématiques, c'eſt un égarement de ſa part ; & l'on voit la diſtance énorme qui ſépare ces deux propoſitions : *La plûpart des hommes ne peuvent être Géomètres à ſix ans ; & la plûpart des hommes ne ſont grands Géomètres que quand ils ſont vieux.*

Nous convenons auſſi, avec M. Montucla, que les Mathématiciens des ſiècles de barbares ne furent point auſſi habiles que l'ont été ceux qu'on a vu paroître depuis la renaiſſance des Lettres. L'Abbé Desfontaines auroit-il pu penſer qu'Alçuin & Gerbert égaloient pour le ſavoir Deſcartes & Newton ? Cela n'eſt pas probable ; mais ce qu'il a pu dire, c'eſt que le génie eſt de tous les temps ; qu'au milieu de cette nuit profonde qui enveloppoit les eſprits & les talents, il y eut des hommes capables d'inventer, de per-

fectionner ; dignes ; en un mot, de tenir un rang dans l'Hiſtoire des Sciences & des Arts. Eh ! qui refuſeroit aux Maçons qui conſtruiſirent nos belles Cathédrales Gothiques, la gloire d'avoir été verſés dans beaucoup de belles parties des Mathématiques, dans l'art de dreſſer & d'employer les machines, dans la coupe des pierres &c ? Qui ne ſait que ces temps ſi obſcurs donnerent naiſſance à quantité de découvertes qui ont extrêmement enrichi les Arts ; par exemple, aux Moulins-à-vent, aux Notes de Muſique, à la Poudre à Canon, à l'Imprimerie, à la Peinture à l'Huile, à la Gravure en Taille-douce, &c.

Ces Obſervations, au reſte, M. Montucla les place ou les indique dans ſon Diſcours ; & il y ajoûte une vérité très-certaine : c'eſt que *preſque toujours les hommes célèbres dans la Littérature*

& ceux qui l'ont été dans les Mathématiques, ont vécu en même temps. Les partiſans des Lettres diſent que les Mathématiques ont cette obligation en partie aux lumières, à l'activité, à l'émulation que la Littérature met dans les Eſprits : on pourroit voir à ce ſujet le beau Diſcours de M. de Foncemagne à la tête du XVI^e^ Volume de l'Académie Royale des Belles-Lettres. Mais notre Auteur prétend tourner ſon Obſervation contre l'Abbé Desfontaines qui ſembloit refuſer la gloire de *l'invention*, de *l'agrément*, des richeſſes de l'imagination aux Géomètres & aux autres Mathématiciens. Si cependant on vouloit s'entendre, toute cette controverſe pourroit ſe pacifier. L'Abbé ne nie point qu'il n'y ait eu & qu'il n'y ait encore de très-beaux Eſprits parmi les Géomètres, il parle ſimplement de ce qu'on remarque

dans le cours ordinaire des choſes. Ira-t-on, en effet, chercher les Poëtes, les élégants Ecrivains, les Orateurs véhéments parmi des hommes occupés ſans ceſſe de ſpéculations Mathématiques? Non, ſans doute. Pour une douzaine de beaux Eſprits, tels que Fontenelle & Mallebranche, qui allierent le mérite d'une imagination vive & ornée à l'étude des Sciences abſtraites, on trouvera cent Mathématiciens qui, ſans ceſſer d'être fort eſtimables, ne tireront que des lignes & ne formeront que des calculs; qui ſeront peu ſenſibles aux ouvrages de goût & aux productions agréables: témoin ce bon Géomètre qui, après la lecture de la premiére Scène de l'Iphigènie de Racine, dit: *Qu'eſt-ce que cela prouve?* & jetta le Livre comme totalement frivole & inutile.

Il y a néanmoins un reproche

bien ſérieux à faire au fameux Cenſeur, qui s'attire ici l'animadverſion de notre Hiſtorien; & nous ſommes ſurpris que celui-ci ſupprime une accuſation ſi raiſonnable. L'Abbé dit, en parlant de la plûpart des Géomètres, que *leur jugement eſt fort médiocre* ; & cela n'eſt pas vrai; à moins qu'on n'entende par le terme de *jugement* la ſcience des affaires & les manèges de la Politique: car ſouvent les perſonnes de cette profeſſion ſont très-bornées dans ces deux objets. Ce ſont des hommes ſimples, ſans ambition, ſans prétentions, ſans artifice: ce qui eſt bien plus le ſujet d'un Eloge que d'une Obſervation critique. Mais enfin le terme de *jugement* eſt fort impropre ſi l'on lui donne cette interprétation. L'Abbé Desfontaines eſt donc ici en faute; & il y eſt de même, s'il a voulu obſcurcir la gloire des Mathémati-

ques, s'il a prétendu établir ſur leurs ruines l'Empire des Belles-Lettres. Nous doutons encore que telle ait été ſa penſée.

En tout cas, nous embraſſons, comme un principe plein de ſageſſe, cette maxime de M. de Foncemagne dans le Diſcours déja cité. » Les Lettres, *dit-il*, ne ſont » point indignes de partager la » faveur publique avec les Sciences exactes, à qui nous n'avons » pas l'injuſtice de diſputer, par » repréſailles, le droit d'y avoir » part. En adoptant excluſivement » un des deux genres, on agiroit » tout-à-la fois contre le vœu de » la nature, qui n'a diviſé ſes dons » que pour multiplier les talents; » contre le bien général de la » ſociété, à qui il importe que » toutes les eſpèces de connoiſ- » ſances ſoient en honneur, que » tous les Arts fleuriſſent, que tous » les Citoyens s'efforcent de ſe

» rendre utiles ; contre l'intérêt
» même des Sciences qui, indé-
» pendamment des ſecours qu'el-
» les peuvent recevoir des Lettres,
» leur doivent, pour le moins,
» l'art de compoſer & d'écrire. «

Au reſte, c'eſt un avantage pour l'*Hiſtoire des Mathématiques*, qui fait le ſujet de notre Analyſe, que l'Abbé Desfontaines ſe ſoit trouvé vis-à-vis de M. Montucla. Celui-ci s'eſt animé, a monté ſon ton, a traité vivement ce point de controverſe ; & il a prouvé qu'il n'étoit point dans le cas de ces Géomètres qui ont *l'imagination ſtérile & peſante* : en quoi il a fait le bien & de ſa Profeſſion, & de ſon Livre, & de ſes Lecteurs. Il termine ſon Diſcours préliminaire par les utilités ſenſibles & bien conſtatées des Mathématiques ; il fait voir com-

bien la Géomètrie, l'Arithmétique, la Méchanique, l'Hydraulique, l'Aſtronomie, la Géographie, la Navigation &c. contribuent au bonheur & aux agréments de la ſociété. C'en eſt aſſez ſur ce premier morceau, qui annonce très-bien la nouvelle *Hiſtoire des Mathématiques.* Nous reviendrons à cet Ouvrage qui mérite toutes ſortes d'attentions de la part des Journaux littéraires & du Public.

ARTICLE XXII.

LA NOBLESSE telle qu'elle doit être, &c. A Paris, chez Lottin l'aîné, rue S. Jacques, 1758. (*In*-12. pages 232.)

LA controverſe politique qui s'eſt élevée au ſujet de la Nobleſſe pauvre & des moyens propres à la tirer de ſon inaction, aura le ſort de quantité d'autres. Après s'être jetté dans les extrémités diamètralement oppoſées, on ſe rapprochera, on en reviendra à ce juſte milieu, où d'ordinaire ſe trouve la vérité, auſſi-bien que la vertu :

> Virtus eſt medium vitiorum & utrinque reductum.

L'Ouvrage que nous annonçons est dans ce goût de conciliation ; c'est comme un Médiateur entre les deux Auteurs de la *Noblesse commerçante* & de la *Noblesse militaire*. Il rend hommage à leurs talents & à leurs lumières : il est charmé de leur zèle patriotique : il adopte leurs vuës à certains égards ; mais il y a cette différence qu'il participe beaucoup plus de celui-ci que de celui-là.

Des deux Parties, en quoi consiste sa Dissertation, la premiére fait voir que le Commerce ne peut ni ne doit être, en façon quelconque, l'objet direct & principal de la brave Noblesse Françoise. Si cet homme, dit-on, (l'Auteur de la *Noblesse Commerçante*) qui invite tous ces pauvres Gentilshommes altérés à *étancher leur soif dans les eaux vives du Commerce..... dans cette piscine*

salutaire, » eût vu le Commerce
» ailleurs que dans son Cabinet;
» s'il entendoit, dans les Villes les
» plus commerçantes, les Mar-
» chands se plaindre sans cesse de
» la difficulté des affaires ; s'il leur
» entendoit dire que l'industrie est
» poussée à bout ; que trop de gens
» s'en mêlent ; qu'il n'y a plus de
» fortune à faire, offriroit-il encore
» à la Noblesse le parti du Com-
» merce, comme le plus sûr moyen
» de sortir de sa misère ?... Tout
» près de cette *piscine salutaire*,
» il y a cent mille malades de la
» soif de l'or, qui s'y précipite-
» ront avant que la pauvre No-
» blesse paralytique ait fait le
» moindre mouvement pour y
» descendre. «

Le Panégyriste du Commerce y avoit vu une espèce de gloire, dont l'Auteur anonyme ne paroît pas fort touché. *Y a-t-il de la gloire dans le Commerce ?* lui

demande-t-on, comme s'il étoit permis d'en douter. *N'y a-t-il point de place au Temple de Mémoire pour les gros Marchands ?* L'Auteur demande à son tour : » En bonne foi, y a-t-il grande » matière de louanges dans un » Héros de Commerce, qui n'a » acquis ce titre que par la plus » fine ruse, & par l'adresse avec » laquelle il a su, dans une con- » joncture favorable, attirer dans » ses coffres tout l'argent de sa » Province ; qui, à la faveur d'un » crédit établi sur un luxe éblouis- » sant, a enlevé toute une mar- » chandise de même espèce, en a » rempli ses Magasins, & l'a re- » vendue ensuite en très-dèshon- » nête monopole, lorsque des be- » soins pressants ont forcé le Public » de recourir à lui ? &c. « Il continue sur le même ton, & s'il étoit Poëte, *dit-il*, ce n'est pas pour chanter des Vers à la louange des *Héros* Marchands.

N'outre-t-il point un peu? On conviendra ſans peine avec lui que l'art d'amaſſer, *quocunque modo rem*, n'eſt pas un titre fort ſolide pour ſe faire inſcrire dans les faſtes de l'immortalité; mais n'y aura-t-il point de privilège en faveur de certains Négocians; par exemple, de ceux dont la Science maritime auroit découvert quelque plage inconnue, auroit perfectionné la navigation ou la conſtruction; de ceux dont l'induſtrie auroit ouvert quelque nouvelle veine, ou étendu quelque nouvelle branche de Commerce; de ceux dont la généroſité auroit, dans un temps de beſoin, fourni ou avancé des fonds à l'Etat, dont les Fabriques & les Manufactures auroient heureuſement détourné ſur leur patrie des rivières ou du moins des ruiſſeaux d'or & d'argent, qui ſans cela paſſoient à l'ennemi; de ceux qui auroient

ſoûtenu de leur crédit & de leur bourſe l'honneur de la Nation, les entrepriſes de la Religion? &c. Samon, ancien Roi des Avares, Cartier & Jacques Cœur en France; ailleurs les Fugger, les Colomb, les Gama, les Drake, tant d'autres qui n'étoient, au fond, que des Marchands *parvenus*, n'auroient-ils aucun droit d'être comptés parmi les *Illuſtres?* S'ils ſont en petit nombre, le petit nombre même rend l'exception plus glorieuſe pour eux.

Quoiqu'il en ſoit, on ne veut point ici de cette gloire pour nos Gentilshommes. Celle que ſe propoſe un Noble, eſt d'un ordre tout-à-fait différent. Chez nous, un Roturier prendra fort bien l'eſprit militaire, & les exemples n'en ſont pas rares; notre Nobleſſe ne ſauroit prendre l'eſprit du Commerce, & le *tant pour cent* ne ſera jamais ſa deviſe. C'eſt un bon-

heur, au reste : si le goût du trafic & de l'aisance, qui marche à sa suite, s'introduisoit une fois parmi elle, si ce goût contagieux se transmettoit au simple Bourgeois, comme il arriveroit, sans doute, » le Royaume deviendroit donc » insensiblement un Royaume de » Marchands, & se reposant de sa » sûreté sur des troupes étrangè- » res, (comme autrefois les Car- » thaginois & aujourd'hui les Hol- » landois) ne seroit-il pas en » danger de devenir la proie des » Nations guerrières qui l'environ- » neroient ? &c. « Il faut considérer, en tout systême, l'intérêt de l'Etat.

C'est en vain, *poursuit-on*, qu'on nous oppose l'Angleterre, qui s'est rendue si formidable par son Commerce du dedans & du dehors : Commerce où la Noblesse entre pour beaucoup sans déroger à sa qualité. L'induction qu'on en

voudroit tirer, n'eſt du tout point juſte. L'Angleterre eſt une Iſle, un composé d'Iſles ; quelle parité veut-on mettre entre une Puiſſance, ſituée au milieu des eaux, & qui, conſéquemment, ne peut attendre que des eaux ſa réputation & ſon abondance, & un Royaume, tel que la France, entouré de Nations ſouvent jalouſes, ſouvent ennemies ? » Mais ſi une » ſimple Langue de terre uniſ- » ſoit l'Angleterre au Continent, » croyez qu'elle ne ſeroit pas ſi » commerçante, & qu'elle ne fe- » roit pas flotter toutes ſes forces. » Croyez auſſi qu'elle n'auroit pas » oſé inſulter notre Pavillon en » pleine paix. Si les Bataillons » François euſſent pu aller à pied » lui en demander raiſon, elle » s'en ſeroit bien gardée. « L'Auteur s'anime ici contre l'injuſtice Angloiſe, & ſa chaleur pourra ſembler pardonnable à d'autres même qu'à des François.

On nous répète avec emphaſe, que le Commerce amène l'Abondance, que l'Abondance favoriſe la Population. Cette abondance de denrées ſuperflues & ſouvent nuiſibles, n'eſt-ce pas cela même qui

> N'a fait qu'augmenter nos misères
> En multipliant nos beſoins ?

N'eſt-ce pas ce qui produit le luxe, & à ſa ſuite la dépopulation ? L'Auteur, en cet endroit, peint au naturel les triſtes effets de ce luxe qui trouve aujourd'hui tant de patrons, & s'éleve avec force contre nos Philoſophes modernes qui, en dépit du ſentiment commun, de l'expérience, de la preſcription, non-ſeulement l'excuſent, mais le préconiſent ce luxe, *le deſtructeur*, à les entendre, *de la pareſſe & de l'oiſiveté.* » O, eſprits clair-voyants, *leur* » *dit-on*, lumières des hommes,

» dignes Apologiſtes du luxe ! C'é-
» toit donc à vous qu'il étoit ré-
» ſervé de déſabuſer l'univers ſur
» l'illuſion où il étoit ; de le faire
» revenir de l'idée fauſſe qu'il avoit
» conçue d'un vice qu'il avoit re-
» gardé juſqu'à ce jour, comme le
» plus fatal qui pût ſe gliſſer dans
» un Empire. C'étoit vous qui
» deviez faire appercevoir à nos
» Souverains la bévuë qu'ils ont
» faite, lorſqu'ils ont voulu, par
» des réglements, en empêcher
» le progrès..... Félicitez vous de
» ce que l'évènement n'a pas ré-
» pondu à leurs intentions, &
» voyez avec complaiſance les
» progrès admirables que le luxe
» fait tous les jours &c. « On vient
enſuite à un détail que nous ne
pouvons ſuivre, des maux engen-
drés par le luxe dans les Etats,
dans les Familles, dans les Mœurs.
Il rend ſenſible à ceux dont l'opu-
lence n'a pas encore ſéduit la rai-

ſon, que le luxe n'eſt pas *un mot ſans idée préciſe... ni l'objet d'une infinité de vagues déclamations, qui partent moins d'une ſaine connoiſſance, ou d'une ſage ſevérité de mœurs, que d'un eſprit chagrin & envieux*; il fait voir que c'eſt un fléau véritable, un germe de corruption, & le prognoſtic infaillible de la décadence d'un Royaume.

Produit par l'abondance, le luxe, à ſon tour, cauſe la dépopulation. Notre Hiſtoire en fournit la premiére preuve. » Sous le » Regne de Charles IX. la France, » qui n'avoit pas, à beaucoup près, » l'étendue qu'elle a aujourd'hui, » renfermoit vingt millions d'ha- » bitants..... & le Commerce étoit » ſi borné, qu'il étoit compté pour » peu de choſe..... Environ cent » ans après, ſuivant le calcul de » M. de Vauban, il ne s'en trou- » voit plus que dix-neuf mil-

» lions ; . . . Alors, ſous Louis XIV. » le Commerce qui occupoit beaucoup le Miniſtère, avoit déja fait » de grands progrès... Aujourd'hui » nous n'en comptons plus que » dix-ſept à dix-huit millions..... & » le Commerce eſt certainement » bien plus étendu que ſous le » dernier Regne..... voilà un pro- » grès bien ſuivi en dépopula- » tion..... Sur ce ſimple Expoſé » peut-on promettre un remède » à ce mal dans l'augmentation » du Commerce ? « Nous conviendrons avec l'Auteur que le Commerce n'a pas peu contribué à cette diminution ; mais il nous permettra de lui remontrer 1° Que l'exactitude de cette récenſion faite ſous Charles IX. eſt fort équivoque : 2° Que pluſieurs autres cauſes ont concouru au même effet, les longues guerres, les grandes armées, l'uſage des épiceries, les calamités, &c.

Auſſi ne ſe borne-t-il pas aux ſeuls faits ; il prouve fort bien que le luxe eſt l'ennemi mortel du mariage, dont il détourne & qu'il corrompt. Tout cet Article eſt touché avec force, & ne ſemble pas éloigné de la démonſtration. Le Commerce n'eſt donc point le fait de la pauvre Nobleſſe : ſi l'on l'y applique, il ne peut que préjudicier à tout le Royaume & à elle-même : c'eſt la concluſion.

Il s'agit cependant de l'occuper utilement cette Nobleſſe oiſive & malheureuſe : c'eſt à en fournir les moyens qu'eſt deſtinée la ſeconde Partie. On veut bien lui permettre une ſorte de petit Commerce, mais indirect & paſſager : voici l'eſquiſſe de tout le ſyſtême. La Marine commerçante ſeroit comme le berceau de la Marine guerrière. » Au lieu de monter d'abord » ſur les Vaiſſeaux de guerre en » qualité d'Elèves, ſous le nom

» de *Garde-Marines*, je penſe qu'il
» faudroit que nos Gentilshommes
» fiſſent leur apprentiſſage ſur les
» Vaiſſeaux Marchands, & qu'ils
» ne puſſent paſſer ſur les Vaiſ-
» ſeaux du Roi, même en qualité
» de derniers Officiers, qu'après
» être parvenus au grade de Capi-
» taine de Vaiſſeau Marchand. Il
» eſt à propos que dès qu'ils ſeront
» claſſés, l'uniforme de la Marine
» les diſtingue, & qu'on les recon-
» noiſſe pour Officiers de Marine
» de l'Etat : on peut même mar-
» quer par quelques différences,
» dans cet uniforme, les grades
» où chacun ſera parvenu, comme
» d'Enſeigne, de Lieutenant, de
» Capitaine. Ce dernier étant le
» plus élevé de la Marine Mar-
» chande, je ſerois d'avis qu'en y
» montant on fût pourvu du Bre-
» vet d'Enſeigne de Vaiſſeau du
» Roi ; & qu'après un certain
» nombre de voyages faits en cette

» qualité, que le Gouvernement
» fixeroit, comme il le jugeroit
» à propos, on en fût tiré pour
» paſſer ſur les Vaiſſeaux de guerre
» & y ſervir en qualité d'Enſeigne,
» dont on auroit déja reçu le Bre-
» vet, en montant au grade de
» Capitaine dans la Marine Mar-
» chande, &c.

L'Auteur montre fort bien les avantages de cette méthode. Nos jeunes Officiers ainſi formés, ſeroient au-fait des mers, des parages, des ports, des écueils, du pilotage, de la manœuvre & de tout le ſervice de mer. Ils connoîtroient les Matelots; ils ſeroient faits à l'air & à l'allure de la Marine. Ils porteroient leur expérience ſur les Vaiſſeaux de Roi. Leur intrépidité rendroit nos Corſaires & nos ſimples Vaiſſeaux Marchands bien plus reſpectables. Ajoûtons que leur éducation ne coûteroit rien. On les ſuppoſe

défrayés, & touchant même quelques légers appointements. D'ailleurs qui les empêche de faire un petit commerce innocent par voie de *pacotille* ou de commiſſion, qui, ſans leur donner l'opulence, les mettra plus au large? &c. Voilà le beau côté: voyons le revers.

D'abord qui réduira jamais les Nobles riches, les Nobles diſtingués, à faire le ſervice Marchand, à ſe mettre aux gages d'un homme aſſez ſouvent de baſſe extraction, ſans mœurs, ſans manières? C'eſt ce qu'on obtiendra à peine des Gentilshommes les plus indigents. Il faudra donc établir alors comme deux écoles pour la Marine, l'une pour les riches, l'autre pour les pauvres: qui n'en voit pas les inconvénients? Enſuite le moyen d'entretenir la bonne intelligence entre l'Officier noble & le Propriétaire du Navire Marchand? Celui-ci qui nourrira l'autre

&

& qui le payera, voudra le dominer, & l'autre le souffrira-t-il? Enfin il est mille occurrences où il faut que le Capitaine du Vaisseau Marchand en soit le Facteur. Notre Officier eût-il tous les talents propres à ces détails, daignera-t-il s'y assujettir? Qu'il s'y assujettisse, le voilà tombé dans l'écueil qu'on veut fuir : voilà l'appas du lucre, qui bientôt chasse le desir de la gloire : le voilà Commerçant, & non plus Guerrier. Quant à tracer des plans & des systêmes, ne vaut-il pas mieux faire de nos pauvres Gentilshommes des Régiments nobles de Marine? Nous proposons, les Experts jugeront.

Le service de Terre souffre moins de difficultés. Posons avec l'Auteur que le Corps de la Noblesse Françoise monte à 400 mille hommes. Il en sépare la moitié

(c'est un peu trop peut-être) pour l'Eglise, la Robbe, la Marine, à quoi nous ajoûtons la haute Noblesse, restent, selon lui, deux cents mille; selon nous, cent mille. Car ne faut-il pas excepter les pères de familles, les vieillards, les enfants, les infirmes &c. sans parler de ceux qui servent déja, & qui ne doivent pas se compter deux fois? Tout compensé, voici cent mille pauvres Gentilshommes, qui ne demandent qu'à être employés: qu'en faire? direz vous: *enrégimentez-les*, vous répondra l'Auteur avec celui de la Noblesse militaire: & voici son idée.

Il forme de cette Noblesse toute la Maison du Roi; quelle Garde plus sûre & plus affidée? Du restant, il compose des Régiments nobles de 500, de 600, de 1000 hommes, comme l'on voudra. Pour les y engager, il propose la punition & la récompense; la pu-

nition feroit la dérogeance. Tout Noble jeune, valide & désœuvré qui refuseroit le service, tomberoit en roture, seroit dégradé. On sait combien ce motif est touchant pour des familles qui n'ont rien de plus cher que l'honneur, ni guères d'autre bien que leurs titres de Noblesse; mais d'autre part, ils auroient double paie, quelques distinctions, l'espérance fondée de monter aux premiers grades, suivant leur rang d'antiquité. On mettroit à leur tête des Officiers expérimentés qu'on tireroit des autres Régiments; & qui ne se feroit pas gloire de commander un Corps de Gentilshommes? On auroit pour eux des égards, mais on les tiendroit dans une discipline exacte & sevère, moins pour prévenir des bassesses dont on les juge incapables, que pour obvier à l'indocilité, aux querelles, au

libertinage &c. dont on les croit plus susceptibles.

Par ce moyen, voilà bien des Paysans licentiés, c'est-à-dire des Cultivateurs rendus à la terre. Le Laboureur défrîchera son champ, & le Noble le défendra. Mais quelles troupes qu'une armée de Nobles ! » Quelle impression ne » feroit pas la vuë d'une Milice » si belle & si parfaite, lorsque » deux armées, en face l'une de » l'autre, peuvent aisément se con- » sidérer & se reconnoître ? Quel » port, quelle majesté, quelle » contenance dans la marche de » ces troupes, dont chaque Soldat » seroit fait pour en commander » d'autres ? Quelle légèreté, quelle » harmonie n'admireroit-on pas » dans leurs évolutions ? Quel est » le Colonel ennemi..... qui ne » tremblât..... en menant des » hommes grossiers..... formés » sous le bâton, contre une troupe

» d'hommes nobles, qu'il sauroit » être prêts à le recevoir par goût, » par honneur & par le desir de » la gloire ? &c.« L'Auteur se donne ici l'essor & caresse l'image qu'il voit déja comme en perspective. Il a raison : il semble, en effet, que cette partie du systême réunit les deux avantages, & d'être utile & d'être pratiquable. Cependant la matière n'est pas épuisée : on ne nous donne tout ceci que comme un essai, une ébauche qu'il est facile de perfectionner. Nous en laissons l'examen & le jugement aux Maîtres en Politique & aux hommes d'Etat.

Notre affaire & notre plaisir sont d'applaudir aux vuës de l'Auteur, à son amour de la patrie & du bien public, à la saine morale qui regne dans tout son Ouvrage, à l'horreur qu'il témoigne pour la corruption, & pour la fausse Phi-

losophie de nos jours, qu'il démasque si bien &c. Il n'y a guères qu'un point où nos sentiments ne s'accordent pas ; c'est l'injustice qu'il se fait à lui-même sur sa façon d'écrire. Elle n'est point chargée, à la vérité, des expressions de mode, de ces phrases concises & énigmatiques, de ces traits délicats & imperceptibles, de ces métaphores brillantes, dont se parent tant d'autres écrits. Mais sa manière est noble, vive, naturelle, assez exacte, que faut-il de plus?

ARTICLE XXIII.

*LETTRE AU R. P.*** Journaliſte de Trévoux.* (Huit pages *in-4°.*)

LETTRE ſur le Matérialiſme. (Pages 77, *in-12.*)

CEs deux Lettres ont été faites pour la défenſe du Livre *de l'Eſprit :* preuve manifeſte qu'on défend tout ce qu'on veut, quand on ne s'embarraſſe pas de dire des vérités, & qu'on garde *l'incognitò*. Nous dirons quelque choſe de ces petits Ecrits, dont l'un eſt obſcur, l'autre frivole ; le premier très-foible de raiſons, le ſecond point raiſonné du tout.

LETTRE AU JOURNALISTE.

La premiére Lettre n'attaque point les grandes Analyſes que

nous avons données du Livre *de l'Esprit*, dans nos Mémoires d'Octobre & de Novembre. Elle s'attache à la petite Notice insérée vers la fin du Journal de Septembre : Notice destinée à faire connoître sommairement que *l'Esprit* n'étoit sûr ni en Métaphysique, ni en Religion, ni en Morale, ni en Politique.

Nous commencions cette Critique littéraire par désirer que l'Auteur de *l'Esprit* eût voulu nous instruire des *devoirs qu'impose la Loi naturelle, de la distinction primitive & essentielle du bien & du mal, &c.* Sur quoi on vient ici nous disputer tous les premiers principes des Loix. On nous dit que *l'idée de la Loi Naturelle est vague, abstraite,* nullement *liée aux causes qui déterminent l'établissement des Loix positives.* On prétend que *la Loi Naturelle s'interprète diversement*

par les hommes ; que, par cette raiſon, *il a fallu des Loix poſitives pour fixer leur conduite.* On ajoûte qu'*il y a dans tous les Gouvernements des vices établis & des vertus proſcrites par les Loix;* qu'il faut néanmoins *obéir aveuglément, &c.*

Qu'eſt-ce que toute cette doctrine ? Quelle préciſion, quelle netteté, quelle lumière y remarque-t-on ? Selon tous les Maîtres de la Morale, la Loi naturelle eſt ce flambeau intérieur que Dieu donne à l'homme pour lui ſervir de guide. Cette Loi eſt très claire & très-diſtincte dans ſes principes. Qui peut ignorer, par exemple, qu'on doit un tribut d'hommage & d'amour au Créateur ; qu'on eſt obligé d'épargner aux autres le mal auquel on ne voudroit pas être expoſé ſoi-même ; que la bienfaiſance, la libéralité, la compaſſion pour les malheureux, la

reconnoiſſance des ſervices, ſont des qualités aimables? &c. La Loi naturelle eſt la baſe de toutes les Loix poſitives: c'eſt elle qui autoriſe les Légiſlateurs, qui leur ſoumet les eſprits & les volontés. Ce qui *s'interprète diverſement* dans la Loi naturelle, ce n'eſt ni ſon exiſtence, ni ſa force, ni ſa clarté, ni l'enſemble de ſes principes; ce ſont les conſéquences éloignées, compliquées, raiſonnées. C'eſt ſur cela qu'ont travaillé les Légiſlateurs. Leurs Loix doivent être reſpectées & maintenues: qui en doute? Mais on préſuppoſe toujours que ces Loix ſont ordonnées à des fins légitimes; qu'elles ne contrediſent aucunes Loix ſupérieures, dont la premiére eſt la Loi Naturelle. On ne met point au nombre des bons Gouvernements ceux où les *vices ſont établis* & les *vertus proſcrites par les Loix*. Vainement l'Auteur de

la Lettre cite-t-il l'*ad duritiam cordis* des Livres-Saints. Ce mot n'a été dit que de la répudiation qu'on voit expliquée au 24e Chap. du Deutéronome. Or, selon beaucoup d'Interprètes & de Théologiens, cette Loi de la répudiation n'exemptoit que de la peine portée contre les adultères, & non du péché dont on se rendoit toujours coupable en violant la Loi primitive de l'indissolubilité du mariage. Il y a encore d'autres Commentaires sur la répudiation & sur le mot *ad duritiam cordis*; mais aucun ne porte à croire que la Loi Mosaïque ait *établi* ou même *permis* directement des *vices*, qu'elle ait *interdit* & *proscrit des vertus*. Nous ferions un Livre si nous voulions discuter tous ces objets, éclaircir toutes les obscurités répandues dans la Lettre qu'on nous adresse, montrer les contradictions qu'elle renferme,

déduire les conséquences pernicieuses qui sont liées immédiatement aux principes qu'elle hazarde.

Nous avions reproché à l'Auteur de l'*Esprit* son Matérialisme : en quoi nous sommes très-sûrs d'avoir pensé comme tous ceux qui se sont élevés contre ce dangereux Livre. * Or, voici l'Apologiste qui nous demande si nous *prétendons soûtenir que l'évidence de l'immatérialité de l'ame soit un article de foi?* Question très-mal énoncée. Il falloit demander simplement *s'il est de foi que l'ame est immatérielle* ; & nous répondrions très-affirmativement, sans renoncer toutefois à l'avan-

---

* On peut voir plusieurs bons Ouvrages, tels que les Lettres qui ont pour titre *la Religion Vengée* ; l'*Examen Critique du Livre de l'Esprit* ; le XI. Volume *des Lettres Critiques*, &c.

tage de regarder cette même vérité comme démontrée en Métaphyſique : car ceci eſt un des cas où la Foi & la Philoſophie ne s'excluent point, parce que chacune a ſes motifs propres ; ſavoir, la révélation d'une part, & le raiſonnement de l'autre.

Mais, ajoûte-t-on, *ceux qui regardent l'immortalité de l'ame comme un Article de Foi, penſent au contraire que cette vérité n'eſt pas évidente, puiſqu'elle eſt révélée par la Foi.* On brouille encore tout dans cette objection. Il s'agiſſoit plus haut d'*immatérialité*, & l'on parle ici d'*immortalité* : deux choſes aſſez différentes pour n'être point confondues dans un Ecrit polémique. Et l'on n'explique point encore ce qu'on entend par *immortalité* : ce mot a deux ſens ; il ſignifie, & ce qui n'a en ſoi aucun principe de diſſolution, & ce qui doit ſubſiſter éternelle-

ment. Il eſt vrai que, dans ces deux ſignifications ; l'immortalité de l'ame eſt un point révélé par la Foi ; mais en tant que révélé, il n'eſt point évident, la révélation faiſant connoître ſimplement qu'une telle choſe eſt, & non ce qu'elle eſt dans ſa nature.

L'Auteur de l'*Eſprit* réduit toutes les facultés de l'ame à *ſentir*. Et nous avons conclu de cette doctrine, qu'il n'y auroit ni idée claire, ni évidence, *puiſque le ſentiment eſt toujours obſcur*. Tout cela eſt certain dans les principes de la ſaine Philoſophie : car le ſentiment interne, quoique très-certain & très-infaillible, n'éclaire pourtant point l'Eſprit ſur la nature des objets. On a, par exemple, une ſenſation de chaleur, de lumière, de couleurs &c. on ne peut douter que cette affection ne ſoit préſente à l'ame, & l'on

ne peut expliquer cependant, au moyen de cette affection, ce que la chaleur, la lumière, les couleurs sont en elles-mêmes. Voilà tout ce que nous avons voulu dire, & cela n'est assûrément pas d'une Métaphysique fort recherchée & fort difficile à saisir.

Que fait l'Apologiste? Il nous demande encore s'il *s'agit ici d'un Article de Foi?* A quoi nous répondons que, comme la doctrine du Livre de *l'Esprit* sur le sentiment ou, comme il s'exprime, sur la *sensibilité physique*, est le fondement de son Matérialisme; en ce sens on ne peut disconvenir que cette doctrine n'intéresse la Foi. Eh! que seroit l'homme s'il n'étoit capable que de sentir? Il n'y auroit en lui ni liberté, ni principe de mérite, ni vertu réelle: & c'est bien aussi ce que prétend l'Auteur *de l'Esprit*. En cela, comme en tout le reste, nous ne

lui prêtons aucunes *intentions odieuses*. Son Livre ne parle que trop.

Mais, *ajoûte-t-on*, le P. Buffier a tenu la même opinion ; il enseigne que *nous n'avons de pensées & de connoissances que par l'usage des sens qui sont une partie du corps*. Eh bien ! cela prouve-t-il que toutes les facultés de l'ame se réduisent à sentir ? Le P. Buffier entend que l'usage de nos sens est la cause occasionnelle de ce qui se passe dans notre ame* : il ne prétend ni que les sens soient la cause efficiente de nos pensées, ni que le jugement, le raisonnement, la reminiscence, l'action de notre libre arbitre,

---

* Dans sa seconde Logique, Article XIII. parlant de nos premiéres idées qu'il appelle des *idées reçues*, il dit que *ce sont celles que nous formons à l'occasion des objets qui frappent nos sens*.

qu'en un mot, toutes les opérations de notre ame ſoient confondues avec le ſentiment.

On nous dit que notre opinion appointée contre celle *de l'Eſprit*, détruiroit *toute évidence des ſens*, & que ce ſeroit-là *un abyſme de doute par rapport à la Religion.* Mais quel abus des termes ! 1° Il n'y a point, à parler en rigueur, *d'evidence des ſens* ; il y a ſimplement *certitude* dans le témoignage qu'ils rendent. L'évidence eſt réſervée à l'idée claire, quoiqu'en diſe l'Auteur *de l'Eſprit*, qui ne s'eſt guères embarraſſé de *mettre une Enſeigne à l'Hôtellerie de l'Evidence* ; c'eſt l'expreſſion dont il ſe ſert lui-même. 2° En niant que toutes les facultés & toutes les opérations de l'ame ſe réduiſent à *ſentir*, on n'infirme point le témoignage des ſens, on l'établit au contraire, puiſqu'on maintient, dans l'ame, la liberté

& le pouvoir de juger, de raiſonner, de ſe déterminer d'après les ſenſations occaſionnées par le témoignage des ſens.

L'Auteur anonyme de la Lettre prétend excuſer la Tolérance univerſelle qui perce de toutes parts dans le Livre de *l'Eſprit*. Cette Tolérance, *dit-on*, ne marque aucune indifférence pour la Religion, c'eſt ſeulement l'effet d'une inclination pacifique &c. Ceci eſt ſingulier. Le Livre de *l'Eſprit* abonde en principes tout-à-fait contraires aux Dogmes & à la Morale du Chriſtianiſme. Il qualifie ſans ceſſe de *ſuperſtition* la piété & le zèle. Il ne reconnoît d'autre reſſort dans l'homme que *l'intérêt & la paſſion*. Il aſſure que *les plaiſirs des ſens ſont l'unique objet des deſirs de l'homme :* ce qui entraîne l'extinction de tout ſentiment pour Dieu, de toute tendance vers la vie future.

Il trouve chez les Turcs, les Chinois Matérialiſtes, les Sadducéens ennemis de l'Immortalité de l'ame, les Gymnoſophiſtes toujours accuſez d'Athéïſme, autant de motifs pour pratiquer la vertu que chez les Chrétiens. Et l'on veut nous perſuader que cet Ecrivain n'annonce point *l'indifférence totale* en matière de Religion? Que ne dit-on plutôt qu'il auroit fallu faire une critique plus forte ſur cet Article & ſur d'autres? Mais ce qui manque à la notice de Septembre ſe trouve dans nos exraits d'Octobre & de Novembre.

Que penſe l'Anonyme de la *liberté*, objet ſi peu & ſi mal ménagé dans le Livre de *l'Eſprit?* L'Apologiſte en réduit l'exercice à un acte de *l'intelligence éclairée* ſur ſon intérêt. D'où il faudroit conclure 1° Qu'il n'y auroit jamais de choix véritable: ce qui eſt bien évident, puiſqu'à la

présence des motifs qui favoriseroient l'intérêt, il seroit impossible de ne pas suivre cette lumière. 2° Que deux hommes également éclairés choisiroient toujours de la même façon, ce qui est manifeste par l'énoncé même des termes. 3° Que la volonté ne s'égareroit jamais : & quels égarements en effet pourroit-on craindre dans l'hypothèse d'une *intelligence éclairée?* Mais enfin quelle liberté peut donc compatir avec un systême où tout est *sensibilité physique*, où tout se gouverne par *attraction* comme les corps, où *la passion nécessite à l'amour du vice ou de la vertu*, &c.

Et sur les passions que nous dit la Lettre? Cet Article seroit risible s'il s'agissoit d'objets moins importants. L'Auteur voudroit nous faire accroire qu'il n'y a que les *affections vives de l'ame*, &

non les *affections déréglées* qu'on exalte dans le Livre de *l'Esprit*. Mais on citeroit cent endroits de cet Ouvrage où les passions ou, ce qui est la même chose, les *affections* les plus féroces, les plus honteuses, les plus révoltées contre la raison reçoivent des éloges. Brisons sur ce point qui sera toujours le désespoir d'un Apologiste de ce Livre trop fameux.

Il contient véritablement, comme nous l'avons observé, des principes d'ou peuvent naître quantité de *conséquences très-préjudiciables au bon ordre & à la paix des Etats*. L'Apologiste oseroit-il bien bien prendre la défense de ce que dit *l'Esprit* dans le Chapitre *de la puissance des Passions?* Croiroit-il pouvoir justifier les anecdotes qu'on cite de Dicéarque, d'Omar, de la Femme Chinoise, d'Helvidius &c. Et la *fausse cu*

riosité qui contribue tant à faire des Matérialistes, des Déistes, des Inventeurs de systêmes abominables; & la mauvaise manière de conclure du particulier au général, d'imputer, par exemple à *l'Eglise* ce qu'un simple Tribunal d'Inquisition ordonna sur Galilée; & mille traits envenimés qu'on lance contre les Ministres de la Religion, contre la piété, contre le zèle &c. l'Auteur de la Lettre se chargeroit-il bien de les appuyer ou même de les excuser ? Disons plutôt d'un mot tout ce que mérite cette Apologie: c'est un effort inutile & tenté mal adroitement, pour une cause absolument perdue. Il ne reste à l'Auteur de *l'Esprit* que la voie qu'il s'est ouverte à lui-même en se rétractant. Qu'il la suive, qu'il profite non de nos Extraits & de nos Critiques qui ne sont rien; mais de tous les bons documents qui lui ont été

donnés par l'érudition, par l'autorité, par l'amitié, par le zèle désintéressé, par mille bouches infiniment plus croyables que le petit & très-mince Ouvrage de son Apologiste.

Lettre sur le Matérialisme.

Il y a quelques années que M. l'Abbé Coyer inventa ou restaura un petit genre de Littérature qui consiste à couvrir des vérités du voile de l'Ironie, & à les faire passer sous cette enveloppe. Ainsi, par exemple, en 1754, cet Auteur voulant corriger ou satyriser le *siècle présent*, par le contraste du dernier siècle, imagina d'exalter notre Littérature, nos Arts, nos Mœurs, notre Religion: le tout en style de contre-vérités, & sans épargner le sel de la plus picquante raillerie. Cela étoit agréable, instructif & tout-à-

fait dans le goût du *Ridiculum acri* &c. d'Horace. Voyez le Recueil des *Bagatelles Morales* : c'eſt le Livre claſſique en ce genre, quoiqu'à quelques égards il ne ſoit pas non plus exempt de tout reproche.

Or il arrive qu'aujourd'hui un imitateur ou copiſte de l'Abbé s'empare de ſon invention, l'applique à une matière très-grave, s'en ſert pour ourdir une ſorte d'Apologie du Livre de *l'Eſprit*. Cela eſt exécuté avec aſſez de malice, mais ſans aucun fond de vérité, & contre toute apparence de raiſon. Voici en peu de mots ce que c'eſt.

On n'a que trop de certitude aujourd'hui de l'exiſtence du Matérialiſme. Combien de Livres, depuis ceux de Hobbes juſqu'à *l'Eſprit*, enſeignent que la matière peut penſer & penſe en effet ; que nos idées, nos jugements,

nos

nos volitions, nos raiſonnements ſont les modifications d'une ſubſtance étendue & compoſée de parties ! Qui ne connoît, parmi la foule des Ouvrages impies dont le public eſt inondé, *l'Hiſtoire naturelle de l'Ame*, *l'Homme-machine*, *l'Anti-Sénèque*, *la Philoſophie du bon Sens*, *le Monde & ſon Origine*, *les Lettres Philoſophiques* &c. ? Ces Livres ſont remplis du Matérialiſme le plus crud, le plus formel, le plus indubitable ; par exemple, l'Auteur des *Lettres Philoſophiques* dit nettement : *Je ſuis corps & je penſe, je n'en ſais pas davantage.* Le Médecin la Métrie, qui a publié *l'Homme-machine*, *l'Hiſtoire de l'Ame*, *l'Anti-Sénèque*, aſſûre que tout l'Eſprit de l'homme eſt dans les fibres médullaires du cerveau. Le prétendu *Philoſophe du bon Sens* place nos ſenſations dans les Eſprits animaux. Enfin quand

l'Auteur *de l'Esprit* met en problême la spiritualité ou la matérialité de l'ame, (problême résolu dans tout son Livre en faveur des Matérialistes,) il entend que, si l'ame est matérielle, ses facultés & ses opérations appartiennent à une substance qui n'est que matière, comme le sont tous les corps.

Cependant que nous dit-on dans la Lettre qui nous est adressée ? Rien autre chose, pour le fond, que cette proposition singuliere : *le Matérialisme est un fantôme*, ensorte que tous les Ecrivains, tous les Docteurs, tous les Pasteurs des ames qui l'attaquent sont dans le cas de l'Epigraphe de la lettre *ferro diverberat umbras*. Et pour la manière, comment traite-t-on ce sujet ? En substituant au Matérialisme très-réel, très-subsistant & très-répandu, un Matérialisme idéal, métaphorique,

fondé sur un abus manifeste des termes. Imaginez le Maître de Musique & le Maître à Danser de M. Jourdain dans la Comédie du Bourgeois-Gentilhomme. Le premier soûtient que, dans le monde, tout dépend d'apprendre la Musique; parce que la Musique est le seul *moyen d'accorder les hommes*, & d'établir une *paix universelle.* L'autre prétend que tous les *malheurs*, tous les *revers*, toutes les *bévues* viennent de ce qu'on ne sait pas danser : car faute de savoir danser, on fait de *mauvais pas* en toute affaire. Voilà des bouffonneries bonnes pour faire rire un Parterre peu délicat.

Il en est de même ici, excepté que l'invention est encore plus hétéroclite. Oui, sans doute, dit la Brochure, il y a du Matérialisme *en tout & par-tout :* car, par exemple, on dit *l'ame* d'un Violon; on appelle même *Violon*

celui qui en joue ; on appelle *Trompette* celui qui, à l'armée, use de cet instrument. On dit d'un *Rusé*, qu'il est un *Renard* ; d'un *Cruel*, qu'il est un *Tygre* ; d'un *Ignorant*, qu'il est un *Asne* ; d'un *Stupide*, qu'il est un *Oison*. On dit encore qu'un *Brave* est tout *Cœur* ; qu'un simple *Citoyen* devant un *Ministre* est un *Atome*, & que le *Ministre* est une *Montagne*. Il y a plus : c'est qu'on ne nous met sous les yeux que des spectacles de Matérialisme ; à la Foire, un *Flûteur Automate*, des *Marionnettes* &c, à la Comédie Françoise, un Prométhée qui *pétrit des Statues d'argile*, & qui en fait des hommes ; dans les atteliers des Artistes, un pinceau qui anime la toile, un ciseau qui donne de la vie, de la *passion* au marbre &c. Tout cela n'est-il pas bien ingénieux, & n'est-ce pas une démonstration peremptoire en faveur de l'Epi-

graphe, *ferro diverberat umbras?*

Quand M. l'Abbé Coyer, dans une de ses *Bagatelles Morales*, ayant pour titre *la Magie démontrée*, disoit que tout le monde à Paris étoit sorcier, son Discours ne présentoit non plus qu'un tissu d'allégories, d'allusions, de paradoxes, de conceptions singulières & comiques; mais c'étoit pour faire sentir l'excès du luxe, la bizarrerie des procédés, la multitude des travers, la corruption des mœurs. Il y avoit-là un fond de choses & un corps de vérités: ici c'est tout le contraire. On fait disparoître ce qui n'est que trop réel & trop certain, pour mettre à la place un badinage frivole, & un *morceau ginguet* *, pour nous

* Cette expression est de l'*Ami des hommes*, contre qui l'on invective ici sans ménagement, sans vérité & à propos de rien.

servir aussi d'une expression qui a bien révolté l'amour propre de notre Faiseur de Lettre.

Cet Auteur nous gratifie de quelques injures ou de quelques termes de mépris : passe encore pour cela. Mais devoit-il s'escrimer de même contre quatre ou cinq autres Ecrivains très-estimables par leur zèle & par leurs talents? Comme ces Messieurs sont très-bons pour se défendre & qu'ils ne manqueront pas de réfuter la Brochure, s'ils croient que la chose en vaille la peine, nous n'entrons point dans ces querelles particulières. Nous observons seulement qu'outre les écarts fort répréhensibles que se permet ici l'Auteur, la manière dont il parle, aux pages 59 & 60, de plusieurs personnages illustres de l'ancien Testament, est tout-à-fait inexcusable. Il ne tient pas à lui que Moyse, Josué, Aod, Samuel,

David ne passent pour des hommes injustes & sanguinaires, quoiqu'ils fussent inspirés de Dieu dans les opérations de rigueur que l'Ecriture-Sainte raconte d'eux. Cette hardiesse suffiroit déja pour rendre suspecte la Religion de cet Apologiste du Livre de *l'Esprit*. La cause qu'il défend, la protection qu'il donne au Matérialisme, & quantité d'autres traits répandus dans la Brochure achevent de persuader que son symbole, comme on l'a écrit de celui du fameux Guy Patin, *est chargé de très-peu d'Articles*. Nous serions très-charmés de nous tromper dans ce jugement ; mais pour nous tirer d'erreur, il faut des preuves tout autrement tournées que ne l'est la *Lettre sur le Matérialisme*.

ARTICLE XXIV.

NOUVELLES LITTERAIRES.

FRANCE.

DE PARIS.

ABC Royal, ou l'Art d'apprendre à lire ſans épeler les Voyelles & les Conſonnes, du nom que ces derniéres ont dans l'Alphabet. (In-12. pag. 40.)

Rudiment François, à l'uſage de la jeuneſſe des deux ſexes, pour apprendre, en peu de temps, ſa Langue par régles, les principes d'Ortographe, &c. (In-12. pages 70.)

Traité des deux imperfections de la Langue Françoiſe, une pro-

nonciation incertaine, nécessité de la fixer : l'impossibilité de trouver la prononciation par l'écriture, moyens de l'indiquer sans toucher à l'Ortographe. (In-12. p. 72.) L'Auteur de ces trois Livres est M. Bouchot, Chanoine de la Collègiale de Sainte-Croix de Pont-à-Mousson, *& ils se trouvent chez Mérigot père, Quai des Augustins; & Lambert, rue de la Comédie.* M. DCC. LIX. Nous croyons connoître le premier de ces trois Livres; mais nous n'en dirons rien de peur de nous tromper. Le second nous a paru bon & utile, quoiqu'on pût y désirer quelques degrés de perfection. Nous n'avons pas eu le temps de lire le troisième. L'Auteur est plein de zèle & de bonnes vuës; il a réfléchi sur les objets que comprend la premiére éducation.

Introduction à l'étude de la Langue Grecque, ou Feuilles Elémentaires qui contiennent seulement les Déclinaisons, les Conjugaisons de cette Langue, un petit Abrégé de Syntaxe ; un Chapitre du Texte de S. Luc, le Vocabulaire des mots & la liste des verbes à part. (*In*-8°. pages 140.) *Chez Guerin & Delatour, rue S. Jacques.* M. DCC. LIX. Ce Livre a pour Auteur M. Chómpré, qui n'a donné que de bons Ouvrages dans le genre d'Eléments, d'Institutions, de Dictionnaires, d'Extraits. On connoît sur-tout ses *Selecta Latini Sermonis exemplaria*; son *Vocabulaire universel Latin-François*, *&c.* avec l'excellente Brochure ou Dissertation sous le titre de *Moyens sûrs d'apprendre facilement les Langues, & sur-tout la Latine.* Cet Ecrivain ne se fait point Novateur dans les matières qu'il traite ; il ramene tout aux

bons Auteurs de l'Antiquité, & il recommande fortement, vivement, conſtamment l'Explication : ce qui eſt bien auſſi la pratique des bons Maîtres.

Il nous donne aujourd'hui cette *Introduction à la Langue Grecque*, laquelle contient préciſément ce que porte le titre. Or il y a plus de trente ans qu'un habile homme nous diſoit de ſaiſir le Grec par le côté qu'on nous préſente ici. Lire, apprendre par cœur les Déclinaiſons, (les Simples même ſuffiſent) ſe rendre familier le Verbe Baryton, puis expliquer tout de ſuite un morceau de l'Evangile de ſaint Luc ; voilà toute la magie des éléments du Grec : & nous mettons en fait que quiconque ſuivra une route ſi facile & ſi claire, conſervera cette belle Langue dans le plan de nos éducations ; ſur-tout de celle qui eſt publique ; car il eſt plus aiſé de picquer l'émula-

tion ſur ce point dans une claſſe ; que dans une chambre.

Avant M. Chompré, le P. Giraudeau, Jéſuite de la Rochelle, avoit invité de la même manière le Public à rappeller le ſouvenir d'Athènes : il avoit détruit tous les Monſtres qui ſembloient garder la porte du Temple de Minerve. Nous comprenons ſous le terme de *Monſtres* les Grammaires difficiles, les préceptes épineux, la fadaiſe des accents avec la terreur des *enclitiques*. Que de larmes ont été verſées pour toutes ces misères !

Ce n'eſt point trop d'une ſeconde *Introduction* dans le même goût ; & ce ſera mettre tout-à-fait le Public dans ſon tort, s'il refuſe déſormais d'apprendre le Grec, & s'il ſe plaint d'avoir manqué de facilités pour l'étudier & pour le bien ſavoir. M. Chompré oſeroit-il bien préſentement nous donner

des *Selecta Græci Sermonis exemplaria ?* Nous l'invitons à ce travail, & nous prions très-fort les Libraires, Hommes de Lettres, de ne lui pas refuser leur ministère à cet égard. Nous croirions pouvoir répondre du succès & du débit. Mais il y auroit beaucoup de bonnes petites réflexions à faire sur la manière d'exécuter, tant pour la partie Littéraire, que pour la Typographie.

Le Bouclier d'honneur, où sont représentés les beaux faits de très-généreux & puissant Seigneur feu Messire Louis de Berton, Seigneur de Crillon, &c. C'est l'Oraison funèbre tout-à-fait bizarre & singulière qui fut prononcée à Avignon en 1615, aux obséques du brave CRILLON. Cette Pièce devoit faire partie de la Vie de ce Guerrier, composée par feu Mademoiselle de Lussan : c'est ce qui

fait que les pages ſont ici cottées comme formant la ſuite de cette Vie. *Deſprez Libraire, rue S. Jacques*, diſtribue cet original morceau qui commençoit à devenir rare.

Il y a toute apparence qu'on trouvera chez quelque Libraire de Paris un Livre intitulé : *Augure de Paix, Politique fondamentale de l'Europe dans l'union perpétuelle des trois Puiſſances, de France, d'Eſpagne & d'Autriche.* C'eſt un *in*-8°. de 130 ou 40 pag. imprimé à Clermont-Ferrand, chez Viallanes, & compoſé par quelqu'un qui a beaucoup de bonnes penſées ſur la Paix & ſur la Religion. Le frontiſpice eſt orné d'une gravure ſymbolique & fort hiſtoriée dans le goût du 16e ſiècle. Quoique tout cela ſoit fort louable dans les principes, il faut bien d'autres choſes pour éteindre les

guerres, l'impiété & les ſcandales.

Ecole d'Agriculture. (Brochure *in-12.* pages 180.) Chez les Frères Eſtienne, rue S. Jacques. On parle toujours bien ſur cette matière. La Brochure que nous annonçons, raſſemble ce qu'on a dit & écrit de bon pour encourager les Citoyens à la pratique d'un Art, qui eſt le premier de tous, & le plus néceſſaire. On donne de grands éloges aux meſures priſes par les Etats de Bretagne, pour favoriſer l'Agriculture. Tout ce corps de réflexions nous paroît bien raſſemblé & bien utile. Plaiſe à Dieu qu'on ne s'en tienne pas à la théorie!

On trouve chez Ducheſne une Brochure *in-8°.* intitulée : *Invention d'une Manufacture & Fabrique de Vers au petit métier, ou l'Art de verſifier par les ſeules*

régles du calcul numérique. Par M. Migneret, Professeur de Mathématique, &c. Ce Livre n'est pas fort utile ; mais il décèle la capacité & l'industrie de l'Auteur. On peut désirer qu'il tourne ses connoissances à des objets plus dignes de l'attention générale du Public.

Essai sur l'Education Militaire, ou Institution de Belles-Lettres & de Tactique Françoise, avec des Réflexions & des Notes, pour faciliter le cours de ces études, & les rendre utiles & agréables. (*In*-12. pag. 110.) Chez Merigot père, Quai des Augustins ; & Lambert, rue de la Comédie, &c. On n'a, dans ce Volume, qu'un nombre de Fables de la Fontaine & de M. de la Motte, avec beaucoup de Notes relatives à la Mythologie, à l'Histoire, à la Géographie &c. Nous ne voyons encore

là rien qui concerne la Tactique ; tout se borne à l'Apologue. Et quelle est donc l'idée de l'Auteur, en transcrivant ainsi nos Fabulistes ? Il nous semble qu'il a voulu donner aux jeunes gens des sujets de lecture réfléchie : les Fables sont le Texte, les Notes sont le Commentaire. On y relève les beautés de chaque Fable, on fait des réflexions à ce sujet, on insiste sur tout ce qui a besoin d'explication en fait de Mythologie &c. Pour dire au juste la vérité, il n'y a rien de blâmable dans ce plan, ni dans l'exécution ; mais nous n'en saisissons pas bien l'utilité. L'Auteur doit, dans la suite de son Ouvrage, spécifier & articuler les fruits qu'on en peut retirer. Cet Ecrivain d'ailleurs, qui a du goût & qui expose proprement ce qu'il veut dire, n'imagine-t-il rien de mieux que de transcrire des Fables connues de tout le monde,

& de placer des Notes au-dessous ? Nous pourrions assûrer, même d'après son Livre, qu'il est capable de produire de son fond, & d'enrichir notre Littérature.

Leçons de Chymie, propres à perfectionner la Physique, le Commerce & les Arts. (Volume *in*-4°.) Par M. Pierre Shaw, premier Médecin du Roi d'Angleterre. *Traduites de l'Anglois.* Chez Jean-Thomas Hérissant, rue Saint-Jacques. M. DCC. LIX. Ceci, par exemple, est un Ouvrage ; & nous en rendrons compte ainsi que des suivants.

Essais de Jurisprudence sur toutes sortes de sujets, Questions de Droit Civil & Canonique, Points de Coûtume, & Matières Ecclésiastiques. (Tomes III. IV. V. *in*-12.) Par M. Huerne de la Mothe, Avocat au Parlement. C'est la suite d'un

bon Ouvrage, dont nous avons parlé fort au-long au mois de Mars de l'année dernière. *On trouve ces trois nouveaux Volumes chez Saillant, rue S. Jean de Beauvais ; & Durand, rue du Foin.*

Géomètrie Métaphysique, ou Essai d'analyse sur les éléments de l'étendue bornée. (Grand *in*-8°.) *Chez Jean-Thomas Hérissant, rue S. Jacques.* Nous croyions avoir annoncé ce Livre, dont le Public fait cas. Nous tâcherons d'en parler plus au-long.

Ganeau, rue S. Severin, publie en quatre Volumes *in*-8°. bien exécutés, le commencement de sa Table du Journal de Verdun. Ces quatre Volumes vont jusqu'au G inclusivement, & il y en aura neuf en tout. On souscrit pour cette Table bien faite & nécessaire. Elle

eſt précédée d'une Préface, dont on reconnoît aiſément l'Auteur, au ſtyle ferme & aiſé tout enſemble, qui caractériſe ce morceau. On trouve, dans cette Préface, l'Hiſtoire du Journal de Verdun, & le plan qui a été ſaiſi par l'Auteur de la Table. On dit auſſi quelque choſe des avantages de cette Nomenclature; mais la thèſe eſt toute prouvée. Un corps de Journaux qui ſe continuent depuis 55 ans, exige néceſſairement une Table. C'eſt comme l'ame & la vie d'une pareille Littérature.

Le prix des neuf Volumes ſera pour les Souſcripteurs de 31 liv. 10 ſ. & la ſouſcription ſera ouverte juſqu'au premier de Mai, après quoi le prix de la Table ſera de 45 livres.

Tableau de Paris pour l'année 1759, d'après les Antiquités, l'Hiſtoire, la Deſcription de cette

Ville, &c. contenant un Calendrier civil : le précis de l'Hiſtoire de cette Ville : un état abregé du Miniſtère : les noms, les demeures & les diſtricts de tous les premiers Commis des quatre Secrétaires d'Etat, du Lieutenant-Général de Police, du Prévôt des Marchands, du Controleur-Général, & des Intendants des Finances : le Gouvernement, les divers établiſſements pour les Sciences & Arts libéraux : la demeure des Maîtres dans les Langues, Sciences &c. les Spectacles, les Cabinets de Tableaux, d'Hiſtoire Naturelle & autres curioſités : les Manufactures, la Compagnie des Indes, la Bourſe, & la définition des principaux effets qui s'y négocient, &c. (*In*-12.) *Broché 2 liv. port-franc par la Poſte 2 liv. 10 ſ. chez Hériſſant, rue Neuve Notre-Dame.*

Février, 1759.

On vient de nous écrire ce Billet :

M. R. P. on assûre, dans un Papier public, que le P. Berthier, Jésuite, a donné son approbation au Livre de *l'Esprit*, avant qu'il vit le jour. On ajoûte même que l'Auteur de ce Livre a des Lettres, par lesquelles ledit P. B. le félicite sur le mérite de son Ouvrage. Vous me ferez plaisir de m'apprendre ce qui en est.

Dimanche, 28. Janv. 1759.

Réponse. Le P. Berthier affirme très-positivement qu'il n'a ni approuvé, ni même connu le Livre *de l'Esprit*, avant qu'il ait vu le jour. Il ajoûte qu'il n'a jamais écrit de Lettres à l'Auteur *de l'Esprit*, & qu'il ne lui a jamais parlé. Sur tous ces points, le même P. B. défie quiconque de produire aucune preuve contraire à la présente déclaration.

Lundi, 29. Janv. 1759.

On annonce par un *Prospectus* qui paroît bien fait, un *Dictionnaire universel des Sciences Ecclésiastiques*, en cinq Volumes *in-fol.* Nous donnerons le mois prochain une idée de ce *Prospectus*.

TABLE

DES ARTICLES

Du mois de Février 1759.

ARTICLE XVII. *Fables de la Fontaine, &c. (In-fol.)* Suite de l'Article X. au mois de Janvier, II. Vol. 389

ART. XVIII. *Histoire de la République de Venise, &c.* 413

ART. XIX. *Lettre sur les Antiquités Romaines, & sur les Temples des Anciens.* 438

ART. XX. The History of Great-Britain, &c. *Histoire de la Grande-Bretagne, &c.* Dernier Extrait. 455

Art. XXI. *Histoire des Mathématiques, &c.* 489
Art. XXII. *La Noblesse telle qu'elle doit être, &c.* 513
Art. XXIII. *Lettre au Journaliste de Trévoux. Lettre sur le Matérialisme.* 535
Art. XXIV. Nouvelles Littéraires. 560

APPROBATION.

J'Ai lû, par ordre de Monseigneur le Chancelier, ce présent Journal, dont il m'a paru que l'impression pouvoit être permise. A Paris, ce 15. Janv. 1759.

SALMON, *Docteur de la Maison & Société de Sorbonne.*

De l'Impr. d'Herissant, rue N. D.
Ce Journal se distribue à Lyon, chez J. Deville.

GETTY CENTER LINRARY
3 3125 00670 5186